00100604

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 19 September, 2016

LETTRES CHOISIES

DE FEU

M. GUY PATIN,

DOCTEUR EN MEDECINE, de la Faculté de Paris, & Professeur au Collége Royal.

Dans lesquelles sont contenuës

Plusieurs particularitez Historiques, sur la vie & la mort des Sçavans de ce Siécle, sur leurs écrits & plusieurs autres choses curieuses depuis l'an 1645. jusqu'en 1672.

Augmentées de plus de trois cents Lettres dans cette derniere Edition, & divisées en trois Volumes.

TOME TROISIE'ME.

3
O.O
i
29
Vol III
LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

A ROTERDAM,
Chez REINIER LEERS.
M. DCC. XXV.

God
Fx 846.4
Guyl Lat
100604
00100604

LETTRES DE FEU MONSIEUR GUY PATIN,

PROFESSEUR EN MEDECINE AU COLLEGE ROYAL DE PARIS.

LETTRE CCCXXVIII.

Monsieur F. C. M. D. R.

00-i-29

MONSIEUR,

Nous avons ici un honnête homme bien affligé. C'est Monsieur de la Mothe le Vayer, célèbre Ecrivain, ci-devant Précepteur de Monsieur le Duc d'Orleans, âgé de 78. ans. Il avoit un fils unique d'environ 35. ans, qui est tombé malade

d'une fiévre continuë, à qui Messieurs Esprit, Brayer & Brodineau ont donné trois fois le vin émetique, & l'ont envoyé au païs d'où personne ne revient.

J'ai aujourd'hui été à nos Ecoles, pour entendre la Harangue de M. le Comte pour l'Acte du Sr de Bourges. Il est fort savant & fort sage, mais il devient vieux. Tout ce qu'il a dit est l'ouvrage d'un esprit qui vieillit. C'est une pitié que d'en venir là. La Vieillesse est une grande Dame, qui ne vient jamais sans grand train. Il vaudroit mieux n'être pas si savant & être déreglé; & néanmoins à tout prendre, c'est un abîme de science & d'érudition.

Je ne sçai quel remede on aportera à un grand desordre qui est de deçà. Jour & nuit on vole & on tuë ici à l'entour de Paris. On dit que ce sont des Soldats du Regiment des Gardes & des Mousquetaires : mais pourquoi tuer des gens qui vont & qui viennent, des Boulangers, des Païsans, des Marchands, & des gens qui s'en retournent dans leur païs. Nous sommes arrivez à la lie de tous les Siécles.

Madame la Duchesse d'Orleans s'est trouvée mal à Villers-Coteret : son Medecin l'a mise au lait d'ânesse. Elle est fluette, & délicate, & du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. Les Anglois sont sujets à leur maladie de consomption qui est une espece, une phthisie séche, ou un flétrissement de poumon, *ex morbis materia*, dans Fernel. *Vale*. De Paris le 26. Septembre 1664.

CET-

LETTRE CCCXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier, ce 1. Octobre, une lettre de deux pages, & je recommence à vous écrire, afin que par-là vous connoissiez que je pense souvent à vous, en vous donnant des nouvelles de ce païs : je vous rends graces du Livre que vous me promettez de Monsieur Anisson, *Amaltheum Onomasticum Laurentianum*, duquel j'ai fort bonne opinion.

Monsieur Menage parle de faire r'imprimer ses origines de la Langue Françoise in fol. fort augmentées, mais il est bien long à tout ce qu'il promet, & encore plus à le tenir.

Les Jansenistes faisoient ici imprimer une nouvelle vie des Saints in 8°. avec privilége du Roy : les Jesuites ont eu le credit d'en faire arrêter l'impression.

Avez-vous à Lion un *Pere Pomy Jesuite*, qui fasse imprimer un ouvrage *de Religione Veterum*, en plusieurs Tomes in folio ? Cela me fut hier dit par un Gentilhomme Ecossois, qui est depuis peu arrivé de Lion. Un sçavant homme en Theologie & en humanité peut faire un beau livre sur ce sujet.

On parle ici de la peste à Toulon, que quelques vaisseaux Hollandois y ont aporté, j'en se-

rois bien fâché par l'amitié que j'ai pour le genre humain.

Hier (ce 3. Octobre) fut décapité en Greve assez tard un Gentilhomme Normand, qui étoit prisonnier depuis dix-huit mois, il étoit d'auprès de Dreux, il avoit batu un Juge, brûlé une maison, & fait d'autres excez, *non oportet in eum scribere, qui potest proscribere*; les Juges ont interêt de conserver leur credit, aussi-bien que de faire justice, & de punir les méchans, il n'avoit que 54. ans, il ne pouvoit se résoudre à la mort, on fut tout prêt à lui couper la tête par force sur un billot.

Quand vous verrez M. Troisdames, je vous prie de lui faire mes recommandations, il m'ennuye que je ne le voye, nous dirons quelquefois de bons mots, qui ne se peuvent écrire; *notissima est fabula de Jove & Europa, & Jo, virguncula in juvencam transformata, &c. sed est!*

Nôtre Monsieur Rainssant a pris de[illegible] verses fois du Quinquina, qui n'a p[illegible] aucun bon effet, *eadem morbi contumac[illegible] eadem symptomata perseverant, quorum o[illegible] causa est prava diathesis fortiter impress[illegible] visceribus nutritiis, sed præsertim hepati atqu[e] lieni: Ballonius concrosam vocat hanc disp[os]itionem, quæ nulla arte deletur, & est* ἴαϛος, *propter hydropem proximè insequentem*: il a onze enfans vivans, & pas un dépourvû, hors [illegible], qui a un Canonicat à Reims, ô que celui-[là est] heureux qui peut être content! paix & peu [illegible] *pane[m] & Circenses*, comme Juvenal a dit *Satira X.* con-

tr[illegible]

tre Sejan. Voilà Messieurs nos Stibiaux & Empiriques de Cour, tantôt au bout de leur rollet, comme ils ont fait à feu Monsieur le Duc d'Orleans, & au Cardinal Mazarin : il a bien fait prendre du vin émetique & d'autres drogues en sa vie à ses malades, & principalement de la poudre de perles, pour faire plaisir aux Apotiquaires ses bons amis, mais aujourd'hui *non habet hominem qui projiciat illum in piscinam probaticam*, † il peut pourtant encore guerir, pourvû qu'il éloigne les Charlatans qui le traitent, & qu'il se confie à quelque habile homme qui entende bien la profession, & qui sçache le secret de la métode, le reste n'est rien que pour amuser le monde : il vaut mieux se résoudre à être plus long-tems malade, que vouloir rompre l'anguille aux genoux, & guerir par force, c'est pourtant ce que les Empiriques promettent tous les jours, & ce qu'ils ne tiennent jamais.

On tient pour certain que la Chambre de Justice sera bien-tôt terminée, que la déclaration en a été portée à la Chambre des Comptes, que toutes les affaires seront civilisées, excepté celles de *M. Fouquet*, qui demeurera prisonnier, & auquel on donnera des Commissaires, je croi pourtant qu'il en échapera, par le moyen de quelques puissans intercesseurs & *déprecateurs* qui le favorisent prudemment, & employent finement le crédit de leurs amis; quand vous devinerez qui sont ces gens-là, *non ideò mihi eris magnus Apollo* : il y en a par tout, *ubique terrarum regnat Acignius*, & ce

† Il n'a personne qui le jette dans la Piscine.

que dit Barclay, & comme il est très-vrai : on prétend aussi qu'il a de très-bonnes raisons contre les accusations de M. Colbert, & que celui-ci lui a fait de grandes injustices & supercheries. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 7. Octobre 1664.

LETTRE CCCXXX.

Au même.

MONSIEUR,

L'Electeur de Brandebourg a apellé en son Université de Berlin, un savant Hollandois, nommé *Martinus Schookius*; qui a écrit beaucoup de Livres. Etant jeune, il enseignoit les Humanitez, & ensuite la Philosophie. Il est aussi savant que ces anciens Sophistes qui disputoient & écrivoient de tout ce qui se pouvoit savoir. [illegible] *Conringius* en Allemagne sont en cett[illegible] de science & d'écrire les plus savans h[omm]es de l'Europe. Le P. Théophile Raynau[d] [illegible] passoit tous deux : car il étoit Jesuite, & av[oit] [la] Theologie Romaine & Loyolitique en suprême degré dans l'esprit : mais sans cela, & le respect qu'il avoit pour ses Supérieurs, il étoit bien capable de s'échaper, & d'en faire plus que trois autres, en toute sorte de matieres : car [illegible] & la merveilleuse mémoire qu'il avoit, il donnoit à tous ses ouvrages & à tous ses Livres un tour de perfection, qui n'apartenoit qu'à un grand Maître.

On fait ici un conte éfroyable & qui me fuit peur, d'un certain homme que l'on dit être mort en Hollande depuis environ un an, qui a revélé peu avant que de mourir, qu'il étoit frere de Ravaillac, ce malheureux assassin qui tua nôtre bon Roi Henry IV. il y a cinquante-quatre ans, que si son frere l'eût manqué, celui-ci étoit en un autre endroit, qui attendoit & cherchoit à faire le même coup : & que ce ne fut point par ressentiment de Religion, ni par impulsion des Espagnols : mais seulement par vengeance, irritez contre ce Roi qui avoit débauché leur sœur, & qui s'étoit mocqué d'elle. Mais je crôi que tout ce recit n'est qu'une pure fable ; quoi qu'il soit bien mal-aisé de savoir au vrai la cause qui avoit induit ce malheureux assassin à tuër un si bon Prince. J'ai oüi dire autrefois que Ravaillac avoit été à Milan, où le Comte de Fuentes l'avoit porté à faire ce parricide. J'en ai encore oüi nommer d'autres à Mathieu de Morgues Abbé de Saint Germain, qui tint le parti de la Reine contre le Cardinal de Richelieu, tandis qu'elle étoit en Flandres. Monsieur de Sully dans le dernier Tome de ses mémoires, fait connoître qu'il avoit une autre pensée, mais tout cela sont lettres closes où l'on ne voit goute, & peut-être que l'on n'y verra jamais ; & je doute fort si le feu Roi Louis XIII. a jamais sçû un si grand secret. Adieu. De Paris le 13. Octobre 1664.

LETTRE CCCXXXI.

Au même.

MONSIEUR,

Je croyois avoir répondu à vôtre derniere, mais je trouve que j'ai oublié quelque chose. Je croi qu'il n'y a aucuns remedes anti-épileptiques, Messieurs Seguin, Riolan, la Vigne & Moreau étoient de cet avis. Ceux que Crollius & la nation des Chymistes vantent pour tels, sont des fixions & de pures fables. Je n'en excepte ni le Guy de Chêne, ni le Pié d'Elan, ni la racine de Pivoine, ni autres semblables bagatelles. La guerison d'une si grande maladie dépend d'un exact régime de vivre, avec l'abstinence des femmes, du vin, de tous alimens chauds & vaporeux, mais il faut la saignée & la fréquente purgation qui n'[illegible] pas le cerveau, & ne se fasse pas avec [illegible] ou des poudres. Il faut aussi quelquef[illegible] sortir du pus qui est dans le mesentere, [illegible] poûmon, la partie cave du foye ou l'Uterus, & [illegible] Paroxismes ne cessent pas, jusqu'à ce qu'une [illegible]lle humeur soit tirée hors. Fernel a été un grand homme & a rompu la glace sur plusieurs points, mais il a trop peu vécu pour tout savoir & tout dire. Il n'a vécu que cinquante deux ans. Les perles [illegible] là non plus qu'ailleurs, si ce n'est pour enrichir l'Apoticaire. Dans le flux de bouche Syphilitique il ne faut pas purger tandis qu'on le veut entretenir.

nir; mais quand il est trop fort ou qu'il le faut arrêter comme aprés 16. ou 18. jours, particulierement si les pustules & les ulceres sont desséchez. La ptisane laxative y est fort bonne ou bien le Sené avec le sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher. Le flux d'en-bas arrête celui d'en-haut. La nature ne peut pas soûtenir deux mouvemens contraires. Ses mouvemens sont réglez aussi-bien que ses forces. Celui qui sonne les cloches ne peut pas aller à la procession, je n'ai jamais vû manquer cette métode. Vale. De Paris le 14. Octobre 1664.

LETTRE CCCXXXII.

Au même.

MONSIEUR,

Vous aurez par cet ordinaire plusieurs lettres qui vous devoient être renduës quatre jours plûtôt. Mais il n'y a plus de remede. Je ne suis pas garant des fautes des autres, je suis assez empêché des miennes. Homere a dit quelque part ingénieusement à son accoûtumée, que Jupiter avoit ôté aux Valets la moitié de la cervelle; mais en quoi gît la grandeur du miracle, c'est qu'il ne leur a pas cassé la tête.

La peste diminuë fort en Hollande, dont les Marchands sont fort réjoüis. Jusqu'à ce que nôtre commerce des Indes Orientales soit bien établi, nous aurons besoin du secours des Hollandois, comme eux de nôtre argent.

On a aporté d'Italie en cette Ville un certain petit fragment de Petrone, ci-devant trouvé en Dalmatie & imprimé à Padoue. Il y a quatre mois qu'il est entre les mains de l'Imprimeur des Jesuites, qui l'a enfin imprimé, mais il s'est avisé d'y mettre une Préface & d'en avoir le Privilége. J'ai peur que cela ne nous tienne encore long-tems, & ne nous empêche de lire une chose si curieuse, & même je ne sçai si Monsieur le Chancelier en voudra donner un Privilége, se laissant peut-être épouventer par ce nom de Petrone qui a dit tant de bons mots en sa vie. Je suis, &c. De Paris le 17. Octobre 1664.

LETTRE CCCXXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

J'aprends qu'il n'y a plus que l'indice des œuvres du *Pere Theophile* à imprimer, & que nous aurons ce grand ouvrage vers Pâques, je souhaite qu'il réüssisse au profit du Marchand qui s'y est si fort engagé, & à l'étude de ceux qui le pouront acheter.

La fiévre a quitté, ce 19. Octobre, Monsieur Rainssant, mais il n'en est gueres mieux, il faut bien du tems pour revenir de si loin, [illegible] ction d'une pierre, dix-neuf saignées, [illegible] mois de maladie, de méchans remédes. La mauvaise saison dans laquelle nous entrons, & qui dure [illegible]

au moins cinq mois, fait peur aux plus hardis. On dit ici que c'est par sagesse que la Tréve s'est faite entre l'Empereur & le Turc, par la grande aparence qu'il y a que le Roi d'Espagne meure l'hyver prochain, & qu'en ce cas l'Empereur avoit besoin de bons soldats pour défendre la Maison d'Autriche de differentes attaques, *hoc verè est leoni mortuo barbam vellere*, on peut dire encore aujourd'hui du Roi d'Espagne Philippe IV. ce qui fut dit autrefois de son Ayeul Philippe II.

Ut cavit mundus fieret ne præda Philippo,
Sic caveat mundo ne fiat præda Philippus.

On parle ici d'abattre quelques grandes maisons pour achever le bâtiment du Louvre, on dit même que le Roi veut envoyer les Moines de S. Germain des Prés à S. Maur des Fossez, & donner ce Monastere à habiter aux Chanoines de S. Nicolas & S. Thomas du Louvre, & que c'est un dessein pris par le Roi & M. Colbert, ces deux Eglises étans nécessaires à la perfection du grand dessein; mais je doute de tout cela.

Plusieurs se sont plaints que la Chambre de Justice leur faisoit tort, qu'elle empêchoit le commerce, & qu'elle devoit finir bien-tôt: aujourd'hui l'on dit au contraire que le Roi va ordonner qu'elle durera encore un an, durant lequel on réglera les taxes des Partisans.

M. Fouquet donne bien de la besongne à ces Juges, il leur fait de jour en jour de nouvelles productions, qui les occupent fort, il en a depuis peu

baillé deux fort étranges & bien hardies, & qui ne seront pas les dernieres.

Le Roi reviendra Samedi prochain de Versailles avec toute la Cour, pour passer ici l'hyver, & on dit que le printems prochain il entreprendra un grand voyage, qui sera de faire le tour de toute la France, en commençant par la Bourgogne, Lion, Provence, &c. Les Princes Protestans d'Allemagne commencent à faire remuer contre l'Electeur de Mayence, qui, sous ombre de quelque droit & interêt Ecclesiastique, harcelle la Ville libre d'Erfurt : ils lui ont mandé que s'il ne retire ses troupes de ce quartier-là, ils en envoyeront trois fois autant dans le sien : ceux qui parlent ainsi, sont principalement les Ducs de Saxe, de Brunswic, de Lunebourg : j'ai peur que ce ne soit là des fruits qui feront graine, & qu'ils ne produisent une guerre civile en Allemagne entre les Princes Protestans & les Electeurs Ecclesiastiques.

M. le Cardinal de Rets s'en va de la part du Roi à Rome, mais cela est assez incertain.

On ne parle plus de la supression de la Chambre de Justice, il y en a qui y trouvent trop bien leur conte, qui la feront durer, & même par-delà le procès de M. Fouquet. Je vous recommande l'incluse pour M. Comba : je salue de tout mon cœur M. Troisdames, je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 24. Octobre 1664.

LETTRE CCCXXXI.

Au même.

MONSIEUR,

La Reine-Mere fut saignée du pied il y a quelques jours, sans autrement être malade ; elle a 62. ans passez, *subest tamen aliqua causa physica quæ siletur, & sideri debet* : mais nôtre jeune Reine, grosse de huit mois, a la fiévre tierce, & en a déja eu trois accès, le Roy paroît fort touché de cette maladie, & se rend fort assidu auprès d'elle ; elle a déja été saignée trois fois.

La double quarte est revenuë à *M. Raissant* ; il s'affoiblit, & devient fort chagrin, il a aussi quelque chose dans le mésentére, qui l'y menace d'un abscez, *& his gradibus itur in requiem sempiternam*. Nôtre Fernel l'a remarqué. *lib. 6. Pathol. cap.* . . . .

Monsieur Pietre est en bonne disposition, nous nous sommes plusieurs fois rencontrez en consultation depuis son dernier mal, feu M. Nicolas Pietre son pere a été un des premiers hommes de son siécle, qui n'étoit haï que des Apotiquaires, *quia paucis familiaribus & selectis utebatur medicamentis* ; il haïssoit le fatras des Arabes, & n'en ordonnoit jamais, il étoit grave, sérieux, sage, bon, enfin un autre *Socrate* : il aimoit fort accompagner les jeunes Médecins, qui se mettoient en état d'aprendre, & leur inculquoit toûjours

la

la probité, l'étude & l'assiduité : il étoit fin & rusé, mais fort sage & circonspect ; il avoit merveilleusement bien étudié, jamais homme n'a sçû mieux que lui Hypocrate, Galien, Ciceron, Senéque & Fernel, aussi me les loüoit-il souvent, jusqu'à m'en donner un goût particulier : en un mot, c'étoit un grand personnage qui avoit le cœur bien placé & fort élevé au-dessus des embûches de la fortune, qu'on adore aujourd'hui comme un Idole, à qui tous les sots se dévoüent : il haïssoit l'impudence de nôtre siécle, & toutes les impostures dont se servent aujourd'hui les méchans & les Charlatans.

Ut faciant rem, si non rem, quocunque modo rem.

Ce que vous me dites de Lucain, est dans son livre 9. celui-là étoit fort du parti de Pompée, & avoit raison, mais si Jules-Cesar eût perdu la bataille de Pharsale, Pompée en eût-il moins fait ; car Ciceron a dit quelque part en ses Epîtres *ad Atticum, uterque vult regnare, Non mutat fortuna genus, sed mores misere, corrumpit.* M. le Premier Président est si fort du parti de Pompée, qu'il me témoigna un jour de la joye de ce que j'en étois, lui ayant dit, dans son beau jardin de Bavile, que *si j'eusse été lorsque l'on tua Jules Cesar dans le Sénat, je lui aurois donné le vingt-uniéme coup de poignard :* ce fut l'an 1645. au mois de May.

Dieu donne longue & heureuse vie au *P. Porcey & au P. Gibalin*, je vous remercie aussi de ce que vous m'en promettez. Je baise les mains à

Bertet, à M. Boissart, & à Madame sa femme; je voudrois avoir donné quelque chose de bon, que tout leur procès fut bien fini. Je trouve M. Anisson un fort bon homme, pour le Sturmius, de Medicis, non Medicis; il ne l'entend pas dans mon sens, il en veut aux empiriques & aux charlatans, & s'est fort servi du livre de Michel Doringius, de Medicina & Medicis.

M. Fouquet a aujourd'hui comparu devant ses Juges, & a été mis sur la sellette. La jeune Reine se porte mieux, je vous envoye nôtre Catalogue nouveau, & vous prie d'en donner un exemplaire à M. Spon. M. vôtre frere m'a aujourd'hui parlé pour faire une consultation pour une femme de [illegible], je pense que ce sera demain. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame vôtre, &c. De Paris, le 14. Novembre 1664.

LETTRE CCCXXXV.

Au même.

MONSIEUR,

La jeune Reine est accouchée ce matin 16. Novembre d'une fille, laquelle a été tôt après baptisée. On dit ici que le Roy est fort triste, & que nôtre armée de Gigeri est embarquée pour revenir en France.

J'ai vû ce matin M. le Nonce dans son lit, & j'y ai mené mon fils Charles, qui lui a presenté [illegible] livres, & il nous a fait la grace de les

re-

recevoir agréablement, nous y avons vû Monsieur vôtre frere, qui est en bonne santé. Les conclusions de Monsieur le Procureur Général de la Chambre de Justice contre Monsieur Fouquet, vont à être pendu, vous voyez où va cette feinte modération de Monsieur Colbert, elle n'est qu'ambition cachée, qui dégenereroit en tirannie, si elle pouvoit.

Tout le monde parle ici du cancer à la mammelle de la Reine-Mere, & c'est pour cela qu'on lui a tiré du sang depuis peu.

Il est arrivé un grand malheur à M. Pietre, il n'avoit qu'un petit garçon de dix ans, qui s'est blessé à la tête contre une porte, dont il est mort 35. jours après, il n'a plus qu'une petite fille de reste, ainsi voilà sa famille périe, ou à peu près.

Ce jeune enfant avoit eu de fortes convulsions avec une grande fiévre, il y avoit de la bouë dans sa tête *à commotione cerebri, quæ purulentiam invexit, quod quidem symptoma vocatur à Græcis* σεισμος, *quod quidem est quàm concussio, vel agitatio aut quassatio:* on apelle cela en François, *une commotion de cerveau, un ébranlement*, laquelle arrive souvent aux petits enfans, qui se laissans cheoir sur les montées, en meurent, & arrive souvent sans fracture par la seule commotion de cerveau, & quelque ruption de petits vaisseaux, d'où le sang s'écoule, qui font un abscès où il se rencontre & attire les convulsions, la fiévre & la mort; ce mal là arrive fort souvent à Paris, où il n'y a point de remede, ξυ'μφμα *calamitas, a ruinis attritis & fractis.*

Je soupai hier avec M. le Premier Président, où l'on parla fort de la déroute de Gigeri, & du retour de nos gens. On s'en prend fort à M. Colbert, qui en faisoit son affaire, un Capitaine qui étoit-là present, disoit qu'il auroit mieux fait de ne se mêler que des affaires de Cabinet.

Le Vice Baillif de Chartres, nommé *Colin de Maginville* accusé de fausse Monnoye & de plusieurs vols, fut averti que son fait étoit découvert, il se sauva, il y a déja plusieurs mois, on l'a cherché de tous côtez, & il l'a été si bien; qu'enfin on l'a découvert *dans Valenciennes* en Flandre, où il a été arrêté, on y a envoyé des gens pour l'amener en cette Ville où il est attendu, c'est un méchant fripon, qui a bien fait du mal, & qui mérite une rude punition, qu'il ne peut éviter, *fiat jus vel pereat mundus.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris, le 18. Novembre 1664.

LETTRE CCCXXXVI.

Au même.

Monsieur,

La jeune Reine est mieux, Dieu merci, son dernier accès n'a été que de cinq heures, & elle a les nuits bonnes. On ne parle de la Reine-Mere qu'en cachette, les Courtisans n'osent dire ce qu'ils pensent, cependant il est certain qu'elle un

un Cancer à la mammelle gauche, maladie, comme vous sçavez qu'on ne peut guérir ; mais ne doutez pas qu'on n'y écoûte les Charlatans, qui promettront toûjours de la guérir. Enfin c'est un mauvais refrein de la balade & de la comédie de la vie, principalement pour une femme, qui a toûjours bien mangé, & qui n'a presque point été malade, & ainsi qui n'a point fait de remedes par précaution, dont elle se trouveroit aujourd'hui fort bien, si elle s'en étoit servie ; on a fait ici force processions & prieres publiques, ce qui, comme je croi, ne lui ont point nuit, mais je voudrois être assûré qu'elles lui eussent servi, & qu'elle en guérira, les prieres des gens de bien servent merveilleusement, & je ne suis point de l'avis de ce Poëte, qui a dit trop hardiment,

Desine fata Deum flecti sperare precando,

On ne sçait ici que trop de la déroute de nôtre armée de Gigeri, & la perte de dix compagnies du Régiment de Picardie, par la fente du vaisseau, qui les rapportoit prés de Toulon, on s'en prend au trop d'œconomie de M. Colbert.

On imprime ici une belle Histoire Latine de l'Université de Paris, faite par M. du Bouley, ancien Recteur de l'Université de Paris, il y aura six tomes in folio. On dit que Madame Fouquet la mere a donné un emplâtre qui a été mis sur le ventre de la Reine, & qui a heureusement apaisé ses douleurs. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 21 Novembre 1664.

Lettre CCCXXXVIII.

Au même.

Monsieur,

M. vôtre frere m'a promis de vous envoyer une cópie de la consultation que nous avons faite ici par ordre de M. le Nonce. Le Mémoire de Rome est plaisant, obscur, mal fait, menteur, & peut-être fabuleux, n'est-ce point pour voir ce que nous en dirons ? car il y a des railleurs par tout & plus à Rome qu'ailleurs, à ce que j'aprens. Ce qui me réjoüit après tant de peine que nous avons prise, est l'esperance de quelque benediction de nôtre S. Pere, nous nous sommes assemblez deux grandes fois pour lui donner satisfaction, & nous avons été traitez, comme dit *Meursius*, de S. Côme & S. Damien, ἀνάργυροι. J'ai bien envie de sçavoir ce que le S. Pere & les Medecins de Rome diront de nôtre réponse, qui ne plaira pas à tout le monde : je voudrois bien sçavoir aussi ce qui arrivera à cette femme. Rebuffe, qui étoit un Jurisconsulte natif de Montpellier, a écrit que *Doctores de Sorbona vocantur Magistri nostri, quia nihil capiunt de suis responsionibus* : on nous apellera aussi *Magistri nostri*, si tout le monde nous traite comme le Pape.

La Reine n'a point eu l'Extrême-Onction, & n'a point eu autre mal que sa fiévre tierce, & sa [illegible] mais c'est qu'en ce païs-là les Médecins

font

font toutes les maladies grandes, *quò pretiosius & famosius curent* comme dit Tertullien ; je vous prie de remarquer ces deux bons mots, qui viennent fort aux Empiriques d'aujourd'hui. Guenaut a déja proposé le vin émetique, mais M. Seguin s'y est oposé, & l'a empêché.

Mitescit negotium D. Fouquet, & j'en ai beaucoup meilleure esperance que ci-devant. Je voudrois que M. Anisson fut hors d'affaire & de procès, afin qu'il pensât à mes beaux manuscrits de Gasper Hosman, comme il m'a promis, mais quel est ce livre qu'il va imprimer de ce *Laurentianus*? L'hyver ne doit point empêcher le lait d'ânesse à Madame vôtre femme, *sed sæpè debet purgari*: je la saluë de tout mon cœur, aussi-bien que Mrs vos deux fils, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 2. Décembre 1664.

* LETTRE CCCXXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

M. le Comte nôtre Collégue est au lit malade d'une blessure qu'il a à la jambe, d'un coup de pied de cheval ; l'événement de ces accidens est toûjours douteux.

Deux hommes sont ici morts depuis peu, qui ont eu de la réputation par leurs livres, sçavoir *Marcassus*, qui a fait l'histoire Grecque, & plusieurs Romans ; & Monsieur d'Ablancourt

traduit le Corneille Tacite, le Lucien, & autres. On dit que M. l'Abbé de *Bourzey*, qui s'est tant dévoüé à M. Colbert s'en va faire imprimer la vie du Cardinal Mazarin, ô que cela seroit beau, s'il disoit tout, mais il n'a garde, il n'en seroit pas bien payé. J'aprends que M. *Chapelain Poëte François*, très-sçavant & très-honnête homme qui a donné au public la *Pucelle d'Orleans*, a une pierre dans la vessie, il s'aprête à se faire tailler le Printems prochain. M. le *Président de Thou ad annum* 1601. remarque, en parlant de *Jo. Heurnius Médecin de Leiden*, très-habile homme, que c'est la maladie des hommes d'étude, *misera ad libros assiduè sedentium stipendia.*

La Reine est toûjours malade, ses accès de tierce ne manquent pas de revenir *statis horis, & stata periodo*, elle a de plus ses Médecins de differens avis, comme il se lit dans les Epîtres de Sidonius Apollinaris, vous sçavez que la Coür est pleine de brigues, d'ambition & d'avarice, que c'est un païs où le plus souvent on débusque son compagnon, *aula hodierna eadem est quàm in pestilentia campi, ibi sunt vultures qui lacerant, & cadavera quæ lacerantur:* la Reine devoit être guérie, elle n'a point accouché avant terme, & n'a jamais eu qu'une fiévre tierce fort simple.

On a fait au Roy des remontrances sur le rachat des rentes de l'Hôtel de Ville, il a promis de rendre sa réponse dans peu de jours, ce fut M. le Prevôt des Marchands qui parla fort bien pour les Rentiers. Les Hollandois & les Anglois ne peu-

peuvent s'accorder ensemble, on croit qu'il faudra qu'ils en viennent aux mains, les Anglois veulent emplir la manche de leurs vaisseaux, afin d'empêcher que rien ne passe pour les Hollandois, qui ont été mal-traitez par les Anglois dans l'Amérique.

On parle ici de quelque plainte ou disgrace de *M. Berrier*, premier Commis de M. Colbert il n'y a rien au monde qui ne soit sujet à changement en ce monde, & principalement à la Cour. La petite Madame a eu des convulsions; & est morte ce matin, elle étoit fluette & délicate, sans avoir jamais eu de santé. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 8. Decembre 1664.

LETTRE CCCXXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous mandai hier tout ce que je sçavois en vous envoyant une lettre de mon Carolus pour le *P. Compain Jesuite* : ce Carolus vous baise les mains, & vous remercie avec moi de vôtre affection de toute la peine que nous vous donnons.

M. Anisson m'a mandé que lui & M. Boissart sont prêts de s'accorder, & que pour cet effet il y a des Arbitres nommez, Dieu leur fasse la grace d'être bien-tôt contens & bons amis;

a dans le procez toûjours de l'obstination, & ...que de charité : *est autem charitas vestis illa nuptialis quæ facit hominem Christianum* : mais ... malheur la charité d'aujourd'hui n'est plus ... échauffée, elle n'est plus tantôt réduite qu'a la besace des Moines.

La santé de la Reine n'est point encore assûrée, l'on murmure du vin émetique, peut être que les Empiriques de la Cour & les Rabins de Tertulien en font courir le bruit, pour tâcher de donner quelque vogue à leur poison, qui a tant tué de monde ; *multa dicuntur de ejus morbo quæ nesciuntur, & de quorum veritate summo jure ambigitur : O infelices Principes qui sua bona minùs intelligunt ! infeliciores qui sua mala non sentiunt.*

La Reine-Mere est une fort bonne femme, laquelle a de fort bonnes intentions, mais elle n'a point assez de credit pour les faire valoir.

Le Roi a fait mettre dans la Bastille M. de Vardes, on ne sçait point le sujet, on dit que c'est à cause de *M. Fouquet*, mais aparemment c'est le prétexte de quelqu'autre chose. On tient ici *M. Berrier* perdu, pour une fausseté qu'il avoit produite en la Chambre de Justice contre M. Fouquet, sa principale partie est *M. Pussort de Fanan*, ci-devant Conseiller du grand Conseil, & de la Chambre de Justice, aujourd'hui Conseiller d'Etat ordinaire, & Oncle de M. Colbert. L'affaire de M. Fouquet tire à la fin, & sera jugée dans peu de jours. On espere & on craint, ce sont les deux écueils de la vie humaine.

J'ai

J'ai vû Monsieur le Nonce ce matin 14. Decembre, & Monsieur vôtre frere, qui dit qu'il est las de prendre des médecines, il est vrai que son corps n'en a pas grand besoin, il n'est que mélancolique. *Monsieur l'Abbé de Rivalte* vous baise les mains : j'ai vû aussi *M. le Comte de Louvigni*, sur un billet que *Monsieur de S. Laurens* m'écrivit hier, c'est un brave Seigneur que j'honore fort, il n'est pas fort malade, son mal est plûtôt la langueur & la vieillesse que la maladie, j'en aurai soin, & j'espere que tout ira bien. On dit que *Monsieur Berrier* est devenu foû, & qu'il a perdu l'esprit, de la peur qu'il a que *M. Colbert* ne le fasse pendre ; d'autres disent que tout cela n'est que feinte. *M. Raissant* n'avance gueres, sa fievre est fort diminuée, & l'enflûre *œdemateuse* continuë : l'hiver est fort contraire aux vieilles gens & aux malades, & même aux convalescens *quorum vires ab acuto, vel contumaci morbo sunt afflictæ, vel attritæ & prostratæ* : il n'est pas même jusqu'au bon homme Ciceron, qui l'ait dit, *in Epistolis ad familiares*, ψοχὰς δὲ πάντων χρωτὶ πολεμιώτατον, *inquit Euripides*, *quem tu quanti facias nescio, certè singulos ejus versus singula testimonia puto.*

On parle ici d'un nouveau livre Latin d'Emblêmes, imprimé à Bruxelles, fait par un Auteur nommé *Milliarez*, fils d'un Espagnol. On m'a dit aujourd'hui que Monsieur *le Lieutenant Civil* en avoit fait saisir une bale à la Doüane, on dit que ce livre est de politique, peut-être qu'il y a là-dedans quelque chose contre les

interêts & les prétentions de la France.

On imprime en Hollande un livre qui sera beau & curieux, ce sont les Mémoires de M. le Maréchal de Bassompierre.

On dit que l'Empereur envoye par la Franche-Comté, des bonnes troupes au Milanez, afin qu'elles en demeurent saisies, en cas que le Roy d'Espagne meure bien-tôt, à quoi il y a grande aparence.

On est tout de bon à la fin du procez de M. Fouquet, on a commencé à déliberer, M. d'Ormesson, premier Raporteur, & Maître des Requêtes, a dit son avis, & après de belles choses, a conclu à un bannissement perpetuel, & à la confiscation de tous ses biens, c'est à present à l'autre Raporteur, qui est M. de sainte Helene, Conseiller de Roüen, à dire le sien.

Malè habet Regina parens ex suo Carcinomate mammoso : habuit consilium privatum trium Archiatrorum, cum quatuor Chirurgis famosis, ex quorum relatione conclusum fuit morbum esse ἀνίατ, & in sola circuitu levationis spem esse repositam : id in medicamento quadantenus anodine & emolliente : quod in tanto affectu est ficulneum auxilium. Monsieur Rainssant est fort abatu, à peine peut-il se tenir dans son lit, & y bien étendre ses jambes : *præterea laborat quadam inexplebili siti, sic itur ad astra.*

Un de nos bourgeois fort homme de bien, nommé Monsieur Poignant, a été mis à la Bastille pour avoir parlé de la supression des rentes de l'Hôtel de Ville : & Mad. de la Trousse a re-

défenſe d'aller à l'Hôtel de Ville, & à toute autre aſſemblée, ſur peine de punition corporelle pour la même cauſe. On dit que le Roi a envoyé querir ſa déclaration pour les rentes, mais on ne ſçait ſi c'eſt pour ajoûter ou diminuër.

La Chambre de Juſtice a donné commiſſion au Préſidial de Beauvais, de faire le procez au Receveur des Tailles de Giſors, nommé l'*Empereur*, ce qui a été fait, ils l'ont condamné à être pendu & étranglé, il y a âpel, pour lequel il fut hier amené en cette Ville, il eſt de Paris, & a ici pluſieurs parens qui le pouront ſauver, ſon crime eſt de pluſieurs voleries publiques.

La jeune Reine ne ſe porte pas encore bien, il y a trois mois qu'elle eſt malade, & n'avoit que la fiévre tierce, le ſimple bourgeois eſt mieux traité que cela, *ſanctius apud Oceanum vivitur*.

M. vôtre frere m'a dit aujourd'hui qu'il a les pieds enflez, mais il n'a guere envie de ſe purger. Je ſaluë avec toute cordialité Meſſieurs Troiſdames, Spon & Garnier, & ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 16. Décembre 1664.

LETTRE CCCXL.

Au même.

MONSIEUR,

Il y en a qui prétendent que la tumeur de la Reine à la mammelle gauche n'eſt pas dangereuſe. Je voudrois qu'ils en fuſſent aſſurez, mais je ne le croi pas. On a fait venir un Prêtre de près d'Or

d'Orleans, qui avec ses secrets & ses emplâtres promettoit miracles : mais Dieu fait ses grands miracles tout seul, encore n'arrivent-ils que rarement. Tout le monde est sujet aux loix de la nature, grands & petits. On ne fait plus d'état des Rabbins de la Cour. Leurs secrets sont éventez, leur fait n'est que cabale & imposture.

On dit que M. Fouquet est sauvé, & que de 22. Juges, il n'y en a eu que neuf à la mort, les 13. autres au bannissement & à la confiscation de ses biens. On en donne le premier honneur à celui qui a parlé le premier, qui étoit le premier Raporteur Monsieur d'Ormesson, qui est un homme d'une integrité parfaite, & le second à Monsieur de la Roquesante Conseiller de Provence. Ils ont dit, *que M. Fouquet n'avoit qu'obéi au Cardinal Mazarin, qui avoit reçû du Roi l'ordre & la puissance de commander, que pour tout le mal qui avoit été fait, il s'en faloit prendre au Mazarin, qui avoit été un grand laron, qui méritoit qu'on lui fit son procez, d'être déterré & ses biens confisquez au Roy.* Et je suis fort de cet avis.

Dieu benisse de si honnêtes gens. Je voudrois que le Roi fît l'un ou l'autre Chancelier de France, pour leur noble & courageuse opinion, aussi bien Monsieur Seguier n'en peut plus.

On travaille au procez de M. l'Empereur, Receveur des Tailles de Gisors. Sept cens témoins ont déposé contre lui, il a plus de 800000. liv. de bien. Le Roi en avoit donné la confiscation à M. le Comte de saint Aignan : mais il l'a ré-

voquée en disant que, &c. Quand je sçaurai le reste, je vous le manderai volontiers. Adieu. De Paris le 21. Décembre 1664.

* LETTRE CCCXLI.

Au même.

MONSIEUR,

On s'attendoit à la Cour que par le crédit de Monsieur Colbert, sa partie, Monsieur Fouquet, seroit condamné à mort, ce qui auroit été infailliblement executé, sans esperance d'aucune grace : *Verum Fati lege quæ regit orbem terrarum, vel potiùs, ut Christiane dicam, tacendò Fatum ne putes mihi esse cor fatuum :* Dieu lui a fait grace, & ainsi il n'a été qu'exilé, *sic placuit Superis :* on dit que quatre jours avant son jugement, Mad. Fouquet la mere fut visiter la Reine-Mere, qui lui répondit, *Priez Dieu & vos Juges, tant que vous pourez en faveur de Monsieur Fouquet, car du côté du Roy il n'y a rien à esperer.* Les deux Dames Fouquet, Mere & Bru, ont reçû commandement du Roy de sortir de Paris, & se retirer à Molusson en Bourbonnois : on dit que les Mousquetaires sont commandez pour partir demain, & mener Monsieur Fouquet à Pignerol : *Musa locum agnoscis &c. quamdiu verè sit hæsurus illic, apud nos arcanum est, soli Deo & Regi cognitum est tantum negotium.*

Nous aurons bien-tôt un bon livre fait par un

Janseniste, touchant les pretenduës opinions des Jesuites, tant sur leur morale, que sur les droits du Roy.

On imprime ici en grand in 4°. un *Bel Abregé de l'Histoire de France, fait par M. Mezeray.*

Le Marquis de Charost & sa femme, fille du premier lit de M. Fouquet, ont ordre de se retirer à Anconis. M. Bailli, Avocat General au grand Conseil, à saint Thierri son Abbaye, les deux freres de M. Fouquet en d'autres lieux. On voit ici sur les quatre heures du matin une Cométe entre le Levant & le Midi, beaucoup de gens se levent la nuit pour la voir, ce n'est qu'une bagatelle en l'air qui fera parler les Astrologues, & leur fera dire des sottises à leur ordinaire: je crois qu'elle ne produira aucun bien, si elle ne fait diminuer la taille, & tant d'autres impôts que le Mazarin a fait à son profit, & à nôtre perte.

On dit que le Roi est fâché contre ceux qui n'ont point condamné à mort M. Fouquet, mais il n'y a pas d'aparence, car outre qu'il a l'esprit doux, & qu'il n'est point du tout sanguinaire, c'est qu'il l'eût fait condamner, s'il eût voulu: il avoit même dit qu'il ne se vouloit pas mêler de ce procez-là, & il a tenu sa parole. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur. Vôtre, &c. De Paris le 23. Décembre 1664.

LETTRE CCCXLII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai adressé une lettre de mon *Carolus* pour le R. *P. Compain*, auquel je baise les mains, *Carolus* en fait autant pour vous, j'ai vû l'Ecrit de vôtre Monsieur Robert, que je vous renvoye, il est autant extravagant que son Auteur, outre l'ignorance crasse & les fautes qui y sont, je n'y entends rien, non plus qu'à l'original, qui est venu de Rome, *sunt isthaec deliria morientis saeculi*, nous n'y avons rien répondu que par enigmes, ou soupçons, *in re foeda & pudenda*, tout y est douteux de part & d'autre, nous n'y avons répondu que pour contenter M. le Nonce, encore n'avons-nous pas tout dit. M. vôtre frere qui se porte assez bien, m'a dit qu'il vous en avoit envoyé une copie.

Vôtre M. Robert est ce bon homme qui donnoit du vin d'absinte pour guerir l'hydropisie, ne vous fâchez pas, *M. Raissant* en a pris aussi, pensez-vous qu'il n'y ait des Medecins Charlatans qu'à Lion, *& hic, & alibi, & ubique terrarum venditur piper.*

M. Pietre a 56. ans, & je ne sçai s'il aura jamais d'autres enfans, il est valetudinaire, & sa femme n'est gueres loin de 50. ans.

Monsieur Fouquet est jugé, le Roi a converti l'Ar-

l'Arrêt de banniſſement en priſon perpetuelle, & *utinam non degeneret εἰς τὸ θάνατον*, car quand on eſt entre quatre murailles, on ne mange pas ce qu'on veut, & on mange quelquefois plus qu'on ne veut ; & de plus Pignerol produit des Truffes & des Champignons, on y mêle quelquefois de dangereuſes ſauces pour nos François, quand elles ſont aprêtées par des Italiens. Ce qui eſt de bon eſt que le Roi n'a jamais fait empoiſonner perſonne, & qu'il a l'ame droite & genereuſe : mais en pouvons-nous dire autant de ceux qui gouvernent ſous ſon autorité? j'ai vû ce quatrain de Noſtradamus, il eſt ici commun: ce Poëte étoit fou : mais M. de Roqueſante eſt bien ſage : *Noſtra damus quum verba damus, nam fallere noſtrum eſt. Et quum verba damus, nil niſi noſtra damus* : au moins il a menti pour M. Fouquet. Gardons-nous de tels Prophêtes, pour n'être point trompé, il ne faut croire ni révélation, ni aparition, ni miracle, ni prophetie, encore moins les ſonges, les enigmes, &c. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 25. Décembre 1665.

LETTRE CCCXLIII.

Au même.

MONSIEUR,

Il fait ici bien froid, & ce qu'il y a de malades n'ont gueres que des rhumatiſmes, à quoi le vin

nouveau n'a pas peu contribué. La Messe de minuit est cause que tout le monde parle de la Cométe, qui a été vûë de qui l'a voulu. Ils deviendront enrhûmez, pour avoir été dès les trois heures du matin sur le Pont-neuf pour la voir, & puis après s'en prendront à la Cométe. Pour moi je ne crains rien de tout ce qu'on en prédit, il arrive assez de malheurs sans Cométe : c'est pourquoi je passe volontiers dans l'avis d'Ericius Puteanus & d'autres savans hommes, qui sur l'autorité de l'Ecriture sainte, *Ne craignez point les signes du Ciel*, prétendent que les Cométes, comme simples météores ne nous prédisent ni bien ni mal. Nous n'avons que faire d'en craindre, il nous en viendra assez. On dit que le Roi a donné charge à un Mathématicien fort savant d'en écrire. Il se nomme M. Petit. A peine y a-t'il jamais eu de Cométe plus remarquable que celle qui parût l'an 1572. après le massacre de la S. Barthelemi, laquelle dura 18. mois, & ne disparût qu'au Printems de l'an 1574. un peu de tems avant la mort du Roi Charles IX. M. de Thou, Kekerman, Tycho Brahé & d'autres en ont fait mention.

M. de la Mothe le Vayer pour se consoler de la mort de son fils unique, s'est aujourd'hui remarié à 78. ans, & a épousé la fille de M. de la Haye, jadis Ambassadeur à Constantinople, laquelle a bien 40. ans. Elle étoit demeurée pour être Sybille. *Non inveni vatem, sed virum, sed vetulum*, Adieu. De Paris le 30. Decembre 1664.

LET-

LETTRE CCCXLIV.

Au même.

MONSIEUR,

Bon jour & bon an, (ce dernier Décembre) en attendant quelque bonne nouvelle que tout le monde desire, je vous dirai que M. Fouquet n'a sejourné qu'un jour à Montargis, sçavoir le jour de Noël.

On dit que le Roi veut avoir sa revange sur ceux de Gigeri, & qu'il y veut renvoyer trente mille hommes le printems prochain: on dit qu'ils ont fait quelque chose qui offense le Roi, à cause de quoi il ira dès le mois d'Avril en Provence.

Le Bourgeois est ici fort mal content des rentes suprimées, tout le monde se retranche fort, il n'y a que les vendeurs de bijoux & de galans, qui gagnent avec quelques Cabaretiers, les Charlatans même ne font plus de fortune, témoin le miserable Medecin, qui sans se soucier de Dieu, ni du monde, vend effrontément des remedes anti-écliptiques & anti-cométiques, (c'est celui qui en est le parain, aussi-bien que le marchand, *ex utraque parte Vulcano similis.*) Dieu soit loüé de tout, les gens de bien vivent toûjours bien, pour moi je me fie à Dieu, & à celui qui a dit, *nunquam vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem.*

Monsieur de Louvigni est content de moi, c'est

un fort bon & sage Gentilhomme. Je me moque de la Comète, je ressemble à ce vieux Romain, qui ne craignoit que *malam famam & famem*, encore ne m'en souciai-je gueres. Dieu m'a donné la grace d'avoir pourvû à l'une & à l'autre. De l'Histoire de l'Université les deux premiers Tomes sont sous la presse, les quatre autres suivront après, elle s'imprime aux dépens du Recteur, je sçai bien que M. vôtre Archevêque aime les livres, je le saluai ici l'an passé, je lui ai grande obligation du bon accueil qu'il me fit, je suis fort persuadé de son mérite, & de celui de tous ses Ancêtres, & particulierement de son Ayeul, Messieurs Nicolas de Villeroi, que je me souviens d'avoir vû l'an 1616. & feu M. d'Alincour, l'an 1641. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 2. Janvier 1665.

LETTRE CCCXLV.

A Monsieur C. S. C. M. D. R.

MONSIEUR,

J'aurai soin de l'affaire que vous me recommandez pour M. de Rhodes vôtre Doyen, & vous promets d'en parler à M. le I. President. On peut tout esperer de sa Justice & de la protection dont il honore les gens de Lettres.

Enfin vous avez perdu M. Gras. Il étoit tems qu'il mourût. Il étoit trop bourru, & sa mauvaise

humeur ne lui a pas pû aider à quitter ce monde. Il avoit pourtant du mérite, mais il eût bien fait de vivre comme les autres hommes.

Nôtre jeune Reine se porte bien, Dieu merci. Elle n'a plus besoin que de se fortifier. Tout son mal a été une fiévre tierce & un accouchement qui fut un petit avancé, par un purgatif donné à contretems. Seneque a très-sagement dit, qu'il n'y avoit rien de plus dangereux dans les maladiès qu'un remede donné avec tant de précipitation. Un Medecin doit ajoûter, aux femmes encore plus qu'aux hommes, & encore plus aux femmes grôsses, qu'à celles qui ne le sont pas. La Reine-Mere n'est pas si bien. On dit qu'elle a un Cancer à la mamelle gauche, où les Empiriques de la Cour ont perdu leur escrime. On a envoyé querir un Prêtre nommé Gendron, près d'Orleans, qui l'a traitée. Une certaine femme en promettoit la guerison: mais elle en a quitté l'entreprise. On parle d'un Moine de Province, & d'un autre Charlatan que l'on veut faire venir d'Hollande: de quel côté qu'ils viennent: il m'importe fort peu: mais je ne pense pas qu'ils la guerissent. Mon Dieu! qu'il y a de sottes gens au monde, & particulierement chez les grands Seigneurs, de croire que telles buses puissent guerir des maladies, que les Medecins n'ont pas pû guerir. Messieurs les Courtisans n'entendent point ce passage de la Bible: *Numquid resina est in Galaad & Medicus non est ibi.*

La semaine qui vient l'on va procéder aux taxes des Partisans, dont les uns sont à la Cour & les au-

tres sont la plûpart cachez & fugitifs. Il y en a qui s'offrent d'en prendre le parti, prometant au Roi 50. millions : mais on dit qu'il en faut bien davantage. Je prévois une étrange desolation sur les familles de ceux sur qui tombera ce tonnerre. Ce sera bien pis que la Cométe qui ne se montre plus. Les Jesuites en ont fait une Thése fort séche, & où il n'y a presque rien à aprendre. Je suis, &c. De Paris le 1. Janvier 1665.

LETTRE CCCXLVI.

A Monsieur F. C. M D. R.

MONSIEUR,

Monsieur le Comte est mort & enterré, moi & mes deux fils venons de son service, la cangréne l'a étouffé en trois jours, voilà bien du Grec & du Latin perdu. Monsieur Rainssant reçût hier 11. Janvier, nôtre Seigneur, il ne dort point sans Opium, il a toûjours soif, il tousse souvent, & je tiens sa maladie très-dangereuse, quoi que ceux qui le traitent, lui prométent de le guerir : ce sont des flâteurs & des ignorans, il ne guerira jamais.

Monsieur Pietre est encore malade, & le sera, car il a eu une rude attaque dans la tête, *qua labem relinquet.*

Le Roi a changé d'avis, il ne va plus au Parlement, mais M. le Duc d'Orleans ira demain à la Chambre des Comptes pour les affaires des Rentes.

Le

Le présent porteur est M. Julien, Marchand de Lion, duquel je vous ai ci-devant écrit, je vous le recommande.

On dit que les Hollandois ont été plus fins que les Anglois, sur lesquels ils ont eu grand avantage dans la Guinée, y ayant surpris beaucoup de vaisseaux; qui valent bien mieux que ceux que les Anglois ont pris de deçà sur eux, cela poura être cause de quelque bon accord.

On dit que les Anglois ne veulent point permettre que leur Roi nous vende Manger, qui est sur la côte d'Afrique.

J'ai recommencé aujourd'hui mes leçons au Colége Royal, où j'avois plus de deux cens Auditeurs, mais il y fait si froid, que je les ai congédiez jusqu'à un tems plus doux, il ne faut plus se tuër pour personne, puisque l'on meurt si aisément. Je vous baise trés-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 13. Janvier 1665.

LETTRE CCCXLVII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai il y a quelques jours un paquet de Lettres avec une These *de sudore sanguineo*. Laquelle comme je croi vous trouverez belle & remplie de doctrine. Les Chimistes s'en font bien accroire tous les jours avec leurs prétendus Sudo-

rifi-

fiques, dont ils promettent de guérir la Peste & les autres maladies malignes. La peste est un terrible Démon qui ne se chasse point avec de telle Eau benite.

Cette derniere Cométe qui a paru fournira déjà matiére aux Astrologues & sans doute produira quelque Livre nouveau aux Curieux. Le mot de Cométe devroit être masculin, mais le peuple & l'usage l'ayant mis au feminin, je suis d'avis de parler comme les autres, malgré la régle de la Syntaxe, de peur de passer pour Novateur & pour Grammairien, qui est une sotte espece d'hommes à ce que dit Athenée. La Cométe qui parût l'an 1572. au signe de *Cassiopæa* étoit toute autre chose qu'une Cométe d'Aristote qui n'avoit rien vû de pareil & qui peut être ne l'a jamais entendu. Les Astronômes d'aujourd'hui en savent bien plus que lui: ce que je dis sans le vouloir mépriser, mais il n'a pas tout sû. La verité des choses se découvre petit à petit. Je tiens pour certain qu'il y a deux sortes de Cométes, l'une Sublunaire & l'autre Celeste ou Ætherée. Voyez ce qu'en a écrit là dessus Fromondus dans son Livre des Metéores.

M. Rainssant nôtre Collegue est toûjours malade & ne se porte point mieux. Dans ce mauvais train de son mal, il a eu recours aux Empiriques & Chymistes, & il se sert de la pierre de Butler, dont Vanhelmont a bien dit des mysteries. Je vous prie pourtant de ne lui en point sçavoir mauvais gré: car c'est là sa métode ordinaire, & il veut faire en mourant, ce qu'il a pratiqué durant sa vie. Raissant a fait toute sa vie le Charlatan, & veut mo-

[illegible] Charlatan. Ciceron a dit en quelque part qu'un certain Aristoxenus étoit Philosophe & Musicien, & qu'étant interrogé ce que c'étoit que l'ame, il répondit que c'étoit une harmonie pour ne pas s'éloigner de son métier.

M. Pietre est encore fort mal. Ses accez lui ont repris avec ses convulsions ordinaires. Dans Hypocrate cette maladie est apellée *morbus sacer*, & dans Apulée, *morbus major*; & par d'autres *morbus comitialis*, dans Gellius *Herodicum Pathema*, parce que les plus grands genies en ont été atteints, comme Hercule, Alexandre le Grand, Jules-Cesar, Charles-Quint, &c. Il vaut mieux être moins habile homme, que d'être si savant comme M. Pietre, & être malade comme lui. Pierre Charron qui a été un divin homme, préfere la santé du corps à la science. Je suis, &c. De Paris le 25. Janvier 1665.

*LETTRE CCCXLVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous mandai hier, ce 31. Janvier, la mort de M. Lienard âgé de 78. ans. On dit souvent que Monsieur Raissant se porte mieux, & dès le lendemain on dit qu'il empire, il a quitté tous ses Charlatans; & est réduit à prendre des petits grains de Laudanum, sans lesquels il ne peut dormir, une autrefois de la poudre *occulorum cancri* &c.

& d'autrefois d'autres bagatelles, qu'Ocasion lui ordonne : *nec aliter potest Empiricus agere quàm Empiricè ; nullus Deus extra cœlum suum habitat* ; quand il voudroit faire mieux, il ne pouroit, *ad hoc scamma Deus eum produxit*.

On me vient d'aporter son billet d'enterrement, & j'aprens qu'il mourût hier (ce 5. Février) à trois heures après midi, âgé de 66. ans, avec pluralité d'enfans, & assez peu de bien, quoique toute sa vie il n'ait rien épargné pour en attraper : travail effroyable & tout-à-fait immodéré, finesse, fourberie, imposture, impudence, mensonges, Apoticaires, Chirurgiens, Sage-femmes, Operateurs, *artes Guenaldicæ, pravæ, ventitæ*, tout lui étoit bon, pourvu qu'il en vint de l'argent : Mais il est mort, & *la Parque noire au fleuve Styr l'a mené boire*.

Le Roy fait faire le procès au nommé Farques Languedocien, qui voulut il y a quelques années tenir bon dans Hesdin, dont il étoit Gouverneur, contre le Roy, en faveur des Espagnols & du Prince de Condé, avec lequel il avoit intelligence ; le Roy l'a envoyé sous bonne garde à Abbeville, afin que son procès lui soit fait par l'Intendant de Justice en Picardie avec le Présidial de ladite Ville.

Hier mourût ici un des plus grands hommes qui ait été en l'Université, Monsieur Padet Proviseur du College de Harcour, *Vetus Atlas Academiæ*, âgé de 8[illegible]. ans, accablé de differens maux, qui ont avancé sa vieillesse, il étoit homme de grand mérite, Dieu lui fasse paix. Je vous bais-

baise les mains, & suis toute mon ame, &c. De Paris, le 6. Février 1665.

LETTRE CCCXLIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier, ce 7. Février, de nos nouvelles par Mr. Julien, qui est un bon enfant, Parisien, demeurant à Lion, homme tout plein d'affection & de bonne volonté.

On ne parle ici que du nouveau commerce des Indes Orientales, que le Roy veut établir, mais il y a bien des gens qui s'excusent d'y mettre leur argent. Je soupai hier, ce 8. Février, chez M. le Premier Président, où il en fut parlé amplement. M. le Président Blancmesnil, son beau-frere, (c'est pour lui qu'on fit des barricades avec M. de Brusseles l'an 1648.) y survint, il me fit promettre que j'irois aujourd'hui dîner chez lui, ce que j'ai fait avec mon fils Charles, qui est fort en ses bonnes graces, j'ai été long-tems avec lui; mais il ne goûte point ce nouveau commerce des Indes Orientales, & dit qu'il n'y mettra jamais d'argent.

La Reine-mere maigrit, qui est un signe comminatoire & de fâcheux pronostic, je serois bien fâché qu'elle mourût, car elle est bien intentionnée; elle a bien permis du mal en sa vie, mais elle ne le faisoit pas faire, Mazarin abusoit rudement

de

de ſa facilité, je prie Dieu qu'elle vous conſerve long-tems.

M. de Rocſante, Conſeiller d'Aix à la Chambre de Juſtice, qui parla (ce 12. Février) fort hardiment pour M. Fouquet, reçût hier commandement du Roy, par une lettre de cachet, de ſortir de Paris, & ſe retirer à Quimpercorentin, qui eſt en baſſe Bretagne. Voilà qui ne s'eſt jamais vû, un Commiſſaire exilé, il eſt pourtant parti, quelque tems qu'il faſſe. M. Berrier travaille à terminer les taxes des partiſans, & de leurs héritiers, qui ſont auſſi étonnez que des fondeurs de cloches.

Le Roy veut ſuprimer la charge d'Amiral, & donner en récompenſe la Duché de Pontieure, avec le Gouvernement de Guyenne.

Le bon homme M. d'Ormeſſon, âgé de 89. ans, fut hier taillé pour la pierre, il a dormi toute la nuit, & on eſpere qu'il en guerira encore, il le mérite par ſon extrême probité & ſainteté de vie, qui vaut mieux que celle de nos Moines. Je vous baiſe les mains, ſans oublier le Rev. Pere Bernet, Monſieur Spon nôtre bon ami, & Monſieur Boiſſât, & ſuis de tout mon cœur, Vôtre &c.

P. S. On dit que la Reine Mere a de cuiſantes douleurs, que le Cancer eſt fort ouvert, & qu'il en coule du pus abondamment. On a fait venir un Médecin de Barleduc, nommé Aliot, qui eſt un grand Charlatan & diſciple de Vanhelmont, *qualis pater talis filius*, mais il n'y a point de Saint-Eſprit. De Paris le 13. Février 1665.

LE

Lettre CCCL.

Au même.

Monsieur,

Je vous donne avis que nôtre bon ami Mr. Troisdames arriva hier, 17. Février, en bonne santé à Paris, gros, gras, & en bon-point, il se louë fort de vous, & de tous vos bons offices, & dit qu'il ne manquera point de cultiver vôtre amitié par tous les services qu'il poura vous rendre, il est bien fâché que ses affaires ne lui ont pû permettre d'aller dîner chez vous, comme vous lui avez fait l'honneur de l'y inviter, il dit bien que vous êtes un galand homme, & un excélent ami. *Sed dic rogo, quis vituperat Herculem ?*

On parle ici d'un Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour faire accord avec les Hollandois, on dit que ce sera Monsieur le Duc de Verneüil, ci-devant Evêque de Mets, fils naturel d'Henri IV.

Nous aurons bien-tôt la censure raisonnée de la Sorbonne contre *Amedeus Guimenius.* Un Docteur de Sorbonne m'a dit qu'il faut que cet Auteur soit un méchant homme, & même un Athée, & néanmoins Platon a dit que jamais homme ne mourût Athée, mais au moins il y a bien au monde des fourbes, des imposteurs, sans mettre en ligne de conte les Charlatans de nôtre métier, qui ne valent pas mieux.

On ne parle tantôt plus de M. Rai[illegible], dé[illegible] qu'il fut passé, ses créanciers firent aposer le scel-lé chez lui, il ne laisse pas de grands biens, & [illegible] beaucoup d'enfans, *de malè quæsitis non gaud[illegible] tertius hæres : malè parta malè dilabuntur: m[illegible]uit esse minister alienalibidinis, & Guenal[illegible] fa[illegible] nis, quàm vir bonus :* punition divine, dit Homenas ; sa femme qui mourut il y a deux ans, dansoit & baloit, & ne se donnoit nul soin de son ménage : Térence les a dépeints de vives couleurs, *in Adelphis : Uxor sine dote venit, intus psaltria est : domus sumptuosa, adolescent luxu perditus, senex delirans : ipsa si cupiat salus, servare prorsus non potest hanc familiam :* il a fait tout ce qu'il a pû en faveur des Apoticaires, & eux pour lui, tout cela n'a servi de rien.

Je viens d'aprendre la mort (ce 20. Février) du Comte de Rebé, on dit que ses benefices sont déja donnez , & que le fils de Mad. de Beauvais en a une Abbaye de quinze mille livres de rente.

J'ai autrefois oüi prêcher à M. Me[illegible]ire Jean le Camus, Evêque de Bellay (il méritoi[illegible] bien un plus grand Evêché, aussi l'a-[illegible]il refus[illegible] bien des fois, il étoit trop homme de bien p[illegible]r être Pape) un beau distique :

Cum factor reru[illegible] privasset [illegible]ine Clerum,
Ad Satanæ vot[illegible]m successit tu[illegible]a Nepotum.

Le Roy a traité pour son v[illegible]u de Nôtre-Dame de Chartres, & des Ardilliéres, il n'y a point,

n[illegible]

mis & promet de payer 12000. écus, *sic etiam nummis flectuntur nomina nobis:* Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 20. Février 1665.

LETTRE CCCLI.

Au même.

Monsieur,

Je viens d'aprendre que M. le Comte de Rebé est mort à Mâcon, je n'en savois hier, ce Samedi 21. Février, que la simple nouvelle, mais je tiens d'orénavant qu'il n'est que trop vrai pour lui & pour ses créanciers, car on dit ici qu'il ne payoit guéres bien ses dettes, il est mort d'un rhumatisme interne, le neuviéme jour de son mal, qui lui a étouffé le poûmon, il étoit fort sujet à des douleurs nephrétiques & à la goute: ces gens-là ne sont jamais assurez de leur santé, & pour peu qu'il y ait de changement, ils meurent en quatre jours, à cause de la foiblesse des parties: quand vous avez la goutte, vous êtes à plaindre, quand vous ne l'avez pas, vous êtes à craindre, la matiere se jette alors sur le poûmon, & on meurt bien vîte, ce qui arrive ici tous les jours.

On procede ici à la vente de tous les meubles de M. Fouquet, on commence par les meubles, il y a une belle Bibliothecque, on dit que Monsieur Colbert la veut avoir, s'il en a tant envie, je crois bien qu'il l'aura, car il est un des grands

Grands Maîtres,& a bien dequoi les [illegible] c'est à dire, beaucoup d'argent, *quacunque voluit fecit : O diva fortuna, quàm multùm potes in rebus humanis.*

Le dégel & la nége fonduë ont merveilleusement grossi la riviere, ce qui fait encore peur à bien du monde, qui a peur de la ruïne des ponts: la petite riviere des Gobelins a bien fait du ravage dans le Fauxbourg saint Marceau, elle a débordé en une nuit, & y a bien noyé des pauvres gens, on en contoit hier, ce 24. Février, quarante-deux corps qui avoient été repêchez, sans ceux que l'on ne sçait pas.

Ces jours ici plusieurs grands de la Cour ont été masquez, habillez en Conseillers de la Cour, c'est que l'on se mocque de plusieurs du Parlement, aussi leur ôte-t-on leur augmentation de gages, & même ils sont menacez de la Polette, que le Roy veut leur ôter, peut-être que cela leur aprendra à faire meilleure justice, *vexatio dat intellectum* : joint que toutes ces grandes charges, & ce pouvoir engendrent bien de la vanité. Je vous envoye une lettre de mon fils Charles, qui se recommande à vos bonnes graces. On dit que la Reine d'Angleterre la Mere est fort malade à Londres, nôtre Reine-Mere empire aussi de deçà. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 28. Fevrier 1665.

Lettre CCCLII.

Au même.

Monsieur,

Je vous écrivis hier, ce 28. Février, de ce que je vous crûs devoir écrire : le bon homme *M. d'Ormesson*, Doyen du Conseil, a été taillé, & est fort malade, il est dans une grande vieillesse, qui est une maladie incurable, à cause des années passées, il a 89. ans, & je tremble pour lui, car c'est un homme qui mérite de vivre.

On n'est point content à la Cour du Curé de Vauvre, (à quatre lieuës de Chartres) nommé Gendron, qui ne soulage point la Reine-Mere, comme il avoit promis : les douleurs sont quelquefois apaisées, mais elles retournent encore plus cruelles, si bien que les nuits lui sont fort fâcheuses, & quelquefois sans dormir : elle a eu depuis peu une foiblesse si grande, que tous ceux qui la virent en cet état, eurent peur, aussi tout est suspect à cet âge, à cette maladie, & à tant d'accidens.

Nôtre Hypocrate qui étoit un homme incomparable, l'a dit avant moi : & quoi que je souhaite une longue vie à la Reine, comme Medecin, je suis persuadé qu'elle ne vivra pas longtems.

On dit que pour miner les Huguenots, le Roi veut suprimer toutes les Chambres de l'Edit, & abolir

abolir l'Edit de Nantes : ils ne sont plus en état de se défendre comme jadis, ils n'ont plus de Princes du sang de leur parti, ni de ville d'ôtage ; ni de Rôchelle, ni de secours d'Espagne, ni d'Angleterre.

On dit ici que le Gazetier de Venise en marquant la mort de l'Abbé de Richelieu, avoit dit qu'il étoit fils de Madame d'Eguillon, quelle impudence!

Vous trouverez ici quatre feüilles en faveur de mon fils Charles, dont la premiere sera s'il vous plaît pour vous, & les trois autres pour le P. Compain, Monsieur Spon, & Monsieur Huguetan l'Avocat son ami, s'il est besoin d'une autre réponse ci-aprés, au lieu d'huile, on y mettra du sel & du vinaigre : ces Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans *sibi arrogant magnum jus Censuræ sine suffragio Quartum.*

On dit que M. le Cardinal de Rets viendra ici bien-tôt, y voir le Roy, d'où aprés avoir réglé quelques affaires pour ses apointemens, il partira pour Rome, où il va être nôtre Ambassadeur extraordinaire, il vient d'arriver, il est logé aux Jacobins Reformez.

On vient de prendre en la ruë saint Denis prés des Innocens une malheureuse femme, nommée la Valentin, célébre receleuse & larronnesse, jamais je ne vis tant de monde. Je vous baise trés-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 3. Mars 1665.

LETTRE CCCLIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je ne sçai si vous avez reçû certaine espece de Gazette, qu'on apelle le Journal des Sçavans, de laquelle l'Auteur s'étant plaint d'un petit article contre mon fils Charles, sur la médaille qui fut ici faite l'an passé pour les Suisses, il y a répondu, je vous ai envoyé sa réponse, laquelle est sage & modeste, ce nouveau Gazetier y a repliqué, & y a parlé en ignorant & en extravagant, en quoi il n'eût point manqué de réponse forte & aigre avec de bonnes raisons, si on n'eût prié Carolus de surseoir sa replique, & menacé d'une lettre de cachet : la verité est que Monsieur Colbert prend en sa protection les Auteurs de ce Journal, que l'on attribuë à M. de Salo, Conseiller au Parlement, à Monsieur l'Abbé de Bourzé, à M. de Gomberville, à M. Chapelain, &c. si bien que Carolus est conseillé de differer sa réponse, & même par l'avis de Monsieur le premier President qui l'a ainsi desiré (on en dit une cause particuliere, sçavoir qu'il n'est pas bien avec Monsieur Colbert depuis le procès de Monsieur Fouquet) nous verrons ci-après si ces pretendus Censeurs, *sine suffragio populi & quiritum*, auront le credit & l'autorité de critiquer ainsi tous ceux qui n'écriront pas à leur goût. Sommes-nous au

 tems

tems de Juvenal, qui a dit hardiment, *Dat veniam corvis, vexat Censura columbas*: une chose néanmoins nous console, c'est que nous n'avons point tort, & que les sçavans & intelligens sont de nôtre avis, mais ces Messieurs abusent de leur crédit. La Republique des lettres est pour nous, mais M. Colbert est contre; & si mon fils le défend, on dit qu'on l'envoyera à la Bastille; il vaut mieux ne pas écrire.

M. de Lamoignon, fils aîné de M. le I. President, me fit l'honneur hier, ce 15. Mars, que vous m'avez fait autrefois de vôtre grace, il me vint hier entendre au College Royal, accompagné de deux Conseillers de la Cour, diverses questions m'y furent proposées, ausquelles je satisfis sur le champ, lui-même m'en proposa trois, *de natura febrium intermittentium, de causa febris tertianæ & quartanæ, de causa periodicationis ejusmodi febrium*, j'y répondis sur le champ d'une maniere dont ils sont encore étonnez: il m'a dit qu'il m'aimoit cent fois plus depuis ce tems-là; & après à cause de Monsieur & de Mad. la Presidente de Nesmond, dont il étoit le Neveu; car je parlai modestement contre le vin émetique & le Quinquina, dont ils étoient morts, je fus écoûté fort patiemment, enfin après avoir parlé deux heures, je descendis de chaire, *magna spectante caterva*, je les reconduisis jusques dans leur carosse. Le Dimanche 16. Mars Monsieur le premier President me dit avant souper, que son fils lui avoit recité tout ce que j'avois dit à ma leçon, que cela étoit beau,

&

& qu'il y vouloit aussi venir quelque jour.

J'apris là que M. le Duc de Verneüil ne partiroit qu'après Pâques pour son Ambassade d'Angleterre, mais en attendant les Hollandois s'aprêtent fortement à la guerre pour résister aux Anglois.

On a fait en Allemagne des figures de la Comète, & même quelques-uns en ont fait une prophetie, laquelle promet au Roi une grande & signalée victoire contre le Turc, je souhaite bien fort que cela arrive, mais pourtant cela m'est bien suspect, vû que ces prédictions, révélations, & miracles n'arrivent que très-rarement.

Hier (ce 18. Mars) en revenant de ma leçon, je vis sur le Pont-nôtre-Dame mener à la Gréve un certain méchant & malheureux coquin, natif de Flandres, qui avoit poignardé son Maître dans Pontoise, c'étoit un Seigneur Anglois, dont il vouloit avoir la bourse, il étoit condamné d'avoir le poing coupé, & d'être rompu tout vif, ce qui fut executé: ce Seigneur Anglois qui fut poignardé dans son lit à Pontoise par son valet Flamand, avoit nom, *le Mylord Karinthon*, ce valet fut brûlé trois heures après avoir été rompu, selon que l'Arrêt portoit, il n'étoit point encore mort, quand il fut jetté dans le feu; dans le Testament de ce bon, mais malheureux Maître, il se trouve qu'il donnoit à ce pendard de valet dix mille liv.

On a fait connoître au Roi quelques intrigues de la Cour, par une lettre qui avoit été écrite à Paris, & envoyée en Espagne, d'où elle a été renvoyée à Paris, & donnée à la Reine-Mere, qui l'a mise

entre les mains du Roi; le Comte de Guiche, fils aîné du Maréchal de Grammont, y est mêlé, le Roi est fort fâché contre lui, il a envoyé à Aiguemortes, faire arrêter le Marquis de Vardes, lequel se trouve envelopé en l'intrigue, aussi-bien que la Comtesse de Soissons, & autres.

J'ai vû aujourd'hui Mad. Boissat, laquelle m'a dit avoir de Lion de M. B. son mari, lettres qui portent, que leur grand ouvrage du P. Theophile est en chemin, en dix-neuf tomes in folio tous achevez, avec ordre de ne les pas donner à moins de cent livres en blanc, ce n'est point trop pour un grand ouvrage, duquel j'ai fort bonne opinion, mais c'est bien de l'argent, pour le tems auquel nous sommes.

On dit ici que le Roi s'en va Mardi prochain à Chartres, accomplir sa dévotion, & s'aquitter du vœu qu'il a fait, pour obtenir de Dieu la santé de la Reine, & que trois jours après il sera de retour à Paris: on fait ici de grands préparatifs pour benir l'Eglise du Val-de-Grace, que la Reine-Mere a fondée, & où elle a fait tant de dépenses.

Hier, jour de saint Joseph, M. Matthieu de Morgues, âgé de 82. ans fit un sermon dans les Incurables, où il demeure, en l'honneur de S. Joseph, en presence de la Reine, c'est lui qui écrivoit à Bruxelles, contre le Cardinal de Richelieu, pour la Reine-Mere, dont il étoit Aumônier, c'est un sçavant homme, & grand personnage, qui a devers soi la parfaite *Histoire du feu Roy Loüis XIII*, laquelle il ne veut être imprimée qu'après sa mort, il en a fait faire six copies ma-

manuscrites, qu'il a commises à six de ses bons amis, qui ne manqueront point d'executer ses intentions en tems propre. C'est ainsi que nous a été transmise l'intention de *Guichardin*, & que sa belle histoire nous est demeurée. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, &c. De Paris le 20. Mars 1665.

LETTRE CCCLIV.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi est allé, ce 21. Mars, pour son vœu, & par dévotion à Chartres, il sera ici de retour en quatre jours, où il passera les Fêtes, & après s'en ira à saint Germain pour tout l'Eté, tandis que l'on travaillera au Louvre.

On a tant pressé Monsieur Morisset de rendre ses comptes, qu'enfin il s'est mis en devoir, nous avons été assemblez pour cela, mais seulement il a été conclu, que l'on choisiroit *ex toto ordine* douze hommes qui régleroient l'affaire, avec deux Avocats, dont l'un seroit choisi par nôtre Doyen, & l'autre par M. Morisset, je suis un de ces douze, je l'y servirai autant que je pourai, & que l'équité le permettra.

Le Marquis de Vardes a été amené d'Aiguemortes dans la Citadelle de Montpellier par ordre du Roi, d'où l'on dit qu'il sera conduit à Paris.

Le Roi a fait ici élire douze Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, de laquelle sont Chefs Messieurs Colbert, le Prevôt des Marchands, M. le President de Thou, M. Berrier, les autres sont des Marchands de Paris, qui entendent le commerce.

M. le Cardinal de Rets part d'ici dans trois jours, pour s'en aller à Commerci, & de-là il prend le chemin de Rome, où il doit arriver le mois de Mai prochain. On dit que le Cardinal d'Est ne veut plus être protecteur de France, qu'il en a écrit au Roi, & qu'il lui veut remettre cette Commission, avec les deux Abbayes qu'il a de nous, sçavoir Clugni & Saint Vaast d'Arras, qui sont deux très-riches benefices.

Vous avez sans doute oüi parler de la révolte de M. de S. Annés, jadis Gouverneur de Laucate, qui malcontent de la France, s'est retiré à Barcelone, & a pris le parti du Roi d'Espagne, on dit qu'il a écrit au Roi une grande lettre, dans laquelle il se plaint fort de M. Colbert, & de M. le Tellier.

On a ici recommandé aux prieres des gens de bien une grande Dame fort malade, ce que la plûpart expliquent pour la Reine-Mere, on dit qu'elle eût une grande foiblesse la semaine passée, *& sunt deliquia hæc venturi præscia lethi.*

Le Comte de Guiche a reçû commandement du Roi de se retirer à la Haye en Hollande, & la Comtesse de Soissons n'est pas bien dans l'esprit du Roi, à cause de la lettre qui est venuë d'Espagne.

Tout

Tout le monde se plaint ici, tant grands que petits : la bonne fortune se cache & se retire de Paris, *ide ira & lacrimæ uberrimæ*. Paris fut autrefois bien affligé après la mort du Roy Henry III. & le bon tems ne revint que sous l'invincible Henry IV. le Grand. Dieu veüille bien garder nôtre bon Roi, duquel la France a très-grand besoin, j'espere que le bon tems reviendra par les soins qu'il en prend, & les travaux de M. Colbert, son *Eumenes*.

On dit qu'il est mort en Pologne un grand Seigneur, nommé *Kzarnesqui*, qui étoit un des premiers du Conseil, c'est celui qui avoit rétabli le Roi de Pologne, contre le Roi de Suede, & qui étoit grand ami du Prince de Condé.

Le nommé de Farques, Toulousain, qui s'étoit, il y a six ans, rendu maître de Hesdin, a été pendu dans Abbeville, le Vendredi 27. Mars, pour divers crimes qui n'étoient point compris en son Amnistie, il ne faut point se joüer à son maître, les Rois ont les mains longues : ces Gascons ont trop envie de faire bonne fortune. Monsieur le Comte de Soissons s'est retiré à Blandi en Brie avec sa femme, voyant qu'elle déplaisoit au Roi, duquel il a pris congé, & qui lui a permis de se retirer. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le dernier Mars 1665.

LETTRE CCCLV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous écrivis le dernier du mois passé tout ce que je savois de nouveau ; on continue de parler de la guerre des Hollandois & des Anglois, à laquelle les uns & les autres se préparent fortement : il y a ici des politiques speculatifs qui soupçonnent autre chose, sous ce grand armement des deux puissantes nations voisines, mais c'est peut-être une rêverie de gens oiseux.

Il y a des lettres de Roüen en cette Ville, lesquelles portent qu'il y fait autant froid qu'ici en plein hiver.

J'ai ce matin été comme un bon paroissien dans nôtre Paroisse de saint Germain, j'ai entendu la grande Messe, le Roi y a rendu le pain benît avec grande cérémonie, & pour la notorieté du fait, j'y ai vû & entendu force tambours, fifres, clairons & trompettes, je pense que cela a pû servir à augmenter la dévotion de quelques-uns, mais pour moi, je vous le dirai franchement, cela ne m'a fait ni bien ni mal, hormis que cela m'a un peu étourdi pour un peu de tems, il me sembloit que j'étois en Jerusalem du tems de Salomon, & que j'y voïois toutes les cérémonies de la Loi de Moïse, mais j'y ai vû aussi la Reine-Mere qui marche doucement, & n'a pas moins de 64. ans, je n'aime

n'aime point tant de cérémonies, que les plus fins sont inventées pour les plus simples, ce sont de petites inventions Pharisiennes, j'aimerois mieux que Dieu fut servi plus simplement, & comme il dit lui-même à la Samaritaine, *in spiritu & veritate*, qu'il y eût plus de gens de bien, & qu'il y eût au monde plus de charité & de bonne foi, moins de querelles, moins de procès.

Voilà nôtre Colégue *Monsieur Morisset* qui vient se plaindre à moi de ce que Monsieur Blondel sa partie fort savant homme, mais grand chicaneur, ne veut point s'arrêter au jugement des douze Députez de la Faculté, mais qu'il en apelle au Parlement, ce qui le met fort en peine, je lui ai dit qu'il n'y avoit qu'un remede à cela, savoir que le Doyen fasse assembler la Faculté, laquelle voyant l'obstination dudit M. Blondel, en cas qu'il veüille plaider, donne intervention à M. Morisset, afin qu'il l'ait de son côté, sur quoi il est allé aussi-tôt chercher nôtre Doyen, car le bon homme n'entend rien en chicane, & moi je n'y entends gueres plus que lui. M. le Duc de Verneüil est parti pour l'Angleterre.

Je vous dois écrire le plaisir que j'eus hier: mon fils Charles avoit une connoissance de longuemain avec un Officier de Roüen, celui-ci est tombé malade, il y a un an, *præter si philidem*. Mon fils a été à Roüen deux fois & l'a bien guéri: depuis peu cet homme est venu à Paris pour autres affaires, & a voulu une consultation pour soi, sa femme & ses enfans, il n'a pas desiré d'autres Medecins que les trois Patins, quoi qu'il ne me connût

 pas,

pas, ni mon aîné Robert : j'eus la satisfaction de les écarter en maladie importante, & de les voir très-intelligens. *Deus non fecit taliter omni nationi* : j'ai eu soin qu'ils n'aprissent que du Latin des Jesuites, mais j'ai eu soin aussi qu'ils n'empoisonnassent pas leurs esprits de Chymie, de *polypharmacie*, ni de Charlatanerie, j'espere qu'ils seront tous deux très-bons Medecins. De Paris le 10. Avril 1665.

* LETTRE CCCLVI.

Au même.

MONSIEUR,

Vôtre M. de saint Laurent m'a fait l'honneur de me visiter, c'est un honnête homme, & qui me paroît bien sage.

Le tems est fort doux, & l'on va travailler au Louvre fortement, on a ajoûté 800. ouvriers pour y abatre & rebâtir, ils feront bien de la besongne d'ici à Noël.

On parle ici des deux Princesses filles de feuë Mad. de Nemours, qui s'en vont, l'une en Savoye, & l'autre en Portugal ; on dit aussi que le Roi ira dans peu de jours au Palais, pour régler quelque chose en matiere de benefice pour la Chambre de Justice, & contre les Jansenistes.

M. le Duc de Verneüil est arrivé à Londres, il y en a qui croyent que la paix étoit faite avant qu'il partit.

L'on

L'on a mis aujourd'hui, ce 18. Avril, dans la Bastille Monsieur de Bussy Rabutin, qui a écrit un libelle qui offense les puissances, M. le Prince s'en est plaint au Roy, qui l'a fait arrêter, & lui a donné un pourpoint de pierre dans la ruë saint Antoine.

La Reine-Mere a de mauvaises nuits, elle va néanmoins avec le Roi à saint Germain, on dit aussi que ses douleurs s'accroissent, & qu'elles sont plus poignantes que de coûtume.

L'on dit ici que l'on a fait à Rome une nouvelle promotion de Cardinaux, qu'il y en a deux pour France, sçavoir le Duc de Mercœur, Gouverneur de Provence, & Monsieur Rasponi, qui a traité pour nous la derniere paix avec le Pape: on parle aussi de quelques vaisseaux pris en mer par Monsieur le Duc de Beaufort, & que la semaine prochaine le Roi viendra au Parlement pour diverses affaires, & particulierement contre les Jansenistes.

On parle ici de quelques Livres nouveaux & curieux imprimez en Hollande, tels que sont les Memoires de M. de Monthresor, & de Monsieur de Bassompierre; & les Memoires de M. l'Abbé de Brantôme, & le procès de Monsieur Fouquet.

Je viens de recevoir, ce 24. Avril, vôtre lettre dattée du 22. Mars, laquelle m'a été renduë par deux jeunes Médecins de la Franche-Comté, lesquels viennent de Provence & ont étudié à Aix sous un Professeur, nommé *Monsieur Bicais*, duquel je me souviens d'avoir vû un petit livret con-

tenant quelques maximes tirées d'Hipocrate : ils commencent à voir Paris, & m'ont dit qu'ils m'avoient déja entendu deux fois au Colége Royal, ils paroissent glorieux, je ne sçai si c'est comme les Normands, ou les Manceaux qui sont glorieux & méchans, ou bien si ce n'est point quelque chose de Gascon, ou d'aprochant qu'ils pouroient avoir contracté en ce païs *d'[illegible]* : quoi qu'il en soit, je les trouve bonnes gens : ils ont envie de bien étudier, à ce qu'ils disent, & de n'être ni empiriques, ni Charlatans, & je prie Dieu qu'ils y réüssissent.

Je vous envoye une Lettre de mon Carolus, qui vous baise les mains, comme aussi fais-je pareillement à Madame vôtre femme, *& toti familiæ*, à nôtre bon ami M. Spon & M. Garnier, vos chers Colégues.

On voit ici une nouvelle Comete à quatre heures du matin vers le Soleil levant.

La Reine-Mere fut hier, ce 26. Avril, saignée à saint Germain, pour diminuer la douleur & la fluxion de sa mammelle, elle s'est ennuyée à saint Cloud, aussi fait-elle à saint Germain, on dit qu'elle se fera ramener au bois de Vincennes, un malade qui sent de la douleur, ne sçait où reposer, *stare loco nescit*.

Le Roi viendra demain au Parlement ; comme il a mandé, tout le monde s'y attend, on dit que c'est contre les Huguenots, les Jansenistes ; & contre la pluralité de quelques Benefices.

On ne fait plus état à la Cour de ce *Monsieur Gendron*, Curé de Vauvre entre Chartres & Orleans :

leans : pour le chancre de la Reine-Mere on a pris un soi disant, Médecin de Barleduc, nommé Alliot, qui a promis & fait esperer de l'amendement, & par provision s'est fait avancer deux mille écus : si un Apôtre avoit fait miracle, on ne lui en donneroit pas tant, ni si-tôt, mais qu'y feriez-vous ? ne vous souvenez-vous point de ce beau proverbe du bon Docteur de Roterdam ? cet Aimable Erasme, qu'il a tiré de Seneque *in Apocolocyntbosi*, où il a dit en parlant de l'Empereur Claude, *Aut fatuum, aut Regem nasci oportet ?* Ainsi en nôtre métier il faut être homme de bien, en danger de languir toute sa vie, ou bien Charlatan, trompeur, imposteur, & faux Prophête, tel qu'étoit Nostradamus.

Le Poëte Provençal est mort, mais il a bien laissé des successeurs, on pouroit dire de tant de Charlatans, qui sont aujourd'hui au monde, ce qu'a dit autrefois Pline en son histoire naturelle de certains hermites dans les deserts de la Palestine, *Gens aterna, in qua nemo nascitur* : ce qui convient aujourd'hui fort bien à tant de Convens de Moines, car il n'y a point de femmes qui aillent accoucher chez eux, & néanmoins la race n'en manque jamais, *uno avulso non deficit alter Ferreus & simili frondescit virga metallo*, mais il faut que cela soit ainsi.

Je viens d'aprendre que le Roy & les Reines quittent S. Germain, & que toute la Cour revient au bois de Vincennes.

On parle ici de deux Lionnois nommez Chais & Bez, qui ont fait une grande banqueroute.

Mon-

Monſieur Ferrand Doyen de la Grande Chambre mourût hier ſubitement, belle amé devant Dieu, s'il y croyoit! c'eſt de lui dont on diſoit que pour demi piſtole on avoit un Arrêt à la Ferrandine. Vous aurez peut-être oüi la chanſon qu'on en fit, *O petit bon homme*, &c. Laiſſons ces ſottiſes. M. Troiſdames vous baiſe les mains, & moi pareillement qui ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 28. Avril 16[illegible].

* LETTRE CCCLVII.

Au même.

MONSIEUR

Le Roi a été aujourd'hui au Parlement, où il a porté une Déclaration contre les Janſeniſtes, Monſieur Talon y a parlé long tems & fortement; & même contre les Moines & les Religieuſes, & a demandé au Roy là-deſſus quelque réformation.

Quem das finem, Rex magne, laborum?

Pour le Journal des Sçavans, on s'en mocque ici, & ces Ecrivains mercenaires ſe voyent punis de leurs téméraires jugemens par leur propre faute, *turdus ſibi cacavit malum*, s'ils euſſent continué dans leur folle & inepte façon de critiquer tout le monde, ils s'alloient attirer de terribles cenſures, un ſçavant homme, qui en ſçait bien

plus

plus qu'eux,& qui a déja beaucoup écrit, est fort en colere contr'eux, il dit que leur fait n'est que finesse pour faire valoir leurs amis,& nuire à ceux qui ne le feront pas : c'est une violence qu'on n'avoit jamais vûë en France. Dès le troisiéme Journal Monsieur le Premier Président me dit seul à seul dans son Cabinet, *Ces gens-là se mêlent de critiquer, ils se feront bien des ennemis, & nous serons bien-tôt obligez de leur imposer silence* : tout cela est arrivé par leur faute, & à leur propre honte.

Je m'en vai de ce pas chez M. Parmentier pour vôtre affaire, il est honnête homme, & mon bon ami, il n'est guéres maladif, mais quand il a quelque indisposition, je suis son Medecin, M. Sorel son beau-frere est aussi mon bon ami. *Dictum factum*, j'en viens tout de ce pas, *bona verba*: vôtre procès est jugé, & vous l'avez gagné tout du long, le Charlatan qui est débouté de ses demandes, s'il n'en demeure point là, & qu'il veüille passer outre, je le recommanderai aussi à M. le Premier Président, quand vous me le manderez, vous faites bien de vous défendre contre ces pestes du genre humain.

Morisset est toûjours embarassé, & Blondel a toûjours envie de chicaner & de plaider, & cependant rien n'avance, l'un sera toute sa vie badin, & plein de vanité, & l'autre sera toûjours obstiné.

Monsieur Ferrand n'est pas mort, comme je vous l'avois mandé, c'est sa sœur qui est morte, & qui a causé le faux bruit.

On tient ici que les Anglois & les Hollandois

sont

ſont tous prêts à ſe battre, & chaque jour on en attend des nouvelles.

Nous avons ici une ſaiſon fort temperée, mais les bleds ont beſoin de pluye, *ſiccitates imbribus ſalubriores*, auſſi n'avons-nous guéres de malades: *Medici jacent; ægri ambulant*: je viens d'envoyer une lettre à mon Carolus, qui reconnoît qu'il vous a des obligations particulieres: il étudie trop, & je lui dis ſouvent que cela le rendra mélancolique, & lui abregera ſes jours: il m'a promis de s'en corriger.

On parle ici de révolte dans les Etats du Turc, dans Conſtantinople, & au grand Caire, & autres lieux de l'Empire Ottoman, ce ſeroit-là une belle occaſion à tous les Princes Chrétiens, de s'unir contre cet ennemi commun de nôtre Religion, & de nos Muſes, mais *talis ſapientia apud nos non habitat*: l'amour, l'avarice, l'ambition & la vengeance occupent tous les Etats des Princes de l'Europe, & chacun ne ſonge qu'à ſon profit & à ſon plaiſir, *interea patitur juſtus*. Je vous baiſe les mains & ſuis de tout mon cœur. Vôtre, &c.

De Paris, le 1. Mai 1665.

LETTRE CCCLVIII.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai apris aujourd'hui, 6. Mai, que la Reine mere empire, & que les divers Empiriques qui

on

ont vû son mal, ne la soulagent de rien, pas même ce *M. Alliot* Medecin de Barleduc : je pense que vous sçavez bien que Mad. la Premiere Présidente est sourde, divers Charlatans y ont été employez, & ce du consentement du Maître, *Patris patrati, intelligo virum Lam. Principem Senatus* : quand feu Monsieur Duret parloit de nos Magistrats, il disoit qu'ils n'entendoient rien à nôtre jargon, & qu'ils en parloient néanmoins comme s'ils eussent été *summi Dictatores artis Medicæ*, il disoit d'eux, pour montrer le peu d'intelligence qu'ils y avoient *Domini de Parlamento multum abest quin sint Medici.* Comme je sortois aujourd'hui de ma leçon, un homme que je ne connois point, m'a prié de lui faire voir Mad. la Présidente, & m'a dit que véritablement il n'étoit point Medecin, mais qu'il avoit un secret avec lequel il espéroit de la guérir, & qu'il avoit guéri la fiévre quarte & l'hydropisie à des païsans de vers Blois & Orleans, je lui ai répondu que je n'étois point le Médecin de Mad. la Premiere Présidente, ni de M. son mari : je lui répondis qu'il devoit s'adresser à Guenaut qui étoit leur Médecin il y a plus de trente ans, que pour moi j'aurois mauvaise grace de m'en mêler, vû qu'il n'étoit point Médecin, & que lui-même l'avoüoit, c'est un homme qui a le caquet bien affilé, & qui a quelque mine de Prêtre Normand, ou Breton, je pense qu'il s'accordera mieux avec Guenaut qu'avec moi, vû que je n'entens rien en Charlatanerie, tout est bon à Guenaut, pourvû qu'il y ait à gagner, il n'y a rien à faire pour moi de ce côté-là.

Mon-

Monsieur Baltazar Maître des Requêtes, jadis Intendant de Justice en Languedoc, est ici mort, il n'a été que trois jours malade, il étoit usé, & avoit fort mauvaise poitrine, & la vûë courte, sa femme mourût à Pezenas entre les mains de Monsieur de Belleval, elle s'apelloit *Loüise du Laurens*, elle étoit sœur de Monsieur du Laurens le Conseiller, qui est prêt d'entrer en la Chambre, & niéce de Messire André du Laurens, qui a si bien écrit l'Histoire Anatomique: cette famille des Baltazars est fort aimée à Paris pour les honnêtes gens qu'elle a produits, & pour ceux qui vivent encore, dont j'ai l'honneur d'être Medecin.

Nous avons ici un de nos Médecins, nommé Monsieur *de Mauvilain*, fils d'un Chirurgien, qui s'en va aux eaux de Bourbon, où il méne Madame la Comtesse de Nogent, & un autre un peu plus jeune, nommé François Boujonier, âgé d'environ trente-cinq ans, qui s'y en va pour soi-même, d'autant qu'il est menacé d'une paralisie vers les hanches, le premier a bon apetit, & court fort, l'autre n'en manque pas, & ne peut pas aller si vîte, j'ai peur même qu'il ne se rompe les jambes en voulant trop courir, & qu'il ne meure bientôt, son pere étoit un sçavant homme & bon homme, mais trop avaricieux: cette famille est malheureuse.

Monsieur de Bussi Rabutin est dans la Bastille, pour avoir écrit librement des amours de la Cour, & y avoir nommé des personnes de credit, qui s'en tiennent offensez, & qui s'en sont plaints

tout

toutefois on dit qu'il n'aura point d'autre mal que la prison, & que le Roy n'en a fait que rire.

La Chambre de Justice est maintenant occupée au procès des trois Tresoriers de l'Epargne, & sur tout à celui de M. de Guenegaut.

On parloit l'an passé, d'une histoire de la Ville de Lion, faite par un P. Jesuite nommé de Saint Aubin, laquelle sera en deux volumes in-folio, n'en parle-t-on plus ? ne viendra-t-elle jamais ? que savez vous de cette affaire ? j'aurois bien la curiosité de la voir

On a mis depuis trois jours à la Bastille six Ecrivains, qui gagnoient leur vie à faire & à écrire des Gazettes à la main, *hominum genus audacissimum, mendacissimum, avidissimum, ut faciant rem, &c.* ils mettent là-dedans ce qu'ils ne sçavent ni ne doivent écrire, on a imprimé ici, fait vendre & debiter, & crier fortement par les ruës, *la Bulle de nôtre saint Pere le Pape contre les Jansenistes*, & trois jours après on l'a défenduë, & même, *ne quid deesset ad rationem veræ fabulæ*, on a publié, & fait courir le bruit que le Commissaire avoit charge de faire mettre en prison l'Imprimeur s'il eût été trouvé en sa maison. Feu Monsieur l'Evêque de Bellay qui a été un homme incomparable, m'a dit en 1632. *Politica est ars tam regendi quàm fallendi homines*, & tout cela n'est point d'aujourd'hui, c'est le même jeu qui se jouë ; & que l'on jouoit autrefois, c'est la même Comédie & la même farce, mais ce sont des acteurs nouveaux, le pis que j'y trouve, c'est que ce jeu durera long-tems, &

que

que le genre humain en souffre trop.

L'on m'a assuré ce matin que le Journal des Savans est tout-à-fait condamné, il est devenu sage, il ne courra plus les ruës, le Roy l'a arrêté par son commandement, M. le Chancelier en a envoyé redemander le Privilége, que M. de Salo Conseiller de la Cour lui a aussi-tôt renvoyé, c'est lui qui en étoit le premier entrepreneur, le Directeur, ou l'inventeur : pour le sieur de Hedouville, c'est un nom en l'air, qui cache un cadet de Normandie, & par conséquent qui n'a guéres d'argent.

On tient ici pour certain que la jeune Reine est grosse, qui est une nouvelle, dont je suis réjoüi, car nous n'avons jamais trop de Princes du Sang, & des autres, nous en avons ordinairement trop. Les Lorrains acquirent trop de crédit en France sous François I. Henry II. & sous la Reine Catherine, que Buchanan a apellé la Medée, & Καθάρμα de son siécle, mais le bon Henry III. les attrapa, & ils en sont aujourd'hui, Dieu merci, fort éloignez, *ces Cadets Lorrains*, comme dit le Catholicon d'Espagne, sont aujourd'hui *trop foibles de reins*, ce nous sera assez, si Dieu nous conserve le Roi & M. le Dauphin, *in quorum lumbis multi latent Borbonij, sancti Ludovici ne potes*, plût à Dieu qu'ils vivent & qu'ils régnent *usque in annos Nestoreos*, & qu'on en dise,

Manlia perpetuo numeretur Consule proles.

Le Roy a fait partir d'ici 500. Cavaliers hommes

mes d'expédition, l'on croyoit que ce fût pour aller en Poitou, mais on dit aujourd'hui que c'est pour le païs du Maine, cela est encore incertain. M. le Premier Président a demandé au Roy une dispense d'âge pour Monsieur de Lamoignon, son fils aîné; laquelle lui a été envoyée avec un present de 1000. écus dès le lendemain de sa demande, *dantur opes nullis nunc nisi divitibus.* J'ai aujourd'hui perdu une heure de tems, m'étant laissé emmener avec deux curieux voir la Bibliotheque Mazarine, il y a là-dedans bien des livres, bien rares, de diverses langues, de belles mignatures bien curieuses, ils ont aussi quelques manuscrits fort précieux, je ne vous en puis dire que cela, *le Journal des Sçavans* sera rétabli, mais il sera commis à d'autres gens que ci-devant, qui auront plus de retenuë, & moins d'intérêt. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 8. Mai 1665.

LETTRE CCCLIX.

Au même.

Monsieur,

La Chambre de Justice est occupée au procès de trois Tresoriers de l'Epargne, & principalement de M. Guenegaut, que l'on dit être le plus en danger, par plusieurs dépositions & convictions.

Ces Messieurs que l'on a ci-devant apellez

gens

gens d'affaires pour le Roy, *publicani, quia rapiebant publicum, vel hirudines Reipublicæ,* sont admis à traiter avec le Roy, il y en a un qui offre pour soi seul 700000. écus, un autre 800000. il est permis de croire que ces gens-là ont rudement volé, puis qu'ils ont tant à restituer sans ce qu'ils ont de reste.

On me vient de dire à l'oreille qu'on est fâché à la Cour que le Roi ait été au Palais, le Pape pouvant en prétendre quelque avantage pour la prétenduë infaillibilité; que l'on avoit cassée, tant en Sorbonne qu'au Parlement: on cherche du remède pour amender l'affaire, & je m'en raporte fort à M. Talon, il est habile homme, & il en trouvera plus qu'il n'en faut, pourvû qu'on le laisse faire, personne ne croit mieux que lui la différence de la Rome Sainte, & de la profane, de la Jerusalem, & de la Babylone. M. Pietre est guéri de son accès qui l'a fort maltraité cette fois, il commence d'aller par la Ville.

On ne parle ici que de crimes faits en divers endroits, & de plusieurs voleurs, il en fut hier pris cinq, qui avoient volé aux Feüillans, tout Paris se peut tantôt entendre de ce passage de Petrone, *quòd in pestilentia campi, ubi corvi qui lacerant, & cadavera quæ lacerantur.*

Je viens de recevoir une lettre du R. P. Berret, du 4. Avril, je vous prie de lui dire que je lui baise les mains, & que je ferai tout ce qu'il desire de moi en faveur de M. Belon, & par tout ailleurs où il voudra me faire l'honneur de m'employer.

La

La Chambre de Justice fait vendre toutes les maisons de Monsieur de Guenegaut. Je vous baise les mains, de même qu'à Monsieur Spon nôtre bon ami, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 15. May 1665.

LETTRE CCCLX.

Au même.

Monsieur,

Je vous écrivis hier, ce 16. May, & envoyai par même moyen un mot de lettre de mon Carolus, voilà que je reçois la vôtre du 11. May, si vôtre Charlatan en apelle, & qu'il ait l'impudence de venir à la Grande Chambre, j'en parlerai en tems & lieu à Monsieur le Premier Président: mais comment s'apelle ce Spagirique, *qui genus, unde modo* ?

La plûpart des Docteurs de Sorbonne haïssent les Jesuites fortement, & même le P. Theophile, parce qu'il a écrit contre les Jansenistes, & qu'on l'y croit Auteur du livre d'Amadæus Guimenius: ils n'achetent gueres de livres, parce qu'ils ont en Sorbonne une très-ample Bibliotheque.

On dit ici que l'Evêque de Mâcon, Monsieur de Lingendes est mort, & que le Roy viendra dans peu de jours au Parlement pour le rachat de son Domaine, dont plusieurs se plaignent déja par avance.

Je viens d'aprendre que Monsieur Pietre est encore

core retombé dans son mal, & qu'il est en danger depuis hier à midi. Bon Dieu que de desordre dans cette misérable humanité ! & qu'Hipocrate a dit véritablement, *totus homo à natura morbus*: il est défait, & paroît vieux de 70. ans, & il n'en a que 56. car il est né l'an 1609. que mourût le grand Jos. Scaliger : il est vrai que *multæ causæ concurrunt, insatiabilis habendi cupiditas, & damnosa Medicis omnibus* φιλαργυρία *tantopere detestata Hippocrati : prava diathesis viscerum, præsertim lienis, mesenterii & cerebri : adde domesticum dæmonem, fœmininum, &c. Vita quid est ? labor est, & habendi vana cupido: tristis ad extremum sollicitudo diem.*

Je viens de chez M. le Premier Président, où j'ai eu le moyen de lui faire la recommandation dont on m'avoit prié, douze des plus célébres Avocats du Parlement, y étoient assemblez par son ordre, je pense que c'est pour la Bulle du Pape, que le Roy a envoyée pour la faire examiner, avec Monsieur Talon.

La Reine d'Angleterre la Mere revient à Paris, en intention d'aller aux eaux de Bourbon, je pense pourtant que telles eaux ne lui valent rien, à cause de la foiblesse de sa poitrine, qui lui est une maladie naturelle : on parle aussi d'une grande consultation, qui se doit faire à S. Germain pour la Reine-Mere, sçavoir si on lui ouvrira la mamelle, pour en tirer du pus & de la sérosité maligne qui en consume la substance de jour à autre : on parle aussi d'un certain Médecin, nommé Chatelain que M. de Bezons, Intendant de Justice, a ici en-

envoyé de Frontignan, on prétend qu'il guerit ces sortes de maladies, & qu'il a de beaux secrets contre les maladies incurables, s'il ne promettoit rien, on ne le feroit pas venir de si loin, ce sont des impostures, le Cancer ne se guérit point, & ne se guerira jamais, mais le monde veut être trompé. *Beatus vir qui intelligit &c.*

On a ici transporté plusieurs prisonniers, en diverses prisons, on dit que c'est pour y en mettre de ceux qui sont dans la Bastille, où on est trop pressé.

Nôtre Monsieur Pietre est encore malade, cet homme est aussi malheureux, qu'il est sçavant, c'est grand pitié d'avoir si mauvaise tête, feu Monsieur son pere, Nicolas Pietre, son Ayeul & son Oncle, *Simones Petrei*, ont été des hommes incomparables.

On parle ici de deux Dames de la Cour, qui se sont battuës en duël a coups de pistolet, le Roi dit en riant, qu'il n'en avoit fait défense que pour les hommes, & non pas pour les femmes. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 22. May 1665.

LETTRE CCCLXI.

Au même.

MONSIEUR.

Ce matin quatre prisonniers ont été mis, ce 23. May, dans le Châtelet, par ordre de la Chambre

de Justice, dont l'un est M. Housset, ci-devant Tresorier des parties casuelles, & Intendant des Finances.

Le Roi a fait faire à S. Germain une nouvelle consultation pour la Reine-Mere par quelques Medecins de la Cour, qui ont conclu qu'il n'y avoit rien à faire qu'a la purger, en attendant que le mal fut plus découvert.

L'Evêché de Mâcon a été donné au P. de Bours, Evêque d'Acqs, & celui d'Orleans à Monsieur l'Abbé de Coaslin, petit-fils de Monsieur le Chancelier.

Lundi prochain (ce 29. Mai) la Chambre de Justice s'en va reprendre le procès du nommé Lempereur, partisan insigne, & receveur des tailles de Gisors, qui a ci-devant été condamné par des Commissaires à être pendu, dont il est apelant : ce procès étant fini, l'on travaillera à celui de *M. de Guenegaut*, Tresorier de l'Epargne, où il y a bien du mal, & après à celui de *M. de Lorme*, ci-devant Commis de M. Fouquet, & même l'on dit que celui-ci poura être ramené à Paris, de Pignerol où il est.

M. le Duc de Vendôme est ici fort malade. Mad. de la Trimoüille est morte à Thouars en Poitou (ce dernier May.) On parle ici de la mort de vôtre Monsieur Gras, & de sa belle Bibliotheque.

La Reine-Mere est empirée depuis trois jours, il est survenu des érysipelles à ses deux mammelles avec des grandes douleurs & de mauvaises nuits, à cause dequoi elle a été saignée des bras

& du pied, j'apréhende qu'il ne s'y mette bientôt la cangréne, qui lui ouvrira le Ciel pour l'éternité : on dit aujourd'hui qu'elle est encore plus mal, & qu'elle a reçu l'Extrême-Onction, cette nouvelle sent le sapin & le plomb.

Nôtre M. Pietre étoit allé aux champs, en intention de s'y fortifier, il est retombé malade, & a été ramené à Paris, tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle y demeure.

Je vous remercie du livre que vous me promettez de feu Monsieur de Meconis, plût à Dieu qu'il fut déja achevé. On dit que les Anglois & les Hollandois se cherchent les uns les autres pour se battre, & qu'il y a grande aparence que ce sera bien-tôt. Je viens de chez M. le premier President, ce 5. Juin, lui recommander une affaire pour un Marchand de Lion, nommé Monsieur Ferrari, où j'ai trouvé deux Jesuites, dont l'un est le Pere Rapin, avec lesquels je me suis entretenu, tandis que Monsieur le premier President étoit enfermé en son cabinet avec trois personnes de grande qualité, le P. Rapin m'a dit que le mois prochain on recommenceroit le Journal des Savans, & que ce seroit sous le même chef, savoir M. de Salo, Conseiller de la Cour, mais que le sieur de Hedouville ne s'en mêleroit plus, il est survenu un Gentilhomme qui venoit de S. Germain, qui a raporté que la Reine-Mere étoit tout autrement mieux qu'elle n'avoit été depuis dix jours, c'est-à-dire, moins mal, je pense qu'il le faut entendre ainsi, mais quoi que l'on en dise, elle est âgée, les forces lui manquent peu à peu,

sa mammelle est ulcerée, & il y a de la pourriture & de la malignité, elle entrera dans sa 65. année le mois de Septembre prochain, *vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam*, & c'est celui-là même qui a dit, *Pallida mors æquo pede pulsat pauperum tabernas Regùmque turres* : on parle de la ramener de S. Germain au bois de Vincennes : en quelque lieu qu'on la méne, cette bonne Princesse porte son mal avec soi, & j'ai bien peur pour elle. J'ai aujourd'hui rendu visite à Monsieur Pietre, qui me semble assez mal fait, outre ses maux manifestes, je soupçonne qu'il a la pierre : Bon Dieu ! que de maux pour accabler un homme ! j'ai fort mauvaise opinion de sa vie, & j'en ai regret, tant pour son beau sçavoir & son mérite particulier, que pour l'honneur que je porte à la mémoire de ses Ancêtres ; feu M. Nicolas Pietre, son pere, qui m'a autrefois volontiers apris le meilleur de ce que je sçai, & le grand Simon Pietre son oncle qui mourût l'an 1618. & que je me souviens d'avoir vû, il y avoit aussi un autre Simon Pietre, son Ayeul, qui mourût l'an 1586. ces trois hommes ont été de très-excélens personnages, & de grand mérite : qui ont fait du bien au monde, celui-ci n'a point dégeneré en science, ni en esprit, mais il a ses défauts particuliers.

Il y a douze Conseillers d'Etat qui travaillent par commission du Roi à réformer la Chicane, ou à l'abreviation des procez, cela seroit fort bien, si le peuple en peut être soulagé, mais il faudroit que les Conseillers fussent aussi plus sçavans

vans, & plus gens de bien. On réformera la capacité des Procureurs, des Greffiers, & des Clercs Conseillers, qui est dégenerée en volerie manifeste.

On cherche ici les gueux & des miserables, tant hommes que femmes, pour les envoyer à Madagascar & autres Isles voisines, afin d'y travailler, & d'y peupler le païs, cela déchargera un peu la France de tant de gens oiseux qui y abondent; mais il me semble qu'il seroit bon d'y envoyer aussi des Moines, car nous en avons beaucoup trôp, & ici, & ailleurs, ils n'aiment pas à travailler, au moins serviroient-ils à peupler, & ils ne servent ici à rien du tout. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 9. Juin 1665.

LETTRE CCCLXII.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai vû depuis peu en consulte un Gentilhomme Breton âgé de 19. ans, naturellement fort dévot, qui devint dans peu de jours mélancolique, & à cette mélancolie succeda une espece de manie avec une fiévre continuë & des convulsions effroiables. Un Moine avoit peur qu'il ne fut possedé. Il est vrai qu'il avoit un grand scapulaire. Il fût si rudement tourmenté de ce démon de fiévre continuë, qu'il en devint frenetique, & qu'il falut

le lier. A ce délire Frenetique succederent deux autres Symptomes, des mouvemens Epileptiques, & une passion Hydrofobique, comme ceux qui ont été mordus d'un chien enragé: avec la soif & l'aversion des choses liquides. Pour tout cela il fut seigné des bras & des pieds jusqu'à 22. fois, il fut purgé de plus de 20. lavemens & d'environ 30. Apozémes purgatifs avec la Casse & le Sené, ausquels nous ajoûtâmes à la fin le Sirop de roses & de fleurs de Pêcher, avec tel succez, qu'enfin il est tout-à-fait gueri & remis en son bon sens. Il y a bien des gens qui crient au miracle de moindres évenemens, mais la nature seule, sa connoissance des maladies & l'aplication des bons remedes vont bien loin.

Je m'étonne de ce que vous êtiez en peine de moi. Je n'ai pas manqué de vous écrire de tems en tems, à mesure que j'ai eu de la matiere digne de vous. Je me porte bien. Je vai toûjours mon grand chemin, ce que beaucoup d'autres n'osent ou ne veulent pas faire, afin de gagner davantage. Si je me plaignois de ma fortune, je dirois avec Martial,

Sed me literulas stulti docuere parentes.

Les bonnes gens ont fait ce qu'ils ont pû pour moi, ce que plusieurs ne font pas pour leurs enfans. La plûpart des riches sont fous, tirans, présomptueux, & ignorans. Je vis sans ambition. Je n'ai point de desirs criminels. Rien ne m'empêche de dormir, si ce n'est la pitié que j'ai souvent des pauvres gens qui sont dans la souffrance.

Pour

Pour ce qui est des Eaux minerales, je vous dirai que je n'y crois gueres, & n'y ai jamais crû davantage, Maître Nicolas Pietre m'en a détrompé il y a 40 ans. Fallope les apelle un remede empirique. Elles font bien plus de Cocus, qu'elles ne guerissent de malades.

Elles sont plus célébres que salubres. Je m'en tiens à l'expérience journaliere, comme aussi à l'autorité d'Hipocrate, d'Aristote, Galien, qui les ont assez improuvées. Pour l'Antimoine je m'en passe fort aisément. Nous avons bien d'autres médicamens meilleurs & moins malins que celui-là, desquels je ne me sers point. Je laisse la pluralité à ceux qui font la Medecine pour le faste & pour la pompe, & qui s'entendent avec les Apotiquaires. Guenaut a dit quatre mille fois en sa vie, qu'on ne sauroit attraper l'écu blanc des maladies, si on ne les trompe. Est-ce parler en homme de bien, tel que doit être un Medecin? Je laisse les Eaux de Forges, l'Emetique & tels autres fatras de venins à ceux qui en abusent & aux empiriques. Pour moi, je cherche à ne me repentir de rien, aussi ne le ferai-je pas de vous avoir voüé mon amitié. Je suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 30. Juin 1665.

LETTRE CCCXLIII.

Au même.

MONSIEUR,

On parle fort ici du feu qui a pris aux poudres, & qui a renversé la Citadelle de Pignerol, en tuant bien du monde, & a épargné Monsieur Fouquet, on en parle diversement, pourtant fort en sa faveur.

On dit que le Roi s'en va donner du secours aux Hollandois, en vertu de l'accord qu'il a fait avec eux contre les Anglois. J'ai rencontré ce matin M. Romph mon bon ami, Secretaire de M. l'Ambassadeur d'Hollande, qui m'a dit que sur les Côtes de Normandie on avoit pêché deux mille huit cens corps de soldats, qui avoient été submergez dans leur derniere défaite.

On dit que les Portugais ont eu de l'avantage sur les Espagnols, & que le Pape est bien fâché d'avoir perdu depuis peu sa prétenduë infaillibilité, tant par l'Arrêt de la Cour, que par divers Decrets de Sorbonne. Le Pape & les Jesuites, que Monsieur Servin apelloit les Janissaires de l'Evêque de Rome, travaillent à la rétablir, mais ils n'en peuvent venir à bout, *Maître Gonin est mort, le monde n'est plus gruë.*

On m'a dit que M. l'Archevêque de Lion veut acheter la Bibliotheque de Monsieur Gras, & la rendre publique à Lion, Dieu lui en fasse la

grace, comme il fit à S. Charles Borromée, à Milan, & qu'après sa mort il seroit canonisé, voilà ce que je souhaite à Monsieur vôtre Prélat, & en attendant cela longue & heureuse vie pour lui & pour les siens: je vous prie de dire à M. Spon, que je lui baise les mains, & qu'il me semble qu'il faudroit ajoûter au dernier Tome du Senertus, après *les Epîtres Medecinales*, le petit & gentil livre de *Michaël Doringius de Medicina & Medicis*: je l'ai à son service in 8°. impression de Giesse, l'an 1611. ce seroit un fort bon *Appendix* pour grossir ce volume qui sera petit. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 7. Juillet 1665.

LETTRE CCCLXIV.

Au même.

Monsieur,

On parle ici de nôtre Saint Pére le Pape, qui veut tâcher de remonter sur sa bête pour sa prétenduë infaillibilité; on dit que pour se venger il veut excommunier & Messieurs du Parlement, & toute la Sorbonne, laissons-les faire, ils se défendront bien. Ceux qui faisoient le Journal des Savans avoient esperé de le continuer sous d'autres certaines conditions, mais les puissances superieures leur ont manqué, & ils auront de la peine à ratraper ce même pouvoir qu'ils ont eu, de critiquer tout le monde à leur gré. Monsieur de Salo Conseiller de la Cour, qui en étoit le

le premier mobile, s'en eſt allé en rompu.

La Reine-Mere d'Angleterre eſt enfin arrivé à ſaint Germain, on dit qu'elle n'a pas envie retourner jamais à Londres.

Je ſoupai hier, ce 21. Juillet, avec Monſieur le premier Preſident, qui reçût des nouvelles de Monſieur de Lamoignon ſon fils aîné, qui eſt aujourd'hui à Anvers, il a vû l'Angleterre, la Hollande & la Flandre, il s'en va paſſer par l'Allemagne, il reviendra Dieu aidant à Paris, ſur la fin de l'Automne, pour y être reçû Conſeiller de la Cour, j'ai écrit pour lui à Bruxelles, à Monſieur Chifflet, ſelon que Monſieur ſon pere l'a deſiré.

Le Roi a fait défenſe à Meſſieurs les Prélats aſſemblez à Pontoiſe, d'aller chez Monſieur le Nonce, & de le fréquenter en aucune maniere: vous ſavez la coûtume des Vénitiens au ſujet des Miniſtres étrangers.

Les Hollandois ſe préparent tout de bon à ſe battre de nouveau contre les Anglois, Meſſieurs les Etats ont puni ceux qui ont été cauſe de leur derniere défaite, & ont mis un nouvel ordre pour le réglement de l'autorité de leurs Chefs, qui avoit mis diviſion parmi eux, ce qui cauſa leur malheur.

Voici la moiſſon qui aproche, le nombre de mes écoliers commence à diminuër, j'en ai pourtant encore eu aujourd'hui plus de 120. j'eſpere d'y mettre fin dans un mois, ou environ; j'ai pluſieurs Provençaux & Languedociens, qui aiment bien la drogue, & qui ſont fort imbus des fauſſes opi-

opinions de la poliphormacie, qui est l'idole & le gagne pain des Apotiquaires, & la fille de l'ignorance : je viens d'aprendre deux morts, la premiere est celle de Madame Fouquet la mere : la seconde est celle d'un des plus vieux Medecins de France, savoir de M. Brunier, Medecin de feu Monsieur Gaston, Duc d'Orleans.

La Chambre de Justice a fait mettre dans la Bastille un habile & fameux Avocat, nommé M. Burai, qui avoit écrit en faveur de M. de Guenegaut, Tresorier de l'Espagne : ces prisons sont glorieuses, & l'interêt de la Cour ne doit pas empêcher les Avocats de défendre leurs parties. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 24. Juillet 1665.

* LETTRE CCCLXV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier, avec une Lettre que je joignis pour M. de Lorme. Je lui baise les mains & vous prie de l'assurer que j'honorerai toute ma vie son mérite singulier. Je vous prie aussi de m'excuser envers lui pour les simples qualitez que je lui donne. Je ne me connois pas en complimens & ne les aime pas. Je le considére comme un Heros qui n'a pas besoin de titre. Il y en a qui en prennent de leurs qualitez & grands Offices, ausquels néanmoins ils font deshonneur par leur peu de

 mérite :

mérite : mais Monsieur de Lorme n'a besoin de rien emprunter. Il trouve tout chez soi; Il ressemble a la vertu, qui est dans Claudien, *glorieuse de ses propres richesses.* Joseph Scaliger a nommé quelque part un certain glorieux pédant, qui par plusieurs artifices, avoit trouvé le moyen de changer la couleur noire de son bonnet en rouge, *le Charlatan de la Cour de France :* C'étoit le Cardinal du Perron qu'il entendoit & qui a jadis été un terrible Compagnon: mais que diroit aujourd'hui M. de Lorme de voir dans le temple de la fortune tant de gens étourdis de leurs grandes qualitez & qui méritent une belle niche dans le titre des métamorphoses d'Apulée, étant de la Confrairie de ces gens que le Baron de Feneste a ingenieusement nommez *Anes d'or.*

J'ai autrefois ramassé bien des mémoires pour faire des Eloges Latins des François illustres en science, à l'imitation de M. Scevole de Ste Marthe, à quoi je pourai travailler l'hiver prochain pendant les soirées : mais le nombre des malades me fait peur, c'est ce qui fait que je n'ose le promette absolument. Vous m'obligerez de demander à M. de Lorme s'il voudroit bien m'envoyer quelques Mémoires de feu M. son pere, que je sai bien avoir été un grand personnage & duquel je sai quelque chose de bon que j'y mettrai hardiment touchant la maladie de Marie de Medicis, dans laquelle M. du Laurens desapprouvoit la saignée, trompé par un passage d'Hipocrate qui dit, qu'il ne faut pas saigner pendant le cours de ventre, *fluente alvo venam non secato.*

& au contraire Monsieur de Lorme soûtenoit & conseilloit la saignée. Sur cette difficulté la Reine fut ramenée à Paris, & trois des nôtres furent mandez au Louvre, sçavoir Messieurs Jean Martin, Jean Hamon & Simon Pietre. Ces gens-là n'étoient ni fourbes ni ignorans. Il ne joüoient point de finesse, ni d'argent, aussi n'avoient-ils rien acheté. Ces trois Messieurs furent de l'avis de M. de Lorme, que M. Martin confirma en disant, que ce passage d'Hipocrate mal entendu, avoit coupé la gorge, & coûté la vie à cinquante mille personnes. La Reine-Mere fut saignée & guérie. Elle avoit un flux de ventre d'avoir trop mangé d'abricots. Elle avoit la fiévre & étoit grosse. Si Dieu me fait la grace d'en venir là, je ferai mes éloges plus beaux, plus curieux & plus historiques que ceux de M. de Ste. Marthe, ausquels ils ne céderont que pour l'expression. Je n'y mettrai que d'honnêtes gens & dont le mérite fera la dignité. Devinez si telles gens que Guenaut y auront place; avec le fameux & fumeux des Fougerais & ses Consors. Je suis, &c. De Paris le 28. Juillet 1665.

LETTRE CCCLXVI.

Au même.

MONSIEUR,

La Reine-Mere empire, *ex adaucto dolore, & increscente febre*, on dit qu'elle veut revenir bientôt

tôt au Val de Grace, dans le Fauxbourg S. Jâques où l'on croit qu'elle veut mourir, elle est dans une grande résignation à la volonté de Dieu, & néanmoins S. Augustin a dit, *nemo vult decipi, nemo vult perturbari, nemo vult mori.*

On vend ici la nouvelle Bulle de nôtre S. Pere le Pape, pour laquelle le Parlement a été assemblé, M. Talon a été oüi, qui a parlé fort hardiment, & a porté l'affaire bien loin, ensuite dequoi, pour régler l'affaire, Arrêt s'est ensuivi, qui a ordonné que la Bulle sera suprimée, & que deux Conseillers de la Cour se transporteront en Sorbonne, où ils feront enregistrer cet Arrêt, qui détruit la prétenduë infaillibilité du Pape ; je ne sçai à quoi songent les Jesuites, de remuer si mal à propos, & si fort à contre-tems, cette pierre de scandale, tout le monde est ici contr'eux, & même on parle d'y r'imprimer, & d'y vendre publiquement le livre de M. Edmond Richer, ancien Docteur de Sorbonne, & Syndic de la Faculté, qui a été un excellent homme, que j'ai connu autrefois, & qui mourût environ l'an 1633. âgé de près de 80. ans, ce livre est intitulé, *De Ecclesiastica & Politica Potestate:* ce n'étoit qu'un Factum in quarto en Latin, que Mrs. de l'Université presenterent aux Juges l'an 1611. lorsque les Jesuites furent déboutez de leur Requête, pretendans ouvrir leur Colége. Isaac Casaubon étoit alors à Londres, qui ayant apris cet Arrêt contre les Jesuites, s'écria de joye, *à Domino factum est istud.*

Le Prêtre Gendron qui traitoit la Reine-Mere est tombé fort malade, & l'est encore: on

[illegible]it une ouverture de la mammelle de la Reine-Mere, pour un abscès qui étoit à la mammelle droite, la nuit suivante elle s'est trouvée si mal, qu'il falut lui donner à minuit l'Extrême-Onction, le lendemain troisiéme Août le bruit courût dans Paris qu'elle étoit morte, ce qui étoit faux. Avez-vous oüi parler à Lion d'un vieux Médecin, nommé M. Pavillon, qui avoit servi sous Henry IV. on dit qu'il étoit de Lion, & qu'il est mort à Paris, je n'ai jamais oüi parler de lui, pourtant on me prie de m'informer de lui, je vous prie de m'en aprendre quelque chose.

La Reine-Mere se porte un peu mieux depuis l'ouverture de son abscès, duquel on tire beaucoup de bouë, mais c'est de la mammelle droite, & non pas de la gauche, qui est ulcerée du Cancer, elle a été soulagée d'un purgatif qu'elle a pris, comme elle a toûjours beaucoup mangé, je crois qu'elle ne manque pas de matiere, à médicament purgatif: plût à Dieu qu'elle guérisse, & qu'elle fasse diminuer la Taille & les Impôts avant que de mourir, que le Cardinal Mazarin nous a laissez, je tiendrai pour Saint quiconque rendra ce bon service à la France, laquelle en a grand besoin, c'est le souhait que je fais à Dieu, pour le soulagement du pauvre peuple, & non pas des Moines, qui sont trop riches, ni des Médecins, parmi lesquels il y a trop de Charlatans & de gens alterez: *omne in præcipiti vitium stetit.*

On parle ici fort du procès de Monsieur Guenegaut, le Tresorier de l'Epargne. La peste continue [illegible]ement à Londres. Monsieur le Nonce est

ici

ici fort empêché pour les intrigues, l'ambition & l'insatiabilité des bons Peres. Je vous baise très humblement les mains,& suis de tout mon cœur. Vôtre, &c. De Paris le 4. Août 1665.

LETTRE CCCLXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoye la réponse que j'ai faite pour Monsieur de Lorme, auquel je vous prie de la faire rendre avec mes très-humbles recommandations, & offre de services. On dit que la Reine-Mere empire fort, & qu'elle a fait son Testament que le Roy même a signé, on dit qu'autour de ses mammelles il y a force glandules douloureuses: *scrophulæ sunt Hispanæ genti familiares, ex quibus olim circa annum* 1612. *obiisse dicitur ejus mater, Rega Hifraniæ.* Les maladies de tels Princes me semblent être fort remarquables. Philippe II. son ayeul mourût *pediculari morbo*, voyez ce qu'en a dit le Président de Thou dans son histoire l'an 1598. Herode mourût de ce même mal, c'est pourquoi il a été nommé dans les Actes des Apôtres σκωληκοβρωτος, *à vermibus erosus & jugulatus, phthiriasi consumptus. Dominicus Baudius* a dit que c'étoit la maladie des tirans, au moins est-ce une marque d'une horrible corruption d'humeurs comme le premier ne convient pas à la Reine-Mere,& qu'elle a toûjours été trop bonne, on peut di-

dire qu'elle meurt du second, car elle mangeoit trop & se purgeoit trop peu : voilà les deux causes de son grand mal, dont on dit à la Cour qu'elle mourra bien-tôt, elle a le visage fort extenué. Comme Valot parloit contre Gendron, M. le Duc d'Orleans se mit en colere, & dit de rudes paroles à cet Archiatre, *eique dixit verba prætextata* : le Roy-même en a témoigné du mécontentement. La Reine-Mere a une nouvelle tumeur dans son épaule gauche, qui est le côté du Cancer : tous ces symptomes sont apellez dans Hipocrate, Βλαστήματα τῶν ἐπιόντων κακῶν ἐόντων. On fit hier au Louvre une consultation des Rabins de la Cour, sur les offres que faisoit un Païsan pour la guérison de la Reine, mais il fut refusé, il s'y presenta pareillement un Moine, qui fut aussi rejetté : on dit aussi que la Reine-Mere a une pustule maligne à la jambe gauche; le Roy a dit que si la Reine-Mere mouroit il sortiroit de Paris, & feroit un voyage jusqu'aux frontieres de son Royaume : je viens de parler au Curé de saint Germain qui a vû la Reine-Mere ce matin, il dit qu'elle se porte mieux & qu'elle n'est pas si mal, que disent ceux qui ne l'ont pas vûë, *Faxit*.

On dit que Monsieur de Vendôme se meurt. Mon fils aîné vient de partir pour Bourbon avec une malade de qualité, s'il peut s'en échaper pour quelques jours, il ira à Lion pour vous y saluer, avec Monsieur de Lorme & nos autres bons amis. On tient pour certain que les Tresoriers de France seront suprimez, & on me vient de dire plaisamment, que Monsieur Colbert le

veut.

veut devenir, mais qu'il veut l'être tout seul. st. st. Il ne tiendra qu'au Roy qui en est le maître. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 28. Août 1665.

LETTRE CCCLXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier, ce 26. Août, une grande lettre avec *des mémoires de l'histoire de l'Université de Paris, par Monsieur du Boulai*, & une autre lettre par Monsieur Spon.

On ne parle ici que du massacre de *Monsieur Tardieu* Lieutenant Criminel, & de sa femme: les deux assassins ont été pris incontinent, le Parlement leur fait leur procès: ils sont deux freres natifs d'Angers, nommez *Touchets*, je crois que ce sont deux diables incarnez, on espere qu'ils seront demain jugez: tout le peuple va comme en Procession à l'Eglise saint Berthelemi, y prier Dieu pour l'ame de ce malheureux Lieutenant Criminel, & de sa misérable femme, laquelle étoit si énormement avare, qu'elle n'avoit ni valet, ni cocher, ni servante, qu'elle aimoit mieux se servir elle-même pour épargner son pain, c'est un exemple qui n'a pas de comparaison, mais Dieu sait combien elle y a gagné, *pecunia cupiditas omnium malorum radix*: les deux assassins ont été roüez tout vifs aujourd'hui au soir, ce Lundi 2. Août.

Août) sur le Pont-neuf devant le cheval de bronze, il y avoit tant de monde, que je n'ai pû en approcher, à neuf heures du soir ils ont été étranglez, on fait des commentaires sur ce que Messieurs du Parlement ne les ont pas condamnez à la question, & à faire amende honorable, la grandeur de leur crime, dit-on, méritoit cela, tuër un Magistrat, tel que celui-là, est un crime de léze Majesté au second chef.

On fait courir le bruit que la Reine-Mere se porte mieux, mais j'en doute, car elle toussoit si fort avant hier, que Messieurs les Rabbins (j'ai pensé dire, *Robins*; mais ils ne sont point moutons, *nisi sint verveces deaurati*) furent obligez de lui donner de l'opium, dont elle se trouva fort mal, on dit qu'elle a juré de n'en prendre jamais.

On parle ici de la maladie du Roi d'Espagne, & de la mort du Duc de Mantouë, de la peste d'Angleterre: de l'armée des Hollandois, de l'Evêque de Munster, de M. le Duc de Beaufort: on avoit signifié les taxes bien hautes à quelques particuliers, qui se sont sauvez & retirez en Angleterre, & ailleurs, cela fait que l'on espere de la modération, & même que la Chambre de Justice poura finir en faveur des Partisans, qui seront plus doucement traitez, c'est-à-dire, que l'on les quitterra à meilleur marché.

Le Roi donne à Monsieur le Duc d'Orleans le Gouvernement de Languedoc, & celui de Guyenne, pour récompense à Monsieur le Prince de Conti. On parle des grands Jours, ausquels présidera Monsieur le President de Novion avec dix-

huit

huit Conseillers qu'on lui adjoint. M. de Vendôme est mort de cette nuit aprés la retention d'urine. Enfin le Pape a vuidé & pissé beaucoup de pus, il me semble que c'est un ulcere dans le rein, *ista puris suppressio à rene, in vesica dolores cietatrocissimos, & inferet ipsi vesicæ dispositionem inflammatoriam*: j'ai quelquefois vû ce mal là, feu M. Riolan en mourût, & nos anciens Auteurs l'ont décrit. Ne pensez-vous pas que sçût été un grand avantage à la Chrétienté, si ce Pape fut mort, il en fut arrivé du bien à quelqu'un, & principalement à son successeur, qui pour en témoigner une réjoüissance universelle, nous eût donné un Jubilé; mais n'importe, s'il ne vient bien-tôt, je tâcherai de m'en consoler, s'il n'est mort à ce coup, ce sera une autrefois, *ab hoc nam semel natus est, ut semel moritur, & tandem vacuum locum relinquat alteri, qui Clericaturam ejus accipiet cum lætitia, & hauriet aquas in gaudio de fontibus Salvatoris*. Je saluë de tout mon cœur Monsieur de Lorme, & serai toute ma vie, Vôtre, &c. De Paris le 4. Septembre 1665.

LETTRE CCCLXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Enfin ces Messieurs les Archiatres ont chassé le Prêtre Gendron d'auprès de la Reine-Mere, & y ont fait entrer Monsieur Alliot, Medecin de Barleduc.

[...]que, ceux de la Cour disent qu'elle amende [...] les jours, je prie Dieu qu'elle en guérisse, on [...]t qu'elle ira bien-tôt avec le Roy & toute la Cour au bois de Vincennes.

On a fait un grand service dans saint Barthelemi pour feu M. le Lieutenant Criminel & sa femme; mais si elle n'avoit point d'ame, que deviendront ces prieres, car pour les cierges ils sont brûlez & consumez.

J'aprens (ce 10. Septembre) que vôtre M. de Rhodes a perdu son procès: qu'il a été [...] malade, & qu'il s'en est retourné, je lui fis quelque difficultez sur le Testament qui étoit en question, mais comme il se croit fort habile homme, il me dit qu'infailliblement il le gagneroit, vous le voyez vous même, les Juges ont en ce cas, comme en plusieurs, des régles, & l'usage est plus certain que le caprice d'un homme qui plaide, & qui veut gagner *per fas & nefas*, prenez la peine de vous souvenir d'un beau passage qui est dans *Corn. Celsus lib. 8. cap. 4.* & vous y verrez vôtre jeune Docteur, *Levia ingenia, quia nihil habens, nihil sibi detrahunt.*

Enfin j'ai pris aujourd'hui mes vacances, & j'ai congédié mes écoliers par un adieu, qui les a fait pleurer; j'en ai pensé pleurer aussi, mais j'ai ceans bien pis que mes leçons, & la peine d'aller au College Royal, j'ai ceans les massons, qui m'ont fait remuër la moitié de mon étude, & ôter plus de 6000. volumes de leur place, pour les laisser travailler à un gros mur mitoyen, qu'il faut refaire qui est entre M. le Président Miron & moi, j'étois

j'étois assez bien sans ce malheur qui m'est survenu, mais il faut que Lucrece devienne Prophete, puis qu'il a dit,

—— medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis faucibus angat.

Par commandement du Roy Messieurs de Sorbonne examinent fort sérieusement la derniere Bulle du Pape, il y en a qui disent que le Pape la desavouë, & que cette Bulle a été fabriquée à Paris par les Jesuites, & suposée par M. le Nonce, *sic fraudibus itur ad astra, politica est ars; non tam regendi quàm fallendi homines:* les plus fins ménent les autres par le nez en ce monde, & le diable les retient en l'autre pour ce qu'ils valent.

La Reine-Mere n'est pas contente qu'on lui ait ôté Gendron, elle ne veut point voir Alliot, il ne la touche point, c'est Bertrand son Chirurgien qui la pense, par le Conseil pourtant de ce Monsieur Alliot, *Mundus omnis facit histrioniam.* Je baise les mains à M. de Lorme, & je suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 11. Septembre 1665.

LETTRE CCCLXX.

Au même.

MONSIEUR,

Je viens de reçevoir vôtre Lettre du 4. Septembre avec celle de l'incomparable M. de Lorme

Je lui baise très-humblement les mains & n'oserai lui écrire dorénavant. Je dois épargner à un homme de son âge la peine qu'il prend de me faire réponse. Mais pour répondre à ce que vous me mandez, je vous dirai que Bolduc Capucin a écrit aussi-bien que Pineda Jesuite Espagnol, que Job avoit la vérole. Je croirois volontiers que David & Salomon l'avoient aussi. Je connois fort ce *Redericus Castrensis*, & j'ai vû tout ce qu'il a fait, comme aussi Pineda qui étoit un homme hardi & enjoüé, mais fort savant. Ces grands hommes donnent quelquefois carriere à leur esprit & s'échapent quelquefois trop. Dans Hipocrate au 3. des Epidémies & à la fin du 1. livre des Prognostiques & dans Galien, se voyent les bubons, ulceres, venériens & la gonorhée, *Morbus combanus*; dans Horace, est la vérole. Elle se trouve aussi dans Catulle, dans Juvenal & dans Apulée. On dit même qu'elle est dans Hérodote & dans Xénophon, M. Gassendy m'a dit que la lépre dans la Bible étoit la vérole. *Luis venerea causa est scortatio turpis, vaga, promiscua atque talis scortatio est ab omni ævo.* Ce serpent dans la Genése, disoit un libertin, étoit quelque jeune Dameret qui donna la vérole à Eve, & voilà le peché originel de nos Moines, ce nous disoit M. de Malherbe. Au moins est-ce chose certaine que la grosse vérole étoit bien fort connuë dans l'Europe devant que Charles VIII. allât à la conquête du Royaume de Naples. Zacutus en a fait quelque part une controverse, & aussi un fort savant Italien nommé *Fabius Pacius*. Il y a un *Petronius variorum*, où l'on voit

voit plusieurs commentateurs, qui ont tous cru que cette maladie avoit été connuë par les Anciens. Feu Messieurs Pietre, Riolan & Moreau étoient dans le même sentiment, aussi-bien qu'André du Chemin, qui mourut à Bruxelles en 1655. près de la Reine-Mere & qui étoit un honnête-homme fort sçavant, qui alloit du pair avec M.^r Nicolas Pietre. Adieu. Je suis, &c. De Paris le 18. Septembre 1665.

* LETTRE CCCLXXI.

Au même.

MONSIEUR,

On a joüé depuis peu à Versailles, une Comédie des Médecins de la Cour, où ils ont été traitez en ridicules, devant le Roy qui en a bien ri. On y met en premier chef les cinq premiers Médecins & par-dessus le marché nôtre Maître Elie Beda, autrement le sieur des Fougerais, qui est un grand homme de probité & fort digne de loüanges, si l'on croit ce qu'il en voudroit persuader.

Je vous envoye un extrait imprimé des Registres de Sorbonne, que je vous prie de donner à M. S. par lequel il verra comment nos bons Docteurs croyent au Purgatoire : & je prie Dieu que cela serve à sa conversion & au salut de son ame.

On parle fort ici d'un Seigneur Piémontois, nommé le Marquis de Fleury, qui a été surpris couché avec une maîtresse du Duc de Savoye, qui l'a fait mettre dans un cachot. Le Roi a fait mes-

nacer la Duchesse de Mantouë d'une armée de 50000. hommes, si elle mettoit la Citadelle de Casal entre les mains des Espagnols, comme on le craignoit. Adieu. De Paris le 22. Septembre 1665.

LETTRE CCCLXXII.

Au même.

MONSIEUR,

On a tué ici un jeune homme, fils d'un President de Grenoble, nommé Lescot, celui qui l'a tué, est en prison.

Le premier Medecin du Roi de Dannemarck, nommé *Simeon Pauli*, qui a ci-devant fait imprimer divers Traitez, m'a mandé qu'il fait imprimer un Livre *de abusu Tabaci*, qu'il m'a dédié, je le recevrai bien-tôt, son fils étoit ici l'an passé un de mes auditeurs, c'est un effet de pure amitié, de gratitude & comme disent les Italiens, de gentillesse, il me croit meilleur que je ne suis, tant son fils a dit du bien de moi.

La Sorbonne est aujourd'hui fort réünie, & tous les sujets Loïolitiques y sont fort abaissez, les Jansenistes y remontent sur leur bête, & les Jesuites en sont fort éloignez, la Cour y tient la main, & pousse contre la prétenduë infaillibilité du Pape, qui n'est pas aujourd'hui en état de se relever de cette attaque contre trois puissances adversaires, qui sont le Roi, le Parlement, & la Sorbonne.

Le Roi parle d'une armée de 15000. hommes de pied, & de 10000. chevaux, qu'il va aprêter, pour s'oposer à ceux qui se remuent; on augmente chaque Regiment d'un tiers, c'est ce qui fait soupçonner la guerre tout de bon.

On dit que la These de Sorbonne, laquelle a excité cette question du Purgatoire, eût infailliblement été censurée à Rome, si Messieurs du Clergé ne l'eussent aprouvée, comme ils ont fait, en recevant favorablement la benigne interpretation qu'on lui a donnée, telle que vous verrez par l'imprimé que je vous envoye. Il y aura bien-tôt en Sorbonne une grande assemblée, dans laquelle on déliberera de faire une nouveau Sindic, ou de continuer celui d'aujourd'hui, qui est M. de Breda, Curé de S. André des Arts, on verra là quel crédit de reste y auront les R. P. Jesuites. Le Roi est attendu ce soir du retour de son voyage, dans peu il s'en va au bois de Vincennes jusqu'à la Toussaints, le dessein est d'y mener la Reine-Mere, laquelle a souvent de mauvaises nuits, & des songes fâcheux : c'est un beau petit traité que celui qu'Hipocrate a fait des songes, vous y trouverez ce que je pense, & que je n'ose vous écrire. On a nettoyé les fossez du Château à ce dessein.

On joue presentement à l'hôtel de Bourgogne, *l'Amour malade*, tout Paris y va en foule, pour voir representer les Medecins de la Cour, & principalement *Esprit & Guenaut*, avec des masques faits tout exprès, on y a ajoûté *des Fougerais &c.* ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément.

Si

Si vous sçaviez en quel état je suis, vous auriez sans doute pitié de moi, j'ai ceans les massons, qui m'ont tantôt fait remuër tout mon étude, il n'y a presque que les livres de Medecine, ausquels il n'a point été besoin de toucher, mais je ne sçai ce qui en sera à l'avenir; je me console des plaintes que fait Joseph Scaliger en ses Epîtres lors qu'il se plaint des Imprimeurs qui travailloient à son Eusebe. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 25. Septembre 1665.

LETTRE CCCLXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier, ce 26. Septembre, l'explication de la These de la Sorbonne, touchant les peines du Purgatoire, touchant ce sacré feu, que Calvin a nommé *la Chimie du Pape*, & qui par d'autres a été nommé *nutricula Sacrificulorum & Monachorum*.

On dit que dans la Bastille il y a un prisonnier, Lieutenant General d'Alençon, à qui on a demandé pour sa taxe 900000. liv. Mon fils aîné est arrivé aujourd'hui, ce 27. Septembre, de Bourbon, il n'a pû aller à Lion, d'autant qu'il a été obligé d'aller à Vichi pour M. le President Miron, Oncle de la Dame qu'il avoit menée & laissée à Bourbon; on lui a dit que M. de Lorme

n'étoit pas alors à Lion, aussi n'a-t-il pû y aller, pour y saluer nos bons amis, comme il eût fait très-volontiers, s'il eût pû prendre le tems.

Vous m'obligerez de dire à Monsieur de Lorme, que je le saluë de tout mon cœur, & qu'hier (ce 28. Septembre) un brave Gentilhomme, qui porte son nom, & beaucoup de son esprit, me fit l'honneur de me visiter avec beaucoup de courtoisie, je m'en tiens très-particulierement obligé à sa bonté, & quand je pourai je m'en aquiterai.

Il court ici une nouvelle de la mort du Roi d'Espagne, si elle est vraye, il laisse un fils fort jeune, délicat & mal sain, après la mort duquel il y aura aparemment bien du desordre en Europe, si Dieu n'y met la main, nous verrons d'orénavant ce que fera l'Empereur contre nous, & ce qu'entreprendra l'Evêque de Munster pour les Païs-bas, ou contre les Hollandois, desquels il s'est montré fort ennemi; quoi qu'il en soit, l'Infante d'Espagne, qui étoit destinée à l'Empereur, est à Madrid, & tout ce qu'ils prétendoient faire, peut être empêché dans l'execution, par le moyen du grand pouvoir que le Roi a aujourd'hui par toute l'Europe. On dit aussi que la Reine-Mere a été fort attristée de la mort du Roi d'Espagne son frere & qu'elle en est fort affoiblie, dont je ne m'étonne point, vû la longueur du tems, son âge & la saison, & même l'incapacité de ceux qui ont travaillé à la guerison de son mal: les grandes & longues maladies ne se guérissent point sans un exact régime de vivre, & sans être soigneusement purgées,

purgées, ce que la Reine-Mere n'a point pratiqué, ni d'une façon ni d'autre.

Je me suis trouvé aujourd'hui après-midi en consultation avec M. Pietre, qui est toûjours lui-même, il dit qu'il se sent fort & bien revenu, mais il y a encore quelque chose à dire à sa couleur, *utinam convalescat*.

On dit que le Roi d'Espagne est mort le 17. Septembre, que le Roi l'a sçû bien-tôt après, mais qu'il l'a celé quelques jours, afin de prendre son tems pour le dire à la Reine sa mere, toute la Cour commence demain à en prendre le deüil.

J'ai aujourd'hui été solliciter pour ce Chirurgien, la fille que vous m'avez recommandé.

Monsieur de Baume, Conseiller en la Chambre de Justice, a été remercié par le Roi, & renvoyé en son Parlement de Grenoble, il a la réputation d'un homme de bien. On s'en va commencer à travailler au procès de Monsieur de Guenegaut. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 29. Septembre 1665.

LETTRE CCCLXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

On parle ici de quelque perte que les vents & les Anglois ont procuré aux Hollandois, bien que la

100604

la peste soit toûjours bien grande & bien cruelle à Londres; on parle aussi du Testament du Roi d'Espagne, sçavoir comment iront les affaires de ce païs-là, selon le conseil que ledit Roi a ordonné avant que mourir.

J'ai aujourd'hui consulté avec M. Brayer, chez un Maître des Requêtes, pour un enfant fort malade de la petite verole, où un Provincial des Bernardins a assûré que le Pape étoit mort: voilà une bonne fortune à son successeur.

On dit ici que le Roi va envoyer 6000. hommes en Hollande, à cause de ce que l'on dit de l'Evêque de Munster, mais tout cela est obscur, *est negotium ambulans in tenebris, quod ventura dies revelabit, sunt arcana imperii*: il faut se donner patience, une malheureuse tempête a fait grand tort, & une perte insigne aux Hollandois, elle leur a emporté quelques vaisseaux fort précieux, & néanmoins ils n'en sçavent pas encore le nombre, & ne peuvent encore dire combien ils ont perdu.

M. de Navailles est rentré en grace. Vôtre M. Heron, courier du Cabinet, est ici de retour. Le Roi a depuis huit jours parlé de soulager son peuple, je prie Dieu que cette volonté lui dure jusqu'à un parfait accomplissement, & qu'il n'intervienne aucune guerre qui le puisse empêcher d'executer un si bon dessein.

Il n'y a gueres de malades, & les Medecins ont assez de bon tems, mais on y parle fort de filoux & de voleurs, sans ceux qu'on prend pour des gens de bien, qui vôlent plus finement que les autres,

Il y a ici un P. Labbe, Jesuite, grand Bibliographe, lequel fait imprimer une *Chronologie Françoise* en quatre Tomes in 12. qui vient jusqu'au tems present, j'aprens que ce sera un ouvrage fort curieux, c'est un Ecrivain laborieux, & bon homme, je voudrois que tous les Jesuites lui ressemblassent : il est fort de mes amis, & me vient voir souvent. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 2. Octobre 1665.

LETTRE CCCLXVV.

Au même.

MONSIEUR,

Mon fils aîné est revenu de Bourbon, Dieu merci. Je vous rends graces de l'amitié que vous avez pour nous, & de la chambre que vous lui aviez fait préparer, s'il avoit pû aller jusqu'à Lion. Vôtre compliment & vôtre courtoisie me font souvenir de ce que me racontoit autrefois feu M. Nicolas Bourbon, de Bar-sur-Aube, qui mourût l'an 1644. le même jour que le bon Pape Urbain VIII. âgé de 76. ans : c'étoit un homme qui savoit tout, & qui étoit d'un admirable entretien. Il me disoit donc qu'Isaac Casaubon n'avoit jamais vû Joseph Scaliger, & néanmoins ces deux grands hommes s'entr'écrivoient toutes les semaines. Casaubon eût plusieurs fois envie d'aller en Hollande pour y embrasser son bon ami : mais

il arriva toûjours quelque chose qu'il l empecha. Il avoit mis dans une bourse de velours deux cens écus d'or pour faire son voyage, Scaliger le desiroit & l'attendoit fort : mais ce voyage ne se fit point, jamais ces deux bons Amis, qui étoient les deux premiers Hommes de leur tems ne se sont vûs. Scaliger lui mandoit qu'il lui avoit fait préparer une belle chambre : *Tui tamen etiam erit arbitrii in media hyeme venire, quam lucu-lento foco expugnabimus, qui nunquam deficiet in cubiculo, quod tibi adornabo : quod tamen nullum, præter te ornamentum habebit*, Ce sont les termes de Scaliger en ses Epîtres.

M. Morin dont vous me parlez est Docteur de nôtre Faculté de la licence de mon second fils Carolus en 654. C'est un honnête homme, bien savant & qui boit volontiers du meilleur, M. le Prince de Conty me semble fort délicat, jamais la vie de personne ne m'ennuya, mais je n'aurois jamais crû que ce Prince l'eût faite si longue. C'est un de mes étonnemens parmi tant d'incommoditez qu'il suporte. J'ai vû ici des fiévres erratiques & quelques quartes, mais il y a peu de malades. Ce jeune Medecin qui a ici perdu son procès ne fera jamais miracle, il a sa bonne part dans la métamorphose de l'âne d'or d'Apulée. Il croit avoir bonne mine : mais il est chargé de mauvaise couleur. Je salue l'incomparable M. de Lorme, & suis toûjours, Vôtre, &c. De Paris le 6 Octobre 1665.

LET-

LETTRE CCCLXXVI.

Au même.

MONSIEUR,

On dit que la Reine-Mere est mieux, & qu'elle a moins de douleurs : mais c'est par le moyen des Narcotiques, que je considére là comme des Venins qui étoufferont le peu de chaleur qui lui reste à un âge si avancé. Loüis Duret en a fait un bon & savant Chapitre. C'est un des plus fins points de nôtre pronostic. Il ne faut pas se fier à cette bonace qui n'est peut-être pas éloignée de la tempête.

J'ai aujourd'hui rencontré un nommé M. Grisi, qui venoit de Lion, & qui m'a fort parlé de vous, que vous étiez le Medecin de M. l'Archevêque & de son Conseil.

Il m'a aussi parlé de M. Moze l'Apotiquaire qui me prise fort, à ce qu'il dit, surquoi je lui ai répondu, que je m'en étonnois, vû que je n'avois jamais rien fait pour me faire estimer de ces Mrs les Pharmaciens, que je n'avois jamais ordonné de Bezoar, d'Eaux cordiales, de Theriaque, ni de Mithridat, de Confection d'Hyacinthe, ni d'Alkermes, de poudre de Vipere, ni de Vin Emetique, de Perles, ni de Pierres précieuses, & autres telles bagatelles Arabesques : que j'aimois les petits remedes qui n'étoient ni rares ni chers : & que je faisois la Medecine le plus simplement qu'il m'étoit possible. *Artem profitemur salutarem*

& beneficam, non prædraticem & loculorum emunctricem. Vous entendez tout cela mieux que moi. Quoi qu'il en soit, les Apoticaires de deçà se plaignent fort & ont raison, car ils ne font gueres de choses & presque rien ; mais c'est encore plus qu'ils ne méritent : *sunt enim nequissimi nebulones & turpissimi Lucriones, miseri ardeliones, syrupustri, & Julapistæ,* comme les nomme nôtre Jacobus Guinterius Andernanacus, qui étoit Medecin de Paris de la Licence de Fernel.

Il mourût ici hier un des Conseillers de la Chambre de Justice, nommé Monsieur Heraut. Il étoit du Parlement de Bretagne. C'étoit un de ceux qui opina à la mort contre M. Fouquet ; & néanmoins voilà la Chambre renversée. Il est mort lui-même, & M. Fouquet est plein de vie. C'est ce qu'a dit autrefois Seneque, qu'il y a eu des gens qui ont survécu à leur Bourreau. *Vale.* De Paris le 13. Octobre 1665.

LETTRE CCCLXXVII.

Au même.

MONSIEUR

Les Suédois se font ici bien marchander, écoutant les propositions de divers Princes. Les principaux sont, l'Empereur, le Roi d'Angleterre & le nôtre. Si bien qu'ils feront comme la fille au vilain, celui l'aura, qui donnera le plus.

Jusqu'ici plusieurs ont grondé contre la Chambre

bre de Justice, disant qu'elle tenoit les bourses fermées & qu'elle empêchoit le négoce. Aujourd'hui l'on dit qu'elle s'en va être éteinte, parce qu'il se presente un Parti de huit hommes, qui offrent au Roi la somme de 120. millions payables en quatre payemens, & qui se chargent de poursuivre tous les Traitans, & de les faire payer tout du long, selon qu'ils auront été taxez ci-devant par ordre du Conseil & de six Deputez, qui furent nommez il y a quelque-tems. On parle ici d'une grande réformation des abus du Palais, d'en abreger les procedures, & d'un grand retranchement des frais que font les Plaideurs. Cela tombera sur plusieurs sortes de gens, & entr'autres sur les Conseillers-Clercs de la grande Chambre, & sur leurs Clercs qui n'ont pas les mains engourdies & sur les Greffiers. Les Procureurs s'en sentiront aussi, car ce sont eux qui sont en partie cause de la longueur des procès, comme les Apotiquaires le sont des maladies. Je suis, &c. De Paris le 23. Octobre 1665.

LETTRE CCCLXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

M. Anisson est-il encore en procès pour cette maison des champs qu'il a achetée, pour laquelle il a fait déja deux voyages à Paris? je prie Dieu qu'il en sorte à son profit, & qu'il me tienne sa parole pour des manuscrits de Gaspar Hofman

qu'il m'a promis d'imprimer, c'est un livre très-bon & précieux comme de l'or.

M. le Cardinal Antoine, grand Aumosnier de France, est à Rome, le Pape y est fort mal, & tout caduc. Le Chevalier Bernin s'en est retourné à Rome, chargé des liberalitez & des bonnes graces du Roi.

On parle encore bien fort de la peste de Londres, qui ne s'apaise point.

J'ai aujourd'hui consulté pour un Gentilhomme Normand, qui est accablé de quatre terribles accidens, fiévre quarte, hydropisie, epilepsie & phthisie, je me souviens d'avoir vû même chose autrefois en une autre consultation que je fis avec Monsieur Moreau l'an 1644. pour un Provençal Chevalier de Malthe. Hipocrate a fait mention d'une rencontre presque pareille *en ses Coaques*, où Loüis Duret n'a point manqué suivant sa coûtume d'en faire un bon commentaire; vous, l'admirable Monsieur de Lorme, & moi nous en ferions aisément le pronostic, *his gradibus itur ad requiem sempiternam.* Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 24. Octobre 1665.

LET-

Lettre CCCLXXIX.

Au même.

Monsieur,

Je viens de reçevoir vôtre derniere par les mains de M. vôtre frere, je vous remercie de l'affection que vous avez pour moi, & pour mon fils Charles, peut-être que quelque jour il aura occasion de vous aller voir à Lion. Je n'ai point besoin du Catalogue de la foire de Francfort, on y met trop de faussetez, j'aime mieux avoir un livre nouvellement imprimé à Geneve chez Messieurs de Tournes in quarto. *Jo Dallæi de Scriptis Dionysii, &c.* c'est un ouvrage plein de Doctrine, & qui réfutera beaucoup d'erreurs de l'ancienne histoire Ecclesiastique, laquelle contient aussi-bien des faussetez : le P. Theophile ne se vend point ici, on en allégue pour raison, que l'on en refait plusieurs cartons à Lion, ils n'en vaudront pas mieux, c'est châtrer un Auteur après sa mort ; à force de trop attendre, j'en ai passé mon envie, qui peut-être ne reviendra plus, *non eadem est ætas, non mens, sed tempus acerbum*, avec grande aparence & apréhension de pis.

Les Hollandois sont allez braver les Anglois jusques dans leur port, comme ceux-ci étoient venus jusqu'au Texel. Le Roy de Dannemarck est résolu d'envoyer un Ambassadeur en Hollande & à Paris, on dit que ce sera le même qui étoit ici

ici il y a trois ans, sçavoir M. Annibal Sestat;
aparemment ce Roy voudroit procurer quelque
accord entre les Anglois & les Hollandois, cet
Ambassadeur étoit fort agréable à nôtre Roy, il
me témoignoit beaucoup d'affection, mais il me
paya trop mal; à cela près il étoit excellent homme,
& grand personnage, la plûpart de nos malades
n'entendent point leur devoir, du côté des
graces qu'ils doivent à un Médecin. Je vous baise
les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre,
&c. De Paris le 30. Octobre 1665.

LETTRE CCCLXXX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier une Lettre pour vous, une pour le R. P. Compain, & une autre pour M. Spon, nôtre M. Pietre se porte mieux, & commence à sortir, mais vous sçavez que ce mal est periodique, & qu'il revient aisément, même lors qu'on ne l'attend point, *est affectus gentilitius & familiaris* : il n'est pas le premier de sa race, qui en a été attaqué, c'est ce mal pour lequel Jean Craton faisoit vœu à Dieu, afin d'en pouvoir aprendre la vraye cause & le remede, pareillement avant que mourir : Hipocrate en a fait un livre, qu'il a intitulé, *De morbo sacro.*

Un Capitaine du Régiment Royal m'a dit aujourd'hui qu'ils n'attendent que l'heure du commandement

-mandement pour partir, & s'en aller en Hollande y trouver les autres troupes, mais qu'ils ne savent, on ne les embarquera pas pour aller à leur rendez-vous destiné; on ne sçait point ici quel dessein a cet Evêque de Munster; mais on dit que le Roy d'Espagne d'aujourd'hui est un petit Prince bien fluet & bien délicat, duquel on n'osoit esperer une longue vie.

On dit que des Marchands Anglois se sont plaints à leur Roy contre nous, mais qu'il leur a répondu, qu'il ne vouloit en aucune façon entrer en querelle, ni en guerre avec le nôtre.

Le Pere Labe Jesuite, fait ici imprimer un beau recueïl d'Epitaphes choisis, Latins, in 8°. & M. Arnaud d'Andilli, frere de l'Evêque d'Angers, comme aussi de ce très sçavant Docteur de Sorbonne, que les Jesuites haïssent tant, fait ici imprimer sa Traduction Françoise *de Josephe des Antiquitez Judaïques*, nous verrons, si Dieu veut comment il expliquera le passage *de Christo*, qui se lit au ch. 4. du 18. liv. que tous les sçavans & vrais Critiques assurent y avoir été ajoûté, *& tanquam ineptum glossema irrepsisse in textum*, mais il y a long-tems, il faut que ç'ait été avant le tems de S. Jerôme, par quelque caffard, *veritas non eget mendacio.* Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 7. Novembre 1665.

LET-

* LETTRE CCCLXXXI.

Au même.

MONSIEUR,

Voici une nouvelle nouveauté, un honnête-homme m'a ce matin aporté un present de la part de l'Auteur qu'il ne m'a pas encore osé nommer, deux demi-feüilles de papier imprimé sous le titre, *Nouvelles sur les Sciences pour Mercredi* 18. *Novembre* 1665. *Par D. E. D. Avec Privilége du Roy.* Il n'a parlé là-dedans que *des Cometes & du lait*, je croi qu'il a envie de prendre la place *du Journal des Savans*, qui a été arrêté dès le troisiéme mois, tant sur les plaintes du Nonce du Pape & des Jesuites, que par les conséquences que quelques-uns tiroient, de ce qu'ils prenoient le chemin de juger avec trop de superbe de tout ce qui paroissoit en lumiere, c'étoit Monsieur de Salo, Conseiller au Parlement, qui en avoit le Privilége, & qui, à ce qu'on dit espere d'y revenir, & de faire lever les défenses de continuer, qui lui furent signifiées dès le mois de Mars dernier: en ce cas, nous ne manquerons point de Gazette de toute façon; voilà la fécondité des esprits de France, plût à Dieu que l'on aimât autant la probité & l'équité, & que l'on fit autant d'état de l'innocence des mœurs, que de cette nouveauté, delaquelle tant de gens sont friands; on ne parle plus tantôt ici que *de nouveauté & d'argent*, voilà les

[illegible] charbons qui échauffent aujourd'hui les esprits de la plûpart des hommes, *aurea verè nunc sunt sæcula*, Dieu soit loüé de tout.

Les Anglois comme les plus foibles, qu'il soit vrai, ou non, semblent s'être retirez dans leurs ports, & les Hollandois comme les plus forts, font mine de ne rien craindre, & sont fort près de la Tamise, & néanmoins on croit qu'ils traitent ensemble des moyens de s'accorder, & je pense que ce seroit bien fait pour l'un & pour l'autre, *semper enim fuit anceps & dubius belli eventus*.

Je viens d'une consultation avec un Médecin, qui m'a dit sçavoir de bonne part que la Reine-Mere empire fort, & que Monsieur Alliot est un effronté Charlatan, bien ignorant & bien impudent, Monsieur Seguin n'y a guére de crédit, Valot & Guenaut n'y en ont guéres davantage, *malè audiunt apud Regem aulici isti agyrtæ, & versipelles medicastri*: les Princes sont bien malheureux d'être en de si mauvaises mains, *væ tibi terra, in qua Principes tam facilè decipiuntur, & in qua Medici tam facilè desipiunt, atque decipiunt, etiam Principes viros.*

Le parti de cent dix millions est tout-à-fait réglé & arrêté, il commence à s'exécuter : on a signifié plusieurs taxes à quelques particuliers depuis trois jours, & on ira d'orénavant en continuant jusqu'au bout, à ce que me vient de dire un honnête-homme, & un de ceux qui ont entrepris ce parti, & qui parle de traiter rudement tous ceux qui seront taxez, & ausquels on

fera

sera bien trouver de l'argent, s'i[illegible]nent.

Monsieur de Marillac, gendre de M[illegible] de Champigni, qui est aujourd'hui notre Intendant, n'est point aux grands jours d'Auvergne; il est ici où il fait sa Charge au Grand Conseil, même durant l'absence de M. Bailli son compagnon d'Office, qui a été envoyé en Champagne, à son Abbaye de saint Thierri, par disgrace, lorsque M. Fouquet fut jugé.

Je vous suplie d'assurer Monsieur de Lorme que je suis son très-humble serviteur, & que je lui souhaite une belle vieillesse, avec une entiere privation de tous les symptômes qui suivent ordinairement ce grand âge, & qui ont fait dire à Salomon *dies isti non placent*, & au bon homme Plaute, *Mala merx, mala atas*: Dieu le veüille bien conserver long-tems.

En continuant les taxes sur les gens d'affaires, ou leurs héritiers, on a signifié à Mad. de la Cour des Bois, une taxe de six millions, son mari est un Maître des Requêtes, qui a pour surnom Gerad, homme fort riche, fils du Procureur Général de la Chambre des Comptes, mais ce n'est point delà que vient la taxe, c'est de feu Monsieur Girardin Normand, grand Partisan, qui étoit son premier mari, on en a pareillement signifié une à Catelan de six millions, & une de [illegible] millions pour les trois Tresoriers de l'Epargne, la veuve Boneau trois Millions 50000. livres. Je crois que l'on en imprimera la liste; je vous envoye un catalogue nouveau de nos Médecins,

qu

nouvelle mode. *Vale usque ad octiduum, & utinam meliora.* Je suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 13. Novembre 1665.

LETTRE CCCLXXXII.

Au même.

MONSIEUR,

M. le Comte de R. est mort comme il a vécu. Il est sorti de ce monde sans avoir jamais voulu savoir ce qu'il y étoit venu faire. Il a vécu en pourceau, & est mort de même. Mon Dieu que le vice rend les hommes malheureux ! Je ne suis pourtant fâché de sa mort, que parce qu'il vous devoit : car Dieu ne manque jamais de punir ces brutaux Epicuriens, & l'on ne sauroit manquer d'attendre de lui telle justice.

Je suis réjoüi de ce que l'édition des œuvres du Pere Theophile est achevée. Je baise les mains au P. Bertet. J'aprens qu'il s'en va bien-tôt à Rome & qu'au retour de ses voyages il composera la vie du Pere Theophile. Comme il est habile homme, je croi que cela sera beau. La vie d'un grand personnage, tel qu'a été le P. Theophile & écrite de la main du P. Bertet, ne sçauroit manquer d'être fort belle ; de même que Cornelius Nepos homme très-docte écrivoit autrefois en beau stile, la vie de Pomponius Atticus ; un des plus grands hommes qui ait été parmi les Romains.

Le

Le Roi fait trembler le Parlement ... qu'il leur fait de la Polette. Mais quoi qu'il en arrive, au moins qu'il ôte la Chicane, & que les procès puissent être abregez. Le Palais, le Châtelet & tels autres lieux ne sont à present que des lieux d'iniquité, de malice & d'impiété. L'esprit de chicane est aujourd'hui le démon qui mine le monde, au grand oprobre de la Religion Chrétienne, que plusieurs professent, & que peu de monde pratique. Je suis, &c. De Paris le 13. Novembre 1665.

* LETTRE CCCLXXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je continuë de vous écrire, ce 14. Novembre ; en attendant qu'il nous vienne quelque bonne nouvelle, après tant de mauvaises. Un beneficier Milanois, qui a quantité de remedes en son esprit, s'est presenté pour guérir la Reine-Mere, et pour prendre s'il peut la place de Monsieur Alliot, qui n'a guéres de crédit à la Cour, je ne sçai ce qui en arrivera. On parle de trois Ducs & Pairs nouveaux ; sçavoir de Mrs. les Maréchaux de la Ferté Senneterre, du Plessis Prâlin, & d'Aumont. On dit que le Roi viendra bien-tôt au Parlement pour faire verifier les taxes, que l'on signifie en grande quantité à plusieurs particuliers, Partisans, ou heritiers de Partisans, & aussi pour la Polette ;

[illegible] taxe de 1600000. livres à Monsieur du Plessis Guenegaut, il est Secretaire d'Etat, a répondu qu'il abandonneroit sa Charge pour sa taxe, Monsieur Nicolas Lambert Maître des Comtes (& frere aussi bien qu'heritier de feu Monsieur Jean-Baptiste Lambert, Commis à l'Epargne sous Monsieur Fieubet) a reçû deux taxes, une de 200000. livres, & l'autre d'un million, il a herité quatre millions de son frere, il est fils de la sœur aînée de feu Monsieur Guillemeau le Medecin, Monsieur Longuet aujourd'hui grand Audiencier, est taxé à 400000. livres, la veuve Girardin à quatre millions. Une Dame m'a dit ce matin (18. Novembre) que l'on contoit hier pour 89. millions de taxes signifiées dans l'Isle nôtre Dame seule on y en conte pour huit millions : il y a un quatriéme Duc & Pair, qui est Monsieur de Montauzier. Monsieur du Plessis Guenegaut a été menacé, s'il ne fait ce qu'on desire de lui, on veut qu'il prenne une abolition, ce que son Conseil ne trouve point à propos qu'il fasse.

Voici une autre nouvelle de même nature, on dit que ce n'est point la Chambre de Justice seulement qui fait les taxes, que le Roi-même, & la Chambre d'enhaut en font aussi, & que le Roy en fait signifier à Monsieur de la Ferté-Sennetterre une de 180000. livres, & une pareille à Monsieur de Mondejeu, Gouverneur d'Arras, autrement dit le Maréchal de Schulemberg : on parle aussi de Mad. de Chavigni, & de sa fille, qui est veuve du Maréchal de Cle-

Clerembaut : on parle aussi de Mo[illegible] réchal d'Estrées. On dit qu'il y aura plusieurs Conseillers de la Cour taxez, qui ont trempé dans les partis, que les trois Tresoriers de l'Epargne sont taxez à 22. millions, & que c'est d'une réserve, qui n'entre point dans les cent dix millions. Il y a un autre prétendu Traitant, qui s'offre de prendre ce parti de cent dix millions, & le faire monter encore une fois aussi haut, pourvû que le Roy lui veüille donner la permission d'executer son dessein, j'ai peur que celui-là ne cherche que le moyen de s'ériger en bourreau, ou le dernier écorcheur des Chrétiens.

Il me semble que Monsieur Boissat ne fait point bien de s'engager pour la nouvelle édition des œuvres de Monsieur Meissonier, qui est aussi fous à Lion, que nôtre Tardy l'est à Paris, s'il le fait, j'ai peur qu'il n'en soit mauvais marchand : pour le P. Théophile, on n'en voit point ici, quelqu'un m'a dit que les Peres ne veulent point qu'il soit mis en vente, si premierement on n'en refait beaucoup de feüilles qui leur déplaisent, voilà une tirannie bien grande sur les esprits des Savans, & sur les écrits des hommes morts, je n'en ai du regret que pour Monsieur Boissat, qui manque à gagner & à distribuer son grand ouvrage par tout le monde où il y a des curieux, jamais je ne l'acheterai que l'on ne me fournisse les feüilles retranchées, c'est peut-être le meilleur de tout l'ouvrage, & j'en ai bonne opinion, puis qu'il déplaît

à

Peres passe-fins, *nigra cohors.* Nos troupes sont passées au-delà de la Flandre ; & ont déja fait peur à l'Evêque de Munster, qui recule, & qui aime mieux s'accorder ; l'hyver prochain couvera des œufs de quelque autre guerre. Qu'est devenu le traité du Pere de S. Rigaud, *de utroque Cometa.* Je vous baise les mains ; & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 2[illegible]. Novembre 1665.

LETTRE CCCLXXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous dirai que depuis ma derniere du 20. Novembre, les trois Tresoriers de l'Epargne qui sont dans la Bastille, ont un peu plus de relâche & de liberté ; & qu'ils sont visitez de leurs parens & amis. Néanmoins on dit qu'ils sont taxez à 22. millions. Monsieur Jaquier à 18. & les deux Monerots à 13. Mais ce n'est pas tout de les taxer, il faut trouver le moyen de les faire payer.

Nous avions ici un certain Provençal nommé Jean Maurin, aussi méchant qu'un More. Il fut reçû dans nôtre Faculté l'an 1646. & est mort il n'y a que deux ans. Il nous a laissé un fils nommé [illegible]phaël, qui fut reçû Docteur il y a 4. ans. Ce [illegible] avoit des Benefices qu'il a vendus plusieurs [illegible] & tant qu'il a pû. Il s'est marié à la fille d'un

d'un Procureur qui n'avoit guéres d[illegible] est morte de misere & de regret d'avoir épousé un homme qui étoit un étrange compagnon. Cet homme s'est fortement endetté & s'est fourré au Bureau des Indes Orientales pour y avoir quelque emploi. Il a été reçû en qualité de Médecin, avec esperance de quelques gages, & comme l'on disoit qu'il partiroit bien-tôt, un Marchand l'a fait arrêter prisonnier, & il est aujourd'hui au quartier du Temple. On lui demande environ douze mille francs. Ne vous semble-t-il pas qu'il faut être Provençal, pour sçavoir joüer tant de sortes de personnages ? Ulisse dans Homere se déguisoit, & n'osoit dire son nom à celui qui le lui demandoit, l'autre de dépit, lui dit, *Va coquin, je te connois, je vois bien de quel païs tu es, tu viens de cette Terre noire qui nourrit tant de Charlatans & d'imposteurs.* Ne pensez-vous pas que ce soit le païs *d'adieusias.* Je le croirois volontiers. Je suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 24. Novembre 1665.

LETTRE CCCLXXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Vous n'eûtes hier, ce 2. Décembre, de moi qu'une page de nouvelles, encore n'étoient-elles pas trop bonnes, car elles parloient des taxes, de la guerre, & que le Roy iroit au Palais, & [illegible]

[illegible]t il y a été ce matin, où il a fait recevoir cinq Ducs & Pairs, sçavoir Messieurs de Boüillon, du Plessis-Pralin, d'Aumont, de la Ferté Senneterre, & de Montauzier.

Ce même jour la Chambre de Justice a envoyé garnison dans 25. maisons de ceux qui avoient eu des taxes, & le lendemain *M. le Tilier* ci-devant Conseiller à Mets, puis Maître des Requêtes, par après Intendant des Finances, enfin Receveur des Consignations de Messieurs du Parlement, a fait une grosse banqueroute, il y avoit une taxe sur lui de 900000. liv. On a ce matin scellé chez lui par ordre de Mrs du Parlement, j'en ai regret pour lui, car il m'aimoit, il avoit été un de mes Juges, lorsque je défendis nôtre Faculté l'an 1642. avant la mort du Cardinal de Richelieu en plaidant moi-même, & répondant à deux Avocats contre l'infame menteur & imposteur *Theophrate*, ou plûtôt *Cacophraste* Renaudot, ce vilain nez pourri de Gazetier, (quand le sçavant Philosophe & bon Medecin, *Thomas Erastus*, parle contre ce Roi des Charlatans, il ne l'apelle que *Cachophrastus* : voyez ce qu'en dit Sennert *lib. de consensu Chymicorum cum Galericus* : il y a là de belles choses & bien curieuses *de Paracelso cap. 4.*) la banqueroute de M. le Tilier est de huit millions.

Monsieur le Clerc de Lesseville, Evêque de Coûtances depuis peu d'années, est mort subitement, il avoit régenté en Philosophie dans l'Université de Paris, il étoit Docteur de Sorbonne, Abbé de quelques bonnes Abbayes; mais débau-

ché, il avoit été Conseiller de la Cour de la cin-quiéme des Enquêtes ; qui est la Chambre de Monsieur le President Miron.

La Cour a donné un Arrêt, qui défend commerce avec ceux de Calais, à cause de la peste qui y est, avec injonction aux autres Villes d'arrêter tout ce qui en pouroit venir. Je vous baise les mains, & la Bibliotheque vivante, M. de Lorme. M. Marissel est en liberté, mais Raphaël Maurin n'y est pas, *Clarissimum Spanium nostrum saluto* : je vous prie de lui dire que j'ai reçû sa lettre, & qu'en attendant que je lui fasse réponse, je lui recommande le petit paquet pour M. Volcamer, Medecin de Nuremberg. Il y a aujourd'hui 23. ans que mourût le Cardinal de Richelieu, qui nous laissa un très-méchant successeur : on peut dire de ces deux hommes,

Sardi venales, alter altero nequior.

M. de Bussi Rabutin, qui a fait l'histoire amoureuse de la Cour, pour laquelle il a été par commandement du Roi mis dans la Bastille, en sortira demain. Nôtre maître des Fougerais est canonisé dans son livre en deux endroits, en vertu du serment de ce qu'Hipocrate a dit, *Mulieri pragnanti pessium abortivum non dabo.* A bon entendeur salut. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 4. Decembre 1665.

LETTRE CCCLXXVI.

Au même.

MONSIEUR,

Ma derniere fut du 4. de ce mois, jour remarquable par la mort du Cardinal de Richelieu. On parle ici de la peste de Calais, & aussi qu'elle augmente en Angleterre : on dit que nous n'aurons point de guerre, si ce n'est là.

Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête à une certaine Mad. de la Calpernede, qui avoit eu en sa vie divers maris, mais accusée d'avoir empoisonné le dernier, qui étoit un Gentilhomme Gascon, qui parloit bien, & qui avoit fait des Romans, & entr'autres le Pharamond.

Monsieur le President de Novion est fort malade à Clermont : on a envoyé vers le Roi, sçavoir qui présidera en sa place, ou le plus ancien Conseiller de la Chambre, ou un Maître des Requêtes. Dieu veüille renvoyer la santé à Monsieur de Novion, c'est un fort honnête homme, il n'est pas encore tems de mourir pour lui, car j'ai bonne opinion de sa fortune, Monsieur Blondel est ici son Medecin, peut être qu'on l'y ménera.

On parle ici de quelques taxes nouvelles sur quelques grands Seigneurs, qui ont participé durant le desordre du Royaume à des levées de de-

 niers

nier, on les pourſuivra *Actione repetundarum*; on dit que l'été prochain le Roi aura 500000 hommes, ſçavoir 300000. pietons, & 200000. Cavaliers, j'aimerois mieux qu'il n'y eût point de guerre, & que tout le monde fut en repos. Les trois Ambaſſadeurs que nous avions en Angleterre, en ſont ſortis, & ſont à ſaint Valery, où ils ſont leur quarantaine. On dit que le Roi va rabaiſſer le prix de l'or, que les Piſtoles reviendront à dix livres, & le reſte à proportion.

Le Pere Labbe fait ici imprimer un livre qui ſera bien curieux, en quatre Tomes in 12. c'eſt une Chronologie Univerſelle en quatre Tomes, dont les deux premiers ſont *ab adamo ad Chriſtum*, & les deux autres *à Chriſto ad noſtra tempora*, nous verrons là comment il aura accommodé Joſeph Scaliger, & le P. Petau, & concilié les difficultez de l'hiſtoire ſacrée avec la prophane: un Jeſuite m'a dit autrefois qu'il en avoit voulu écrire en Latin contre tous les deux, mais que ſes Supérieurs l'en avoient empêché, c'eſt peut-être qu'il favoriſoit Joſeph Scaliger plus que le Pere Petau, comme il me l'a témoigné fort ouvertement. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 8. Décembre 1665.

LETTRE CCCLXXXVII.

Au même.

MONSIEUR,

On parle fort ici d'un certain Pere le Clerc, Procureur General des Jesuites, qui leur a joüé un étrange tour, & après avoir amassé beaucoup d'argent s'est enfui : Mais il n'a pas été bien loin. Il a été reconnu & arrêté. Je pense que ce bon homme avoit le Diable au corps de vouloir tromper les Jesuites.

Je saluë l'incomparable M. de Lorme de tout mon cœur : J'ai reçû deux de ses Lettres ausquelles je ferai réponse, je ne manquerai pas de parler de son affaire à M. le premier President, & de la bien recommander en tems & lieu, & en attendant, je vous prie de l'avertir qu'en sa douziéme Lettre, il apelle Monsieur le premier President *mon Mecenas*, qui est un tître dont mondit Seigneur ne se pique pas, quoiqu'il soit fort savant & fort genereux. Pour moi je n'en eus jamais aucun, que vous, Monsieur, après le bon Dieu, & feu mon pere, qui étoit un fort bon homme, & à la mémoire duquel j'ai toutes les obligations du monde, pour les soins extraordinaires qu'il a pris de mon éducation, quoique chargé de neuf enfans. A propos de ce grand Favori d'Auguste, ce grand Patron des Muses, de Virgile & d'Horace, laissa-t-il en mourant quel-

ques enfans, je n'en ai jamais oüi parler. Neanmoins je pense être un peu obligé de croire que François I. qui fut le Pere des Savans dans un siécle plein d'ignorance, & qui a fondé les Professeurs du Roi, & aussi que le bon Roi Henry IV. qui nous a donné des augmentations de gages étoient descendus de cet illustre Chevalier Toscan qui étoit de la race des Rois d'Etrurie; car c'est de lui-même que Martial a dit dans le plus beau de tous ses Epigrammes.

Risit Thuscus eques, paupertatemque malignam
Reppulit & celeri jussit abire viâ.

Je ne veux pas oublier de vous dire que mon Carolus est fort dans les bonnes graces de ce Mecenas du Palais. Il m'a dit plusieurs fois qu'il aimoit bien le fils, mais qu'il aimoit bien aussi le pere. Je suis toûjours le bien venu chez lui. On y fait toûjours bonne chere, mais il faut se dépêcher à la mode des Courtisans. Je ne suis pas accoûtumé à ces soupers que Renaud de Beaume Archevêque de Bourges apelle des soupers de promenade, *Cenas ambulatorias*. De Paris le 18. Décembre 1665.

LETTRE CCCLXXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Quand je pense au malheur du pauvre M. de Champigni, je le vois & ne le comprends pas, je perds pied dans l'abîme de la Providence qui est toute pleine d'obscuritez pour nous, tant pour les choses humaines, que pour les divines: Dieu gouverne le monde, mais c'est à sa mode, la prédestination est un étrange mistere, *penè sunt commoti pedes mei pacem peccatorum videns*, voyez à vôtre loisir la Métaphysique de Grassot p. 1573. & les Oraisons de Muret sur le Livre de Seneque de la Providence, *cur bonis malè sit, cùm sit Providentia &c.* Quand je pense à ce malheureux naufrage, je dirois volontiers après le Poëte ancien,

Cum rapiant mala fata bonos, ignoscite fasso,
Sollicitor nullos esse putare Deos.

Mais pourtant je ne le dis pas, ma raison retient ma passion, autrement je demanderois pourquoi Caligula, Neron, Domitian, & tant d'autres tirans & monstres du genre humain ne sont point morts au berceau, non plus que Philippe II. Roi d'Espagne, le Cardinal de Richelieu, *& alii mactatores.*

On ne dit rien de nouveau de la Reine-Mere,

nam superat, nec adhuc vitalibus occubat umbris. je prie Dieu qu'elle guerisse, & que le Roi diminuë la taille & tous les impôts en faveur de son pauvre peuple, il y a même bien de la pauvreté dans les Villes, & il la peut empêcher, je ne le dis pas pour moi, je ne suis ni riche, ni pauvre, *Divitias nec paupertatem dederis mihi.* Le vieux Journal des Savans ne revient point, & son rétablissement est fort incertain, pour l'autre je n'en ai point oüi parler depuis, je m'en informerai. Je n'ai point vû la harangue funêbre de M. Gaches faite par M. Morus, mais je l'aurai, si elle est imprimée, en ce cas-là je la lirai, & je vous en écrirai mon sentiment. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 22. Décembre 1665.

LETTRE CCCLXXX[illegible]

Au même.

MONSIEUR

Le Roi a été au Palais, on dit que tout ce qu'il y fit, sera imprimé après ces Fêtes: tous les Articles en sont considérables, & font crier bien des particuliers, mais entr'autres ce sont les hypothéques & les taxes, car on dit qu'il en a jusqu'au nombre de 25000. sur Paris seul; il y en a aussi d'autres fort fâchez de ce que nul ne pourra être reçû Conseiller de la Cour qu'il n'ait vingt-sept ans accomplis; voilà le moyen de remédier au *Juvenatus* d'aujour-

d'aujourd'hui, afin qu'il devienne bien-tôt *Sena-teur*. .

J'ai aujourd'hui rencontré un de nos Libraires de la Religion à qui j'ai demandé des nouvelles de l'Oraison Funébre de feu M. Gaches, faite par M. Morus, il m'a répondu que l'on en imprime un Tome entier in 4°. lequel contiendra douze Harangues funébres, de diverses personnes, mais nos Libraires vont bien lentement à tout ce qu'ils entreprennent, je croi qu'ils n'ont pas plus d'argent que de vertu.

M. Ogier m'a dit ce matin qu'il va faire imprimer in 4°. son Oraison pour le feu Roi d'Espagne Philippe IV. dernier mort, pere & frere de nos deux Reines, & qu'il la dédiera au Roy, pour le remercier de la pension de 500. écus qu'il lui fait payer tous les ans, je pense que celle-là vaudra bien celle du Ministre, car M. Ozier est un des plus sçavans hommes de Paris, sans excepter même les Peres Passefins.

Les Jesuites ont fait arrêter leur Pere le Clerc dans Orleans, où il est peut-être encore, il avoit fait un voyage à Rome, & à son retour avoit séjourné quelque-tems à Turin, en qualité de Confesseur de la Duchesse, & comme il revenoit à Paris, ils l'ont fait arrêter à Orleans, on a sçû ses fredaines; entr'autres qu'il entretenoit une certaine femme nommée Mad. de S. Martin, dans la ruë des Escouffes près de la ruë des Rosiers: elle faisoit la dévote, & la Dame de grande consequence, elle avoit carosse & beau train, & hantoit les Dames du quartier, avec grand apareil & bonne

mine, dès qu'elle a sçû qu'il avoit été arrêté à Orleans, elle s'est éclipsée, & a disparu finement & fort à propos : les bons Peres la font chercher, on a saisi tous ses meubles qu[illegible] fait vendre, voilà un terrible coup de massuë sur la tête des Loyolites : O que j'aime ce beau vers de Monsieur de Lorme.

Nigra cohors, quorum quidquid non dicitur, Ars est.

M. de Bussi-Rabutin, par commandement du Roi, s'est défait de sa charge, & de la Bastille où il étoit, a été conduit dans les petites maisons où on met les fous, & il y a deux Chambres.

Il y a ici des lettres, lesquelles portent que la mer a débordé en Hollande, & qu'il y a eu plusieurs Villages submergez.

M. le Duc d'Orleans aprend les Mathematiques, il commandera nôtre armée la campagne prochaine.

Le décri des Monnoyes fait bien remuer de l'argent, & parler du monde, mais la derniere Déclaration du Roi fait encore bien pis. L'Ambassadeur d'Angleterre prit hier congé du Roi, il s'en retourne à Londres, ce qui fait soupçonner qu'il y a du malheur, Messieurs du Parlement s'aprêtent de faire au Roi des remontrances par écrit, sur leurs offices & les hypothéques, &c.

La Reine-Mere a eu cinq mauvaises nuits tout de suite, il ne faut pas s'étonner que ses forces diminuent, & suis fâché, qu'elles ne reviendront jamais. Je vous baise très-humblement les mains,

&

& suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 28. Décembre 1665.

LETTRE CCCXC.

Au même.

MONSIEUR,

Hier M. Gon qui est un gros garçon, glorieux, âgé de près de 60. ans, natif de Tours, & par ci-devant Marchand & insigne Banqueroutier, qui a marié deux filles, l'une à M. de Hauterive Partisan, & l'autre à un Conseiller du Parlement de Roüen: fut arrêté par trente Archers & mis aussi-tôt en prison, d'où il ne sortira point qu'il n'ait payé sa taxe de cent mille écus, à laquelle il est condamné. Nous voilà arrivez au nouvel an 1666. que je vous souhaite heureux de tout mon cœur. Tout le Palais est morfondu & extraordinairement mortifié de la derniere Déclaration du Roi. Ces Messieurs ont résolu de faire des remontrances au Roi par écrit, mais je ne sai si elles en amenderont leur marché. On dit que dans leurs Chambres, ils ne font rien & s'entre-regardent l'un l'autre, tant ils sont étonnez & étourdis du bateau. Quelques Mousquetaires & Dauphins que le Roi avoit envoyé contre l'Evêque de Munster ont été attrapez en une embuscade. Il y en a eu plusieurs de tuez, dont les ennemis ont les casaques, & dont ils se glorifient fort à nôtre desavantage. Le Roi en est

dit-on fort fâché, je le suis aussi. *Vale*, De Paris le 1. Janvier 1666.

* LETTRE CCCXCI.

Au même.

MONSIEUR,

Vous avez vû par ma derniere le peu de nouvelle que nous avons, après ces Fêtes on pressera fort le payement des taxes, autrement il y aura bien des emprisonnemens. Le mois prochain le Roi ira à Compiegne, à Soissons, à Amiens, à Arras, delà il visitera sa Frontiere, chacun devine la suite à sa fantaisie, nôtre paix s'en va se faire avec les Anglois.

L'Histoire de l'Université de Paris se vend rue S. Jacques, chez M. le Petit, j'entends les deux premiers Tomes du grand ouvrage, le troisiéme est sous la presse, les autres suivront immédiatement sans aucune discontinuation, à ce que m'en a dit l'Auteur même, M. du Boulay.

On dit ici que nos affaires ne vont pas bien du côté du commerce des Indes Occidentales, à cause du trop grand ménage qu'on y a voulu aporter.

La Reine-Mere est beaucoup plus mal, & extrêmement extenuée, de grasse qu'elle étoit, elle n'est plus qu'une squelette : on est fort mal content de ce M. Alliot, & même on dit qu'il n'y fait plus rien, on n'a pas trouvé contre ses douleurs de meilleur remede que les petits grains de

ces

Messieurs les Archiatres, qui ne sont faits, à ce que disent nos Secretistes, que d'opium préparé avec la rosée de Mai. Enfin nôtre Monsieur Boujonnier (fils aîné du bon homme, qui vit encore, âgé de 77. ans) est mort chez sa belle-mere, à Gien sur Loire, à son retour de Bourbon Lanci, il n'avoit que trente-trois ans, il laisse cinq petits garçons. C'est grand pitié de mourir si jeune, & laisser tant d'enfans, qui sont encore si petits, si la mere leur vient à manquer, Dieu & les Loix y pourvoiront.

J'ai vû ce matin passer le Roi dans son petit carrosse, accompagné de Cavaliers fort lestes, j'étois dans la ruë de la Venerie, & j'ai crié de bon cœur, Vive le Roy, on disoit qu'il alloit à Grosbois, mais il est revenu dès après-midi, & de bonne heure, c'est que l'on est allé le chercher, à cause d'un vomissement qui a pris à la Reine-Mere: *Faxit Deus ut ad majorem sui gloriam, totiusque Galliæ multiplici modo oppressæ & gravatæ levamentum optima Mater integræ valetudini restitur & in hoc voto desino.*

Le Journal des Savans recommence ici de paroître: un honnête homme m'est aujourd'hui venu dire que j'étois prié de prendre ma part de la satisfaction qui m'étoit dûë dans la Préface de la semaine presente, & que d'orénavant personne n'auroit occasion de s'en plaindre, je l'ai prié d'aller faire ce compliment à mon fils Charles, qui avoit été l'offensé, & qui pourtant par mon conseil s'en étoit moqué, & l'avoit méprisé, voyant le peu de raison que cet impertinent Gazetier avoit, de

de reprendre ce qu'il n'entendoit point, & même avec calomnie & double fausseté. Le même m'a dit que l'on travailloit pour y mettre le grand recueil du P. Theophile Rainaud, dont j'avois presenté moi-même le mémoire l'an passé, dès la fin du mois de Janvier, il y a bien près d'un an; je serai bien aise de voir le jugement que feront ces Messieurs les Critiques réformez de ce grand ouvrage: le Pere Briet Jesuite, qui l'a vû dans leur Bibliotheque, en est tout glorieux, & le loue fort. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 8. Janvier 1666.

LETTRE CCCXCII.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur Pietre est toûjours fort mal, on en dit autant de la Reine-Mere, on dit que ses playes sont séches, & qu'il y a un grand danger de la cangrene prochaine. Le Roi étoit prêt à partir, mais son voyage est encore differé, & néanmoins les troupes marchent toûjours jusques sur la frontiere de Picardie, on dit qu'ils vont vers Calais & Gravelines. On parle ici d'une tréve entre le Roy d'Espagne & les Portugais pour vingt ans; mais cela me semble encore bien incertain, & si elle se fait, c'est marque de grande foiblesse au Roy d'Espagne. On a ici de nouveau fait commandement aux Paroisses de recommencer les prieres pour la

Reine-

Reine-Mere; mais vaille que vaille : *Deus est immutabilis, manet voluntas Domini in æternum* : ce qui doit arriver, ce que Dieu a ordonné, ne manquera point d'arriver. Lucrece a dit du Dieu des Epicuriens, *nec bene promeritis capitur nec tangitur ira* : mais moi pourtant je prie Dieu qu'elle en réchape, & que le Roy diminue la taille des pauvres gens des champs, & les impôts des Villes.

Nous avons encore ici un Médecin dangereusement malade, c'est Monsieur Puilon, sçavant homme, qui sçait bien son Galien & son Hipocrate, je m'en fierois bien plûtôt à lui, qu'à tant d'autres qui font les suffisans, avec leurs prétendus remedes nouveaux, laudanum réduit en petits grains, & préparé avec la rosée de Mai, le vin Emetique, le *Gilla Theophrasti*, & autres tels venins. La Reine-Mere est fort empirée, elle a reçu la nuit passée nôtre Seigneur : après Monsieur Alliot & le Piemontois, ou le Milanois, il y en a encore un autre qui se presente, il dit qu'il la guérira, Dieu lui en fasse la grace, mais j'ai peur que cela n'arrive point, Dieu communique-t-il sa grace de faire des miracles à des Charlatans & ignorans ? je ne le sçaurois croire, ainsi je me défie toûjours d'eux, je pense que telles graces ne se prodiguent pas si aisément.

M. Pietre vient de mourir âgé de 57. ans, il est le dernier d'une grande famille, sçavante & honorable, qui a bien eu plus de vertu, de science & de probité, que de fortune, qu'elle a toûjours méritée & toûjours méprisée, nous en avons encore trois bien malades : Monsieur Pietre est mort

le

le 18. Janvier à quatre heures du matin, d'un catharre suffoquant, ensuite d'un rude accès épileptique, la substance du poulmon étoit toute pourie, avec beaucoup de sérosités dans la poitrine, il a été porté de sa maison à S. Mederic sa Paroisse, où on lui a fait un grand service, puis a été porté à S. Nicolas des Champs, où il a été mis auprès des os de son pere Nicolas, mon cher maître, je n'ai pû m'empêcher de pleurer, en leur jettant de l'eau benîte, ce tombeau contient les corps de deux hommes qui ont été bien sçavans, & le fils bien plus que le pere, *Uterque requiescat in pace.*

L'Ambassadeur d'Espagne a dit à un des nôtres, que la Reine-Mere n'en avoit plus que pour huit jours.

Monsieur le Président le Lievre a reçû commandement de sortir de Paris, pour avoir dit quelque chose contre les taxes. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 19. Janvier 1666.

LETTRE CCCXCIII.

A Monsieur C. S. D. M. C. D. R.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier la mort & l'enterrement du pauvre M. Pietre, aujourd'hui, ce 20. Janvier, je vous écris la mort de la Reine-Mere qui est arrivée cette nuit du 20. Janvier, mais je ne sçai quel chemin elle peut avoir pris, trouvera-t-elle

Cée en l'autre monde le Cardinal Mazarin ? c'étoit un méchant homme, j'aimerois mieux qu'elle rencontrât M. Pietre, car il est mort en grande dévotion, il pouroit lui dire en chemin faisant de bonnes choses pour mieux gouverner son Etat en l'autre monde, si elle y devient Reine, comme en celui-ci, elle est morte aujourd'hui à six heures & demie du matin, on travaille à l'embaumement de son corps, on voit déja sa representation dans le Louvre, pour tous ceux qui sont poussez de curiosité de la voir; le peuple est friand d telles cérémonies: dès qu'elle a été morte, le Roy est allé à Versailles, c'est pratiquer le précepte du Seigneur *Sinite mortuos sepelire mortuos*: il a emmené quant & soi la jeune Reine sa femme, & M. le Duc d'Orleans & sa femme s'en sont allez à S. Cloud.

Mr. Blondel m'a envoyé sa réponse contre M. Alliot, & j'en ai ceans aussi deux exemplaires pour envoyer à Lion pour vous, & pour M. Spon, dequoi je m'aquitterai à la premiere commodité. On parle toûjours de la guerre des Anglois, ce qui fait peur à nos marchands, mais elle est encore fort incertaine. Aujourd'hui 21. Janvier est mort à Paris un des plus sçavans hommes qui fut au monde, c'est Monsieur Jean Tarin, jadis Professeur en Rhétorique, & Recteur de l'Université, puis Professeur du Roy en Eloquence Grecque & Latine, il étoit devenu fâcheux & bourru, peut-être à cause de son grand âge, car il avoit 80. ans, plût à Dieu que je sçûsse autant de Grec & de Latin qu'il a sçû, il sçavoit tout, il étoit

étoit vrayement *Panepistemon*, aussi-bien qu'Angelus Politianus.

Le Roy & la Reine seront demain à saint Germain en Laye, & le corps de la Reine-Mere sera porté sans cérémonie à saint Denis.

Le Roy a remandé Monsieur le Marquis de Vardes, mais la Comtesse de Soissons n'est point remandée, il n'y aura cette année ni foire de saint Germain, ni bal, ni Comédie, tout cela est défendu à cause de la mort de la Reine-Mere; on dit que Monsieur Séguin son Médecin s'en va tout quitter, qu'il va se retirer en son Abbaye, qu'il ne veut plus voir de malades, pour prier Dieu, &c.

Je fais réponse à M. Meissonnier en peu de mots, pour celle qu'il m'a écrite, je vous suplie de la lui envoyer, je voudrois bien qu'il gardât ses paperasses, & qu'il ne m'envoyât rien du tout, il est plus fou qu'il ne pense.

On porte aujourd'hui en cérémonie le cœur de la Reine-Mere au Val de Grace, & demain son corps à saint Denis sans cœur. On dit que le Prince de Mecelbourg, qui avoit ici épousé Madame de Châtillon, a renvoyé trois choses au Roy, sçavoir sa femme, son collier de l'Ordre, & sa Religion Papistique, & s'est refait Lutherien, je le tiens un conte pour rire. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 29. Janvier 1666.

Lettre CCCXCIV.

Monsieur F. C. M. D. R.

Monsieur,

On fait des Services en toutes les Eglises de Paris pour le repos de l'ame de la Reine-Mere, à la mémoire de laquelle beaucoup de particuliers sont obligez: on dit qu'elle a fait de belles remontrances au Roy son fils en particulier, peu avant que de mourir, & qu'il n'y avoit qu'eux deux, je crois qu'elle n'a pas manqué de lui donner de bons précceptes pour régner sûrement & long-tems, & je prie Dieu que cela lui réüssisse; & d'autant que le monde ne se gouverne guéres plus que par finesses, je ne doute pas qu'elle ne lui ait marqué ceux à qui il se peut fier, & ceux desquels il se doit défier, c'est le tems où l'on employe la plus fine politique, qui n'est pas toûjours si Chrétienne, que les précceptes que le bon Loüis IX. (je veux dire le bon S. Loüis) dicta avant que mourir, à son fils aîné Philippe le Hardi. *Majores illi nostri, abavi & atavi quamvis cepas & allium edebant, bene tamen animati vivebant*: ils étoient grossiers en leurs vivres & en leurs habits, mais ils avoient l'esprit bien tourné; l'esprit de fourberie étoit encore alors bien jeune, & quasi en maillot, leurs actions sentoient les préceptes de l'Evangile, mais depuis ce tems-là Machiavel & Pomponace sont venus, qui ont révélé aux Ministres des Rois & des Princes souverains d'é-

d'étranges maximes, qui sont la plûpart réfutées par le P. Caussin *en sa Cour sainte*: si bien qu'aujourd'hui la plus belle Politique, & la plus Chrétienne, est devenuë, *ars non tam regendi, quàm fallendi homines*: & voilà où malheureusement nous en sommes devenus, *ô mores? ô tempora!*

M. Colbert Maître des Requêtes, frere du grand Colbert, vient d'être envoyé par le Roy en Hollande, pour traiter avec Messieurs les Etats Généraux; tant de l'affaire des Anglois, que des Suédois; & pour empêcher que ces Messieurs ne fassent ensemble quelque accord, sans nôtre consentement, & à nôtre préjudice.

On parle ici de la mort de Monsieur le Prince de Conti, qui laisse deux petits Princes du sang de la Niéce du Cardinal Mazarin, voilà un beau Gouvernement Vacant, qui est celui du Languedoc; celui de Bretagne vâquoit par la mort de la Reine-Mere; on dit que le Roy l'a donné au Duc Mazarin, duquel il retire la Charge de Grand Maître de l'Artillerie.

Le Roy a fait present au Roy d'Angleterre de deux cens muids de très-bon vin, sçavoir de Champagne, de Bourgogne, & de l'Hermitage, je prie Dieu qu'il le boive en santé & en joye, à la charge qu'on nous laissera aussi en repos boire le nôtre.

La tréve n'est point faite de l'Espagne avec le Portugal. L'on parle d'une nouvelle élection d'un Roy des Romains.

Monsieur Annibal Sesteed, Ambassadeur Extraordinaire du Dannemarck est ici arrivé depuis

trois

trois jours incognito. M. l'Electeur de Brandebourg traite avec les Hollandois, pour leur donner du secours contre les Anglois. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 5. Février *1666.*

LETTRE CCCXCV.

Au même.

MONSIEUR,

Le service de la Reine-Mere fut hier fait à S. Denis, le Sermon y fut fait par le Rev. P. Faure, jadis Cordelier Limosin, je me trompe, je devois dire plus vrayement Angoumoisin, du païs de Ravaillac : ce Moine a gagné cet Evêché par des Sermons comiques & baladins, ou au moins l'a attrapé par les bonnes graces de la feu Reine-Mere, aux loüanges de laquelle il employa hier fort mal deux grandes heures de bon tems dans un lieu sacré, & en belle compagnie, à telles enseignes, qu'il y fit fort mal, & qu'il n'y a plû à personne; on dit que toute la cérémonie de l'Eglise ne fut achevée qu'à six heures du soir, d'où tous n'étoient point encore revenus à minuit.

Messieurs des grands Jours d'Auvergne sont ici de retour, Monsieur Talon arriva hier, Monsieur le Président de Novion étoit arrivé devant. Beaucoup de gens parlent ici comme s'ils étoient fâchez de la paix avec les Anglois, & moi

moi je voudrois qu'elle fut par tout le monde, mais c'est qu'il y a des gens qui n'aiment que le trouble & le desordre. Je suis en peine de la santé du grand M. de Lorme, je vous prie de lui écrire que je suis son très-humble serviteur, plût à Dieu que l'hyver fut déja passé, tant pour lui, que pour moi, & que nous puissions dire avec Horace, *Diffugere nives redeunt jam gramina campis, arboribusque coma.*

Feu Monsieur Pietre n'a laissé qu'une fille, la veuve desire vendre ses livres, & me les fit voir hier pour en avoir mon avis, il y en a de fort bons, & environ pour mille écus, j'aimerois bien mieux avoir sa science, que ses livres, & son bon esprit, que tout son bien, il étoit fils d'un des plus habiles hommes de son siécle en son métier, mais ce dernier avoit quelque chose dans sa tête, qui étoit trop violent, & qui lui a enfin produit *morbum Herculeum*, dont enfin il est mort : c'est un malheur à un homme d'avoir tant d'esprit : *est heroicum* πάθος : Jules-Cesar & Charles-Quint en ont eu leur bonne part, & plusieurs autres Illustres Tyrans, comme aussi Armant-Jean, Cardinal de Richelieu.

Il y a ici du bruit contre la Cour des Monnoyes, on a menacé de les interdire, on dit, qu'on veut mettre tous les quarts d'écu au billon, & que l'on s'en va faire une nouvelle monnoye, tout cela fera bien crier du monde, qui est déja assez affligé, il y a dans les Adages d'Erasme un beau proverbe, *Aut fatuum, aut Regem nasci oportet* : O que le bon homme Erasme

étoit

étoit un excellent personnage ! On dit que le Comte de S. Paul est à Rome, & que Monsieur de Longueville son frere aîné se meurt en Languedoc, où il est auprès de Monsieur le Prince de Conti son Oncle. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 26. Février 1666.

LETTRE CCCXCVI.

Au même.

MONSIEUR,

Ma derniere fut du 16. Février, avec une de mon Carolus. On ne parle ici que de vaisseaux & de galeres, que l'on aprête, & que l'on fait avancer contre les Anglois, s'ils osent entreprendre quelque chose contre nous : on parle aussi du Duc Charles de Lorraine, qui s'est remarié depuis quelques mois avec une belle jeune Dame, Mad. d'Aspermont, & qu'elle est déja grosse ; si cela est vrai, & que cet enfant vive âge d'homme, il poura terminer les guerres & les miséres de son païs, mais ce sera quelque jour que je n'y serai plus : pour vous, M. je prie Dieu que vous y soyez encore sain & joyeux.

Toute la frontiere de Normandie, qui, comme vous sçavez, est de grande étenduë, est pleine de soldatesque qui veille sur l'ennemi, afin qu'il ne nous surprenne rien ; les Anglois ne sont pas puissans aujourd'hui, comme ils étoient jadis,

quand ils nous donnoient des batailles & quand ils avoient la Guyenne, le Poitou & la Normandie, les tems ont bien changé, ils ne feront jamais rien de pareil aux batailles de Creci en 1346. & d'Azincour 1414. ni à celle de Poitiers, où nôtre Roy Jean fut fait prisonnier, & mené en Angleterre.

On fait ici un grand préparatif à Nôtre-Dame pour le service de la feue Reine-Mere, mais on dit que Monsieur l'Archevêque de Paris est malade, & que ce ne sera pas lui qui y Officiera : on dit que c'est de regret de quelque écrit que Messieurs les Jansenistes ont fait courir contre lui, joint qu'on a mis dans la Bastille un imprimeur, qui a été surpris imprimant sa vie, qui étoit un libelle scandaleux. On dit que les Anglois sont fort adoucis, & qu'il y a grande aparence, aussi bien qu'esperance de paix entr'eux & nous. J'ai vû ce matin, 23. Février, le Roi passer au bout du Pont-neuf en carosse, avec le Duc d'Orleans son frere, suivi des cent Suisses, & de plusieurs autres carosses, il alloit à Nôtre-Dame, pour y assister au service, & prier Dieu pour le repos de l'ame de la Reine, à qui il doit la vie & la Royauté, elle n'a pû nous laisser en repos durant sa vie, je prie Dieu qu'elle y soit en l'autre monde. Le Pere Faure Evêque d'Amiens fera imprimer son sermon funêbre qu'il a recité à S. Denis en l'honneur de la Reine-Mere, *Monachus factus Episcopus est animal mendax, adulatatorium, insidiosum, &c.* Dieu conserve le Roy & Monseigneur le Dauphin, je prie Dieu tous les jours pour

eux,

ceux, & qu'il les illumine pour le bien public. Personne n'a mieux entendu, ni expliqué le secret de l'Apoplexie, que Duret sur *les Coaques*, *& in Hollerium*, c'est une maladie du sang contenu dans les vaisseaux du cerveau, quoi qu'en disent les Charlatans. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 26. Février 1666.

LETTRE CCCXCVII.

Au même.

Monsieur,

Les Saturnales sont enfin passées, & voici le Carême venu, lequel peut-être nous produira plus de nouvelles que je ne vous en écrivis par ma derniere. Il est mort un Maître des Comptes nommé M. Mandât. Un de nos Compagnons est échapé d'une inflammation de poûmon, après seize bonnes saignées, âgé de plus de 70 ans. Je ne m'étonne point de la mort de M. le Prince de Conti. Il avoit la taille fort gâtée. Tous les bossus ont le poûmon mauvais. Hipocrate a dit quelque part, que c'étoit un grand deshonneur à un Medecin, si le malade mouroit le même jour qu'il avoit pris Medecine. Dans toutes les entreprises de nôtre métier, la prudence y est toûjours requise. Monsieur Morin son Medecin est un bon garçon, savant, & compagnon de licence de mon fils Carolus. Il aime le bon vin, & j'ai

peur que cela ne l'empêche de vieillir.

L'Hipocrate de Vanderlinden n'eſt guéres propre à étudier. Il eſt en deux gros volumes in 8. & de petite lettre. Vanderlinden étoit un bon homme & riche, mais qui étoit feru de la Chymie & de la pierre Philoſophale. N'eſt-ce pas là pour faire un bon Medecin : auſſi haïſſoit-il nôtre bon Galien. Il loüoit Hypocrate, Paracelſe & Vanhelmont, en quoi il imitoit cet Empereur qui avoit dans ſon Cabinet les portraits de J. C. de Venus, de Priape & de Flora. N'étoient-ce pas là des Tableaux bien aſſortis. Il voyoit peu de malades & ne faiſoit jamais ſaigner. Il faiſoit profeſſion d'un métier qu'il n'entendoit gueres. Enfin il tomba malade d'une fluxion ſur le poumon, pour laquelle il ne voulut pas être ſaigné : mais le ſixiéme jour, cet homme qui entendoit ſi bien Hipocrate prit deux onces de vin émetique dans une medecine, avec laquelle ce même jour il paſſa en l'autre monde, âgé de 54. ans ; Et faire ainſi, n'eſt-ce pas faire triompher Hipocrate & être homicide de ſoi-même, en dépit de Galien ? Il eſt mort deux jours avant que ſon livre eût paru, & ſans l'Antimoine ſon Hipocrate eût été beaucoup meilleur. J'en ſuis pourtant fâché le reconnoiſſant plus honnête homme qu'il n'étoit éclairé. Il y a de ces Hollandois qui ſont rudes & qui ne ſe poliſſent qu'en voyageant. Vanderlinden auroit bien fait de prendre un peu à Paris de nôtre bonne méthode, qui l'auroit tiré de beaucoup d'erreurs.

Un des nôtres m'a dit aujourd'hui que Monſieur

Mo-

Morin a été fort blâmé d'avoir laissé mourir le Prince de Conti sans avoir reçû nôtre Seigneur, disant que son mal n'étoit rien ; comme aussi de ce qu'il lui avoit fait boire de l'eau de sainte Reine. On presse ici le payement des taxes, & l'on met plusieurs garnisons en diverses maisons. Mrs les Prélats du Clergé de France ici assemblez, ont fait aujourd'hui grand service pour le défunt aux grands Augustins du Pont-neuf, où il y aura bien des cérémonies & des cierges. On dit qu'il coûte dix mille francs. Il me semble qu'il vaudroit mieux employer cela en Aumônes à de pauvres gens de la campagne, qui ont tant de peine à gagner leur vie, & à qui l'on fait si lourdement payer la taille. Je suis, &c. De Paris le 12. Mars 1666.

LETTRE CCCXCVIII.

Au même.

MONSIEUR,

On ne parle ici, ce 13. Mars, que de services pour la feuë Reine-Mere, & de plusieurs harangues funébres pour honorer sa mémoire, mais on n'en a encore imprimé aucune, néanmoins on espére d'avoir bien-tôt celle du P. Senaut, qui est le General des Peres de l'Oratoire, & celle que le P. Faüvre Evêque d'Amiens a prêchée à S. Denis : toutes les Paroisses, les Monasteres, & les Chapitres ont fait faire de somptueux services à leurs dépens, & entr'autres les Benedictins, les Char-

treux, les Feüillans, & autres Moineries, excepté toutesfois les Jesuites, qui n'ont point branlé; je crois néanmoins qui n'ont point laissé de bien prier Dieu pour son ame, pour tant d'affection qu'elle a eu pour eux, en les défendant, comme elle a fait, de son autorité, contre les Jansenistes, qui autrement les auroient mal-traitez sur leur Morale, & autres Livres de Theologie, avec lesquels ils s'en vouloient faire accroire.

J'ai rencontré ce matin nôtre M. Blondel à la Messe dans les blancs Manteaux, & nous en sommes sortis ensemble, il m'a dit que le mois prochain il commencera à faire imprimer quelque chose contre l'abus de l'Antimoine.

Il fait ici froid comme en hyver, & il y a quantité de rhumatismes & de gouttes, & plusieurs femmes en couche fort malades, pour avoir négligé de se faire saigner dans le tems de la grossesse, Galien a eu raison de dire que le fœtus est souvent étouffé par l'abondance du sang, mais nos sottes femmes n'entendent pas ce secret, & pourtant elles veulent toûjours faire bonne chere, faire beaucoup de sang, & ne songent gueres à leur santé.

M. Fouquet le sur-Intendant de jadis a eu soin de se faire plusieurs amis particuliers, qui voudroient bien encore le servir, & en attendant l'occasion, ils travaillent à faire un grand recueil de diverses pieces qui peuvent servir à sa justification: en ce recueil il y aura quatre volumes in folio, dans lesquelles sans doute le Cardinal Mazarin ne trouvera pas dequoi être canonisé.

On tient ici pour certain que l'or & l'argent ne dimi-

diminuëront point, & dit-on, que c'est que l'on a apris qu'on avoit emporté hors du Royaume, & principalement en Angleterre beaucoup d'or d'ici, & que l'on valoit là davantage. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 16. Mars 1666.

LETTRE CCCXCIX.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi est allé à Versailles, pour n'en revenir que vers Pâques, il n'y a encore rien de certain touchant le prix de la monnoye, non plus que de la guerre : il y en a qui disent que les Suedois & les Anglois sont d'accord ensemble pour attaquer le Dannemark, mais si cela arrive, vous verrez beau jeu en ce païs-là, car les Hollandois & nos gens ne leur manqueront point: on parle fort d'acord avec l'Evêque de Munster.

Hier de grand matin, par commandement du Roi, un célébre maître d'Academie, dans le Fauxbourg S. Germain, nommé Monsieur Delcampe, fut arrêté & mené dans la Bastille, où il a été interrogé ce matin touchant la fausse monnoye, dont il a été accusé par un homme qui fut pendu à la croix du Tiroir la semaine passée, il fut mené en prison dans un Carosse par trois compagnies qui avoient été tirées du Regiment des Gardes : un Conseiller de la Cour des

 Mon-

Monnoyes m'a dit qu'il sera bien-tôt jugé, & qu'il n'y aura point d'apel.

Je vous envoye une lettre de mon Carolus, qui vous honore particulierement: il dit qu'il faut respecter les grands Seigneurs, qu'il faut honorer les gens de merite, & aimer les amis particuliers, & qu'il ne faut pas se soucier des autres, cela n'est pas mal, mais je ne voudrois pas qu'il fut si stoïque, il a trop de misantrope.

Le fils aîné de M. le premier President a été reçû Conseiller de la Cour depuis quatre jours, j'y ai été pour cet éfet aujourd'hui y faire ma cour & mon compliment à M. son pere. L'Electeur de Mayence a la pierre, il traite avec François Colot pour se faire tailler dans la fin de May.

Monsieur l'Archevêque de Sens a fait merveilles à l'Assemblée du Clergé, contre les pretentions du Pape, qui vouloit obliger quelques Evêques à signer ce qu'on n'a encore pû obtenir d'eux.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir faire rendre l'incluse à Monsieur le President Miron, qui doit arriver à Lion le douziéme, & ne sçachant où il doit loger, j'ai pris la confiance de vous l'adresser, afin qu'elle lui soit plûtôt renduë, & plus sûrement. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 6. Avril 1666.

LETTRE CCCC.

Au même.

MONSIEUR,

On continuë de prendre des faux monnoyeurs, ensuite de M. Delcampe qui est prisonnier dans la Bastille.

Je parlerai de vôtre procès à Monsieur le premier President en son tems, quand il aura été distribué à Monsieur le Bouts, qui est un fort bon Juge, je le lui ferai aussi recommander par son Medecin, qui est Monsieur Matthieu: les Charlatans ont trop de crédit au monde, & les bons Juges n'en sçavent pas assez l'importance.

L'œconomie de Foësius, est pour l'Hipocrate seulement, mais c'est un excélent Livre, aussi bien que celui de Marinnellus.

Feu M. Nicolas Pietre avoit peu de Livres, mais ce dernier mort en avoit encore moins de la moitié, je crois que sa Bibliothéque fut divisée & partagée entre les enfans de M. Nicolas Pietre; les sçavans comme lui n'aiment gueres les Livres nouveaux: Nicolas Pietre avoit l'esprit doux & mansuet, mais Jean son fils l'avoit dur & âpre, & trop échauffé; aussi n'a-t'il gueres vécu aprés s'être donné beaucoup de peine, *cito raptus, est ne malitia mutaret intellectum*, c'est une mauvaise & malheureuse constitution que

l'atrabilaire, elle fait trop de peine à son sujet.

Le Roi ira au Parlement Lundi prochain, pour faire passer une Déclaration qui lui aporte plus de seize millions, on en sçait pas encore le détail, quoi que les interessez s'en doutent.

J'ai apris aujourd'hui que la Bibliothéque de feu M. Pietre n'avoit point été venduë 400. écus : feu M. son pere ne lisoit après Hipocrate & Galien, que Ciceron, Plutarque, Pline & Seneque, Virgile & Horace, & de tous les modernes, que Scaliger & Turnebe.

La Cour des Monnoyes se remousse fort à faire pendre des faux monnoyeurs : le Sr Delcampe est toûjours en prison, son affaire est bien dangereuse, & il n'y a pas d'aparence qu'il en échape. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 9. Avril 1666.

* LETTRE CCCCI.

Au même.

MONSIEUR,

Comment se porte l'incomparable M. de Lorme ; est-il vrai que sa jeune femme est morte d'une mort subite ? si cela est, je le plains bien fort, quand un homme est jeune, il a besoin d'une femme, quand il est vieux, il en a besoin de deux : Scaliger le Pere a dit en ses Exercitations contre Cardan, *Rapientes coeunt ne coeant*, mais il n'est plus tems, quand un homme est si vieux.

On

On parle d'une revûë que le Roi veut faire de nouveau, les uns disent que ce sera à Troyes, d'autres disent, sur la frontiere de Picardie.

La Reine de Portugal partira bien-tôt, & l'on parle de faire Monsieur le Duc d'Enguyen, Roi de Pologne, & on dit que le Roi d'Espagne veut prendre nôtre Roi pour arbitre de la controverse qu'il a avec les Portugais.

On a pendu douze faux monnoyeurs depuis quinze jours, qui en ont accusé plusieurs autres, & entr'autres le sieur Descampe, qui est dans la Bastille, on dit que les quarts d'écu, les testons, & les pieces de 20. sols s'en vont être décriées, que l'on ne touchera ni aux écus blancs, ni aux Loüis d'or.

On nous promet après Pâques une Déclaration du Roi pour la réforme des abus du Palais, & de la Chicane, que les procès par écrit iront tous aux Enquêtes, que la grande Chambre en jugera plus qu'aux Audiences, & qu'ils n'auront plus d'Epices.

Un Maître Apotiquaire de Paris vient de sortir de céans, qui m'a dit que dans trois jours le Comte de Konismark arrivera ici, & qu'il me prie de le faire son Apotiquaire, j'ai fait l'étonné, & lui ai dit que je ne savois pas si je serois son Medecin, & il m'a répondu qu'il savoit bien que j'étois déja retenu, je lui ai promis de le servir dans l'occasion : voilà comment on a introduit la coûtume d'aller briguer des pratiques: c'est un Ambassadeur de Suede, qui est ici attendu

pour les affaires publiques. On dit ici que la Reine-Mere de Portugal eſt morte. La nuit paſſée la Maréchale de Turenne eſt morte, on dit qu'elle étoit furieuſement Huguenote, & que dorénavant ſon mari poura bien ſe faire Catholique, il a l'eſprit doux, & eſt fort raiſonnable. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 13. Avril 1666.

* LETTRE CCCCII.

Au même.

MONSIEUR,

On dit que le Roi veut faire ſa revûë generale devers Arras, toutes les Villes de Picardie regorgent de ſoldats qui mangent le peuple, qui n'a plus que la peau & les os, *pellis & oſſa ſunt præ miſera macritudine*, tout eſt ruiné en nôtre païs de Beauvais, *Bone Deus uſquequo Domine !* Nous avons ici le tems fort beau, mais les maladies s'accroiſſent, crachement de ſang, fiévres continuës, inflammations de poûmon, rougeoles, quand l'Eté ſera venu, les veroles ne manqueront pas de venir, ainſi le monde ne manquera pas de maux & d'afflictions de diverſes ſortes.

Hier mourût ici un des nôtres âgé de 54. ans, nommé Pierre Moriau, qui étoit malade il y a fort long-tems, il y a plus de vingt ans qu'il étoit tout languiſſant, & ne bougeoit preſque du lit. Il

mourût

mourût ici hier quatre personnes differentes de mort subite & imprévûë, *sive ex apoplexia, sive ex syncope cardiaca, ista contingunt ex motu sanguinis, qui verna tempestate liquatur, ac se diffundit.* Le sieur Delcampe a eu la tête coupée à la croix du Tiroir à sept heures du soir en très-grande compagnie, il y avoit bien trois cens Archers à l'entour de l'échafaut, mais il y avoit tant de peuple, qu'il y a eu plusieurs hommes tuez, & de blessez, hommes, femmes, soldats & autres; à la presse vont les fous : ses amis n'ont pû obtenir sa grace, aussi un faux monnoyeur en est fort indigne, je le trouve plus criminel qu'un homicide, le mal qu'il fait étant plus universel. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 16. Avril 1666.

LETTRE CCCCIII.

Au même.

Monsieur,

J'ai vû aujourd'hui M. le Comte de Konigsmarck Ambassadeur de Suéde, qui n'est que médiocrement malade. Ces Mrs du Nord ne sont pas sujets à de si grandes chaleurs que nous en avons eu depuis un mois, mais ils ne sont pas si réglez que les Capucins. Ils sont souvent malades de la maladie polaire, qui est de trop boire. On fait ici en deux Tomes le recueil de toutes les Comedies de Moliere. Enfin M. de Meze-

rai aproche de la fin de son Abregé de l'histoire de nos Rois. Il est à Henri IV. & finira à l'an 1635. quand le Cardinal de Richelieu fit déclarer la guerre au Roi d'Espagne, rompant la paix de Vervins, que Messieurs de Belliévre & de Sillery avoient si bien faite : mais il faut qu'il y ait des foux & des méchans par le monde, comme il est des singes, des limaçons & des grenoüilles, autrement le monde finiroit. Adieu. De Paris le 24. Avril 1666.

* LETTRE CCCCIV.

Au même.

MONSIEUR,

Nous sommes ici en affliction domestique pour mon colégue M. Hommets, qui est le beau-pere de mon Carolus : *Laborat ille morbo immedicabili, nempe febre assidua, cum insigni & manifesta corruptela substantiæ pulmonis :* il n'a point manqué de Medecins, mais le mal est incurable, *pugnatum est arte medendi, exitium superavit opem, quæ victa jacebat,* nous l'avons vû à toute heure, & néanmoins il en mourra; *Contra vim mortis non est medicamen in hortis :* son poûmon est affecté dans sa propre substance, & la medecine ne le peut secourir. Fernel en sa Pathologie a fort bien décrit ce malheureux mal, sur lequel je puis vous dire, *Ejus est recreare qui creavit ; vitium enim positum in substantia partium emendari non est* *hu-*

humanæ virtutis : le tems des miracles est passé & ne reviendra peut-être plus.

Depuis la mort de la Reine-Mere de Portugal, on dit ici que les Portugais ont résolu de se bien défendre contre le Roy d'Espagne, & que les Espagnols se trouvent bien empêchez, joint que l'on parle de la santé de leur Roy comme d'une chose bien frêle.

On dit que le Chevalier d'Hoquincour a été noyé sur la mer Méditerranée, & que c'est dommage. Je viens de voir une Dame de 22. ans, qui avoit hier pris du syrop de roses pâles, & qui a vuidé un ver de la grosseur d'une bonne plume, & long d'une demi-aulne, les corps humides & pleins, font des vers aisément, mais la longueur & la grosseur de celui-ci m'étonne, j'ai peur que cette année nous n'ayons bien des fiévres & autres maladies de cette sorte de pourriture, néanmoins j'espere qu'il n'en mourra que les plus malades.

Le bon Monsieur Hommets est mort le sixiéme jour de sa maladie, nous l'avons fait ouvrir, & nous lui avons trouvé le poûmon adherent aux côtes, tout purulent & presque scireux, ce sont les effets de la fiévre & de la chaleur contre nature. J'ai aujourd'hui salué l'Ambassadeur de Suede M. le Comte de Konismark, qui m'a fait grand accueil, il n'a pas trente ans, on m'a dit qu'il me veut prendre pour son Médecin, il a la réputation d'un fort adroit & habile négociateur, quoi qu'Aristote ait écrit, *ad res politicas gerendas minus idoneos esse juvenes*, mais il y a des gens pour qui Dieu fait des miracles, joint qu'il n'y a ordi-

ordinairement quelque exception pour ces régles générales. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 4. May 1666.

* LETTRE CCCCV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous écrivis hier, ce Samedi 8. May, de grand matin, & bien à la hâte, mon opinion sur la fille de Mad. la Comtesse de Verdun, je vous prie de m'excuser, si je ne l'a fis pas si longue que j'aurois dû, j'étois fort pressé, & on m'attendoit pour m'emmener voir une personne de qualité hors de la Ville, il me semble qu'après avoir fait des remédes généraux, elle sera plûtôt soulagée du demi bain & du lait d'ânesse, que des eaux minérales, entre lesquelles celles de S. Miron lui seroient plus propres que celles de Vic-le Comte, *quæ sunt calidiores & acriores*. & même elles purgent, *quod repugnat tali [illegible] ori, solis enim mitioribus indiget, cassia, [illegible] & tamarindis: & aliquando syr diarhodom, aut floribus mali persicæ, modo fuerint non recentes, sed ante annum parati*: je m'en raporte bien à vous. Monsieur le Premier Président m'envoya hier inviter à souper avec lui: il me dit qu'il se plaignoit de moi, que je ne l'allois point voir assez souvent, je lui répondis que ce n'étoit que faute de loisir, nous y rimes bien, & y bûmes du vin blanc de Mâcon, qui étoit

étoit excellent pour la saison, mais point de nouvelles, hormis qu'il y fut dit en passant, que les Anglois ne vouloient point de paix avec nous, si nous ne cessions l'entreprise de nôtre commerce des Indes Orientales, je crois pourtant qu'ils seront bien obligez d'y consentir, car ils ne le pourront jamais empêcher.

Nôtre nouvel Ambassadeur de Suéde fera son entrée Dimanche prochain, je suis invité pour être de fête, & du festin aussi. On dit que l'Evêque de Munster viendra à Paris voir le Roy, & qu'il aidera à faire la paix avec les Anglois : on dit bien plus, que le Roy de Perse veut envoyer à Paris sa fille pour y saluer le Roy, ne seroit-ce point une autre Reine de Saba, qui viendroit voir Salomon dans son trône; ils se ressemblent tous deux en plusieurs chefs. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 14. May 1666.

LETTRE CCCCVI.

Au même.

MONSIEUR,

Les Peres de la Société ont eu le crédit de faire arrêter prisonnier un sçavant Janseniste, frere de feu M. le Maître, ce célébre Avocat qui nous a donné de si beaux plaidoyers. Il y a long-tems que j'ai oüi dire à feu mon pere, un beau mot qui est dans les Epîtres de Lipse, *Viris bonis dolendum est*

quod

quod tam multa nimis liceant improbis. J'ai céans le même Tome que feu mon Pere avoit, de ces Epîtres dont il avoit connu l'Auteur. Il disoit que Lipse lui avoit conseillé de me faire étudier. Dieu soit loüé de tout. Il avoit grande amitié pour Lipse, & certes il le méritoit. Tout ce qu'il a écrit est bon, mais son stile ne l'est guéres. Pour les méchans ils ont trop de crédit, & les Moines trop d'ambition & d'envie de se vanger de ceux qui ne sont pas leurs amis, & qui n'ont point fait le pain benit dans leur cabale.

On a ici publié quelques Oraisons Funébres pour la Reine-Mere Anne d'Autriche. L'Evêque d'Amiens fit fort mal à S. Denis, & déplût à tout le monde, & néanmoins il l'a fait imprimer; aussi dit-on qu'il l'a fort changée, & elle déplaît encore. Voici ce qu'en a dit un de nos Poëtes.

Ce Cordelier mitré qui promettoit merveilles,
Des hauts faits de la Reine Orateur ennuyeux.
Ne s'est point contenté de lasser nos oreilles,
Il veut aussi lasser les yeux.

L'Ambassadeur de Suede a fait ici son entrée le 16. de ce mois. J'ai été invité de la fête, mais je n'y ai point été. J'aurois eu peur qu'il ne m'eût falu boire là en Allemand. Je ne bois plus qu'en Philosophe, qui a tantôt soixante-cinq ans. J'ai cette obligation à la vieillesse & à un peu de Philosophie. Adieu, De Paris, le 18. May 1666.

LETTRE CCCCVII.

Au même.

Monsieur,

J'ai vû ici quelques jours l'Ambaſſadeur d'Angleterre, à qui j'ai dit aujourd'hui adieu, d'autant qu'il doit partir dans deux jours, pour s'en retourner à Londres : ſon mal étoit la goutte aux pieds.

On dit qu'il faut ſe réſoudre à la guerre, puis qu'il faut dompter par les armes la fierté de cette nation Angloiſe, mais il fera beau voir ſur l'Ocean tant de Printes Armez, le Roy de France, d'Angleterre, & de Dannemark, les Hollandois avec l'Electeur de Brandebourg.

Nôtre Monſieur Blondel eſt un homme fort ſçavant, mais qui écrit d'un ſtile obſcur & embaraſſé, il eſt plaideur & chicaneur, & aime les procès, il aime mieux plaider, qu'accorder & terminer les querelles, il a un procès contire Theuart le Camus, c'eſt un autre méchant chicaneur, il a fait un grand Factum pour ſa défenſe, mais il n'y en a encore que deux feüilles imprimées, il m'a dit qu'il y en aura huit, il ſe plaint fort de Monſieur le Premier Préſident qu'il croyoit, à ce qu'il dit, être ſon ami : je ne ſçai ce que c'eſt que tout ce galimathias de gens chicaneurs, dès que le Factum ſera achevé, je vous le ferai tenir, comme auſſi un livre

aussi un livre qu'il promet *de Vomitu, Stibique veneno*, par lequel il veut prouver que l'Antimoine est poison, puis qu'il fait vomir.

J'ai grand regret du pauvre Monsieur Hommets, il étoit bon & sçavant homme, mais il n'étoit pas besoin de jeûner le Carême, & de se tuër pour aller en Paradis, *cælum stultitiâ petimus*: un Médecin, quand même il ne seroit que médiocrement sçavant, doit être guéri de cette dévotion meurtriere: la vie de l'homme est assez courte, sans se couper la gorge par dévotion, tôt ou tard nous devons tous mourir. Quand est-ce que viendront les voyages de M. de Monconis: en viendra-t-il encore quelques volumes, car le Journal des Sçavans en a dit quelque chose?

Je ne sçai qui est ce M. Rat duquel vous m'écrivez, mais je ferai très-volontiers tout ce que je pourai pour lui à cause de vous.

J'ai bonne opinion de vôtre *Abregé de l'Histoire d'Espagne par M. du Verdier*, il y a de belles choses à dire: Mariana le Jesuite, qui a été un grand Personnage, a dit en son *Histoire d'Espagne*, qu'il y a deux A[illegible]ennes, &c.

Vous m'aviez ci-de[illegible]t promis de m'envoyer le livre nouveau de Monsieur Daillé, *de Pseudo-Dionysio Areopagita, & Ignatio Anthiocheno*: je vous en remercie de tout mon cœur, j'en ai un: un honnête homme de ce parti m'a dit que depuis Calvin, ils n'ont point eu de si grand homme que Monsieur Daillé, & je [illegible] nois; les Juifs disent de leur Rabin *Moses [illegible] monides*, que *à Mose antiquo ad Mo[illegible]*

non surrexit major Mose : je le veux donc bien.

On dit ici que le mois prochain le Roy ira à la Rochelle, & que dès demain il quitte saint Germain, qu'il s'en va à Versailles pour quelques jours, delà à Fontainebleau, à Blois, à Chambord & à la Rochelle : tout cela est encore incertain.

Monsieur le Marquis de Vardes est bien malade en sa prison, ce seroit bien dommage qu'il y mourût, car c'est un brave Seigneur. Nous avons ici force crachemens de sang avec fiévres continuës, je vois pourtant bien que nos Médecins, qui se plaignent de l'avarice de nos malades, c'est que la gueuserie s'introduit merveilleusement par tout, en vertu du testament du Cardinal Mazarin, & de sa suite.

La Reine de Portugal, ci-devant Mademoiselle d'Aumale, doit partir d'ici demain, le Roy même l'a commandé, elle s'en va d'ici à la Rochelle, tout s'aprête de deçà, pour un voyage à Fontainebleau.

Je viens de rencontrer M. Blondel, lequel m'a dit qu'il avoit sursis l'impression de son factum, dont il n'y en a que deux feuilles imprimées, qu'il y a un grand procès, dont il sera demain communiqué au Parquet : cet homme aime trop à plaider, c'est pourtant grand dommage, car c'est un très-sçavant homme.

On me vient de dire que le débauché, Monsieur des Barreaux est mort, belle ame devant Dieu, s'il y croyoit ! au moins il parloit bien en homme qui n'avoit guéres de foi pour

les

les affaires de l'autre monde, mais il a bien infecté des pauvres jeunes gens de son libertinage, sa conversation étoit bien dangereuse & fort pestilente au public : on dit qu'il en avoit quelque grain avant qu'il fut en Italie, mais à son retour il étoit achevé ; un rieur disoit que la trop grande conversation des Moines l'avoit gâté, non pas de ces Anachoretes de la Thebaïde, ou de nos bonnes gens qui s'employent à la dévotion & à l'étude, mais de ceux qui sont en si grand nombre dans les Villes d'Italie, qui ne songent à rien moins qu'à Dieu. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 28. May 1666.

LETTRE CCCCVIII.

Au même.

MONSIEUR,

En attendant des nouvelles qui soient bonnes & agréables, & qui soient fondées sur le soulagement public de toute la France, je ne laisse pas de vous écrire. On s'en va vendre la grande Bibliothecque de Monsieur Fouquet, les affiches en sont publiques par les ruës. La mauvaise fortune de cet homme me déplaît. Si je voyois céans de ses livres cela me feroit mal au cœur. Il en a pourtant de très-beaux, dont je ferois peut-être mieux mon profit que personne. J'ai d'ailleurs si peu de loisir d'étudier,

dier, que je m'en console plus aisément.

On dit que le Pape n'est pas en bonne intelligence avec le Roy, que cela est cause que nous n'avons pas de Jubilé. Voilà un grand malheur pour la Chrétienté & pour tant de pécheurs qui ont besoin de rémission.

L'accord du mariage de l'Empereur avec l'Infante d'Espagne est fait. Cette Princesse partira bien-tôt pour Vienne, où l'on dit que l'Empereur l'attend avec beaucoup d'impatience. On parle aussi d'un grand débat qui est en Espagne entre Dom Jean d'Autriche d'une part, qui a la Reine de son côté, & le Duc de Medina Sidonia de l'autre. Ce dernier est un grand Seigneur d'Espagne qui a bon apetit & que l'on dit être descendu des anciens Rois d'Espagne avant que la Maison d'Autriche y fût entrée *Per Lanceam carnis*, c'est-à-dire, par alliances & mariages. Un certain Poëte faisant réflexion sur cette pensée, a dit de cette Maison d'Autriche qui est venuë à un si haut degré de puissance,

Bella gerant alii, tu felix Austria nube.

Vous sçavez que le commencement de leur grandeur est venu de ce que Maximilien I. fils de Fréderic III. épousa Marie de Bourgogne fille unique de Charles Duc de Bourgogne qui fut tué l'an 1477. devant Nancy. C'étoit à elle que les 17. Provinces du Païs-bas apartenoient, & ainsi elle nous les a emportées par la faute de nôtre Loüis XI. duquel Philippe de Commines a dit trop de bien.

bien. Ce Maximilien Duc d'Autriche eût de Marie de Bourgogne Philippe le Beau qui épousa Jeanne de Castille, Jeanne la Loque, autrement la folle. Ce Philippe mourût jeune, & laissa Charles-Quint, qui fut Archiduc d'Autriche, Empereur & Roy d'Espagne, lequel assez jeune encore fit arrêter prisonniere sa propre mere, de peur qu'elle ne se remariât, & ce par le conseil du plus rusé Prince de son tems Henri VII. d'Angleterre: mais l'Espagne lui vint par la mort de son Oncle Infant de Castille, qui tomba de cheval à la chasse, & se rompit le col; comme avoit pareillement fait Marie de Bourgogne l'an 1482. & voilà le destin de ceux qui gouvernent le monde. Mais, me direz-vous, pourquoi cette histoire? C'est, Monsieur, que je vous en écris de vieilles, puisque les nouvelles nous manquent, tandis que nous en attendons de bonnes, touchant la paix des Anglois & des Suédois, avec les Hollandois, les Danois & les François. Amen. De Paris le 4. Juin 1666.

* LETTRE CCCCIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la vôtre du 8. Juin, & les deux Livres de Monsieur Daillé que vous m'avez envoyé. Quand vous avez dit à M. de Lorme que M. Blondel vouloit prouver que l'antimoine est poison, vous dites qu'il a fait un grand

faut,

faut. Il n'est point mal, si à son âge il saute encore si bien, & Dieu soit loüé, qu'il saute encore : mais l'Antimoine en a bien fait tomber, qui ne releveront jamais & ne sauteront plus. Dieu le veüille bien conserver & ramener de Bourbon en bonne santé : & puis qu'il pense à se remarier, je lui souhaite une belle femme telle qu'il la voudra choisir. Il n'est rien tel que de mourir d'une belle épée. Il faut entrer avec honneur dans la *Ste Sinagogue*. Je l'honore fort, mais mon bon genie m'empêche d'être de son sentiment touchant l'Antimoine. Je n'en *ai jamais donné* à personne, parce que je ne hazarde rien & sur les instructions que m'en a données, il y a plus de quarante ans, feu M. Nicolas Pietre, qui m'étoit comme un autre Galien ou Hipocrate, les mains ne m'ont jamais demangé pour en donner à qui que ce soit ; & en vérité je crois avoir eu raison. C'est une méchante drogue, & le peu qui en a pris, & n'en est pas mort, n'en avoit que faire. Il n'y a rien de si aisé que de dire que l'Antimoine n'est pas un poison : mais il n'est pas si aisé d'en guerir toute sorte de malades, comme disent nos faux Prophetes. Quand il ne sera question que d'aller vite & faire tout ce que fait l'Antimoine, voire encore mieux, nous ne manquons point de remedes. Les Apoticaires se mêlent de la partie & enragent contre le *Medecin Charitable*, & contre les Medecins qui pour empêcher leur tirannie ordonnent en François & font faire les remedes à la maison, ce que j'en fais n'est que pour le soulagement des familles. La Casse, le *Sené*, le *Sirop de Fleurs de Pêcher*, de

Ro-

Roses pâles & de Chicorée composé avec Rhubarbe suffisent presque à tout. Je n'ai jamais vû de maladie guerissable qui ne pût guerir sans Antimoine : quoi qu'à la verité je me serve aussi pour les plus sots, tels que sont quelquefois les étrangers, de nos Confections Scamonées, comme du diaphenic, Diaprun solutif. Diacarthame, Dapsyllium, de Citro & de *Succo Rosarum* ; mais il faut regarder de près & ne pas prendre Martre pour Renard. Les corps bilieux & attrabilaires, dont nôtre ville est pleine, n'ont pas besoin de ces remedes beaucoup acres, moins de Coloquinte, Ellebore, Antimoine ou autres venins semblables. Ces Mrs m'ont quelquefois demandé pourquoi je ne me voulois point servir de ce vin Emetique, qui est un si bon remede : à quoi j'ai souvent répondu que je ne mettois point la vie de mes malades dans des risques si dangereuses ou bien je les paye de cet Apologue du bon Horace & de la réponse du Renard à qui le Lion malade demandoit, pourquoi il ne le venoit point voir. C'est, dit-il, ô mon Roi, que je vois les vestiges des pas de ceux qui te sont allez voir, qui sont tous tournez du côté de ta tâniere, & je n'en vois point de ceux qui sont revenus. Mais Dieu soit loüé de tout, en attendant le Factum & le Livre de M. Blondel. Nous verrons tout ce qu'il dira, s'il vient bien-tôt : car s'il tarde tant à venir je n'y serai peut-être plus ; je pourai être parti pour ce gîte, dont M. de Lorme, non plus que les Courtisans, ne savent pas mieux la carte que moi.

On ne dit plus rien de M. de Barreaux, je ne sai où il est à present. Il a vécu de la Secte de Cremonin : point de soin de leur ame & gueres de leur corps, si ce n'est trois pieds en terre. Il n'a pas laissé de corrompre les esprits de beaucoup de jeunes gens qui se sont laissez infatuër à ce libertin.

Monsieur Morisset, qui étoit en prison pour ses dettes, n'y est plus. Il fait toûjours bonne mine. Il a du tems que lui a fait donner le President de Bailleüil. La réflexion que vous m'en faites qu'il faut avoir du bien en la vieillesse, me fait souvenir de ce que dit Juvenal en pareil cas, lui-même ayant peur de mourir de faim en sa vieillesse. C'étoit un honnête homme de grand esprit & qui connoissoit le monde, aussi-bien qu'Homere, Aristote, Ciceron, Tacite & Seneque : ajoûtez-y les deux Plines, je mets en parallele pour la force d'esprit Lucien & Juvenal qui étoit en son tems le Socrate de Rome, & à la vertu duquel la tirannie même de Domitien portoit honneur & respect. Ce siécle ne valoit pas grand argent excepté la lumiere de l'Evangile, néanmoins il valoit encore mieux que le nôtre, quoique nous ayons bien des Bigots. *Vale & me ama*. De Paris le 18. Juin 1666.

LETTRE CCCCX.

Au même.

MONSIEUR

La nouvelle est ici fort grande de la Bataille gagnée sur mer par les Hollandois contre les An-

glois, on dit qu'elle a duré quatre jours, & que les Anglois y ont perdu plusieurs vaisseaux, outre ceux qui ont été emmenés en Hollande avec 3000. prisonniers; on atend de jour à autre un détail plus certain, mais néanmoins on est ici fort réjoui de ce que les Hollandois ont eu gain de bataille, car on espere que les Anglois feront plus aisement la paix. J'ai vû ce matin Monsieur le Comte de Seested Ambassadeur Extraordinaire de Danniemark, lequel m'a dit qu'il ne croira rien de tout ce qu'on en dit, qu'il n'ait reçû ses lettres de Calais, lesquelles il attend aujourd'hui, il y'a pourtant des relations à Paris, qui sont venuës depuis trois jours, lesquelles assûrent que les Anglois y ont perdu 25. grands vaisseaux, & qu'on leur a emmené en Hollande plus de 3000. prisonniers, mais quoi que l'on en dise, je suis d'avis de n'en croire que ce que les Anglois naturellement glorieux avoüeront en être vrai.

La Reine est grosse, & je le souhaite fort pour le bien de toute la France, il n'y aura jamais trop de fils d'un si bon Roy que le nôtre.

Ceux qui veulent excuser la perte des Anglois, disent que leur malheur est arrivé, de ce qu'ils ont divisé leur armée, & qu'ils en avoient tiré 25. Frégates qu'ils avoient envoyé contre Monsieur de Beaufort, mais j'ai oüi dire à d'autres que cela n'est pas vrai. Nôtre Monsieur Brayer a aujourd'hui marié sa fille à un Conseiller de la Cour, nommé Monsieur Leschassier, neveu de Monsieur le President Miron, à laquelle il a donné 80000. écus argent comptant, il en a bien de

reste,

reste, & encore deux autres enfans, qui en auront pareillement beaucoup : ce M. Leschallier est fils d'un Maître des Comptes, excélent homme qui aimoit nôtre Carolus comme son propre fils ; ils ont souvent étudié ensemble ; & ce jeune marié est très-savant ; outre la belle jurisprudence, il sçait l'antiquité, le Grec & les belles lettres ; au-delà de sa condition.

Le Roi a donné à Monsieur de Ruvigni quinze vaisseaux, pour conduire Mademoiselle d'Aumale en Portugal ; & après il a charge de s'aller joindre à l'armée de Monsieur de Beaufort, afin qu'il soit si fort, que les Anglois ne le puissent attaquer. Messieurs les Etats de Hollande ont pareillement envoyé plusieurs vaisseaux vers le Dannemark, afin d'empêcher que les Anglois n'aillent de ce côté-là faire quelque surprise.

On dit, que les Anglois ont fait faire des feux de joye, sur ce qu'ils ont gagné la bataille sur mer contre les Hollandois, mais il fait bon battre glorieux ; ils ont perdu 25. grands vaisseaux, & les Hollandois n'y en ont perdu que quatre, cependant on amuse le peuple, & on donne ainsi le courage à des miserables soldats de s'embarquer, comme s'ils étoient sûrs d'en revenir ; Jamais les Espagnols ne perdent de bataille que leurs fuyards n'aillent dans leurs villages crier *Victoire contre ces gavaches de François*.

On dit que le Roi s'en va faire faire une grande revûë à l'entour de Fontainebleau avec tout l'aparat d'un siége, ce qui coûtera beaucoup, mais c'est pour réjoüir les Dames de la Cour.

On dit que nous verrons bien tôt cette grande réformation de la Justice, & qu'elle sera publiée le mois prochain, & que les procés en seront bien abregez, avec grand retranchement de tant de chicane qui est aujourd'hui dans les Parlemens, & dans les Présidiaux de France. *Fiat, fiat*, mais cela ne se fera jamais qu'au grand regret de tant de gens qui en vivent, & que cette chicane entretient avec tant de luxe.

L'Infante d'Espagne est encore en Espagne, quand elle sortira de-là, elle viendra à Milan où seront les cérémonies, & de-là elle sera conduite en Allemagne jusqu'à Vienne.

La ratification du traité que le Roi a fait avec ceux d'Alger & de Tunis a été reçûë avec grande joye à Fontainebleau, ils nous rendront nos esclaves, nous y aurons toute la liberté du commerce, mais il ne se faut gueres fier à ces gens-là, qui n'ont d'autre religion que celle du profit, *quorum Deus venter est*. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 22. Juin 1666.

LETTRE CCCCXI.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur l'Ambassadeur de Suede m'a dit ce matin, qu'il n'y a nulle aparence de paix entre les Anglois & les Hollandois, que les uns & les

autres n'ayent encore remis une fois en mer, & qu'ils ne se soient derechef batus, après la victoire que les Hollandois ont remporté sur mer, les Anglois firent aussi-tôt courir le bruit qu'ils avoient gagné de beaucoup, mais ce fut un stratagême qui leur a réüssi, ce ne fut que pour empêcher une sédition, que cette mauvaise nouvelle eût causé dans Londres.

Ceux qui viennent de Fontainebleau, (ce 6. Juillet) disent que la goutte est venuë à Monsieur Colbert, & qu'il se porte mieux : il est vrai que la goutte est quelquefois critique, *reverà enim à magnis morbis liberat, nihilominus tamen nutritiorum viscerum pravam diathesim, eámque tandem lethalem indicat. Meministi ne aphorismi Duretiani ?* quand vous avez la goutte, vous êtes à plaindre, quand vous ne l'avez pas, vous êtes à craindre, *nimirum refluit serum virulentum & malignum à visceribus intemperatis & malè moratis ad pulmonem, qui inde inficitur, & inemendabile vitium concipit.* Enfin, c'est chose certaine que les Anglois ont perdu 28. grands vaisseaux le mois passé, dont sept ont été emmenez en Hollande, & tous les autres ont été enfoncez, & sont allez au fond de la mer. Les Hollandois sont aujourd'hui les plus forts, *& dominantur mari,* mais la paix ne se fait point, & n'est pas en état d'être faite, il faut qu'ils se tiennent sur leurs gardes, car les Anglois disent bien qu'ils en veulent avoir leur revanche ; quand les loups sont enragez, ils mordent bien serré, *duriqu... venenum dentis, & admorso signata in stirpe ci-*

 ca-

vraix, même il y en a ici qui tiennent qu'ils sont déja aux mains.

On avoit parlé du retour du Roi à Vincennes & à Versailles; mais cela est changé, le Roi s'en va à Chambort, & peut-être delà bien plus loin, jusqu'à la Rochelle, où l'on dit que doit aborder dans quinze jours Monsieur de Beaufort avec son armée. J'attendrai le plus patiemment qu'il me sera possible les voyages de Monsieur de Monconis, avec l'autre livre que vous m'avez destiné par Monsieur de Taix, puissent-ils bien-tôt venir à bon port. Je suis ravi de ce que Monsieur vôtre fils est tout-à-fait reçû, & aggregé dans vôtre College, Dieu lui fasse la grace de n'y aquerir que du bien & de l'honneur, & de n'en mourir que l'Ancien Maître; il a de l'esprit & de fort bonnes qualitez, le tems lui en acquerera d'autres, & j'espere qu'il réüssira bien dans sa profession.

Je ne sçai quand le Roi ira au Parlement pour la déclaration contre la chicane, & la réformation de tant d'abus qui sont au Palais, mais on en menace ici fort tous les Procureurs & les Greffiers, les Conseillers mêmes, & les Avocats en sont épouventez, les marchands disent que cela servira à rabatre l'orgueil & la bravorie des femmes des Procureurs.

L'Ambassadeur de Suede commence fort à faire diminuer son train, il en partit encore hier 22. Officiers, qui s'en vont à Bruxelles, en Hollande, & delà à la Bréme. Huit jours auparavant on avoit déchargé la maison de pareil nombre de do-

mestiques, mais pour l'Ambassadeur même, on dit qu'il n'est pas encore prêt de s'en aller. Hier après-midi, tandis que j'étois en Ville, & peut-être au College Royal, un crocheteur m'aporta un paquet qui est sans doute de vôtre part, dans lequel j'ai trouvé *cet Abregé de l'Histoire d'Espagne de du Verdier, & les Voyages de Monsieur de Monconis*, & pour le tout je vous en rends graces très-humbles.

Monsieur Blondel me dit hier que son Factum viendroit bien-tôt : comment se porte Monsieur de Lorme ? est-il remarié ? *turpe senex miles, turpe senilis amor*. Je vis hier chez M. Cramoisi deux Tomes in folio d'un Medecin Espagnol, nommé *de Heredia*, imprimez chez Mrs Arnaud & Bordes, mais dans ce peu de tems qu'ils furent entre mes mains, j'y vis tant de fautes de la part de l'Imprimeur, que j'en fus bien-tôt dégoûté, cela pourtant n'empêche point que je n'en desire un exemplaire, il y a là-dedans un traité qui me les fait desirer, malgré les fautes typographiques, c'est un commentaire sur *les Histoires Epidemiques d'Hipocrate* : je vous en ferai rendre le prix par le commis de M. Troisdames, qui Dieu merci, est en bonne santé.

On ne parle plus d'aucun voyage du Roi, mais seulement que la Cour sera encore trois mois à Fontainebleau, que l'Ambassadeur de Suede a fait son accord avec nous, & qu'il a touché 400000. liv. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 16. Juillet 1666.

LETTRE CCCCXII.

Au même.

MONSIEUR,

Pour satisfaire à ce que vous souhaitez de moi, je vous dirai que Julius Cesar Bulengerus étoit natif de Loudun, fils d'un Medecin, natif de Troyes. Il se fit ici Jesuite assez jeune, & comme il étoit sçavant, il y faisoit leçon le matin, & le Pere Jacques Sirmond ce grand homme qui mourût en 1651. âgé de 54. ans y enseignoit l'aprês-dîné. L'habit de Bulenger étoit tanné & non pas noir, & parce qu'il n'étoit pas encore Prêtre, il n'étoit nommé que Maître Jules. J'ai céans un petit livre écrit de la main de feu mon pere, qui sont des leçons qu'il lui a dictées l'an 1686. Il sortit des Jesuites & enseigna dans Paris en divers Colléges, & entr'autres à Harcourt & aux Crassins, puis il devint Aumônier du Roi, puis Alchymiste, fripon & débauché, & enfin allant à confesse à un Jesuite en un certain Jubilé, il fut reconquis & regagné après une parenthese de 22. ans, & il se remit aux Jesuites chez lesquels il est mort environné l'an 1628. à Tournon, ou là auprès; Il étoit savant, mais tout ce qu'il a écrit n'a pas réüssi. Les Jesuites le vouloient obliger d'écrire contre l'histoire de Monsieur le President de Thou & contre Casaubon.

Je connois fort ce Monsieur Colladon, d[e]

vous me parlez, il se dit Medecin de la Reine Mere d'Angleterre. Il m'a dit qu'il a un fils qu'il veut faire Medecin, & qu'il me recommandoit pour être mon Auditeur, qu'il étoit plusieurs fois venu au Colége Royal y entendre mes explications, & qu'il aimoit bien ma métode simple & facile : mais je sai de bonne part qu'ils n'observent pas de métode en Angleterre. Les Apoticaires y sont grands coupeurs de bourses & les Medecins les y aident *Hic & alibi venditur piper*. Pour Mr. de Mayerne qui étoit Medecin du Roi, c'étoit un grand Charlatan : mais qu'est devenu ce Provençal Chymiste nommé Arnaud ? a-t'il été pendu pour fausse monnoïe, car on nous l'a dit ici. Je ne sai pas qui est celui des nôtres qui a écrit à Lion que ce n'est pas sans mistere que l'Antimoine a prévalu. Donnez-vous un peu de patience, il en sera parlé. Il viendra un Factum, un Arrêt & un livre latin. Il est ici peu de malades, mais le vin Emetique y est fort décrié. La Cabale de cette derniere assemblée a fait tort à sa réputation. Ces Messieurs disent qu'un poison n'est point poison dans la main du bon Medecin. Ils parlent contre leur propre expérience : Car la plûpart d'entr'eux en ont tué leurs femmes, leurs enfans & leurs amis. Quoi qu'il en soit, pour favoriser les Apoticaires, ils disent du bien d'une drogue, dont eux-mêmes n'oseroient goûter. Je me console parce qu'il faut qu'il y ait des Heresies, afin que les bons soient éprouvez, mais je n'ai jamais été d'humeur à adorer le Veau d'or, ni à considérer la fortune comme une Déesse, Dieu m'en préser-

ve à l'avenir. Je suis content de la médiocrité de la mienne. Paix & peu. Dès que le vent aura changé, tous ces champions de l'Antimoine se dissiperont comme la fumée de leur Fourneau. *Ipsi peribunt : Dii meliora piis. Vale.* De Paris le 30. Juillet 1666.

LETTRE CCCCXIII.

A Monsieur F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Monsieur Desita, Procureur du Roi aux Requêtes de l'Hôtel, & qui étoit n'a gueres à Lion, a été reçû Lieutenant Criminel à la place de M. Tardieu, qui fut si miserablement assassiné l'année passée dans sa maison. Monsieur le Lieutenant Civil est ici fort malade, comme aussi M. de Noailles, premier Capitaine des Gardes. On fait avancer M. de Beaufort, & les Hollandois le viennent joindre avec cent cinq voiles, que les vaisseaux du Roi de Dannemark viendront joindre tôt après.

Hier mourut ici un President des Comptes, nommé Gitard du Tilly, il étoit gendre de feu Monsieur le President de Bailleul, c'est lui qui avoit chassé sa femme, & chez laquelle fut trouvé l'année passée le P. Faveroles Jesuite, qui fait aujourd'hui chez ces bons Peres rude penitence, à ce qu'on dit, dans une cave, les fers aux pieds, & avec les limaçons.

Il

Il y en a qui croyent que Monsieur de Beaufort est ici à la Cour, & qu'il est venu voir le Roi *incognito*.

On commence ici à voir plusieurs maux extraordinaires, tels que sont dissenteries, fiévres quartes, hidropiques ; je croi que c'est le malheur du tems qui fait tant de mélancoliques, car tout le monde se plaint.

Comme j'étois aujourd'hui sur les onze heures avec Monsieur le premier President dans son cabinet, qui m'avoit envoyé querir pour dîner avec lui, on est venu lui dire que l'on avoit donné l'Extrême-Onction à Monsieur le Lieutenant Civil, tôt après il est venu une grande troupe de ses parens & parentes, qui le cherchoient pour l'emmener, *ego verò clammè subduxi*, comme dit quelque part Erasme, & m'en suis venu dîner avec ma famille : il y aura eu quelque affaire secrette. Nous avons ici un des nôtres fort malade, qui est Monsieur Charpentier, & qui est un des plus habiles, mais la science n'y fait rien, *tam docti, quàm indocti, aquè veniunt in rationem libitinæ*. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 9. Septembre 1666.

LETTRE CCCCXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Nôtre Monsieur Morisset étoit allé en Flandres pour la Princesse d'Espinai, & je ne sçai ce que ce voyage lui causera de bien, car on dit qu'elle est morte : il mourût aussi hier un célébre Avocat, nommé M. Gautier, qui s'est autrefois fait bien entendre dans le Palais avec grande attention, il avoit soixante-seize ans.

Le Roi d'Espagne & celui de Portugal, sont enfin d'accord ensemble, & on dit que la Paix est faite avec un notable avantage pour le Portugal : on prétend que la Paix se fera aussi entre ces mêmes Espagnols & les Anglois, qui auront pour ennemis les François, Hollandois, Danois, Suedois, avec l'Electeur de Brandebourg, & autres Princes de l'Allemagne, Dieu nous préserve de cette guerre qui ruïneroit toute l'Europe, *ut bello pax : sic paci bellum sibi invicem succedunt*, car après que les Princes se sont bien long-tems tourmentez, Dieu fait aussi sa guerre, où il fait paroître son pouvoir à son tour. On parle de grands jours nouveaux : on parle aussi du Frere Annet Recolet, & d'un Buis, qui sont morts à Lion en belle compagnie, de cette angine que fait le boureau : mais que deviendra Buaton ? Je sçai toute l'affaire, aparemment vous la sçavez aussi-bien que

nous,

nous, c'est aux dépens de M. le Marquis de Châteauneuf, frere aîné de Monsieur le Maréchal de Senneterre. Je vous recommande la lettre de mon Carolus ici incluse.

On vient de publier à cri public par les trompettes jurez, que le Roy rétablit les Loüis d'or à 11. liv. les écus blancs à 60. sols, & le reste à proportion, plusieurs s'en réjoüissent de deçà, les Médecins n'y perdront rien. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 17. Septembre 1666.

* LETTRE CCCCXV.

Au même.

MONSIEUR,

Nous avons ici un nouveau Lieutenant Criminel, qui est Monsieur Defita, il fait bonne & briéve justice, & dit-on, avec grande séverité: hier à quatre heures du soir il fit pendre à la ruë saint Antoine une servante larronnesse, & deux heures aprés, deux autres femmes qui avoient servi de faux témoins, & qui avoient été prises travesties en hommes.

Le Roy a fait une levée de 10000. Lorrains: M. de Beaufort est sorti de la Rochelle avec sa flotte, & va joindre celle des Hollandois, j'espere que c'est le moyen de nous faire avoir la paix: j'ai vû pourtant ce matin, Lundi vingt Septembre, un politique, qui est fort entendu dans

dans les affaires publiques, qui m'a dit qu'on a peur que les Hollandois ne traitent en secret avec les Anglois pour s'accorder sans nôtre consentement, & que le Roy se plaint de Ruyter, disant qu'il l'a trompé, & qu'il lui a manqué de parole. Voici une nouvelle qui a fort réjoüi la Cour, qui est que Monsieur de Beaufort est parti de la Rochelle, & est arrivé à Bellisle, où il a été conduit par douze grands vaisseaux, & la flote du Roy de Portugal, dequoi nôtre Roy est fort réjoüi, le rendez-vous est à Brest, où l'armée des Hollandois le doit venir joindre.

Nôtre M. Blondel a obtenu dans la Chambre des Vacations la cassation de l'Arrêt que le Doyen Vignon avoit obtenu au rapport de M. du Tillet, sous un faux entendu, en faveur du vin Emetique, ainsi les voilà à deux de jeu, sauf maintenant à en écrire de part & d'autre, nous verrons ci-après, si Guenaut osera écrire pour l'Antimoine, n'en croyez rien, il s'en gardera bien, outre qu'il n'en fut jamais capable, il aime bien mieux compter ses écus & faire la Cour à des Charlatans, & aux Apoticaires ses bons amis : on m'a dit que Monsieur Blondel fera imprimer les Plaidoyers & l'Arrêt même, pour oposer au faux Arrêt de Vignon pour le vin Emetique, & pour l'Antimoine. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 21. Septembre 1666.

LETTRE CCCCXVI.

A Monsieur F. S. M. D. R.

MONSIEUR,

Je vous remercie de tant de peine que vous prenez pour mes petites affaires. J'atendrai vôtre nouvelle édition, & aprés je satisferai M. Ravaud, à qui cependant je me recommande. Tanaquillus Fabert s'en est retourné à Saumur. C'est un excellent homme & de la premiere Classe des Sçavans d'aujourd'hui. Nous dînâmes ensemble à S. Victor avec quelques bons Religieux & des plus savans. Nous nous entretinmes trois heures entieres dans leur Jardin. Nôtre conversation fut fort mélée, mais comme a dit Petrone *erudito Luxu*. Il sçait les Poëtes anciens, qui, comme vous, entendoient bien la raillerie. Les Moines qui nous écoûtoient furent fort contens de nous & nous à peu prés d'eux: mais ils ont fait à Monsieur Mantel nôtre colégue un jugement sur nôtre entretien, dont je me plains: car ils me préferent audit Fabert, en quoi on voit assez qu'ils ne s'y connoissent pas. Vous sçavez bien que dans les Adages d'Erasme, il y a, *indoctus ut Monachus*, & voilà mon écot payé. Je ne voudrois pas pourtant citer ce passage en leur presence: On diroit que je me veux défendre d'un compliment par une espece d'injure.

Nous avons ici Monsieur Charpentier nôtre Col-

Collégue fort malade. J'en ai regret parce qu'il est habile homme & qu'il n'y en a plus guéres de sa trempe. Nous en avons perdu depuis huit mois des meilleurs, sçavoir Messieurs Pietre, le Comte & Hommets. Ces trois-là en sçavoient plus que 50. autres. Le Duc d'Albe disoit que cent grenoüilles ne valoient pas une tête de Saumon. Nous avons aussi perdu Monsieur d'Aubrai Lieutenant Civil. C'étoit un honnête homme, qui étoit merveilleusement intelligent pour l'exercice de cette grande charge. On n'a pas bien connu sa maladie, & de plus un Charlatan lui a donné deux prises de vin Emétique avec lesquelles il a bien-tôt passé au païs d'où personne ne revient : mais il n'y a pas dequoi s'étonner de cela. Il est mort de la main d'un Charlatan, lui-même dont la charge étoit de chasser cette sorte de gens, qui se disent impudemment & faussement Médecins de Montpellier. Ce ne sont que de misérables gredins, gens sans lieu & sans aveu, Moines défroquez, Fraters, Apoticaires & Barbiers Gascons, qui promettent des secrets contre toute sorte de maladies & plusieurs autres, témoin nôtre Abbé Aubery, natif de Montpelier, qu'on prend pour un grand Docteur.

Nous n'avons rien ici de nouveau ni de certain de la guerre de la part des Anglois, ni des Hollandois. Je ne lis aucune Gazette étrangere, ni même de manuscrits : mais j'aprens que ceux qui les font, mentent aussi hardiment qu'à Paris, pour complaire à ceux qui les mettent en besogne. Adieu. De Paris, le 21. Septembre 166[illegible]

LE-

LETTRE CCCCXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Je connois bien ces Aphorismes d'Olivier Popardus Medecin de la Rochelle, dont vous me parlez, mais je ne sçai rien de l'Auteur. Pour ce Rodolphe le Maître, je l'ai vû & connu. C'étoit un homme d'une humeur fort douce, natif de Tonnerre en Champagne. Il est mort Médecin de Gaston feu Duc d'Orleans, environ l'an 1650. Il avoit un frere nommé Paul le Maître, qui avoit été bien plus habile. Après ce Rodolphe vôtre Monsieur de Lorme fut Médecin du Duc d'Orleans, mais il n'y demeura guéres. Monsieur Brunier lui succeda, qui est mort à Paris depuis peu âgé de 92. ans. C'est beaucoup vivre pour un homme qui a autant bû de vin que lui. Nous n'avons pas eu d'autre Médecin de vôtre Faculté qui portât ce nom de le Maître depuis 300. ans: mais il y a eu un premier Président le Maître au Parlement de Paris du tems d'Henry II. & de Fernel. Monsieur le Président le Maître de la quatriéme Chambre des Enquêtes en est descendu. Je suis, &c. De Paris le 1. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXVIII.

A Monsieur F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Je ne vous écrivis hier, ce 25. Septembre, que par occasion de la mort de nôtre bon ami Hannibal Seested. L'Ambassadeur de Dannemarck a été embaumé, & remporté en son païs où il avoit bien envie de retourner sur la fin de cet Automne.

Plusieurs lettres portent que le feu s'est pris dans Londres, qui a brûlé la moitié de la Ville, voilà une horrible affliction pour un païs agité de guerre, de peste, de tempête, de peu d'argent, & de peu de commerce, je crois qu'enfin ils se trouveront réduits à faire la paix avec les Hollandois, ce que je souhaite pour le bien public.

Monsieur de Beaufort est revenu avec sa flotte de Bretagne à Dieppe, aujourd'hui l'on dit qu'il est à Dunkerque, le voilà donc avec de bons & grands vaisseaux, joint aux Hollandois, qui ne peuvent d'orénavant manquer d'être les plus forts, avec tant de secours, tant François, que Danois : mais d'une autre part il me semble que voilà l'Angleterre dans une grande affliction, où il est à craindre qu'après tant de pertes signalées, il ne lui arrive encore quelque chose de pis, voir la famine, qui feroit son accablement.

y a de quoi craindre une sédition dans tant de mauvais esprits, & tant de dispositions de révolte en un païs, où il y a tant de gens enragez; & tant de diversité de Religions, je pense que tout cela est bien capable de donner du martel en tête au Roy d'Angleterre, car ce peuple est bien méchant. Je vous remercie des deux Tomes du Medecin Espagnol, M. Spon vient de me l'aprendre, & on vient de m'en envoyer le balot. On ne doute plus ici de l'horrible incendie de Londres, il y a bien des Marchands à Paris qui en ont des lettres, on dit que c'est une horrible perte : la flotte des Anglois s'est retirée vers leurs Dunes, & il semble à la contenance des deux armées, que les uns & les autres n'ont guéres envie de se battre, peut-être sont-ils las de la guerre, qu'ils s'accordent donc.

On ne parle ici que de morts subites : on a enterré ce matin un riche marchand de la ruë saint Denis, nommé Bellavoine, qui étant à deux lieuës d'ici en sa maison des champs, ne fut que quatre heures malade, l'apoplexie le prit par un râlement dont il est mort, cette mort est à craindre à un Chrétien.

Plusieurs curieux ont remarqué que les Rev. Peres de la Societé n'avoient point comme d'autres, fait des harangues funébres à l'honneur de la feuë Reine-Mere Anne d'Autriche, mais je viens d'aprendre, ce 8. Septembre, que Dimanche 3. Octobre un de leurs Professeurs en Rhétorique fera une harangue Latine en son honneur, & peut-être qu'on l'imprimera.

Nôtre

Nôtre M. Charpentier est toûjours en mauvais état, étourdi & assoupi, comme en enfance, n'est-ce pas grande pitié que la vieillesse.

Nôtre Monsieur Blondel a fait achever son Factum, mais il ne le publie point à cause de quelque chose qu'il y veut ajoûter ; l'on y verra de fortes pieces contre l'Antimoine, & entr'autres, un Arrêt de la Cour donné il y a cent ans, confirmatif du Decret donné sous le Décanat du grand Simon Pietre, & vous le pouvez lire dans *Hofman en son livre de Medicamentis Officinalibus pag. 693.* il se trouve aussi imprimé en plusieurs autres livres. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 1. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Dieu soit loüé que vous êtes en meilleur état, car je viens d'aprendre que vous avez été bien malade. Donnez-vous loisir de guérir parfaitement avant que vous remettre à travailler & à endosser le harnois de misere de nôtre profession, qui est capable d'accabler les plus robûstes, & puisque vous n'êtes pas de ce nombre, prenez la peine de vous bien choyer, en conservant & ménageant prudemment le peu qui vous reste de forces. Souffrons & résistons & no[illegible]

fondant.

fendant. Pratiquoient le précepte de Virgile.

Durate & vosmet rebus servate secundis.

Peut-être qu'après la pluye viendra le beau tems, & ceux qui seront morts ne pouront joüir du bénéfice de la paix.

Monsieur le Lieutenant Criminel travaille ici à faire justice par de très-fréquentes exécutions, à pendre & à rompre des voleurs & des faux monnoyeurs. Depuis huit jours il a fait aussi mettre en prison force garses tirées de divers endroits de Paris, & sur tout des Marêts du Temple, qui est un lieu devenu desert au prix de ce qu'il étoit autrefois, par le mauvais tems auquel Dieu nous a réservez & par les taxes que la Chambre de Justice a mises sur les partisans & leurs hétitiers. Je suis, &c. Vôtre, &c. De Paris le 1. Octobre 1666.

* LETTRE CCCCXX.

A Monsieur D. T. M. L.

Monsieur,

J'ai fort bonne opinion du Livre que vous avez sous la presse *Index Librorum prohibitorum & expurgat*, en deux tomes in folio, c'est un ouvrage bien curieux. Des livres de Droit, je n'en ai que faire: Mais pour ceux qui regardent vôtre Religion, je les aime; car il y a à sçavoir, principalement quand ils sont du mérite de ceux de M. Daillé.

Tous

Tous ces bons livres là tiennent bien leur place dans une Bibliotheque: un honnête homme a toûjours bonne grace d'aprendre la vérité, & de se détromper, & même délivrer de la bigoterie du siécle & de se garantir des impostures, des fraudes & de la cabale des Caffards.

On déplore fort ici l'horrible perte qu'a faite l'Angleterre dans l'incendie de Londres, qui cause une perte inestimable. Je suis de tout mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 8. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXI.

A Monsieur F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous témoigner la joye que j'ai de vôtre convalescence, je prie Dieu qu'il vous rende bien-tôt une santé parfaite.

On parle ici d'une chose qui me semble bien étrange, c'est de remettre sus le procès de Monsieur Fouquet, & de le faire revenir de deçà pour le juger de nouveau sur des lettres que l'on a recouvrées, je ne sçai si cela s'est jamais fait, il est vrai qu'un Huguenot a autrefois fait un livre intitulé, *Révision du Concile de Trente*.

On dit que le Roy va demeurer à saint Germain en Laye pour un mois, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le gros pavillon des Tuilleries soit achevé, auquel on travaille jour & nuit, Fêtes & Dimanches.

On parle ici d'une forêt qui brûle depuis trois semaines près de Belesme au Perche, & personne ne peut devîner d'où vient ce feu.

Le Roi n'a point encore pourvû à la charge de Lieutenant Civil, il y a aparence que ce sera M. d'Ormont Maître des Requêtes, fils du défunt, d'autres la donnent à un parent de M. Colbert, mais qui que ce soit qui l'ait, je crois qu'on ne la donnera jamais avec tant d'autorité qu'elle en a eu jusqu'à present; car on parle d'établir une Chambre de Police, à laquelle présideront plusieurs Maîtres des Requêtes.

On parle aussi d'ôter toutes les fontaines des particuliers & de faire établir une si bonne garde toute la nuit par toutes les ruës, qu'il ne s'y fasse plus de vols, ni de massacres. J'ai vû aujourd'hui une maladie qui est assez commune dans les hôpitaux, mais qui est bien rare chez les bourgeois, c'est le Scorbut, duquel tant d'Allemans ont écrit, Eugalenus, Ronsseus, Horstius, Sennertus, Salomon Albertus, &c. Celle-ci n'en échapera non plus que les autres, *morbus est à tota substantia, & verè immedicabilis propter vitium impressum variis partibus :* mais tous les scorbutiques ne sont pas si malades; quand ils sont confirmez par beaucoup de tems, & que le corps en est abatu, je les tiens incurables. Je vous suplie que l'incluse soit au plûtôt & sûrement renduë à Monsieur Anisson, j'attends impatiemment des nouvelles de vôtre bonne santé & parfaite convalescence, *utinam hoc ipsum [illegible]issimum, citò & certè, propriâque tuâ manu resciam.*

resciam. Je saluë toute vôtre famille & tous nos amis, principalement M. Spon nôtre bon ami, & M. Garnier, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. Paris le 28. Octobre 1666.

* LETTRE CCCCXXII

Au même.

MONSIEUR,

Je suis fort en peine de vôtre santé, n'en aprenant rien de certain, ni par vous, ni par les vôtres, au moins donnez-m'en quelque assûrance par M. vôtre fils, six lignes me suffiront, mais plûtôt six mots, tels que ceux de Ciceron, *Si vale, bene est, ego quidem valeo :* je suis inquiet de vôtre santé, la perte d'un vieux ami est irréparable, Il n'en est pas de même de l'argent, il en peut venir tous les jours, le Soleil s'en va & revient, mais l'ami ne revient point.

On commence ici à exécuter la police préméditée sur les revendeuses, receleuses, ravaudeuses, & savetiers, qui occupent des lieux qui incommodent le passage public, on veut voir les ruës de Paris fort nettes : le Roy a dit qu'il veut faire de Paris ce qu'Auguste fit de Rome, *Lateritiam reperi, marmoream relinquo :* on viendra ensuite aux Bouchers, Boulengers, Cabaretiers, & autres. Après la saint Martin, on publiera au Parlement l'abréviation des procès, dont se sentiront les Greffiers, les Procureurs, les Avocats

mêmes les Conseillers, mais sur tout ceux de la grande Chambre.

On s'en va aussi donner ordre pour les voleurs de nuit, en quöi on imitera, à ce qu'on dit, la Police de vôtre Ville de Lion; on parle aussi de *lustranda universa civitate*, de visiter toutes les maisons, d'en chasser toutes sortes de vagabons & gens inutiles, & même le nombre superflu des garçons barbiers, chirurgiens, apotiquaires, plût à Dieu que cela réüssisse pour le bien du public, en y comprenant tant de Charlatans, se disant la plûpart & le plus souvent *Medecin de Montpelliér*, qui néanmoins ne sont le plus souvent que des ignorans Empiriques, Chimistes effrontez, Moines défroquez, *urbium suarum purgamenta, suæ gentis dehonestamenta*, pauvres malotrus, qui sont gueux, & qui n'ont que bon apetit: *qui civium nostrorum periculis discunt, & experimenta quotidie per mortes agunt, fraudibus, imposturis: varietate, multiplicitate & novitate remediorum, stibio, elaterio, pulvere Peruviano, scammonio, racino Indico, &c.*

Enfin je viens d'aprendre par la vôtre du 11. Octobre que vous êtes en meilleur état, Dieu soit loüé de tout, purgez-vous bien, mangez peu, & ne vous remettez pas si-tôt à travailler, *aurum dum quærimus, avum perdimus*: je suis ravi du contentement que vous donne Monsieur vôtre fils aîné, & je ne doute pas que cela n'aille toûjours en continuant & en augmentant. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Votre, &c. De Paris le 19. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXIII.

A. M. C. S. C. M. D. R.

MONSIEUR,

J'ai rendu vôtre Lettre à Monsieur Moreau. Monsieur Courtois est un homme fort sage & fort habile, doux & accort, adroit & sçavant, qui entend bien Hipocrate & Galien, & sçait fort bien la Medecine. Il est âgé de 48. ans, & n'est point marié, *vivit sine impedimento* ; Je le trouve trop fin pour se charger d'une femme *cum omnibus suis armamentis*, comme dit Lipse en pareil cas.

La mort de vôtre Horlogeur arrivée à Geneve est fort étrange. La vie humaine n'est qu'un Bureau de rencontres & un théatre sur laquelle domine la fortune. J'ai connu un homme qui disoit que la sagesse de Dieu & la folie des hommes gouvernoient le monde.

On parle ici d'un Livre qui s'imprimera bientôt, touchant les droits de la Reine sur le Brabant : cela a été fait par l'avis des meilleurs Jurisconsultes & Avocats qui soient ici : mais nos raisons seront bien trouvées meilleures quand on les publiera en Flandres à coups de canon, & avec une armée de 30. ou 40. mille hommes du côté de deçà, & une autre du côté de l'Allemagne, pour empêcher le secours que pouroit envoyer contre nous l'Empereur qui est l'autre beau-frere.

J'apris hier par la vôtre la mort de M. Ravaud: Dieu veüille avoir son ame, s'il en avoit une : *Erat enim Bibliopola*, & de ces gens-là tout est à craindre. Je me réjoüis de l'avancement de M. vôtre fils à Montpellier. Dieu lui fasse la grace de bien continuër, tant pour son profit, que pour vôtre contentement. Il ne sauroit manquer de bien faire, tandis qu'il vous croira, Ha! qu'heureux sont les enfans qui ont de tels peres que vous. J'espere que la posterité ne nous accusera ni l'un ni l'autre de charlatanerie.

Un Medecin de Nuremberg m'a écrit que M. Rolfink étoit fort en peine d'une chose, c'est qu'il a oüi dire, qu'on vouloit imprimer à Lion un recueil de toutes ses œuvres : Je vous prie pour lui de l'empêcher tant que vous pourez, parce qu'il y veut mettre la derniere main. Il mérite d'être obligé, car il est sçavant & très-galant homme, quoi qu'il n'entende pas bien ni la Saignée, ni l'Antimoine.

J'aprens que Monsieur de Lorme est parti de Lion, & qu'il s'en retourne à Bourbon ou à Moulins, où il a dessein de se remarier. Il fait bien, si c'est pour le salut de son ame : car pour son corps je croi qu'il n'a plus gueres besoin de ce meuble de ménage, Adieu. Je suis, &c. De Paris le 20. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXIV.

A M. F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Mon cher Carolus vous baise les mains, il est ravi de vôtre convalescence, dans peu de jours vous recevrez un paquet qu'il vous envoye par le coche d'eau, & là dedans vous trouverez un très-petit paquet pour M. Spon, que je vous prie de lui envoyer, dès que vous l'aurez reçû.

On parle ici d'une grande Dame encore jeune, laquelle il a falu étouffer entre deux matelats, parce qu'elle étoit enragée, le peuple dit qu'elle avoit été morduë d'un petit chien, mais cela se dit à credit, & sans démonstration de témoins, aussi ne le crois-je pas : *ad populum phaleras : æquè nascitur hydrophobia, sive rabies à causa interna, quàm ab externa, pravus enim humor facilè degenerat, & per corruptionem induit naturam veneni :* je l'ai vû plusieurs fois en ma vie, & entr'autres il y a dix ans, en nôtre M. Guillemeau, qui étoit vieux & usé, mal sain & délicat, & de plus très-fâché d'une banqueroute qu'un de ses alliez lui avoit faite de 40000. écus, sans mettre en ligne de compte les grains d'Opium qu'il prit fort mal à propos, contre nôtre consentement : & ainsi les plus fins y sont pris avec leur finesse.

Hier au soir mourût M. de Vertamon Conseiller d'Etat. Monsieur l'Ambassadeur de Suede

Monsieur le Comte de Konismarc a èu son audience dè congé, il fut hier dire Adieu à Messieurs les Secretaires d'Etat, & dès qu'il aura fait ses autres adieux il s'en retournera.

On commence ici à faire des taxes, que l'on fait signifier à des gens qui ne s'y attendoient point, ou plus : *undique calamitas, undique naufragium.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 22. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Je suis tout joyeux de vous écrire de vôtre convalescence & je prie Dieu qu'elle aille toûjours en augmentant : mais j'ai bien du regret que je n'ai quelques bonnes nouvelles à vous mander, qui pussent vous réjoüir comme bon Chrétien, bon Philosophe, & bon François, tel que vous êtes. On ne parle ici que de taxes, d'impôts & de réformation. Les pauvres gens se consolent de ce que le pain n'est pas fort cher. Les bons compagnons se réjoüissent que le vin est excélent cette année : mais toutes les autres denrées sont dans une grande cherté, peut-être qu'enfin le bon tems reviendra. Et en attendant il faut que je vous dise le retranchement de 17. Fêtes, que M. nôtre Archevêque a médité de faire par une Ordonnan-

expresse en tout son Archevêché pour l'année prochaine & les autres qui suivront. Il y a long-tems qu'on avoit parlé de ce retranchement. M. de Thou en a parlé quelque part, comme aussi le Cardinal d'Ossat dans ses Lettres : & il me semble que cela est fort raisonnable, car le petit peuple & les artisans abusent de ces Fêtes & ne font que se débaucher, en joüant à la boule & allant au cabaret, au lieu de prier Dieu & aller au Sermon, à la Messe de Paroisse, à Vêpres & au Salut. Ne direz-vous point que je suis bien savant en matiere Ecclesiastique ?

Je viens de recevoir la vôtre de 19. Octobre dont je vous en rends graces. Je vous prie de ne point précipiter vôtre santé, laissez-là revenir tout à loisir; dormez beaucoup, mangez peu, & rien que fort bon, tenez vôtre esprit en repos, cherchez-lui une tranquilité entiere, tenez pour maxime très-certaine que tout l'or, l'argent & la fortune du monde ne vaudroit jamais une santé médiocre, ne vous étonnez pas si la vôtre revient fort lentement; car c'est ainsi qu'elle doit revenir pour être ferme & assurée. Je me tiens bien obligé à Messieurs G. & S. du grand soin qu'ils ont de vous en vôtre maladie. Ils doivent souhaiter que vous ne leur rendiez jamais pareil office en telle rencontre. Au reste, Dieu soit loüé que vous êtes en bon état; mais tâchez de vous y tenir. *Vale*. De Paris le 26. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXVI.

Au même.

MONSIEUR,

On dit ici que M. le Cardinal de Rets revient à Paris, & que c'est M. le Telier qui en est cause.

Un voleur qui tuoit & massacroit dans la forêt de S. Germain, habillé en Capucin, fut hier rompu tout vif, & brûlé par Sentence de M. le Lieutenant Criminel.

On continuë de signifier des taxes à quelques particuliers qui se sont mêlez autrefois d'affaires, on dit que c'est un nouveau parti de sept millions.

Monsieur l'Ambassadeur de Suede, le Comte de Konisgmarc enfin s'en est allé; j'eus l'honneur de lui dire Adieu hier au matin, & le vis partir, le Roi lui a fait present d'un bijou de 2000. pistoles.

On traite de la paix entre les François, les Anglois, les Hollandois & leurs Alliez, & les gens de bien esperent qu'elle se fera cet hiver, mais on a peur qu'aprés cela nous n'ayons la guerre en Flandres le Printems prochain. Mad. Fouquet la mere est fort malade, & le Pape à Rome; il est survenu à Londres un grand ravage d'eaux, qui a achevé de ruïner ce que l'on avoit sauvé de l'embrasement. Il y a ici un jeune Conseiller de la Cour, qui se meurt, nommé M. Tudert,

sieur Tudere, qui a été ci-devant Chanoine de nôtre Dame.

On travaille diligemment à nettoyer les ruës de Paris, qui ne furent jamais si belles, on parle aussi d'établir un grand ordre contre les filoux & voleurs de nuit pour l'hiver prochain; pour la supression des Fêtes, on la tient pour certaine au nombre de 18. On ne néglige rien au pavillon du Louvre pour en avancer le bâtiment, on dit qu'il y a 2000. maçons, & 600. menuisiers, ce n'est pourtant point encore-là le temple de Salomon, où les Rabins disent qu'il y avoit tous les jours plus de 20000. ouvriers, il me semble pourtant que nôtre Roy est en meilleure condition que ne fut Salomon, bien quil eût l'esprit de Dieu, & qu'il fut rempli de grande sagesse, *Malo esse quàm fuisse*, ceux qui sont morts, ne voyent plus goute, *qui carent aliquo sensu, carent aliqua sententia*. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 30. Octobre 1666.

LETTRE CCCCXXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous saluë au nom de tous les Saints, dont on celebra hier la fête avec grande dévotion. Brême est assiegé par les Suedois, mais divers Princes interviennent, qui veulent empêcher qu'on ne la prenne, l'Empereur d'une part, & l'Ele-

ēteur de Brandebourg d'une autre. Les Hollandois ont envoyé trente vaiſſeaux ſur l'Elbe, pour occuper d'ailleurs les Suedois. Je penſe que vous aurez bien-tôt le Factum de Monſieur Blondel, je l'ai adreſſé à Monſieur Spon, qui vous le délivrera, en attendant autre choſe de cette nature que je vous prépare.

J'aprends que vous êtes aux champs, dont je ſuis fort aiſe; vos forces en reviendront plûtôt, tandis que vous mangez peu, vôtre ventre eſt pareſſeux, mais l'un & l'autre eſt propre pour un convaleſcent, que feroit-ce ſi vous aviez un flux de ventre? vous vous referiez encore moins, dormez beaucoup, ne mangez rien que de bon, & peu ſouvent, & prenez un lavement de deux jours l'un, mais gardez-vous du vin nouveau, & ne mangez gueres le ſoir, un boüillon, un œuf frais ſuffiſent avec un verre de peu de vin vieux, & beaucoup d'eau.

On réforme ici les auvents des boutiques, qui étoient trop grands, à quoi les Commiſſaires du Châtelet ſont fort occupez, il y en a même deux d'interdits de leurs charges, pour n'y avoir pas vâqué avec aſſez d'exactitude, mais on ne diminuë pas la taille, ni les impôts du Mazarin. *Vide Martialem Epigr. 60. lib. 7.*

Tonſor, caupo, coquus lanius ſua limina ſervant.
Nunc Roma eſt, nuper magna taberna fuit.

O qu'il eût dit vrai, *magnum lupanar:* comme dit Buchanan le ſiécle paſſé dans ſon Epigramme

in Romam. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 2. Novembre 1666.

LETTRE CCCCXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

On a envoyé deux grosses taxes à deux Presidens au Mortier : *si sic in viridi, quid in sicco?* J'aprens une nouvelle qui m'attriste, & néanmoins j'ai bien peur qu'elle ne soit vraye, c'est de Monsieur de Lorme, que l'on dit être fort malade à Moulins, qu'il a reçû ses Sacremens, & qu'il a 83. ans passez, peu de maladie avec beaucoup d'âge est un très-grand poids, *quàm totus homuncio nil est!* les savans meurent comme les bêtes, *una & eadem est conditio hominis & jumentorum.*

A propos des morts en voici deux illustres, la premiere de Monsieur le Maréchal d'Estrées âgé de 89. ans : la seconde de Monsieur de Brienne le bon homme, aussi fort vieux, jadis Secretaire d'Etat, dont le fils qui lui avoit succedé en sa charge, s'est fait Pere de l'Oratoire après avoir perdu sa femme, qui étoit fille de Monsieur de Chavigni, Secretaire & Ministre d'Etat du Cardinal de Richelieu.

Vôtre santé est un tresor, ayez-en soin, dépêchez vous de vous fortifier, car voici le froid qui aproche.

Vôtre

Nôtre Archevêque est enfin venu à bout de son dessein, il a réformé les Fêtes, & en ôte jusqu'à 17. pour l'année prochaine. On vient d'imprimer à Geneve un Livre François in 8°. intitulé *Scaligerana*, que j'ai vû ce matin entre les mains de M. Ogier mon bon ami : je sçai fort bien ce que c'est que cet Ouvrage, & j'ai connu celui qui l'a transcrit sous le premier Auteur, qui est Joseph Scaliger à Leinden en Hollande l'an 1603. & 1604. j'en ai céans une copie manuscrite, que j'ai tirée de l'original que me prêtérent l'an 1636. Messieurs du Puy, qui étoient de fort honnêtes gens de la vieille trempe, des bons François, *ultimi Romanorum*, comme Brutus & Cassius dans les Annales de Tacite. Ce Livre sera infailliblement défendu ; c'est pourquoi je vous prie d'en faire de bonne heure provision de quelques exemplaires pour vous & pour vos amis, je serai ravi qu'il y en ait deux pour moi *restituto pretio*. Je vous prie d'en dire autant à M. Spon, qui sera bien aise d'en avoir l'avis s'il ne l'a déja. J'ai vû aujourd'hui M. Rat, qui vous baise les mains, comme aussi M. Colot, qui venoit de tailler un petit enfant de trois ans. Je traite ici un jeune homme fort spirituel, Marchand de Lion, nommé M. Sibus, j'espere qu'il guerira bien-tôt. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur. Vôtre, &c. De Paris le 6. Novembre 1666.

LETTRE CCCCXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je ſuis ravi de m'entretenir avec vous, mais j'ai regret que je n'ai quelques bonnes nouvelles à vous mander : je vous envoyai hier (ce 13. Novembre) une lettre pour vous, & une de mon Carolus : la maladie la plus commune aujourd'hui de Paris, eſt la fiévre quarte, avec la petite verole. On parle de retrancher l'exceſſif nombre des caroſſes de Paris, nôtre Monſieur Charpentier ſe porte un peu mieux, la mémoire lui eſt revenuë, mais il a 71. ans paſſez, qui eſt un grand âge pour un homme tel que lui, la nature fait quelquefois de ces efforts-là, & tôt aprés elle ne laiſſe point d'y ſuccomber; & même nôtre Hipocrate l'a remarqué dans ſes Coaques.

Vous trouverez ici des vers ſur l'embraſement de Londres, que l'on me donna hier, le François eſt de Monſieur de Benſerade, pour le Latin, on l'attribuë au P. Vavaſſeur Jeſuite.

On dit que les Anglois ne veulent point entendre à aucun traité de paix, que tout le commerce ne ſoit rétabli, comme il étoit ci-devant, qu'une ſeule Province d'Angleterre offre au Roi d'Angleterre dix-huit millions pour continuer la guerre, que les Anglois ne veulent plus s'habiller à la Françoiſe, mais à l'Eſpagnole & à la Moſcovi-

te.

te, *lupus pilum mutat, non mentem*, n'est-ce point qu'ils nous feront grand dépit de s'habiller autrement que nous? Ha qu'ils seroient heureux de pouvoir s'amender; mais quoi qu'ils fassent, *quamdiu homines, tamdiu errores*. Je salue toute vôtre famille, & particulierement Monsieur vôtre fils le Médecin, & suis de tout mon ame, Votre, &c. De Paris le 16. Novembre 1666.

LETTRE CCCCXXX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous avois mandé par ci-devant la mort de Monsieur le Maréchal d'Estrées, qui est fausse, car il vit encore, mais il est si vieux que l'on croit qu'il n'ira plus guéres loin. Nous avons tout proche quatre mois de mauvais tems aussi dangereux aux vieillards qu'aux convalescens.

Il y a ici un Italien qui dit avoir été mandé exprès pour un certain secret, qui est d'une terre composée qui échauffe incontinent une chambre, sans odeur & sans fumée. Plusieurs ont été nommez pour en voir l'épreuve, dont il y a eu deux Médecins, sçavoir Monsieur Matthieu & moi. Monsieur Blondel, Guenaut, Brayer & Morisset s'y sont aussi trouvez. Nous avons signé que ces boules de terre faisoient un feu beau & clair sans fumée & sans aucune mauvaise odeur. Il nous dit qu'il en donnera un cent pour dix sols. Chaque boule

boule est plus grosse qu'une bale de tripot. On a ordonné qu'on en chaufferoit le four & que l'on nous donnera à chacun un des petits pains qui s'y cuira pour en tâter. J'y ai salué Monsieur le Premier Président & rien davantage ; car il y avoit plus de 300. personnes, Je suis, &c. De Paris, le 22. Novembre 1666.

LETTRE CCCCXXXI

Au même.

MONSIEUR,

Je ne me mets plus en peine du *Scaligeriana*. Je m'attendrai à vôtre promesse. J'en ai céans un manuscrit. C'est un Livre fort curieux, mais un peu dangereux. Je le fis transcrire il y a 30. ans sur l'original que m'en prêterent Messieurs du Pui qui étoient mes bons amis & de forts honnêtes gens. Voici de la maniere que le Livre a été fait. Un jeune homme qui n'avoit pas 20. ans, nommé Jean de Vassan, de Champagne, Huguenot, qui avoit étudié à Geneve, prit à Paris des Lettres de recommandation du grand Casaubon pour Joseph Scaliger, & s'en alla en Hollande. Ce Jean de Vassan étoit neveu de Messieurs Pithou grands amis de Scaliger, qui étoit visité toutes les semaines par toutes sortes de gens sçavans. Jean de Vassan écoutoit tout ce que disoit Scaliger & l'écrivoit, delà vint ce livre qui est aujourd'hui dans la Bibliotheque du Roy. Jean de

de Vassan étant de retour de son voyage, fut fait Ministre, puis par le moyen du Cardinal du Perron & d'une bonne pension, il se fit Catholique, mais la pension n'allant pas bien, il se fit Moine Feüillant ; & avant que d'y aller, fit present de ce manuscrit à M. du Puy. Je l'ai connu & visité aux Feüillans où il est mort environ 1647. fort vieux & presque dans un délire de vieillesse. C'étoit un homme très-fin, bien rusé & prudemment dissimulé. Aussi avoit-il bien joüé de différens personnages en sa vie. Je ne veux pas oublier à vous dire que si vous avez, en l'état de convalescence, où, Dieu merci, vous êtes presentement, le *Scaligeriana*, c'est un livre fort propre à vous divertir. Il y a bien là-dedans des mouvemens d'esprit d'un Gascon échauffé & évaporé, dont vous ne ferez que rire. Il y en a d'autres qui sont fort hardis, & qui donneront de l'étonnement. Il y a aussi quelques articles & quelques points d'érudition qui ne sont point communs : car ce démon d'homme-là sçavoit tout ; & plût à Dieu que je sçûsse ce qu'il avoit oublié : mais il est mort en l'an 1609. Je n'avois que sept ans. Scaliger a été par ses bonnes parties un des plus grands hommes qui ayent vécu depuis les Apôtres : mais de même que les autres hommes il a eu ses défauts, qu'on ne peut haïr, sans haïr les hommes qui en sont composez. Je suis, &c. De Paris, le 24. Novembre 1666.

LET-

LETTRE CCCCXXXII.

Au même.

MONSIEUR

Je vous écrivis hier (ce 27. de Novembre) l'Histoire de Dom Jean de Vassan qui avoit compilé de la bouche même de Scaliger les fameux *Scaligeriana*, Dieu les veüille bien amener par sûre voye.

Les Suédois continuent le siége de Brême, mais on croit que c'est pour obliger l'Empereur d'entrer dans quelque traité de paix.

Le Roy est à S. Germain, & on croit qu'il y sera encore tout le mois prochain, pour obliger d'autant plus la Reine à garder le lit encore longtems, que pour empêcher ainsi l'accouchement avant terme. Monsieur le Premier Président & le Parlement ont revû la prétenduë réformation de la chicane, ils ont pourtant renvoyé le cahier à saint Germain, avec très-humble priere au Roy de vouloir bien revoir quelques observations qu'ils y ont faites.

On travaille à un livre pour les droits de la Reine sur le païs du Brabant, & le Comté de Hainaut, il sera imprimé en Latin & en François.

Le Résident de Dannemark m'a dit ceans aujourd'hui que les Suédois ont enfin levé le siége de Brême par accord fait avec les habitans, & qu'il y a grande disposition pour voir une paix

générale

générale en l'Europe le mois d'Avril prochain, mais s'il arrive que les Anglois ne s'accordent pas, ils doivent attendre une rude guerre des Danois, Hollandois & François, qui tous sont bien puissans sur la Mer.

Il y a quelque-tems que mourût ici Monsieur Hincelin, Maître de la Chambre aux deniers, le bruit court que lui & un Architecte maître Bourgeois, nommé de Verdun, étoient morts en trois jours, pour avoir trop mangé de cerneaux, cela fut aisément crû : mais depuis peu un certain Prêtre a déposé que le Valet de Chambre dudit Hincelin au lit de la mort lui avoit confessé, & donné charge de révéler, mais seulement un an expiré après son trépas, que c'étoit lui qui avoit empoisonné son Maître dans des cerneaux, pour avoir 15000. livres qu'il lui avoit promises par testament, le vénérable Valet de Chambre s'apelloit dans l'Isle Nôtre-Dame, Mr. de Gennesson. Ne voilà pas un cas bien étrange, & bien capable de nous persuader l'immortalité de l'ame ? quoi qu'il en soit, tous trois sont morts, & quelque jour nous mourrons aussi, mais Dieu nous préserve de telle mort. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 30. Novembre 1666.

LET-

LETTRE CCCCXXXIII.

Au même.

MONSIEUR

Le Roy s'en va rehausser le prix des Loüis d'or, afin, ce dit-on, de faire revenir en France tant d'or que l'on a envoyé en Angleterre, mais j'en doute fort, & même, il n'y a guéres d'aparence; joint que si cela étoit en état d'arriver bien-tôt, on ne le diroit pas si haut.

On parle d'un impôt sur les carosses, pour en empêcher le trop grand nombre, & qu'ôté ceux qui en auront la permission expresse, il ne sera permis à personne d'en avoir, s'ils ne donnent 10000. écus d'abord, & 100. par an. Les Anglois nous menacent, mais ils doivent plûtôt avoir grand peur, ils tâchent de regagner les Hollandois, mais il n'y a pas d'aparence qu'ils se détachent de la France, non plus que les Danois, si le Roy d'Espagne avoit bien de l'argent, je pense qu'il leur en donneroit bien volontiers, ou pour nous amuser, ou pour nous faire du mal.

L'on m'a aujourd'hui aporté un livre nouveau imprimé à Bordeaux, *touchant le Thériaque & l'Orvietan*, il est curieux, mais je ne sçai s'il est fort bon, son auteur est Thomas Riolet, Docteur en Médecine à Xaintes. Dans quelques jours je vous ferai part de ce que j'y aurai apris.

Je vous baise les mains, & suis de toute mon le Vôtre, &c. De Paris le 3. Décembre 1666.

LETTRE CCCCXXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Ce que je vous ai écrit ci-devant de la mort du pauvre M. Hinselin, Maître de la Chambre aux deniers est très-vrai, il est mort par la malice de son valet de Chambre, qui étoit un Lorrain, nommé Genesson : hé Dieu ! que les méchans ont de crédit au monde !

J'avois recommencé mes leçons au College Royal, mais les voilà cessées pour un tems à cause d'une Anatomie que l'on y va faire, ainsi nous nous y reposerons jusqu'après les Rois.

Enfin les fêtes sont retranchées par l'autorité de nôtre Archevêque, & par un Arrêt du privé Conseil : il y a ici une grosse querelle contre Monsieur de Vertamont Sieur de Villemenon, Maître des Requêtes, & Monsieur nôtre Archevêque, contre lequel il court un Factum fort piquant.

On s'en va imprimer la réformation que le Roy a fait faire pour les abus de la chicane ; ce sera un tome in-quarto.

Le Roy donna hier l'Evêché de Coûtances, vâquant par la mort de Monsieur le Clerc de Lesseville, jadis Conseiller de la Cour, & Docteur de Sorbonne, à Monsieur l'Abbé de Brienne, fre-

re

re de celui qui s'est rendu Pere de l'Oratoire.

Le petit Duc de Valois, fils de Monsieur le Duc d'Orleans, est si fort extenué, avec peu d'esperance de guérison, que l'on a résolu de le baptiser; son Parain sera le Prince de Condé à la place du Roy d'Angleterre, & sa Maraine sera Mademoiselle de Montpensier, au lieu de la Reine qui ne bouge du lit pour se mieux conserver.

On a mis à S. Germain, auprès de Monsieur le Dauphin quelques jeunes enfans de qualité, pour être élevez avec lui, le fils de Monsieur de Vitri en est un. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 7. Décembre 1666.

LETTRE CCCCXXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Il ne m'ennuye pas de vous écrire, mais je suis fâché que je n'ai quelque bonne nouvelle à vous mander, telles que seroient la paix générale en toute l'Europe, le rabais de la Taille & des autres Impôts en France, la conversion du Turc, la conquête des Indes Orientales, &c. Il est vrai que tout cela est bien plus à souhaiter qu'à esperer. On dit que la paix est faite entre les Anglois, les Danois, les Hollandois & les François, je pense bien que cela se fera à la fin, mais il faut attendre

attendre le boiteux, & si les Anglois n'y pensent tout de bon, il faudra qu'ils se résolvent à une courte guerre le mois de Mai prochain. On parle ici d'un accord entre l'Espagne & le Portugal, & que le Ro[illegible] a fait offrir au Conseil d'Espagne sa médiation, ce qui a été pris en bonne part. Le Roy & toute la Cour seront ici de retour le 8. Janvier prochain, & on croit que le Roy ira en Bretagne au commencement de la campagne, pour y voir son Armée Navale à Brest.

C'est aujourd'hu S. Thomas, j'aprens que l'on fait à Lion ce jour-là des Echevins, je souhaite que l'élection en tombe sur nôtre cher ami, & que le jeune Henri qui est allé à Lion pour haranguer ce jour-là, en vienne à son honneur.

J'attends des Lettres de Monsieur Spon pour réponse à ma derniere touchant les manuscrits de Gaspart Hofman, que j'ai envoyez il y a quelque-tems à Monsieur Anisson, sur la parole qu'il m'a donnée de les imprimer à Lion fort correctement en deux petits volumes in folio, qui se pourront relier ensemble tout en un. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 21. Décembre 1666.

LET-

LETTRE CCCCXXX.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi a dit à Monsieur le Premier Président que dès le mois de Mars il ira faire un voyage en Bretagne : on dit aussi que Monsieur le Chancelier y ira, & qu'il partira avant le Roi. On dit qu'il y a du bruit en Angleterre entre la Noblesse & la Chambre-basse, on en dit autant du Portugal, & même de l'Espagne aussi : tout ce qu'on a dit de la maladie du Pape, étoit une fixion.

On a oüvert le côté à Maître Elie Beda des Fougerais, homme d'honneur, si jamais il en fut, à ce qu'il dit, on lui a tiré bien de la bouë, il s'en porte mieux. Voilà comment Dieu envoye du secours aux gens de bien, *non vult mortem peccatoris, sed magis ut convertatur & vivat.*

Il y a ici des plaintes contre nôtre nouveau Lieutenant Criminel, Monsieur Defita, & au Châtelet, & à la Cour, on dit qu'il a fait donner le foüet à un Marchand de Bled sans autre forme de procez, sur le simple raport d'un Commissaire, & pour ce fait il en est apellé au Parlement, comme aussi pour avoir fait sortir de prison une certaine femme, dont le procez étoit distribué à un Conseiller du Châtelet, nommé Monsieur Duret, sans que le Raporteur ait été

oüi:

oüi : le dernier fait est jugé tant plus hardi & insolent, que cette femme méritoit une rude punition, & plus que la corde, quoi qu'on ne soit pas informé de son crime.

On parle ici d'un nouveau mariage à la Cour, sçavoir de la fille de M. Colbert qui est aujourd'hui le *Tà panta Cæsaris* avec M. le Duc de Chevreuse, qui est fils de M. Luines, & petit fils du Connétable, qui mourût l'an 1621. M. Albert de Luines étoit un petit Gentil-homme Provençal de Noblesse fort mince, qui fit fortune auprès du Roi Loüis XIII. par le débris du Marquis d'Ancre l'an 1617. & pour avoir aidé à aprendre à des petis moineaux à voler après, & à attraper des mouches.

M. Colbert, fils de Marchand, est devenu grand Seigneur, & gouverne sous main toute l'Europe, au moins est-il comme le maître de la France : Voilà deux favoris, qui font de leur côté chacun un grand pas, & qui cherchent à se rencontrer, *quod utinam succedat utrique parti, certe nihil est quod credere de se non possit, quum laudatur Deorum æqua potestas.*

Je viens d'aprendre que vous êtes Echevin de Lion, j'en suis ravi, & j'en loüe Dieu, le priant d'augmenter vos honneurs & vôtre prosperité, mais sur tout de vous faire vivre long-tems en bonne santé. *Generatio Justorum benedicetur.* La Niece du Cardinal Mazarin mariée au fils de Monsieur de la Melleraye, a quitté son mari, & a écrit au Roi les causes de son divorce : je ne sçai si cette famille fera bonne fin, aussi bien que

celle

celle du Cardinal de Richelieu, car enfin Dieu est juste, & haït l'inhumanité & la cruelle philargyrie. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 29 Décembre 1666.

LETTRE CCCCXXXVII.

A M. C. S. D. M. C. D. R.

MONSIEUR,

Je dois réponse à vos deux dernieres Lettres. Je rendrai les services qu'il me sera possible à vôtre Monsieur Vollebuïs, qui est un jeune homme fort aimable, comme aussi à tous ceux qui me viendront de vôtre part.

Les deux volumes que j'ai reçûs de l'Espagnol de Heredia sont plus que barbares dans la doctrine & dans l'élocution. S'il n'a quelque chose de fort bon & de nouveau à nous dire sur la doctrine des Fievres, qui ne soit, ni dans Galien, ni dans Fernel : c'est bien perdre son tems : mais on ne se lassera jamais de faire des Livres. Les Fous en font plus que les Sages. Ce que vous me mandez du Traité des Fiévres de Gutiérez, qui est aussi un Médecin Espagnol me dégoute déja. Je ne sçai comment les Ecrivains de cette nation écrivent si mal. Ils en dévroient être honteux & se taire. Il y a eu des tems qu'ils écrivoient bien mieux.

J'ai sçû qu'on méditoit à Lion une nouvelle édition des œuvres de Rondelet, qui a été à

mon

mon avis, le plus habile de son tems à Montpellier. Il a été bon Praticien & a passé plusieurs autres qui sont venus depuis lui. J'ai dans ma Bibliotéque le *Petrus Castellanus* qui a écrit la vie des Medecins Illustres, mais je n'ai pas le *Volfgangus Justus*. Je l'ai une fois vû, aux enseignes qu'il y a bien dedans des fautes de Chronologie; il ne s'y faut point fier. La querelle de M. Menjot & d'*Hadrianus Scaurus* n'est pas encore finie. Je pense que ce Scaurus est *Pierre Petit* Docteur de Montpellier & Bachelier de Paris, que j'ai vû cidevant Précepteur des enfans de M. le premier President. C'est lui qui a fait *de Mòtu Animalium, de Lacrymis, & de Luce adversus Vossium.* Il est fort sçavant & a quitté la Medecine pour se donner tout entier aux belles Lettres. *Vale.* De Paris le 21. Janvier 1667.

LETTRE CCCCXXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

En continuant nôtre petit commerce de lettres, qui est fort innocent, je vous dirai que le Roi n'ira point au Parlement pour la réforme des abus de la Chicane, & qu'il a remis cette affaire à Monsieur le premier President, aux Conseillers de la grande Chambre, & à Messieurs les Presidens des Enquêtes, aussi-bien la Chicane ne mérite-t'elle pas un tel réformateur que le Roi,

qui a bien d'autres affaires : *Non vacat exiguis rebus adesse Jovi : Aquila non capit muscas. Tu regere imperio populos Romane memento, Parcere subjectis ac debellare superbos* : c'est-là véritablement son emploi, & je prie Dieu qu'il y réüssi[sse].

J'ai aujourd'hui parlé à M. l'Abbé de Villeloin, qui a traduit presque tous les Poëtes Latins, qui m'a dit que l'on imprime de sa traduction les six petits historiens Latins, qu'on apelle ordinairement *Historiæ Augustæ Scriptores*, qui sera un gros 8°. & Gregoire de Tours, qui sera in 4°.

On ne parle ici que de voleries, massacres, & autres crimes : il y a un Notaire de Paris, qui sera pendu pour fausseté: on parle de trois Moines qui sont dans la Conciergerie pour des crimes abominables. Un jeune homme natif de Limoges, nommé des Champs a été rompu (ce 27. Janvier) aujourd'hui dans la ruë S. Denis pour un assassinat de guet à pend, qu'il y commit hier : nous avons un Lieutenant Criminel, qui fait merveilles d'execution : on parle encore d'un autre méchant & enragé garnement, nommé Trainel, fils d'un papetier, qui est par apel à la Cour, il a été condamné de faire amende honorable devant Nôtre-Dame, d'avoir la langue percée d'un fer chaud, puis d'être pendu & brûlé : ne pourroit-on pas dire que le diable est déchaîné ?

On parle ici d'une grande revûë de 50000. hommes que le Roi a dessein de faire le mois prochain en Champagne, ne seroit-ce point pour pas-

ser de là dans la Flandres ; ou en Allemagne ?

On parle encore douteusement de la santé de la petite Madame fille du Roi, d'autant qu'elle a eu quelque mouvement convulsif. On dit que le Roi a sur pied aujourd'hui 80000. hommes, mais on ne sçait pas ce qu'il en veut faire.

Ce qui fait aujourd'ui plus parler le monde, est l'infâme banqueroute de Mad. de Fouquesole, elle emporte beaucoup de bien à plusieurs particuliers, avec beaucoup d'infamie, sans que l'on ait encore pû découvrir où elle èst allée, plusieurs croyent qu'elle est cachée dans quelque Monastere, n'est-ce pas là le moyen d'être bien cachée ?

Hier fut tirée de la Conciergerie une jeune fille de Tours, & de là menée à la Gréve, où elle fut penduë & étranglée, pour avoir, à ce qu'on dit, défait son enfant, mais aussi-tôt un carrosse arriva dans la Gréve, dans lequel fut mis ce corps, & emporté dans le Louvre, où quelque Grand en veut avoir la démonstration. On dit que le Roi ne veut plus voir tant de gens qui portent des épées, & que pour en ôter la mode, il veut que les Gentilshommes pour marque de leur noblesse portent penduë à leur col une médaille d'or, où sera son portrait.

J'ai ceans des portraits de mon Carolus en taille douce pour vous envoyer, ils sont trés-bien faits, on lui en demande de toutes parts, tant à cause de lui qu'on aime, qu'à cause de celui qui l'a gravé, qui est excélent en son art, nommé Masson. Quinze soldats de la compagnie, dites des Royaux, ont été noyez au Lac de Conflans, prés

de S. Germain & Andrezy, qui venoient pour la revûë que le Roy a fait faire prés de S. Germain, dans la plaine de Hoüille : le vaisseau qui étoit trop chargé, s'est entr'ouvert par le milieu : ils en sont tous morts, & ont été repêchez le lendemain, le Roy est fort fâché de cette perte. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, &c. De Paris le 4. Février 1667.

LETTRE CCCCXXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai écrit à Monsieur Annisson, & à Monsieur Spon touchant les deux manuscrits de Monsieur Gaspar Hofman, je voudrois que le livre fut déja imprimé, car je crois qu'on n'a point fait de meilleur livre depuis la Pathologie de Frenel : je souhaite fort que quelqu'un de vos Libraires imprime l'Hygieine de M. Gontier, je sçai bien ce que c'est, le livre est bon, mais les tems sont bien mauvais, il n'est pas raison qu'il en coûte rien à l'Auteur, qui s'en est donné tant de peine, mais nos Libraires de deçà ne veulent rien entreprendre tant ils sont pauvres & ignorans.

Le Roi a bien des troupes sur pied, sans que personne sache son dessein, il y a des gens bien sages qui esperent que nous n'aurons point de guerre avec l'Espagne, ils disent que M. Colbert a l'esprit fort éloigné de cette dépense. Ainsi soit-il.

On

On croit que la paix avec les Anglois est déja bien avancée, & que tôt après suivra celle des Hollandois. On parle fort ici de la banqueroute de Madame Fouquesole, mais on ne sçait où elle est, ni où elle a caché son argent. M. le President de Mêmes en est fort fâché, & moi je crois que ses créanciers le sont encore davantage.

Le Cardinal de Rets a permission de venir à la Cour pour y être quinze jours, & après il s'en retournera à Commerci. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 9. Février 1667.

* LETTRE CCCCXL.

Au même.

MONSIEUR,

On dit ici une chose qui me fâche fort, bien que je n'y aye aucun interêt, c'est que la Pologne est toute en feu d'une guerre civile, & par-dessus, est menacée de deux puissans voisins, sçavoir du Moscovite, qui est déja entré de son côté, & qui y fait de grands ravages, sans conter plus de 30000. ames qu'il a déja enlevées : l'autre est le Turc, qui les attaque par un autre endroit, si Dieu n'y met la main, voilà un boulevard de la Chrétienté en grand danger d'être ruïné par des nations barbares, je ne sçai si cela ne réveillera pas tous nos Princes Chrétiens, pour y envoyer quelques armées qui fassent retirer ces infidéles.

On attend de Londres le Milord Germain, Grand Seigneur Anglois, où la Reine d'Angleterre la Mere l'a envoyé pour le traité de paix qu'on croit être en bon état. On dit que nous n'aurons guerre ni avec les Anglois, ni avec les Espagnols, que M. Colbert ne veut point entrer en cette dépense, & qu'il est bon ménager.

Le Cardinal de Rets est presentement à saint-Germain auprès du Roi, on n'en sçait pas davantage.

Il court ici de certains vers Satyriques, dont les Auteurs sont très-mal contens de l'état present de nos affaires : ces plaintes ne servent de rien, quoi que l'on dise, & quoi que l'on fasse, *tempora sunt semper tempora*, nul changement n'en arrive, il y a un principe d'enhaut, qui fait aller les affaires selon leur train : *ô sic humana, sic sapis prudentia :* Entr'autres articles qu'on réforme dans la Police, en voici un, qui a été fort contesté, qui est que l'on ne recevra plus personne d'orénavant à faire profession de Moinerie si jeune, les garçons ne pourront faire profession qu'à 25. ans, & les filles qu'à 20. ans ; quelques-uns disent que cet article ne passera jamais : M. le Nonce du Pape avoit tâché de l'empêcher, mais le Roi l'a voulu ainsi, & l'a fait conclure : si cette ordonnance est gardée, il ne se fera plus tant de Moines, ni de Moinesses, le nombre des soldats du Pape diminuëra, & il n'y aura plus d'orénavant tant de corps & d'ames dévoüez à la Papimanie : les Monasteres feminins ne s'enrichiront plus si aisément, ni si-tôt comme ils faisoient, mais l'autorité

torité du Pape me fait encore douter de la verité de cet article.

On parle ici de la mort du Prince de Guimené, & du mariage de M. de la Feuillade avec Mademoiselle la fille du Duc de Roannois.

On m'a dit ce matin qu'avant un an on imprimera à Paris une histoire du Cardinal de Richelieu, in folio, faite par le Pere le Moine, Jesuite natif de Chaumont en Bassigni, sur les mémoires qui lui ont été fournis par Mad. d'Eguillon, & autres gens, qui ont été interessez dans la fortune de ce Ministre, dont la France se fût heureusement passée, aussi-bien que son successeur : je ne sçai si le P. le Moine sera bien payé de son travail, mais cette Dame là qui le met en besogne, est étrangement avare ; d'ailleurs je ne sçai si ce Pere dira vrai, car toute l'histoire de ce tems-là est fort diverse, & il me semble que ces bons Peres sont plûtôt portez à flater, à mentir, ou à déguiser la verité, qu'à nous enseigner rondement ce qu'il faut croire des Princes.

Il est ici mort depuis peu un sçavant homme, qui parloit bien, c'est le bon Monsieur de Silhon, qui a fait *le Ministre d'Etat* & un gros in 4°. de l'Immortalité de l'ame. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur. Vôtre, &c. De Paris le 21. Février 1667.

LETTRE CCCCXLI.

Au même.

MONSIEUR

Trainel fils d'un papetier devant le Palais, âgé d'environ 28. ans, après avoir été condamné au Châtelet, a été transferé à la Conciergerie, enfin après environ un mois de tems, son apel a été jugé à la Tournelle, & la sentence confirmée, tôt après on a aporté au President de la Tournelle, qui est Monsieur le Cogneux, une lettre de Cachet, par laquelle le Roi veut que l'execution soit sursise: dès le lendemain (ce 25. Février) Messieurs de la Tournelle ont envoyé des Deputez au Roi pour lui faire entendre la justice de leur Arrêt. Monsieur le President le Cogneux a donc été à saint Germain, où il a été bien reçû du Roi, & bien écoûté; Monsieur Renard Conseiller de la grande Chambre, & Raporteur du procès y étoit aussi, ce Raporteur est un des plus hommes de bien du Palais, & fort bon Juge, comme l'on faisoit au Roi une énumeration des crimes de ce malheureux, le Roi les interrompit & dit, *en voila beaucoup trop, faite justice:* ensuite de la volonté du Roi, il a été ce matin (Samedi 26. Février) enlevé de la Conciergerie, & ramené dans une chaise au grand Châtelet, & mis dans la Chapelle, où il est presentement, il n'a plus qu'à songer à sa conscience, pour

pour être pendu aujourd'hui après-midi au bout du Pont S. Michel, & il le vient d'être après avoir fait amende honorable devant Nôtre-Dame, il y avoit 200. Archers, tant à pied qu'à cheval, mais il y avoit une horrible quantité de monde, ce malheureux a encore son pere & sa mere vivans : *Beatus quid facit justitiam in omni tempore.* Feu Monsieur l'Abbé de S. Ciran, qui a été le vrai *Petrus Aurelius*, duquel il est parlé dans les Epîtres de Lipse, sous le nom de *Joannes Vergerius Auranus*, qui avoit été un des adorateurs de Lipse, & son pensionnaire les trois dernieres années de sa vie, *uterque fuit rechatholissimus*, bien que Lipse soit mort entre les mains du Pere Lessius Jesuite, & que l'autre haït bien cette Société : Monsieur de S. Ciran, dis-je, m'a dit autrefois en parlant de ses executions criminelles, qu'il mouroit à Paris plus de monde de la main du bourreau, que présque en tout le reste de la France, ce qui n'est pas absolument vrai, mais il parloit avec horreur & extrême doléance de tant de meurtres & assassinats qui se faisoient à Paris, & il aprouvoit fort ses punitions exemplaires que les Juges en font faire, aussi Paris en a bien besoin, car il y a trop de larrons & de vaut-riens, & trop de gens oiseux, qui ne cherchent qu'à faire bonne chere, & à être braves aux dépens d'autrui.

Enfin le Roi d'Angleterre est d'accord avec le nôtre du lieu où les Deputez s'assembleront pour traiter de la paix ensemble, y joint les Danois & les Hollandois, ce ne sera point comme l'on di-

soit à Dinan au païs de Liege, mais à la Haye en Hollande : nos Députez seront M. Colbert le Maître des Requêtes, & M. Courtin, je prie Dieu qu'ils s'accordent.

On dit ici que le Pape a un hydrocele, & qu'il a grand peur de se soûmettre à l'operation qui y est nécessaire : je l'ai vû souvent faire à Paris sans aucun mauvais accident, s'il a peur, c'est qu'il est vieux, & qu'il voudroit bien ne pas si-tôt quitter sa place, en laquelle *haurit aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

Il y a ici une grande banqueroute d'un nommé Jacques Heron, par le malheur d'un certain Marchand d'Amsterdam, nommé Belot Lionnois. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 1. Mars 1667.

LETTRE CCCCXLII.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai une nouvelle à vous dire qui me réjoüit, c'est que quelques semaines après le jugement de M. Fouquet, un des Juges de la Chambre de Justice nommé M. de Roquesante Conseiller au Parlement de Provence fut exilé & envoyé en Basse-Bretagne où il a demeuré jusqu'à present. Sa femme est venuë solliciter sa délivrance, & l'a enfin obtenuë. Si bien qu'il a permission de s'en re-

retourner en sa maison. C'est une grace que le Roi lui a faite, dont je suis bien aise : car quoique je ne l'aye jamais vû, je l'honore, sur ce que j'apprends qu'il est fort homme de bien, grand esprit & très-sçavant : mais comme beaucoup d'autres, malheureux. On dit qu'il n'est pas riche, ce qu'il a de commun avec quantité d'honnêtes gens. Abdolonimus Roi des Tyriens étoit fort homme de bien, mais il étoit pauvre, & la cause de sa pauvreté étoit sa grande probité. On parle ici de dix mille hommes que le Roi veut envoyer au Duc de Savoye : mais on ne sçait pas encore si c'est contre Geneve ou Gennes. Je me tiens au dernier pour plusieurs raisons. Depuis quatre jours il est mort ici un grand serviteur de Dieu, c'est l'Abbé le Normand grand hableur & à ce qu'on dit grand fripon. Il faisoit le Philosophe Lulliste & se mêloit de prêcher, mais on n'alloit point à ses sermons, parce qu'on le connoissoit pour un grand hypocrite. Il dit un jour en chaire que tous les Jansenistes seroient damnez & qu'ils mériteroient d'être pendus : enfin il est mort après avoir bien fourbé du monde & s'être fait connoître à tout Paris. Je suis, &c. De Paris le 8. Mars 1667.

* LETTRE CCCCXLIII.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi a donné l'Evêché de Nantes à Monsieur l'Abbé de la Valiere, frere de la Dame qui est en crédit : on parle aussi de la mort de l'Evêque de Condom, & l'on dit que le Roi s'en ira en Champagne vers la fin du mois, pour y faire une grande revûë devers Châlons, & que delà il s'en ira en Bretagne, voir son armée navale.

Il y a ici bien des Marchands mal contens, tant à cause du commerce interrompu par la guerre étrangere & la pauvreté publique, que par les banqueroutes arrivées, & qui peuvent arriver le mois prochain. Mon fils Carolus vous saluë, il me vient de dire qu'il a reçû une lettre de Pologne, par laquelle on lui mande que les Cosaques ont enlevé en un coin de la Pologne plus de 30000. ames, qu'ils ont envoyé vendre à Constantinople.

M. de Vardes est remis en liberté : le Roi viendra au Parlement sur la fin du mois, avec sa déclaration pour la réformation de la Chicane, en dépit des Procureurs & des Greffiers.

Monsieur Chicot ci-devant Medecin du Roi, & qui traita Loüis XIII. l'an 1642. avec Mrs Bouvard & Baralis au voyage de Perpignan, qui

qui demeure à Senlis, & fort vieux, fait imprimer son livre d'Opuscules de Médecine, en Latin, que je vous envoyerai quand il sera achevé, il est là-dedans de l'opinion commune, que l'Antimoine peut être bon, pourvû qu'il soit bien préparé, & bien donné, *transeat major* : mais il n'ôte pas la difficulté, & n'enseigne pas cette préparation innocente, ni les précautions pour le bien donner. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 12. Mars 1667.

LETTRE CCCCXLIV.

Au même.

MONSIEUR,

On ne parle que de plaintes, de taxes & de grande cherté. M. Colbert interrogé sur le *déprix* des Monnoyes, a répondu qu'il le faloit demander au Roy, & qu'il n'y avoit que lui qui le sçût : tout le monde est ici merveilleusement consterné & abatu ; nous aurons bien-tôt besoin de dire comme cet Ancien, *Refodio Antigonum*, mais pourtant Dieu nous préserve & garde d'un autre Mazarin. *Vide Lipsium Centuria* 1. *Epistola* 4.

On dit ici que la paix est faite entre Nous, les Anglois & les Hollandois, si cette nouvelle est vraye, les Partisans & leurs héritiers en seront plus rudement traitez, car on exécute bien du monde

monde pour les taxes, & l'argent en est extrêmement pressé par les poursuites qu'on en fait. Les Archers dans Roüen ont voulu prendre un Receveur du Domaine par ordre de la Chambre de Justice, lui & les siens se sont défendus, quatre desdits Archers y sont demeurez sur la place, & le Receveur n'a pas été pris, plainte en a été faite au Roy, comme d'une rebellion à Justice, sur quoi on a tenu Conseil à S. Germain.

Le Roy s'en va pour six jours à Versailles. M. le Duc d'Orleans a demandé le Gouvernement de Languedoc, vâquant par la mort du Prince de Conti : le Roy le lui a refusé, lui a augmenté son apanage en récompense, & l'a donné à Monsieur le Duc de Verneüil. On dit que le voyage de Monsieur le Duc de Chaunes à Rome est encore differé pour trois mois, cela fait soupçonner que le Roy & le Pape ne sont pas en bonne intelligence ensemble. J'irai voir Monsieur le Président de Blancmesnil pour vôtre procès, lors qu'il sera tems, & quelques autres Juges aussi le mois prochain.

Le Comte de Konismark Ambassadeur de Suéde viendra ici, pour offrir au Roy de la part de son Maître une médiation entre les François, les Anglois & les Hollandois. Les Danois sont de nouveau entrez en une nouvelle alliance avec les Hollandois. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 20. Mars 1667.

Lettre CCCCXLV.

Au même.

Monsieur,

On parle fort de la banqueroute des deux Messieurs de Varannes, j'entens le vôtre & le nôtre.

Ce matin (30. Mars) on a fait le service en nos Ecoles pour feu Monsieur Charpentier nôtre Collégue, sa famille y a assisté, il y avoit grand nombre de Docteurs, il n'a laissé qu'une fille, qui est fort riche, & laquelle y a fait amener ses petits enfans : tout ce spectacle de deüil m'a fait pitié, & m'á fait verser des larmes : c'est grand pitié que tout nôtre fait, toute la vie humaine est pleine de vanité, de miseres, de malice, ou de sottise, & qui pis est, l'on n'en est pas quitte pour cela, car enfin *Palida mors intervenit.*

Messieurs de l'Académie de la Langue Françoise ont donné à Monsieur Colbert la place vacante par le décès de Monsieur de Silhon, si bien que les voilà honorez du premier Ministre d'Etat. Je viens d'aprendre que le voyage du Roi au Parlement est remis pour après Pâques.

Tout le monde parle ici du procès de l'Université contre un certain Normand, nommé Lisot, qui en vertu des Provisions de Rome contre les droits prétendus de l'Université, veut être Curé de Saint Côme, le procès a déja occupé

sept

sept belles audiences, c'est demain que Monsieur Bignon l'Avocat général parlera, & que le procès se jugera, le Recteur & les deux prétendus Curez ont tous trois ce matin harangué dans la grande Chambre, je souhaite qu'il soit ajugé à celui qui en fera mieux son devoir.

Qu'est devenu Monsieur de Lorme ? Est-il à Moulins, ou à Lion ? Songe-t-il à se remarier pour la troisiéme fois ? Veut-il tout de bon être *Trium vir*. Théodore de Béze le fut comme cela à Geneve, où il est mort l'an 1605. Voici les quatre Vers qu'Etienne Pâquier fit sur ce sujet.

Uxores ego tres vario sum tempore nactus,
Cum juvenis, tum vir, factus & inde senex.
Propter opes prima est validis mihi juncta sub annis,
Altera propter opus, tertia propter opem.

Solve obolum, hobuisti fabulam. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 31. Mars 1667.

LETTRE CCCCXLVI.

Au même.

MONSIEUR,

Tout le monde est ici en dévotion, à cause de la bonne Fête ; mais il y a bien ici des malades, à cause de la saison du Printems qui fond & agi-

te

de le sang. Voilà le tems venu pour les estafiers de S. Côme. Nous avons déja des fiévres tierces printanieres & des fiévres continuës. Le monde étoit assez mal sans cela : car on ne parle ici que de banqueroutes, malheurs, desordres & pauvreté. Je n'ai vû le vrai *Tetan* que trois fois en ma vie & une quatriéme fois depuis huit jours, qui venoit d'une plénitude de vaisseaux, & intemperie chaude des entrailles, avec un danger évident de cette suffocation que les Anciens ont apellé *Ictus sanguinis*, qui est la vraye & proprement nommée apoplexie. Le malade en est heureusement échapé, mais il a été saigné dix fois en quatre jours, sans quoi il seroit mort avant ce tems-là. L'expérience nous fait voir à Paris tous les jours, combien est vrai tout ce que Galien a écrit de la saignée, & de ses admirables vertus, principalement dans les trois livres qu'il en a fait exprès. Le malade est un homme de 40. ans, qui est fort content de nôtre procédé & de nôtre métode.

J'ai vû ici l'Enfant à deux têtes de M. Girardet, & lui ai donné l'attestation qu'il m'a demandée pour avoir la permission de nôtre nouveau Juge de Police de le montrer en public.

On parle ici de la maladie du Roy & de la Reine de Pologne, & de la grossesse de la Reine de Portugal. Je ne sçai rien du Pape. Adieu. De Paris le 15. Avril 1667.

LETTRE CCCCXLVII

Au même.

MONSIEUR,

Mad. Talon, Mere de l'Avocat général est morte : on dit qu'elle a laissé dans sa maison un grand procès, pour avoir fait un insigne avantage par son testament à une de ses filles, aux dépens des autres Enfans, & ainsi est vrai ce qu'a dit Alciate en ses Emblêmes, *Quod non capit Christus, rapit fiscus :* Monsieur Talon son fils aîné, qui est vrayement un illustre personnage, & Avocat général au Parlement, est, à ce qu'on dit, fort mal content de ce Testament, & prétend le faire casser par un Arrêt solennel qu'il en veut obtenir.

Le Roy veut faire faire la revûë à ses dix mille hommes quatre ou cinq jours durant dans la plaine de Hoüille entre S. Germain, Sartrouville & Argenteüil, où il fera voir une belle representation de la guerre, aux Dames de la Cour, qui aiment de tels combats où l'on s'échauffe jusqu'à la sueur même, mais où l'on ne tuë personne : après cette revûë faite, on dit que les troupes auront ordre de marcher au rendez-vous qui leur sera assigné, mais où sera-ce ? personne ne le sçait que ceux qui commandent, & je ne puis encore me persuader que ce soit en Flandres, & plût à Dieu que ce fût plûtôt contre le Turc.

Nous avons ici un de nos jeunes Médecins très-malade

[illegible]lade, nommé Jacques Boujonnier, il avoit un [illegible]aîné qui mourût il y a tantôt deux ans, leur [illegible]encore vivant, âgé de septante six ans, à [illegible] la te[illegible] branle bien fort sans tomber. J'ai ici un Médecin de Laon, nommé Monsieur Cotin, qui a la pierre, & que je ferai tailler demain matin, Dieu lui en donne bonne délivrance. Deux freres laquais ont ici fait un grand vol depuis peu chez leur Maître, Secretaire du Roy, l'un des deux a été attrapé avec 700. pistoles dont il étoit chargé, l'autre en a davantage; celui qui est pris, sera pendu bien-tôt aparemment, l'autre fera bien de se sauver en Amérique, & d'y devenir Roy, de peur d'être ici puni comme son frere, le vers de Juvenal n'a-t'il pas parlé d'eux,

Illè crucem pretium sceleris tulit, hic diadema.

Je vous baise les mains & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 19. Avril 1667.

LETTRE CCCCXLVIII.

Au même.

Monsieur,

Le Roy a été au Parlement, où il a fait passer une ample déclaration pour plusieurs Edits, & entr'autres pour le Code, pour son Domaine, &c. dont vous aurez le détail ci-après.

Nous avons perdu (ce 22. Avril) un de nos jeunes

jeunes Docteurs, Jacques Boujonier, dont le fr-re aîné mourût il n'y a que deux ans, ce pe[illegible]nier n'avoit que 28. ans, mais il étoit b[illegible]vant, eût été l'honneur de sa famille, il [illegible] l'obligation aux soins de son pere. Le Roi est en son camp de Hoüille, où il fait sa revûë. Il est aujourd'hui venu ceans un fort honnête homme, & qui sçait bien des choses, c'est Monsieur Bonnet Medecin de Geneve, qui est ici venu pour un procez qu'il a pour une terre qu'on lui dispute, hier il étoit venu à ma leçon au College de Cambrai : il a un fils Medecin quant & soi, il y a bien des Medecins en France, & dans la Champagne ; & dans Paris, qui n'en sçavent pas tant que lui, il est fort sçavant, & fort spirituel, il ne tient guere du Suisse ni de l'Allemand, mais il a bien de l'esprit, il vaut mieux qu'un Italien. On dit qu'après la revûë qui se fait presentement, le Roy fera un voyage à Fontainebleau. Outre l'Edit vérifié du Domaine, qui fera bien du bruit, on parle fort ici de toutes les Doüanes, & de mettre d'autres Officiers aux Gabelles. Monsieur Courtin nôtre Député est parti pour Breda, mais il me semble qu'il n'y a point aparence d'esperer que nous ayons de cette année la paix avec l'Angleterre, vû les diverses prétentions que les Anglois y aportent, on dit qu'ils y favorisent fort l'Espagnol, qui leur offre tous les ans cinq millions, s'ils veulent continuer la guerre contre nous & les Hollandois : O que le monde est malheureux par l'ambition & l'avarice des Princes ! les Princes qui font l'amour, traitent plus doucement

...rs sujets, car l'amour est un peché de l'huma-
... au lieu que les deux autres sont diaboli-
... uvenal a dit quelque part, mais avec bon-
... en parlant de Domitien qui étoit un méchant coquin, *atque utinam his nugis potius tota illa dedisset tempora nequitiæ, &c.*

Le 23. de ce mois est mort ici Monsieur de Sainte Helene, Conseiller de Roüen à la Chambre de Justice, il étoit un des Raporteurs de Monsieur Fouquet, & le condamna à mort, mais l'autre Raporteur Monsieur d'Ormesson l'avoit absous : *ipse reus adhuc vivit*, & celui qui l'a condamné, est mort, *superstes aliquis fuit suo carnifici*, c'est Seneque qui l'a dit.

Il y a aujourd'hui cent neuf ans que mourût à Paris l'an 1558. Jean Fernel l'ornement de la France & de la Médecine : j'ai même aujourd'hui parlé de lui en ma leçon au College Royal, mais il est au-dessus des loüanges que je lui puis donner, & comme on dit, *supra omnes titulos.*

Le Roy a nommé quatre Lieutenants généraux, sçavoir Messieurs de Belfonds, de Duras, de Humiere & de Pradelle, pour la guerre qu'on va faire, quoi qu'on ne sçache encore où. Monsieur le Chevalier de Crequi, qui est rentré en grace, sera employé dans l'armée navale. Monsieur Raffin est ici, qui a pris la peine de venir ceans, pour m'assurer que Monsieur Spon a reçû les 100. livres que je lui ai envoyé pour Geneve.

J'aprens que Monsieur vôtre fils Noël Falconet commence à voir des malades, & qu'il y réüssit, j'en suis ravi, & je prie Dieu qu'il conti-

nuë

nuë toûjours en augmentant ; & qu'il fasse bonne guerre aux impostures de nôtre profession, & tant de Charlatans qui se rencontrent pa *quis enim non vicus abundat tristibus obsc*

Nous avons ici quantité de fiévres tierces, même des continuës de même nature, *quæ uno aut altero die tertianæ febris typum ac indolem retinent : pendent ist hac ab impuritate primæ regionis, quæ in cavis hepatis circa pancreas & mesenterium stabulatur :* nous saignons pour la continuité, & pour l'intermission nous purgeons avec casse, sené & syrop de roses pâles, & cette métode nous réüssit fort bien.

On dit que nos troupes marcheront le 20. Mai : on soupçonne que ce sera quelque chose comme on fit à Marsal, il y a quatre ans. Je vous baise trés-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 29. Avril 1667.

LETTRE CCCCXLIX.

Au même.

MONSIEUR,

Si j'étois à Lion auprés de vous tête à tête, je pourois bien vous dire plusieurs choses particulieres que l'on dit ici, & que je ne puis vous écrire, aussi ne le faut-il pas.

Monsieur de Roquesante, Conseiller au Parlement de Provence, & à la Chambre de Justice, qui parla si fortement & si heureusement pour

Mon-

Monsieur Fouquet est ici de retour de Bretagne, [illegible] il a été exilé quelque-tems, il est malade, j'y [illegible] apellé en consultation : j'espere qu'il gué-[illegible] le trouve fort habile homme, & plus que [illegible] ordinairement les Provençaux, car ces gens-là pipent plus en esprit, ou en fourberie, qu'en science, ils sont trop glorieux pour apren-dre avec peine & par étude, celui-ci passe tous ceux que j'ai connus, je l'ai un peu entretenu en secret & en particulier, je le trouve fort résolu, & fort sçavant, c'est ce qui m'en a bien plû, & qui m'a fait refuser son argent, bien que sa femme m'en ait fort pressé, & qu'elle ait fait tout ce qu'el-le a pû pour m'en faire prendre, mais je lui ai dit que la vertu de son mari que j'honore fort, m'em-pêcheroit de faire cette faute, cette Dame Proven-çale, a fort bonne grace, & parle fort agréable-ment, & en verité elle est digne de loüange pour le soin qu'elle a eu, & pour la peine qu'elle a prise de solliciter la liberté de son mari, à presenter tant de requêtes au Roy, & à lui parler si sage-ment, & si pathétiquement, comme l'on dit qu'elle a fait : Vivent les gens de bien qui ont du courage & de l'esprit, il y en a bien qui n'ont ni l'un ni l'autre.

On ne parle plus ici que de guerre, on dit que les troupes marcheront le 15. de ce mois vers la Flandres, mais on ne dit encore rien de la Décla-ration de cette guerre &c. On dit que la Reine de-meurera à Compiégne, que Madame la Duchesse d'Orleans demeurera avec la Reine sa Mere à Coulombe, que Mr le Duc d'Orleans suivra le Roy,

Roy, que Monsieur le Maréchal de Turenne sera le grand Commandant, duquel les quatre Lieutenans généraux reçevront les ordres, qu[illegible] Duc d'Orleans a reçû 200000. livres p[illegible] voyage, que Mademoiselle de la Valiere demeurera à Versailles. Je viens de recevoir avec beaucoup de joye une lettre de nôtre bon ami Monsieur Spon, Dieu soit loüé de ce qu'il se porte mieux, je vous remercie du soin que vous avez pris de lui.

Messieurs du Parlement furent assemblez Samedi dernier; on dit qu'il y eût trois de ces Messieurs qui parlerent bien hardiment, sçavoir Messieurs Miron, de la Grange, & de Nointel; ce qui n'a pas plû à Monsieur Colbert, j'ai peur pour Monsieur Miron de quelque exil, qui d'ailleurs n'a pas de santé, les deux autres sont pareillement fort honnêtes gens : *O mores ! ô tempora !* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 3. Mai 1667.

* LETTRE CCCCL.

Au même

MONSIEUR,

Il y a aujourd'hui 57. ans que ce maudit Ravaillac avec son côûteau trop fatal à la France fit un misérable assassinat sur le bon Roy Henry IV. mais laissons-là ce malheureux coup, *pax sit tanti Regis manibus :* le Roy Charles V. & le bon Roy

Loüis

Loüis XII, qui tous étoient des Valois, & qui ont fait grand bien à la France, chacun en leur tems, [illegible]t pas tant mérité de la posterité, que le seul Henry IV. Ce matin a été légitimée à la Chambre des Comptes la fille de Mademoiselle de la Valiere, la Déclaration du Roi pour la guerre de Flandre a été vérifiée en Parlement. Le petit Monsieur de Guise, encore fort jeune, & qui n'a, à ce dit-on, guere que 16. ans, est marié avec Mademoiselle d'Alençon, fille de feu Monsieur le Duc d'Orleans (ce 15. May.) On ne voit dans Paris que compagnies de soldats, partir, qui s'en vont en Picardie, & delà en Flandres : on dit que le Roi partira demain pour aller coucher à Champlâtreux, le lendemain à Liancourt, où il y a de si belles eaux, & ensuite à Amiens, delà à Arras : la Reine & Monsieur le Dauphin demeureront à Compiegne, où ils attendront les ordres du Roi. Si le Cardinal Roberti devient jamais Pape, nous aurons un sot Pape, c'est un pauvre homme, étourdi d'avarice & d'ambition, *non equidem invideo, viror magis.* Je suis ravi que Monsieur vôtre fils vous contente, il faut qu'il lise bien la Patholigie de Fernel, la pratique de Hollier, l'Anathomie de M. Riolan, & Duret sur les Coaques, aussi-bien que Hollier sur les Aphorismes, quoi faisant, la matiere ne lui manquera jamais.

On voit ici un petit livre intitulé, *Dialogue sur les droits de la Reine très-Chrétienne* in 12. 1667. qui n'est que l'abregé du grand Livre que le Roi a fait faire sur ce sujet, & qui viendra bien-tôt tout

en Latin, qu'en François in 4°. On dit ici que les Flamands & Valons se mettent en état de se bien défendre contre nos gens, & qu'ils sont résolus de perdre plûtôt tout, de ruïner leurs places, d'y mettre le feu, avant que de nous laisser aucun avantage.

Aujourd'hui au matin (ce 16. May) est mort à S. Germain Monsieur Guenaut d'une apoplexie; Dieu n'a pas permis que le vin émetique le sauvât, lui qui en a autrefois tant tué avec ce poison, & avec le *Laudanum Chymisticum*.

Le Roi est aujourd'hui parti de saint Germain, & a pris le chemin d'Amiens pour faire un grand voyage, Dieu le veüille bien conduire, & le ramener chargé de lauriers & de triomphes : *O utinam !* Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 17. May 1667.

*LETTRE CCCCLI.

Au même.

MONSIEUR,

Il y en a ici qui promettent quelque adoucissement à Messieurs les trois Fouquets, mais je n'en croirai que ce que je verrai, car tout ce qu'on dit est trop incertain, tant de la paix, que de la guerre; il est vrai que les troupes marchent toutes à leur rendez-vous; il y avoit tant de garnisons dans toutes les Villes de Picardie, que l'on pouvoit en faire une armée de 20000. hommes, on a tout enlevé : Jeudi dernier 2000. hommes sorti-

rest de Beauvais, qui s'en vont passer par Amiens, & aprés marcheront en corps d'armée, & camperont jusqu'à Arras, en attendant le retour de nôtre Courier, & la derniere résolution de la Reine, ou plûtôt du Conseil d'Espagne ; on en a fait autant en toutes les Villes au-delà de Beauvais ; Clermont, Roye, Montdidier, Corbie, Senlis, Compiegne, Noyon, Soissons, S. Quentin, Peronne, Ardres, Laon, Chauni, Vervins, Marle, Han, Dourlans, &c. Je prie Dieu qu'il dirige & fasse réüssir les desseins de nôtre bon Roi : on dit bien qu'en ce grand aparât il y a eu du secret, peut-être qu'il est vrai, *sed quis novit consilium Domini ?* remettons-nous en la Providence, *& possideamus in patientia animas nostras, donec transeat iniquitas*. Le Prince de Condé n'a pas d'emploi en cette guerre, mais son fils Duc d'Enguien y va en qualité de Chef des Volontaires : le Pere est fort maigre & cassé des gouttes, c'est le peché des Princes, qui sont gens de chair & d'os, sujets & esclaves de leurs passions, cela s'apelle maladie méritée, ce n'est point le même que Didon, cette bonne Reine de Carthage, à la fin du quatriéme Livre de l'Eneïde, *Nam quia nec fato, merita nec morte peribat, sed misera ante diem :* Je veux du mal à Virgile, qui a fait passer cette pudique Reine pour une coureuse, & qui s'étoit laissée débaucher au Prince Troyen, qui avoit véçu avant elle plus de 300. ans, mais excusez cette digression ; quand nous aurons des triomphes à vous mander pour les victoires du Roi, des Villes qu'il aura prises en Flandres,

dres, je ne manquerai point de vous en écrire la verité de bon cœur.

On dit que Mademoiselle de la Valiere se [...]re à Fontainebleau en attendant les ordres du Roi; mais ce sera après qu'elle aura vû la marche de l'armée du Roi jusqu'à Arras, car de l'heure que je vous parle, elle est à Amiens en qualité de grande Duchesse.

Monsieur le Maréchal de Turenne a dit au Roi qu'il y avoit en son armée trop de chariots, trop de chevaux, & trop de bagage, qu'il en faloit renvoyer la moitié, autrement que dans un défilé cela pouvoit faire perdre une bataille, ou ruïner une armée. On dit que le Roi & les Hollandois ont renouvellé leur alliance, & que cela fait mal de cœur aux Espagnols.

Messieurs les trois Ministres, Messieurs de Colbert, le Telier, & de Lionne, sont aujourd'hui partis pour Amiens: Monsieur le Chancelie partira Samedi pour Compiegne.

Nos troupes en Picardie ont commis plusieurs insolences, & le mal eût été bien plus grand, si le Roi ne s'en fût mêlé, & n'eût reprimé l'insolence des soldats, qui prêtendent que tout leur doit être permis.

Monsieur le Marquis de Vivone est parti ce matin, son train est de 80. chevaux.

Les trois Tresoriers de l'Epargne seront mis en liberté dans huit jours, avec ordre pourtant de se retirer à Limoges. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 23. May 1667.

LET-

* LETTRE CCCCLII.

Au même.

Monsieur,

On dit que le Pape a envoyé au Roi un bref, dans lequel il a nommé cinq Evêques, pour faire le procès à ceux qui jusqu'ici n'ont point voulu signer le formulaire, que tant d'autres ont signé.

On travaille au quatriéme Tome de *l'Histoire de l'Université de Paris*; il y en a déja 60. feüilles de faites; voilà un grand ouvrage qui donnera bien des lumieres à la posterité : l'Université de Paris a depuis peu gagné un grand procès contre les prétentions du Pape, par les preuves qui ont été tirées du troisiéme, c'étoit pour le droit de nomination à quelques Cures, comme il est arrivé depuis peu à la Cure de saint Côme, où le Pape même a perdu son procès, & le droit de l'Université a été confirmé par Arrêt.

On dit que la guerre que le Roi va faire en Flandres, n'est pas du conseil des trois Ministres, mais du Roi même, que l'on croit y avoir été poussé par quelques entretiens secrets avec Monsieur le Maréchal de Turenne. Les Hollandois ont refusé passage aux troupes Suedoises, dont l'Ambassadeur de Suede a fait de grandes plaintes avec menaces, & a dit que le Roi son Maître sauroit bien en tirer raison. Les Hollandois commen-

mencent à entrer en défiance de nôtre guerre en Flandres, & des conquêtes que nous prétendons faire dans le Brabant, où ils ont quelques bonnes Places. Quelques Princes d'Allemagne ont refusé passage aux troupes que l'Empereur prétendoit envoyer en Flandres, où la peur est grande; & où le peuple se retire des Places qu'ils abandonnent, dont on en compte déja huit, sans ce qui s'ensuivra, si la guerre continuë. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 24. May 1667.

LETTRE CCCCLIII.

Au même.

MONSIEUR,

On dit ici tant de nouvelles & la plûpart fausses, que je ne sçai que vous écrire. Je vous mandai hier tout ce que je sçavois, vrai ou non. M. Dartagnan est entré dans le païs ennemi avec deux mille chevaux. Le Roi a envoyé ses Maréchaux de Logis à Valenciennes pour y marquer les logemens, comme s'il n'y avoit qu'à y entrer, mais j'ai peur que quand on viendra à l'execution, le droit Civil n'y suffira point : il faudra y aller avec le droit Canon, & l'y employer de la bonne sorte. Pendant que le Roi fait la guerre en Flandre, la mort ne laisse pas de faire la sienne à l'ordinaire. Voilà que j'aprens la mort d'un des plus savans hommes qui fut au monde dans les Langues.

gues Orientales, c'étoit Monsieur Bochart Ministre de Caën en Normandie, qu'une apoplexie a emporté en peu d'heures. Il n'avoit pas 70. ans. Il n'est mort que d'une trop grande contention d'esprit & débauche d'étude. Il étoit prêt de faire imprimer son Livre du Paradis terrestre. J'ai céans les deux beaux Livres qu'il a faits de la Geographie Sacrée & des animaux de la Sainte Ecriture, & je les lis quelquefois avec plaisir. Tels hommes ne devroient jamais mourir, je l'ai connu en cette Ville l'an 1648. Il m'a fait l'honneur de dîner avec moi deux fois avec mon bon ami Monsieur Naudé avec lequel il fit le voyage de Suede l'an 1652. & en partirent tous deux pour revenir de deçà : mais le pauvre Monsieur Naudé fut attrapé d'une fiévre en chemin, dont il fut arrêté, & mourût dans Abbeville le 29. Juillet 1653. & six semaines après mourût le brave Monsieur de Sumaise d'une colique bilieuse aux eaux de Spa, faute d'être saigné. Il faut encore mettre au rang des morts Monsieur de Scuderi qui a fait tant de beaux livres & de beaux Romans, il est mort depuis peu ici d'une apoplexie.

J'entretins hier au soir Monsieur le premier President qui m'y avoit invité par Lettre. Il me manda si les Anciens avoient connu le sucre. Je lui dis qu'oüi : que Théophraste en a parlé dans son Fragment du miel, où il en fait de trois sortes : l'une qui est des fleurs : & c'est le miel commun : l'autre de l'air, qui est la manne des Arabes : & la troisiéme des roseaux, ἐν τοῖς καλάμοις qui est le sucre. Pline l'a connu aussi &

en parle sous le nom de sel des Indes. Gallien & Dioscoride l'ont nommé *Sacchar*, & c'étoit en ce tems-là une chose bien rare. Monsieur de Saumaise en a fait d'autres remarques dans ses Exercitations sur Solin. Je suis, &c. De Paris le 27. May 1667.

* LETTRE CCCCLIV.

Au même.

MONSIEUR,

La terreur est si grande en Flandre, que les pauvres gens ne sçavent à quel Saint se voüer, quelques Villes sont abandonnées, les autres se veulent rendre au Roi, on dit ici que même ceux de Cambrai parlementent, principalement les bourgeois, mais que jusqu'ici le Gouverneur l'a empêché, si bien que tout ce que n'a pû faire jusqu'ici la raison naturelle, la force l'emportera peut-être, autorisée du canon, qui est selon la devise de Messieurs les Maréchaux de France & de la guerre, *Ratio ultima Regum.*

Monsieur le Duc d'Orleans est parti d'ici (ce 30. May) avec un beau train, pour aller joindre le Roi, qui est devers Arras. Les Lettres de Dantzic d'aujourd'hui portent que la Reine de Pologne est morte à Varsovie. On parle d'une nouvelle traduction du Nouveau Testament faite par les Jansenistes du Port-Royal, imprimée en deux Tomes in 12. qui ne se vendent qu'en ca-

chette,

chette, parce que Monsieur le Chancelier la fait chercher pour la saisir.

Le Roi a donné la place de Medecin de la Reine, que tenoit Guenaut, au jeune Daquin, à la recommandation de M. Valot, dont la femme est tante de la femme de ce M. Daquin : *sic Vara sequitur Vibiam* : s'il y a quelqu'un de trompé en ce choix, je n'en dirai rien, on dit que Monsieur Boyer s'y attendoit, que des Fougerais en a fait parler, & Vignon en avoit offert de l'argent : ce premier est homme de grand mérite, mais pour les deux autres, je n'en oserois dire du bien, car je n'aime point à mentir. Quoi qu'il en soit, du tems de Mazarin les charges se donnoient au plus offrant & dernier encherisseur, mais aujourd'hui c'est le Roi qui les donne à la priere & à la recommandation de ceux qui ont l'honneur de l'aprocher.

Jeudi prochain Monsieur de Harlai, fils de Monsieur le Procureur general, sera reçû à la place de Monsieur son pere, le Roi lui en a accordé la démission. J'ai ce matin reçû la vôtre avec les deux feüilles de Monsieur Anisson, dont je vous remercie, je vois bien comme il a commencé, mais je prie Dieu qu'il lui fasse la grace de bien achever. M. Julien est un vrai bon homme, vrai Israëlite, *in quo non est dolus* : je vous adresse ma lettre pour Monsieur vôtre fils, je ne l'ai faite qu'à la hâte, faute de loisir, mais j'ai crû qu'il faloit lui répondre, & le remercier de sa courtoisie, je prie Dieu de bon cœur, qu'il lui fasse la grace de vous ressembler, c'est-à-dire, d'être bon Mede-

 cin.

cin, fort homme de bien, & bien sçavant, *summa probitatis, & profundæ eruditionis*, qui sont les qualitez qui conviennent fort à un homme de nôtre profession, & *in hoc voto desino*. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, vôtre, &c. De Paris le 31. May 1667.

LETTRE CCCCLV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai mandé la reddition de Doüay : le Roi viendra dans peu de jours à Compiegne, y voir la Reine qui est un peu malade, on dit qu'il veut laisser un peu rafraîchir son armée, & ensuite assieger quelqu'autre Place. Je voudrois que nous tinssions Ostende & Namur, ces deux extrêmitez nous donneroient bien-tôt le dedans du païs : Anvers, Bruxelles, Cambray, Lille, Mons, Valenciennes & Louvain ne tarderoient guéres à venir au pouvoir de la France. Il y a aparence que la Maison d'Autriche est bien abatuë, je souhaite que Dieu donne de bons conseils à nôtre bon & grand Roi, & *mittat ei auxilium de Sancto & de Sion tueatur eum.* : quelques-uns disent que la premiere Ville que le Roi assiegera, sera Cambray.

On chantera, ce 12. Juillet, le *Te Deum* à Nôtre-Dame hier avec grande solemnité & les cérémonies accoûtumées, pour la prise de Doüay. Je suis bien aise que l'on imprime l'Hygiene de M.

Gon-

Gontier, il vous a bien de l'obligation de lui avoir procuré un Libraire, il n'en auroit jamais pû trouver à Paris, tant les choses y sont miserables.

Le jeune Monsieur Daquin n'est pas de nôtre Faculté, mais il a épousé la niece de la femme de Monsieur Valot. *Si fortuna volet, fies de Rhetore Consul, si volet hac eadem, &c.*

Le Roi s'en retourne en Flandres, où bien des villes se rendent l'une après l'autre : on parle de quelques troupes que l'Empereur doit envoyer, mais cela ne fait peur encore à personne : la paix est faite, dit-on, avec les Anglois & les Hollandois, si cela est, Ostende ou Namur sauteront cette année.

Le Maréchal de Grammont est parti pour Bayone, & se retire de la Cour, de regret qu'il ne peut obtenir du Roy le rapel de son fils, Comte de Guiche. Les Gantois ont demandé au Roy la neutralité, qu'il leur a refusée. M. le Dauphin & le Conseil reviennent à Paris : la Reine va sur la frontiere. La tranchée est ouverte à Courtrai. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 15. Juillet 1667.

Lettre CCCCLVI.

Au même.

Monsieur,

On chante aujourd'hui le *Te Deum* à Nôtre-Da-

 me

me pour la prise de Courtray, l'armée du Roy marche (ce 26. Juillet) avec de la provision pour huit jours, ce qui fait soupçonner un grand dessein.

M. le Chancelier & le Conseil retournent à Compiegne, parce que M. le Dauphin y est, & qu'il ne peut être sûrement ramené ni à Paris, ni à saint Germain, ni au bois de Vincennes, parce qu'il y a de la petite verole.

Les Anglois ont fait leur paix avec nous & les Hollandois, elle est signée & ratifiée, ils y ont été obligez par le mauvais état de leurs affaires, mais pourtant elle n'est point encore publiée.

On a publié par toutes les paroisses de Paris un monitoire trés important lequel contient plusieurs chefs d'accusations contre une certaine *Quidante* &c. c'est un monitoire hardi, violent, médisant, & diffamatoire, c'est une piece dangereuse & diffamante pour les horribles choses qu'elle contient. on l'explique ici que Mad. de Fouquesoles, Niece de M. le President de Mesmes, fille & sœur de Mrs Derbigni, Maîtres des Requêtes, elle faisoit ici la dévote & la Tresoriere des pauvres, elle a emprunté plus de 700000. l. à plusieurs particuliers, & aprés elle a fait un trou à la nuit, & s'en est allée, ou s'est si bien cachée que l'on ne sçait où elle est aujourd'hui: on lit ce Monitoire à toutes les portes des Eglises, & dés que l'on en a arraché un, on y en met un autre, *adeò verum illud Domini Baudii, Populus, lex, grex, mundus omnis facit histrioniam.* Je vous baise les mains, & suis

ſuis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 25. Juillet 1667.

* LETTRE CCCCLVII.

Au même.

MONSIEUR,

Monſieur le Premier Préſident me retint hier à ſouper avec mon fils Carolus après qu'on fut ſorti de ſon Académie de belle littérature. Il nous a mis tous deux dans ce nombre avec ſeize autres honnêtes gens, qui compoſent cette Compagnie, qui ſe tiendra tous les Lundis depuis cinq heures du ſoir juſqu'à ſept. Hier mon fils aîné Robert Patin prit poſſeſſion de la Charge de Profeſſeur Royal, dont je lui ai obtenu la ſurvivance. Cela eſt arrivé de bonne augure, car il a célébré par ſa Harangue ſon jour natal, étant né l'onziéme d'Août 1629. Je prie Dieu qu'il en joüiſſe long-tems. J'ai fait élever mes enfans avec grand ſoin & grande dépenſe, j'eſpere qu'ils en cueïlliront d'agréables fruits. Il eſt vrai que nous ſommes dans des tems aſſez malheureux où la vertu dénuée de l'apui de la fortune ne promet rien d'aſſuré. Brutus crieroit encore aujourd'hui s'il vivoit.

Monſeigneur le Dauphin eſt malade : On fait ici des prieres publiques pour ſa ſanté. O Seigneur que le malheur de ſa mort n'arrive jamais de nos jours! J'aimerois mieux mourir que de voir mourir à Compiégne ce petit Prince, qui eſt né-

cessaire à la France & même à toute l'Europe.

On tient ici pour assuré que les eaux lâchées des Ecluses par les habitans de Dendermonde en ont empêché le siége, & que c'est Lisle en Flandre qui est aujourd'hui assiégée. Je suis, &c. De Paris le 12. Août 1667.

LETTRE CCCCLVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Nous avons ici un de nos Collegues fort malade de differens Symptomes qui le menacent de mort. Ce seroit pourtant grand dommage, car il est grand serviteur de Dieu, excepté le corps & l'ame. C'est nôtre maître le vénérable Elie Beda, autrement nommé par son nom de guerre, le Sieur des Fougerais.

On parle ici d'un certain Parisien, nommé S. Genis, jadis Conseiller au Châtelet, qui après avoir mal fait ses affaires a été surpris & pendu dans Collioure au Comté de Roussillon, atteint & convaincu d'avoir voulu solliciter à défection & trahison pour le Roy d'Espagne, les principaux Officiers de ladite Ville. O maudite nation, que tu es malheureuse de tant aimer l'argent! C'est ce que l'Empereur Charles-Quint reprochoit à nos François.

On ne fait point de difficulté de croire ici que Lisle se rendra bientôt au Roy. C'est une grande ville

Ville, belle & riche, dans laquelle sont beaucoup de Marchands à leur aise, qui aimeront mieux se rendre que de se laisser prendre & piller par nos soldats. Autre nouvelle, le Tonnerre tomba avant hier au Marché aux Chevaux, qui étoit plein de monde. Il y a tué un Marchand, une femme, le mulet des Cordeliers & celui qui le menoit vendre : si bien que voilà S. François réduit à aller à pied, puisque le tonnerre a tué son mulet. Aujourd'hui nous avons encore eu un grand orage de Tonnerre & de pluye, qui fait peur à bien du monde, mais Dieu merci, personne n'en est mort. Je suis, &c. De Paris, le 19. Août 1667.

* LETTRE CCCCLIX.

Au même.

Monsieur,

Je vous mandai hier (ce 24. Août.) la mort du sieur des Fougerais, & de Monsieur le Président Viole; nous avons une autre mort fort étrange, c'est de Monsieur du Buisson, Contrôleur de la Maison de M. le Duc d'Enguien, qui a été assommé à coups de maillets par ses domestiques, dont il y en a trois prisonniers, & qui ont déja confessé le fait, cela est arrivé en Flandres, on dit que c'est une chose surprenante de voir comment cet assassinat a été découvert, mais je ne m'en étonne pas, car Dieu fait des miracles à tou-

te

te heure & à toute occasion tant sur les méchans, que sur les bons.

Les nouvelles de Flandres portent que le Roy presse fort le siége de Lisle, & que les Espagnols s'efforcent d'en empêcher la prise, qu'on la prendra pourtant dans peu de jours : nôtre armée va grossir de plusieurs côtez, tant par les 6000. hommes de l'armée navale, que Monsieur de Beaufort a envoyé à Dunkerque, que par l'armée de Monsieur le Marquis de Crequi, qui étoit dans le Luxembourg, comme aussi par quelques autres Régimens qui viennent de Bourgogne & de Champagne, si bien que voilà une grande crise qui s'aprête pour une semaine ou deux. Je serai ravi de voir ce qu'à écrit vôtre Monsieur Bara de la Theriaque. On ramene Monsieur le Dauphin de Compiegne à saint Germain, on dit qu'il se porte bien, & qu'il n'a gueres été malade, il est un peu trop mélancolique, je souhaiterois fort qu'il ressemblât au bon Roy Henry IV. son bisayeul, & non pas au Roy Loüis XI. qui étoit un homme d'esprit, mais dur, dangereux, & même cruel, il n'avoit pitié de personne, & traitoit trop rudement son peuple, *propter peccata populorum. Deus sinit regnare Tyrannum.*

Ceux de Lisle parlementent, je prie Dieu que nous l'ayons bien-tôt, & qu'elle nous demeure à jamais avec tout le reste des Païs-bas. Les Hollandois se défient de nous, & ont nôtre voisinage pour bien suspect, ils en ont écrit au Roy d'Angleterre, qui a envoyé leur lettre à nôtre Roy, qui aussi-tôt l'a envoyée ici à Monsieur de Lion-

ne.

ne, pour en faire ses reproches à l'Ambassadeur d'Hollande, Monsieur de Beuninghen.

La capitulation est faite pour Lisle, le Roy y doit entrer dans trois jours. Le Prince de Condé est dans Doüai avec son fils malade.

Le Roy veut donner des ordres à son armée plus utiles qu'on n'a jamais fait; & sçachant qu'il mouroit un grand nombre de soldats, même d'Officiers, faute d'être bien secourus, il a envoyé querir trois habiles Chirurgiens de cette Ville, les Sieurs Turbiere, Gayant, & Bienaise, gens très-entendus en la guérison des playes : on dit qu'il y ira aussi quelque bon Medecin, pour gouverner cette barque médecinale, pour présider à l'hôpital de l'armée. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 26. Août 1667.

* LETTRE CCCCLX.

Au même.

Monsieur,

Je vous mandai hier, ce 31. Août, comment Lisle s'étoit renduë au Roy malgré les efforts des Espagnols : on parle ici de *Te Deum*, & de la magnificence dont on recevra le Roy à son retour de la Campagne, après tant de Villes prises, Dieu lui fasse la grace de continuer ses victoires, & enfin de soulager son pauvre peuple de la campagne, qui gémit si malheureusement.

On

On va recommencer l'impression de l'histoire du Cardinal de Richelieu, faite par le R. P. le Moine Jesuite, sur les mémoires dudit Cardinal, qui lui ont été fournis par Mad. d'Eguillon, Niéce dudit Cardinal, c'est le premier tome que l'on commence, il y en aura deux in folio; Dieu sçait comment cette histoire sera plâtrée, tant de la part de l'Ecrivain qui m'est fort suspect, que de celle du Héros, qui véritablement a été un homme d'esprit, grand & relevé, mais emporté & passionné au dernier point, de la fortune duquel la France se fut heureusement passée: il y a aparence que cette histoire sera refutée par celle que nous promet M. Matthieu de Morgues, sieur de S. Germain, qui commence à la naissance du Roy Loüis XIII. jusqu'à sa mort: ce M. de S. Germain ne veut point que son histoire soit imprimée de son vivant, mais seulement tôt après sa mort, & m'a dit qu'il l'a mise entre les mains de gens qui ne lui manqueront point: notez qu'il est âgé de 84. ans, je ne souhaite point sa mort, & j'en serois bien fâché, mais je voudrois bien avoir vû cette histoire, de laquelle je lui ai oüi dire de très-belles particularitez, & d'étranges véritez, tant aux dépens du Cardinal de Richelieu, que pour la défense de la Reine-Mere.

Nous avons ici un honnête homme qui travaille à un autre ouvrage fort différent, c'est la vie du bon Erasme, qui a été un grand & excélent personnage, qui mourût à Bâle l'an 1536. le 12. Juillet, il a eu le malheur de ne pas plaire aux

Moines.

Moines, mais cela lui est si commun avec tant d'honnêtes gens, que je ne conseille à personne de s'en affliger. *Id cinerem aut Manes credis curare sepultos :* je ne serois point marri de voir tout cela avant que de mourir, mais quelqu'un dira que dans ces livres d'histoires il y aura bien des faussetez, peut-être qu'oüi, mais on répondra avec Seneque, *Quis unquam ab Historico fidem exegit? hoc habet vitium misera mortalitas, ut veris falsa multa interdum misceantur.* Tertulien a nommé en deux endroits Corneille Tacite, *mendaciorum loquacissimum :* helas que diroit-il aujourd'hui de tant d'Historiens qui ont écrit en France depuis tantôt cent ans.

On a mis prisonnier un Gentilhomme qui faisoit des demi écus d'or faux : il y a bien des gens en France, qui font de la fausse monnoye en diverses façons. Le Roy est attendu le six de ce mois à S. Germain. On a aujourd'hui chanté le *Te Deum* pour la prise de Lisle en grande cérémonie. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 2. Septembre 1667.

LETTRE CCCCLXI.

Au même.

MONSIEUR,

On parle ici d'une grande Ligue faite entre les François, Anglois & Portugais. Les Hollandois doivent aussi être de la partie, mais ils ne parlent

pas encore bon François. Il y a encore quelque chose qui les retient du côté d'Espagne : mais n'est-ce pas aussi quelque intérêt qui les touche par nôtre voisinage de Flandres. Il y a un vieux proverbe dans Aventin, qui dit, qu'il faut avoir le François pour ami & non pas pour voisin. On dit que le Pape se fait fort aimer à Rome en ôtant des impôts que son prédecesseur avoit mis sur la gabelle. Plût à Dieu que nous puissions bien-tôt voir ici la même chose, de tant d'impôts que nos deux bonnets rouges ont par ci-devant mis sur nos denrées.

Monsieur le Premier Président a marié sa fille aînée, comme vous sçavez, à Monsieur le Comte de Broglio, jeune Seigneur de 23. ans. J'ai aujourd'hui apris que sa seconde fille est accordée à Monsieur le Procureur Général, dont le Bisayeul étoit un très-illustre personnage, Monsieur Achilles de Harlay, Premier Président du Parlement sous Henry III. & qui fut le premier Gendre de Christophe de Thou, pere de Jâques Auguste de Thou qui fut Président au Mortier, & qui nous a laissé sa belle Histoire. Ce Monsieur le Président de Thou qui mourût l'an 1617. a été pere de François Auguste de Thou, qui eût la tête tranchée à Lyon l'an 1642. & pere aussi de Monsieur le Président de Thou d'aujourd'hui & de Madame de Pontac femme de M. le Premier Président de Bordeaux. Je suis, &c. De Paris le 9. Septembre 1667.

* LETTRE CCCCLXII.

Au même.

Monsieur,

On fit hier, ce 14. Septembre, de grandes réjoüissances dans toute la Ville pour la publication de la paix d'Angleterre; le Chancelier de ce païs-là est accusé de plusieurs fautes, comme d'avoir été cause de ce que les Hollandois ont fait sur la Tamise, il y a environ deux mois, d'avoir durant son autorité confirmé plusieurs ventes que Cromwel avoit autrefois faites, & d'en avoir pris de l'argent, d'avoir fait vendre Dunkerque.

Le Roy a fait régler l'affaire des contributions pour la Flandres, & en a donné l'Intendance à quatre grands Seigneurs, sçavoir Messieurs de Duras, du Passage, de Belfonds & de Grampré. Le Roy a donné huit jours de vacances à Messieurs du Conseil, Colbert, le Telier, & de Lionne, lui-même vouloit aller à Vilers-Coterct en Picardie, y passer quelques jours avec M. & Mad. la Duchesse d'Orleans, mais il n'ira point à cause de quelque petit démêlé *inter utramque Junonem*.

L'Empereur leve des troupes en Allemagne, pour envoyer hiverner en Flandres, mais on prendra encore quelque bonne Ville, avant qu'elles soient arrivées, ce poura bien être Valenciennes, ou même Cambray, d'autres disent Aire, qui empêche le commerce de S. Omer.

On

On envoye des troupes en Catalogne pour y faire une armée de 10000. hommes, afin d'empêcher les Espagnols de nous pouvoir nuire de ce côté-là. L'abregé de l'Histoire de France in-quarto en trois volumes de M. de Mezeray est en état d'être achevée bien-tôt, il n'y a plus que deux feüilles qui avoient été laissées & réservées pour quelque raison particuliere, il a fini en l'an 1610. à la mort de Henri IV. & n'a pas osé entrer dans le tempêtueux régne de Loüis XIII. je crois qu'il a suivi le conseil d'Ovide au 1. livre des Fastes.

His dictis, postquam nostros pervenit ad annos,
Substitit in medio præscia lingua sono.

Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris, le 16. Septembre 1667.

* LETTRE CCCCLXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Le Maréchal de Turenne a défait 800. hommes de la garnison de Cambray dont la plûpart sont demeurez sur la place; cette nouvelle est ici arrivée fort vîte, & est confirmée par des lettres qui sont aujourd'hui arrivées de Lisle & d'Arras. Ceux de la Franche-Comté de Bourgogne ont voulu se mettre sous la protection des Suisses, sous

la

la qualité d'un nouveau canton de nouvelle alliance, mais le Roy qui prétend avoir droit sur la Bourgogne Comté, l'a empêché. Les Hollandois sont mal-contens de nous, non pas pour les conquêtes que le Roy a fait jusqu'ici en Flandres, ni pour d'autres qu'il poura encore faire l'an prochain; mais à l'égard d'Ostende & d'Anvers, à la prise desquelles ils disent qu'ils ne peuvent consentir pour l'intérêt particulier qu'ils y ont : on croit qu'il y a beaucoup de Villes en Flandres qui seront obligées de se rendre sans coup ferir, & sans canon, pour éviter diverses incommoditez, qu'autrement ils souffriront par l'interdiction du commerce, par nos soldats, par leurs garnisons, & les contributions qu'ils seront obligez de payer. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur; Vôtre, &c. De Paris le 21. Septembre 1667.

LETTRE CCCCLXIV.

Au même.

MONSIEUR,

M. le Maréchal de Turenne a mis le siége devant Alost, où les Espagnols avoient mis 1500. hommes. Il y a chez Monsieur le Premier Président grande réjoüissance, Madame la Comtesse de Brolio, fille aînée, est accouchée d'un fils dont il est le parain, il est revenu tout exprès de sa maison des champs qui est Baville, entre Estampes & Dourdan. Monsieur le Président de Champlâ-

plâtreux est ici fort malade d'une inflâmation de poulmon. Le fils unique de M. de Bertillac, gendre de M. de Montmort, Doyen des Maîtres des Requêtes, a été blessé d'un coup de mousquet devant Alost, j'aprends qu'il s'est rendu, & qu'on le va fortifier, pour être par ce moyen maître de la campagne devers Bruxelles, qui n'est qu'à six lieuës.

On parle aussi d'un traité de paix avec l'Espagne, & que le Pape envoye exprès en France le Cardinal Visconti, mais il vient d'arriver un nouveau desordre à Rome entre les deux Ambassadeurs, par la faute de celui d'Espagne : ces gens-là ressemblent aux gueux, qui sont d'autant plus glorieux & insuportables, qu'ils sont abatus. Nôtre Ambassadeur en Espagne, savoir Monsieur l'Archevêque d'Embrun, est ici de retour, j'ai belle peur que nous n'ayons la guerre pour longtems, tant en Flandres, qu'en Catalogne, & ailleurs, & si cela est, *O miseram Galliam!* ô pauvre peuple, que tu souffriras ! on dit aussi que la Chambre de Justice finira à la S. Martin, mais il y a dequoi douter de cela, si la guerre dure, car il faudra trouver de l'argent pour payer les Officiers. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 23. Septembre 1667.

* LETTRE CCCCLXV.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai vû aujourd'hui trois *quartanaires* en divers endroits, dont le plus jeune a plus de soixante ans, mauvais manteau pour l'hyver, *senes chronicis morbis commoriuntur, quartana juvenibus tormentum, senibus mors*: un de ces trois malades est taxé à la Chambre de Justice à un million, qui est un mal que le quinquina ne peut ôter, qui pareillement n'ôte guere la fiévre quarte, les Moines & les Empiriques font trop valoir cette poudre, mais le monde veut être trompé: nous avons aussi déja plusieurs rhumatismes fort douloureux, ce sera bien pis l'hyver prochain, quand le froid aura empêché l'insensible transpiration, qui est si nécessaire, & quand on commencera à boire du vin nouveau. Il y a du bruit à Londres, où le Prince Robert a donné un soufflet à un Secretaire d'Etat, nommé Monsieur Amilton; on dit que cette affaire sera cause qu'il y en aura de pendus, ce qui arrive souvent en ce païs-là par la felonie de ces Insulaires, qui sont ordinairement gens cruels, méchans poussez d'interêt, & de diverse Religion, *Religio peperit scelerosa atque pia facta.*

Nous avions en Pologne un de nos Medecins, nommé M. Germain, homme d'honneur &

 savant,

savant, il y étoit allé pour la défunte Reine, & y a demeuré quelques années auprès d'elle, enfin dès qu'elle est morte *syncope cardiaca*, il est revenu à Paris, il m'a aujourd'hui (ce 8. Octobre) rendu visite, & m'a apris que tout ce païs-là est bien barbare pour la Medecine, heureux sont ceux qui vivent en France, & qui y demeurent dans les grandes Villes, telles que sont Paris & Lion, les autres mêmes sont encore bien grossieres.

Un des nôtres nommé Raphaël Maurin, qui étoit en Flandres Medecin de l'Hôpital de l'armée, y est mort de fiévre continuë, en voilà six en dix mois, si Dieu veut, il n'en mourra plus, au moins je souhaite de bon cœur qu'il n'en meure aucun d'ici à dix ans: ce Raphaël Maurin étoit fils de Jean Maurin Provençal, qui mourût ici tout tabide il y a quatre ans passez, c'étoient des Provençaux qui avoient bien plus d'esprit que d'argent, mais, s'il vous plaît, aprenez-moi qu'est devenu Monsieur de Lorme; j'avois oüi dire qu'il avoit dessein de venir à Paris, Dieu le veüille bien conserver, & vous aussi, & tout ce qui vous apartient.

Les Espagnols ont attrapé le courier Heron, & lui ont pris un mémorial important, que le Roi qui est à l'armée envoyoit à Monsieur de Lionne qui est à Paris; ce mémorial étoit apostillé de la main du Roi sur tous les articles dont Monsieur de Lionne étoit en peine, si bien qu'ils en ont découvert beaucoup de choses qui devroient être secrettes, & ils en sont tous glorieux: le Roi de sa part en est bien fâché, & moi aussi. Je

vous

vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 11. Octobre 1667.

LETTRE CCCCLXVI.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur le Prince de Condé ira bien-tôt vers la Franche-Comté, faire revûë des troupes que nous avons en ce païs-là, & aprés avoir fait ici un tour, il partira tôt aprés pour faire la guerre en Allemagne avec Monsieur le Duc d'Enguien son fils unique: les Suedois se sont déclarez pour nous, à la charge que quand nôtre Roi voudra, ils entreront dans les terres de l'Empire: on dit aussi que les Anglois sont de nôtre parti, & nos amis: nous aurons pareillement une armée en Catalogne, desorte qu'on peut croire qu'il fera bien chaud l'été prochain dans tout le voisinage de la France. L'Impératrice est accouchée d'un fils, voilà la Maison d'Autriche fortifiée d'une tête dont elle avoit besoin, mais cet enfant est encore bien petit; qui n'en a qu'un, n'en a point, *unus homo, nullus homo*: les mâles dans une grande famille *sunt fulcra & columnæ diuturnitatis, quamvis non æternitatis*: l'éternité n'apartient qu'à Dieu, c'est un privilége qui est fort au-dessus de la condition mortelle.

Vous avez sans doute oüi parler d'une nouvelle traduction que les Jansenistes de Port-Royal ont

fait du Nouveau Testament, qui a déja été imprimé plusieurs fois, plusieurs gens s'en louent fort; mais il y a ici, ce 16. Octobre, un sçavant Jesuite Lorrain, Pere Maimbourg, qui tâche de la décrier, & qui prêche contre tous les Dimanches dans saint Loüis avec beaucoup de chaleur & d'animosité, & peu d'avantage, car les rieurs ne sont point de son côté: il attaque des gens qui sont très-habiles, & qui se défendront bien, outre qu'ils ont bien des Partisans: il court déja quelques feüilles de critique contre lui, mais on dit que tout cela ne sera rien, au prix d'un Livre qui viendra ci-après contre lui, & contre toutes les escapades qu'il a faites en la chaire, depuis qu'il a entrepris de refuter cette nouvelle version du Noüveau Testament, & tout au moins, il a affaire à d'étranges gens, qui écrivent fort bien, & qui sont bien sçavans: les Jesuites ne manqueront pas toûjours de reprendre ceux qu'ils haïront, comme les Précepteurs du genre humain; mais je ne sçai pas quand ils feront mieux que les autres, tout leur fait est trivial: *communi cudunt carmen, triviale moneta.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 18. Octobre 1667.

Lettre CCCCLXVII.

Au même.

Monsieur,

On parle ici de la paix, mais on ne laisse pas de penser à la guerre, il y a quelque mes-intelligence entre Nous & les Hollandois, ils voudroient demeurer neutres dans nôtre guerre avec les Espagnols, mais le Roi leur a mandé qu'il ne veut point de cette neutralité. Monsieur de Belfonds a défait 700. hommes de la garnison de Cambray qui alloient à la picorée.

La peste est bien forte dans Lisle en Flandres, ils ont envoyé au Roi des Députez pour le prier de retirer de ladite Ville la moitié de la garnison, qui y est, disent-ils, si grosse, qu'elle y est superfluë. Il est ici mort un Conseiller de la grande Chambre, nommé Monsieur Benoise, il n'a été que quatre jours malade, & est mort aux champs, il étoit fils d'un Maître des Comptes, qui en sa jeunesse avoit été petit Secretaire de la Chambre d'Henri III. ce Conseiller étoit aux champs : il a été surpris d'un rhumatisme interne dans la poitrine, il n'a pas été assez tôt secouru & a été étouffé en quatre jours, sans avoir été saigné, ce qui l'auroit pû guerir, & empêcher la suffocation.

Mad. la Duchesse d'Enguien est accouchée aujourd'hui, ce 5. Novembre, d'un garçon, voilà grande réjoüissance à la maison de Condé, & mê-

me à la Maison Royale par ce nouveau Prince du sang, le Roi en a témoigné une grande joye, & en a aussi-tôt envoyé faire son compliment à M. le Prince, à M. le Duc d'Enguien, & à l'accouchée : il n'est jamais trop de Princes du sang quand ils sont sages, mais de ces autres petits Principions, tels qu'étoient ceux de Lorraine, il y à plus de cent ans, & au-dessous, il n'y en a eu que trop, l'histoire de 1588. & les Etats de Blois en font ample foi, aussi-bien que l'histoire du tems de Charles VI. des deux Ducs de Bourgogne, Jean & Charles, & de Loüis Duc d'Orleans traîtreusement massacré l'an 1407. qui fut grand Pere de Loüis XII. pere du peuple, & qui a été un des meilleurs Rois qui ayent jamais été en France. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 31. Novembre 1667.

*LETTRE CCCCLXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Il y a ici de bonnes gens qui disent que l'on traite de la paix, & je prie Dieu qu'elle soit bientôt concluë au soulagement de tant d'honnêtes gens qui souffrent trop durant la guerre, à l'avantage de toute la France, & même de toute la Chrétienté : mais il y en a d'autres qui veulent passer pour bien plus fins, qui se moquent de cette prétention de paix, ils disent que le Roi aura

800 do.

...000. hommes le mois de Mars prochain, & que quelque offre que l'on fasse au Roi, comme il est le plus fort, l'Espagnol n'en aura point meilleur marché, que d'abandonner les Païs-bas.

Il y a ici des gens bien étonnez pour la taxe que le Roi a nouvellement faite sur diverses charges; comme des Huissiers de la Cour, Procureurs de la Cour, Procureurs du Châtelet, & Commissaires, même les Conseillers du Châtelet sont taxez à 15000. livres, & néanmoins il y en a d'entr'eux qui ont payé 22000. écus de leur charge; ce qui en fait encore crier d'autres en une autre maniere, c'est qu'après cette S. Martin le Roi veut que les nouvelles Ordonnances de son Code soient exactement observées, de quoi se plaignent fort hautement les Procureurs *utriusque fori*. M. l'Archevêque de Paris a défendu (ce 20. Novembre) la lecture de la nouvelle version du Nouveau Testament faite par Mrs les Jansenistes de Port-Royal, & menace d'excommunication ceux qui auront la hardiesse d'y contrevenir: on ne fait pas grand état de cette défense, Maître Gonin est mort, le monde n'est plus grue, cette excommunication *est brutum fulmen*, dont il n'y a plus gueres que les sots qui en fassent état: je pense que les Jansenistes feront là-dessus de belles réflexions, & peut-être aussi de bonnes réponses.

J'ai été aujourd'hui (ce 28. Novembre) chez Monsieur le premier President à l'assemblée de cette Académie qu'il y tient tous les Lundis, où l'on a dit de fort bonnes choses: Le P. Rapin qui est un Jesuite très-savant y a discouru sur la pré-

ference de Virgile à Homere, & a fait des merveilles. Monsieur le premier President a demandé si personne ne s'oposoit à ce sentiment: voyant que tout le monde se taisoit, il a voulu que mon Carolus parlât, se souvenant qu'il l'avoit autrefois entretenu sur la gloire d'Homere. Je fus ravi de lui entendre dire que se voyant forcé de répondre à un adversaire de la force du P. Rapin, il se trouvoit bien embarrassé, qu'animé pourtant du commandement qu'on lui en faisoit, & de l'audience dont on l'honoroit, il feroit souvenir la Compagnie de quelques avantages d'Homere sur Virgile: Qu'il n'y auroit jamais eu de Virgile, s'il n'y avoit point eu d'Homere, que celui-ci a fait le plan, que l'autre n'a que poli: qu'Homere a été universellement reconnu pour le Pere de la Philosophie, de l'histoire, de la Poësie, & de la litterature: Que tous les siécles lui ont décerné des honneurs qu'on n'attribuoit qu'aux Rois, ou aux Dieux: Qu'on lui a élevé des statuës par toute la Grece, qu'on s'y est servi des monnoyes qui portoient son nom & son portrait, & que les plus grandes Villes du monde se sont toutes attribué la gloire de sa naissance: Qu'il avoit des médailles des Smyrniens & d'autres peuples en sa faveur, & qu'enfin rien ne se trouvoit de pareil dans la fortune de Virgile, dont la faveur d'Auguste faisoit le plus bel endroit. Qu'en direz-vous, Monsieur, pour un plaidoyé fait sur le champ? M. le premier President lui en témoigna beaucoup de satisfaction, & même en soupant il lui dit, Je ne sai comment vôtre Pere l'entend, il vous devoit laisser au

barreau,

barreau, nous vous aurions donné d'autres emplois, que de soûtenir la réputation d'Homere.

J'ai vû ce matin malade un Capitaine qui prend interêt à la guere, & qui a peur de la paix, mais il dit pour consolation, que si le Roi fait la paix, il envoyera des Troupes en Pologne & en Candie contre les Turcs; ainsi à quelque chose malheur est bon, les grands Etats ressemblent à ces corps sanguins, qui ont besoin d'être saignez souvent, & desemplis en diverses façons, pour empêcher qu'ils n'étouffent.

Monsieur de Brusselles, Conseiller aux Requêtes du Palais, est mort de la pierre qu'il avoit en la vessie, il n'a point voulu être taillé, à quoi il étoit exhorté il y a long-tems, il étoit Neveu de celui pour qui on fit les baricades l'an 1648. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 24. Novembre 1667.

*LETTRE CCCCLXIX.

Au même.

Monsieur,

Je suis bien aise d'aprendre qu'on acheve l'édition de la *Physiologie & Pathologie* de Gaspar Hofman chez M. Anisson; car j'ai encore de lui deux autres manuscrits très-bons, qui pouront quelque jour paroître, quand j'aurai été assez heureux de trouver quelque Libraire qui en voudra entreprendre l'impression.

 Dans

Dans peu de tems, le Roi, la Reine, & M. le Dauphin iront à saint Germain, d'où après quelques jours, ils partiront pour aller plus loin, & ne reviendront que long-tems après, on dit qu'ils iront vers la Lorraine, & qu'on a arrêté tous les grands bâteaux qui sont sur la riviere pour y envoyer du canon, & que cela menace la Franche-Comté : on dit aussi que l'Electeur de Brandebourg donne au Roi 12000. hommes.

On dit de mauvaises nouvelles de Candie, & qu'enfin les Chrétiens la perdront, puisque les Turcs s'y obstinent si fort, & que les Venitiens ne la peuvent conserver. L'Europe est aujourd'hui ce 16. Janvier, presque en pareil état, qu'elle fut l'an 1453. lorsque Mahomet prit Constantinople. *O dolor !*

Comme le Roi va bien-tôt sortir de Paris, il a mandé à Messieurs du Parlement qu'ils vinssent le trouver au Louvre, pour recevoir ses ordres avant que de partir, ce sera pour demain à deux heures.

On a soupçon de la fidelité du Duc de Lorraine, & on craint qu'il n'ait traité de nouveau avec la Maison d'Autriche, & c'est ce qui fait aller le Roi de ce côté-là. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 17. Janvier 1668.

LET-

Lettre CCCCLXX.

Au même.

Monsieur,

Je vous écrivis dernierement touchant l'affaire de mon fils, à laquelle je m'attendois que la connoissance de la vérité & le secours de nos bons amis pouroient remédier, mais l'esperance selon le sentiment de Seneque est le songe d'un homme qui veille. Néanmoins puis qu'elle est une vertu, je ne la voulois pas abandonner quoi qu'il en dût arriver, car il est permis même aux plus méchans de songer & de se tromper. Tout le monde le plaint, personne ne l'accuse, & hors de quelques Libraires, il est aimé de tout le monde. Cependant il est absent & nous l'avons obligé de s'y résoudre malgré sa Stoïcité. Il avoit toûjours esperé que la justice du Roi s'étendroit jusqu'à lui : mais nos ennemis ont eu trop de crédit : Cependant pour adoucir nôtre playe, on dit, 1. que c'est par coûtumace que son procès lui a été fait, comme à un homme absent qui n'a pû se défendre, 2. que ç'a été par commission souveraine & particuliere sans droit d'apel, ce qui est extraordinaire & marque d'autant plus le dessein qu'on avoit de le perdre, 3. que la plûpart des Juges ont reçû des lettres de cachet & de recommandation, sur ce qu'on avoit besoin d'un exemple : mais à quoi peut servir cet exemple : est-ce que tandis que les

Hollandois & autres impriment des Livres d'Histoire, & principalement de la nôtre, dont les Auteurs sont à Paris, on poura ôter aux particuliers l'envie & la curiosité de lire ces nouveautez? 4. On allegue que c'est un homme de grand crédit, qui étoit nôtre partie secrette qui poussoit à la roüe & qui briguoit contre nous: par ce qu'on a trouvé parmi ces Livres, quelques Volumes du Factum de M. Fouquet & de l'Histoire de l'entreprise de Gigeri, Que ne punissent-ils donc les Auteurs de ces livres? Que n'en empêchent-ils l'impression en Hollande, ou que l'on n'en aporte en France? Tous ces Livres & d'autres pareils ont été vendus à Paris par les Libraires au Palais & à la ruë S. Jacques. C'est faire venir l'envie de voir ces Livres que l'on veut suprimer & cacher avec tant de rigueur. Je m'en raporte à ce qu'en dit Tacite dans ses Annales Liv. 4. chap. 34. en parlant de *Cremutius Cordus*. C'est donc à bon droit que tant de gens demandent ce que Juvenal a dit quelque part de Sejan, *Sed quo cecidit sub crimine*? où est ce grand crime qu'a fait cet homme pour être si injustement traité? On a nommé trois Livres, Savoir un plein d'impieté! c'est un Livre Huguenot intitulé *l'Anatomie de la Messe*, par Pierre du Moulin, Ministre de Charenton: comme si l'Inquisition étoit en France. C'est un Livre de [illegible]. Paris est plein de tels Livres, & il n'y a gueres de Bibliothéques où l'on n'en trouve & même chez les Moines. Il y a liberté de conscience en France, & les Libraires en vendent tous les jours. Il est même permis à un homme de chan-

... de Religion & de se faire Huguenot s'il veut : ... ne sera pas permis à un homme d'étude d'avoir un Livre de cette sorte, car il n'en avoit qu'un seul exemplaire. Le second étoit un livre, à ce qu'ils disent contre le service du Roy, c'est *le Bouclier d'Etat*, qui s'est vendu dans le Palais publiquement, & auquel on imprime ici deux réponses. Le troisiéme est *l'Histoire galante de la Cour*, qui sont de petis libelles plus dignes de mépris que de colere. Je pense que ces trois livres ne sont qu'un prétexte, & qu'il y a quelque partie secrete qui en veut à mon fils & qui est la cause de nôtre malheur. J'espere que Dieu, le tems & la Philosophie nous délivreront & nous mettront en repos : & en attendant, Seigneur Dieu, donnez-nous patience. Il faut être en ce monde enclume & marteau. Je ne me suis jamais donné grand souci : mais en voici bien tout d'un coup à mon âge de 67. ans. Il faut suporter patiemment ce à quoi on ne peut aporter aucun remede, enfin Dieu l'a voulu ainsi.

On dit ici que les Hollandois sont bien empêchez à donner contentement au Roi, qui leur a dit en parlant à leur Ambassadeur Extraordinaire M. Beuning; *Le feu Roy mon grand pere vous a élevez, mon Pere vous a conservez, & moi je vous rüinerai quand je voudrai, si vous n'êtes sages*. Voilà parler dignement & en grand Prince tel qu'est le Roy, & comme Longin le Sophiste en son livre du Sublime, loüe Moïse d'avoir dignement fait parler Dieu en la Création, lors qu'il l'introduit disant, *Que ma parole soit faite*. Dieu nous veüille par sa sain-

sainte grace conserver un si bon & si sage Prince. On dit que si la paix étoit faite nous verrions bien-tôt le Siécle d'or. Je consens de mourir dès que je l'aurai vû, & cependant j'espere que le Roy par sa bonté & par sa Justice me rendra un jour mon Fils Carolus, en qui je mets toute ma consolation. Je suis, &c. De Paris le 7. Mars 1668.

LETTRE CCCCLXXI.

Au même.

MONSIEUR,

Hier mourut ici un fameux Avocat en Parlement nommé M. l'Anglois, Mrs. Brayer, Pijart & Petit l'avoient traité. Il leur dit par une fantaisie de malade, qu'il ne vouloit plus rien faire. Il prit M. Daquin le pere qu'il a encore quité, & se mit entierement entre les mains de vôtre M. Picote de Belaistre, qui lui promit de le guérir bien-tôt: aussi lui a-t'il tenu parole: car en peu de jours il l'a envoyé en l'autre monde, *Ignarus & ignarus nebulo disertum patronum misit in cœlum.* Ce Belaistre est étourdi comme un hanneton. Il tâche de payer de mine & ne sçait ce qu'il fait. Il dit le mois passé chez un de mes malades qui étoit apoplectique, que si les Médecins de Paris vouloient consulter avec lui, il leur aprendroit à guérir toutes ces maladies de tête: toutefois ce malade mourût 4 heures après.

On parle ici de finir la Chambre de Justice, de

finir-

supprimer tous les Greffiers, & de réformer les Chambres des Comptes, en y faisant supression de grande quantité d'Officiers, & même tous les Officiers des Cours Souveraines qui ont été créés depuis l'an 1635. On parle aussi d'une supression de la plûpart des Officiers de la Gabelle, dont le grand nombre est cause de la grande cherté du sel. Cela fera bien parler du monde : mais il y a ici bien des plaintes depuis trois jours contre un grand froid qui a gelé les vignes d'ici à l'entour, & qui s'est communiqué jusqu'en Champagne & en Bourgogne, mais ce qui est bien fâcheux pour d'autres, c'est qu'on dit qu'il n'y aura aussi cette année guéres de fruits, qui est une autre manne pour de pauvres gens. La paix est faite, on dit que c'est la paix de Monsieur Colbert. Je suis, &c. De Paris le 12. May 1668.

LETTRE CCCCLXXII.

Au même.

MONSIEUR,

J'ai reçû le livre de M. Gontier, qu'il vous a dédié, & dont je suis bien aise, mais à propos de livres, qui est celui que M. Spon m'a mandé être achevé à Lion, sçavoir *l'Histoire du Ministere du Cardinal Mazarin*, & un autre *de Febribus*, in folio imprimé depuis peu à Lion, fait par un Médecin Italien, j'en écris un mot à M. Spon, & le prie de me les envoyer.

On

On voit ici force soldats congédiez, qui ont une épée au côté, point d'argent, & qui demandent l'aumône; ils trouvent plus de charité dans la ville de Paris, qu'ils n'en ont trouvé en l'armée.

Le Roy a reçû du Pape un chapeau rouge pour faire un Cardinal, duquel il fera present à qui il voudra, plusieurs croyent que ce sera pour Monsieur l'Archevêque de Paris : le Roy envoye au Pape 6000. hommes pour les employer où il voudra, on croit qu'il les donnera aux Vénitiens, pour les employer contre les Turcs en Candie, ils ne le sçauroient être plus utilement.

Le Carousel destiné pour le plaisir de la Cour à Versailles, est remis au mois prochain, quelques-uns disent jusqu'après les couches de la Reine.

Nous avons ici un des nôtres extrêmement malade, qui est Monsieur Germain Preaux, âgé de 64. ans, & qui pis est, c'est d'une rechute, ce seroit dommage qu'il mourût, car c'est un sçavant homme, honnête & digne de vivre. Monsieur vôtre fils le Médecin, que je saluë de tout mon cœur, le connoît, il a été son Professeur en Botanique. La maladie de Soissons cesse, mais il y en a bien autour d'Amiens, c'est peut-être le passage des soldats qui en est cause. Bon Dieu! qu'il arrive bien des malheurs au monde, dont les gens de bien ne sont point coupables. Je lis dans mes mauvaises heures, & à mon loisir, pour tâcher de me consoler, le livre de Justus Lipsius *de constantia* : mais tout cela m'étonne, & presque me renverse l'esprit, *sic me ipsum decipio, & rideo me*, je n'ai besoin que de patience, car tout le monde est

plein

plein d'embûches de malice & d'affliction. Madame de Villequier, fille de M. le Tellier, âgée de 26. ans, est ici fort malade, je souhaite fort qu'elle guérisse. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 22. Juin 1668.

LETTRE CCCCLXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Quelque envie que j'aye de vous écrire & de vous donner de nos nouvelles, j'ai demeuré là faute de matiere. Il y a quatre jours que mourut ici Madame de Villequier, fille de M. le Tellier Secretaire d'Etat. Elle a été emportée de la petite vérole & étoit grosse de trois mois. Voilà une grande affliction pour cette famille & moi-même j'en ai grand regret : mais il faut prendre patience ; la mort n'épargne personne. L'on dit qu'il y a eu sédition dans Dole par la populace contre Mrs. du Parlement. Hélas que le monde est malheureux sous le masque d'une fausse politique avec laquelle il est aujourd'hui gouverné ! Messieurs du Parlement, les trois Chambres assemblées ont condamné à mort par contumace M. Tilier Receveur des Consignations, qui s'en alla il y a tantôt trois ans hors du Royaume, sans dire adieu à personne, en emportant beaucoup d'argent à plusieurs à qui il étoit dû. Cet homme étoit

étoit fils d'un Avocat. Il a été Conseiller à Metz, puis Maître des Requêtes, puis Intendant des Finances, enfin Receveur des Consignations, & puis banqueroutier. Jadis un Empereur Romain disoit, *Omnia fui & nihil expedit. J'ai fait toute sorte de personnages, & cela ne m'a de rien servi.* Monsieur Tilier pouroit aujourd'hui en dire presque autant. On tient pour certain qu'il est à Venise, quoique la plûpart le croyent en Hollande. *Vale.* De Paris le 27. Juin 1668.

LETTRE CCCCLXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit depuis trois jours ce que je sçavois, aujourd'hui, ce 16. Juillet, on dit que M. le Maréchal de Belfonds sera Gouverneur de Monsieur le Dauphin; Monsieur le Marquis de Villars sera son Sous-Gouverneur, M. l'Abbé de la Roquette, son Précepteur, il est aujourd'hui Evêque d'Autun, & que Monsieur de Perigni sera premier Président de Rouen; attendons-en le boiteux. Des deux duelistes qui furent pendus à la Greve, il y a environ trois semaines, l'un étoit Gentilhomme, son bien a été confisqué: le confiscataire a voulu faire valoir son droit, & se mettre en possession du bien, la mere l'a voulu empêcher, est venuë à S. Germain, & a presenté son placet au Roy, n'en ayant pas eu la satisfa-

ction

ction qu'elle desiroit, & qu'elle avoit esperé, elle s'est emportée à un excès de paroles & d'injures, qui l'ont fait arrêter prisonniere, & condamner au foüet & aux petites maisons, ce qui a été exécuté.

On ne parle ici que de voleurs de plusieurs Eglises, on en a pris trois ce matin, ce 17. Juillet, qui pouront en découvrir d'autres.

Nôtre Monsieur Preaux se porte mieux, Dieu merci, il y a cinquante jours qu'il est au lit, il a été saigné vingt-deux fois, voyez comme nous nous faisons justice les uns aux autres, il ne peut revenir de si loin, que petit à petit, *divexatus fuit horrenda quadam ἀγρυπνία, quæ est magnum symptoma apud Hippocratem.*

On parle fort ici d'un Prêtre de saint Severin, que l'on a dans la Bastille, on dit, mais je ne le crois pas, qu'il est sorcier, *ad populum phaleras*. On ne parle que des aprêts qui se font à Versailles pour le Carousel, & le festin des Dames de la Cour, cela sera tout-à-fait magnifique, mais point d'argent aux soldats congédiez, à gens de village trompette de bois. On dit que la peste se renouvelle à Soissons, *Dii meliora piis*. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 17. Juillet 1668.

LETTRE CCCCLXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Vous aurez pour nouvelle de ce païs, que le Lieutenant Criminel travaille au procès d'un Prêtre accusé de sorcellerie. Mais je ne crois point à ces bagatelles: Delrio n'en a que trop dit, de même que Bodin dans sa Démonomanie quoi qu'il n'y crût pas lui-même & qu'il soit mort Juif.

Un savant Hollandois nommé *Martinus Scoockius* Professeur à Groningue en Philosophie, est mort chez l'Electeur de Brandebourg où il avoit été apellé par ce Prince, pour y décrire l'histoire du Païs. Il a fait beaucoup de Livres, & étoit fort savant en diverses sciences, mais il étoit grand ennemi de M. Gronovius, qui est aujourd'hui le Docteur de Leyde le plus éminent. Ce *Martin Scoockius* est celui qui avoit écrit entre plusieurs traitez, un de l'aversion que plusieurs ont pour le fromage, un traité de la Biere qu'il m'avoit dédié, & un de la fermentation.

Il fait ici fort chaud, mais il y a peu de malades, la raison en est dans Hypocrate, c'est que les saisons sont comme elles doivent être quand il fait bon Eté, car alors il n'y a pas de déreglement des saisons, qui cause bien des maladies.

Deux voleurs d'Eglise & de saints Ciboires ont été ce matin condamnez au Châtelet, à avoir le poing coupé & être brûlez tout vifs, ce qui a été

exécuté.

executé aujourd'hui. Je suis, &c. De Paris, le 27. Juillet 1668.

Lettre CCCCLXXVI.

Au même.

Monsieur,

Il y a ici bien des gens qui parlent d'une nouvelle guerre, mais je croi que c'est qu'ils la desirent, & qu'ils s'ennuyent déja de la paix, car autrement il n'y a nulle aparence.

Il est ici mort ce matin un vieux marchand de grande réputation, âgé de près de 80. ans, nommé Robert Poquelin, & après-midi on a mis un tableau à la croix du Tiroir, pour huit Normands qui ont fait un vol insigne de 28000. liv. entre Coûtances & Caën, ils sont condamnez comme insignes voleurs à être rompus tout vifs, mais ils ne l'ont été qu'en peinture.

On parle de Monsieur le Prince, pour être Roy de Pologne, mais le grand Duc de Moscovie demande la Couronne pour son fils aîné, qui sera quelque jour grand Duc, & en cas de cette élection, il offre de se faire Catholique Romain.

Il y a de la peste à Roüen en sept maisons, & en quatre à Rheims, il n'y en a plus à Soissons: on parle aussi du Duc de Neubourg pour Roy de Pologne, & du Prince de Bade-Baden.

La querelle des Jansenistes & des Jesuites con-

tinuë.

tinuë toûjours, mais ceux-ci ne peuvent venir à bout de faire condamner les quatre Evêques, on dit que M. l'Evêque de Beauvais qui est Comte & Pair de France, ne peut être condamné à Rome, il n'y a que Mrs. du Parlement qui puissent lui faire son procès. Il y a un livre nouveau contre les Jesuites, intitulé, *La Theologie Morale des Jesuites*, in-quarto, on l'imprime en divers endroits in octavo & in douze. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 4. Août 1668.

LETTRE CCCCLXXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Il y avoit ici un Médecin qui étoit venu d'Amiens tout exprès pour faire fortune ici, & qui avoit de grands secrets de la belle Chymie, à ce qu'il disoit, qui est mort ici en deux heures d'une fine & forte apoplexie. Le Médecin s'apelloit *du Moulin*, grand Charlatan & fort affamé. C'est dommage qu'il soit mort pour lui-même & pour les siens. Il se vantoit d'avoir un certain Sirop de Mars, avec lequel il promettoit des merveilles & vendoit des pilules à qui il pouvoit.

Un des nôtres nommé *Antoine Raffin* s'est fait Chartreux. Les Chartreux & les Capucins sont les deux especes de Moines que j'aime le mieux. Ils ne se mêlent point des affaires du monde. On ne

ne les voit point au Palais & je n'entens personne qui se plaigne d'eux. M. Seguin Médecin de la feue Reine-Mere Anne d'Autriche s'est fait Prêtre pour le salut de son ame. L'on dit qu'il s'en va aussi renoncer à la Faculté. Il a les mains garnies ; il ne sort pas de là Comme Bellisaire les mains vuides. Il a de bons benefices & bien de l'argent, *Præmium taciturnitatis & fidelitatis.*

In hâc urbe nostra populariter nunc grassatur effectus quidam malignus, sed nondum pestilens & contagiosus. Dysenteria & mesenterica & hepatica, quæ venæ sectione, refrigerantium & leniter astringentium usu indiget & blandioribus catharticis : dicam verbo, & dysenteria, intestinorum affectus febrilis, quæ frequentibus indiget enematis, sed refrigerantibus ex plantagine centinodia, &c. Vale. De Paris, le 28. Août 1668.

* LETTRE CCCCLXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

On parle ici d'une Ambassade du grand Duc de Moscovie : le Roy partira le 15. Septembre pour Chambort, qui est une maison Royale près de Blois. Monsieur de Guenegaud Secretaire d'Etat a reçû ordre de se défaire de sa charge, on croit que c'est pour Monsieur Colbert, qui est aujourd'hui (ce 2. Septembre) *le Topanta*, & tout-à-

fait

fait dans le crédit, on dit que lui seul fait tout, & qu'il va faire trois nouveaux Tresoriers de l'Epargne, de nouveaux Intendans des Finances, & de nouveaux Greffiers du Conseil.

Nous avons ici un fort sçavant homme, de condition & de probité, qui a presque achevé la vie d'Erasme, & par-là vous voyez qu'il y a encore d'honnêtes gens au monde, qui cherissent la vertu, il y a 200. ans qu'il étoit en nourice, car il nâquit l'an 1467. & à mon gré il a été dans le Christianisme le plus bel esprit aprés S. Augustin & S. Thomas d'Aquin, n'en déplaise à quelques Moines qui ne l'aiment point, parce qu'il les a trop décriez, & trop bien dépeints.

Il n'y a point ici de malades, sinon quelques dyssenteries: pour de la peste, il n'y en a point du tout: celles de Bruxelles & de Roüen ont fait grand bruit, mais par la grace de Dieu, gueres de mal. Je vous avertis que je n'ai point reçû le livre de Monsieur Bonnet, Medecin de Geneve, que Monsieur Spon vous avoit délivré pour moi. On dit qu'il y a un certain Abbé qui compose la vie du Cardinal Mazarin, s'il découvre tous ses larcins & ses tromperies, il y faudra plusieurs volumes.

J'ai eu de bonnes lettres d'Allemagne, j'y aprends que mon cher fils Carolus s'y divertit en voyageant & visitant les honnêtes gens: il a depuis peu été à Francfort, où nôtre bon ami Monsieur Scheffer l'a trés bien reçû, Monsieur Lotichius, Monsieur Horstius, & autres gens de lettres: On m'écrit qu'il ne fait qu'étudier, & qu'il

qu'il ne s'afflige point trop d'avoir quitté son païs : *securus sine crimine vivit.* L'Electeur Palatin lui veut beaucoup de bien, & l'invite deux fois la semaine à dîner avec lui, & le fait apeller à tous les divertissemens de la Cour : il s'est même offert d'écrire au Roy en sa faveur, mais Carolus est un Stoïque, qui dit ne vouloir son retour à personne qu'au Roi : c'est un Prince sage, dit-il, on m'a persecuté en son nom, il me fera revenir quand il voudra, si cela n'arrive pas, je dirai avec Cujas & quelques autres, *O ingrata Patria, non habebis ossa mea* : j'ai bien plus d'envie de le voir, qu'il n'en a de retourner : Mon Dieu, quand sera-ce ? Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 13. Septembre 1668.

LETTRE CCCCLXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

On parle fort ici de l'accord fait par les quatre Evêques persecutez par les Jesuites, duquel se sont mêlez d'honnêtes gens, qui ont prévû qu'il y avoit danger d'un schisme, si cet accord ne se faisoit, d'où l'on dit que les Peres de la Societé, ne se contentent gueres, mais qu'il faudra qu'ils en passent par-là, puis qu'ainsi plaît au Roi & au Pape, que l'on dit être en colere contre les Jesuites de France & d'Italie.

On dit que le Roi s'en va faire l'hiver prochain une nouvelle supression de cent Secretaires du Roi, & un notable retranchement dans la Chambre des Comptes. Aujourd'hui au matin (ce 22. Septembre) Monsieur de Montespan, gendre de Monsieur le Marquis de Montemar, a été par le commandement du Roi mené prisonnier dans le Fort-l'Evêque, pour avoir desaprouvé le choix que le Roi a fait de Monsieur de Montauzier, pour être Gouverneur de Monsieur le Dauphin, plusieurs esperoient cette belle charge, comme Monsieur de Noailles, de Belfonds, de la Rochefoucaut, mais la brigue des femmes l'a emporté par le moyen de la Reine, dont Mad. de Montauzier est la Dame d'honneur même par-dessus les trois Ministres qui l'esperoient pour Monsieur le Duc de Chaunes, qui est Oncle de Monsieur le Duc de Chevreuse, gendre de Monsieur Colbert.

On ne sçait pas combien durera le voyage du Roi, & il ne passera pas Chambort, quelques-uns croyent qu'il ira jusqu'à la Rochelle, pour établir la Gabelle en ce païs là, vû que l'on y fait filer quelques compagnies de dragons & autres Officiers, on en soupçonne autant pour le Poitou & l'Auvergne. Le Roi est parti le 24. Septembre, & a couché à Chartres, s'en va à Orleans & à Blois, les Moscovites ont pris congé, & s'en retourneront dans deux jours, mais on dit que c'est sans avoir rien fait : les Politiques de ce païs disent que le voyage du Roi est misterieux, que dans un mois on en verra l'effet.

M.

M. Menardeau, Doyen de la grande Chambre, a vendu sa charge, sa femme est Lionnoise. M. Canaye Conseiller de l'Edit est exilé, pour avoir mis 600. écus d'épices sur un Arrêt. M. le premier President, & le Doyen de la Chambre des Comptes sont interdits, pour n'avoir voulu vérifier une déclaration sur les Procureurs de leur Chambre, dont le profit alloit à Monsieur le Duc d'Orleans.

Je viens d'aprendre que M. de Guenegaut a fait son accord, & que tout lui demeure, moyennant 200000. écus comptant, à quoi il est résolu. On parle pour le mois de Février prochain d'un grand voyage du Roi en Bretagne, Poitou, Guyenne, Languedoc, Provence, &c. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 28. Septembre 1668.

LETTRE CCCCLXXX.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi est encore à Chambort, ce 18. Octobre, mais on dit qu'il sera de retour à S. Germain le 23. de ce mois. On dit que l'affaire des Jansenistes est terminée, malgré tout le crédit des Jesuites, puisque le Pape & le Roi l'ont ainsi desiré, dont les bons Peres sont fort en colere. Monsieur Arnaud a vû le Nonce du Pape, qui lui a fait grand accueil, & lui a promis merveil-

 les,

les, mais le Pere Annat est fort mal content du cet accord, qui s'est fait sans conseil, & même sans son consentement.

Mad. la Duchesse d'Enguien est accouchée d'un second fils, voilà la Maison Royale, & en particulier celle de Monsieur le Prince fortifiée d'une tête.

M. Colbert a fait arrêter prisonnier un de ses principaux Commis, nommé M. Deschiens, & l'a fait mener à la Bastille, mais on n'en sçait pas encore les raisons, les Grands sont sujets à être trompez, & d'être infidélement servis : *lucri odor & auri color multas habent illecebras ad peccandum* : il avoit autrefois déposé contre M. Fouquet, qui avoit été son maître. M. Roulier le jeune Maître des Requêtes, a (ce 20. Octobre) la commission de lui faire son procès, & a déja commencé de l'interroger.

Monsieur le Maréchal de Turenne s'est enfin converti, il a abjuré son hérésie dans Nôtre-Dame entre les mains de Monsieur l'Archevêque de Paris; on dit qu'il deviendra Connétable, & qu'il se remariera, car il est veuf de la fille de Monsieur le Duc de la Force, c'est un excélent homme, & qui est aimé de tout le monde.

Monsieur le Duc de Verneüil, âgé de 68. ans, riche de plusieurs bonnes Abbayes, sera enfin marié à la fille de Monsieur le Chancelier, qui est veuve de feu Monsieur de Sulli : en tout âge on fait des fautes, mais ce n'est pas à nous de les examiner. Le Roi a aujourd'hui (ce 23. Octobre) rendu une visite éclatante à Monsieur Colbert

bert, il avoit tous ses Gardes avec l'épée nue. On dit que M. Colbert a, ce 24. Octobre, la goutte & un peu de dissenterie, c'est que sa tête travaille trop. Il y a plusieurs grosses dépositions contre ce M. Deschiens, qui le pouront accabler, il est si riche qu'il a fait envie: *citò dives vel est iniquus, vel iniqui hæres.*

Monsieur le Cardinal Antoine grand Aumônier de France, & Archevêque de Rheims, est ici attendu pour ces Fêtes prochaines, pour sacrer Monsieur l'Abbé le Tellier, qui est Coadjuteur de Rheims. On dit que le Roi donnera au Roi de Pologne Casimir, les benefices de Monsieur de Verneüil. Le Roi sera ici le 7. Novembre. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 2. Novembre 1668.

LETTRE CCCCLXXXI.

Au même.

MONSIEUR

Je vous remercie de la vôtre que je viens de recevoir. Dimanche prochain M. le Tellier sera sacré en Sorbonne pour Coadjuteur de l'Archevêque de Rheims, par M. le grand Aumônier. Pour M. de Turenne les Huguenots qui sont en peine des motifs de sa conversion, demandent en riant si en qualité de Catholique Romain, il trouve le vin meilleur qu'auparavant. Ils sont pourtant bien fâchez de ce changement. Je suis bien

nise d'aprendre que M. de Lorme soit vôtre voisin à Lion & que M. vôtre fils le fréquente, car je me persuade qu'il lui aura fait part de quelques belles connoissances, mais je le prie qu'il ne se laisse point emporter à ses hyperboles, quand il s'agira de l'Antimoine. Je sçai bien qu'il purge beaucoup & même trop. Il purge souvent le corps & l'ame en même-tems. Il doit y avoir grande difference entre un homme sage & un Charlatan. Vous savez que l'on ne peut procéder & aller trop sûrement en besogne, quand il est question de purger les corps malades, principalement à Paris, où les corps sont merveilleusement délicats. Nos remedes doux y agissent tout autrement & bien plus sûrement que les chymiques. Je vous puis jurer qu'ils ont ici perdu leur crédit. Guenaut, des Fougerais, Raissant, sont en plomb. Ceux qui restent de la cabale sont étourdis du batteau, *Vale*. De Paris le 10. Septembre 1668.

LETTRE CCCCLXXXII.

Au même.

MONSIEUR,

Les boulangers de petit pain ont ici un gros procès contre les cabaretiers & hôteliers ; ceux-ci accusent les boulangers de faire leur pain avec de la levure de biere, & non avec du franc levain ; les cabaretiers sont accusez de frelater & mixtionner leur vin ; c'est M. du Laurens, Conseiller

seiller de la grande Chambre, qui est le Raporteur de ce procès, dans lequel sont aussi envelopez plusieurs autres chefs : outre que les Chaircutiers y sont aussi mêlez, qui sont accusez pour leur salé : voilà trois métiers de Paris qui sont bien échauffez les uns contre les autres : Messieurs du Parlement ont député six Medecins de nôtre Faculté, desquels je suis l'ancien, Messieurs Brayer, Blondel, Feraut, Courtois & Raissant, ce dernier est tout jeune, & n'est encore gueres capable de juger, mais c'est qu'il est Medecin de la Conciergerie ; nous nous assemblerons un de ces jours là-dessus, & ferons le procès à cette levûre de Biere, qui n'est qu'une vilaine écume.

Monsieur l'Abbé le Tellier a été sacré en Sorbonne pour Coadjuteur de Rheims, par M. le Cardinal Antoine, grand Aumônier de France. M. Arnaud Docteur de Sorbonne fait ici plusieurs visites chez ses amis en toute liberté, son livre contre le Ministre Claude est sous la presse. Le Roi ira bien-tôt au Palais pour l'extinction de la Chambre de Justice, à la réserve de quelques particuliers, pour la supression de plusieurs offices, & entr'autres de Secretaire du Roi. M. Deschiens est hors de prison, & a payé sa taxe.

M. Colbert est au lit de la goutte, le Roi & Monsieur le Duc d'Orleans lui ont rendu visite. Je vous baise les mains, & suis de tout mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 13. Novembre 1668.

LETTRE CCCCLXXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous dirai que depuis le 4. Janvier que je vous envoyai nôtre Catalogue, l'ôn commence ici à parler de la guerre, qui va commencer en Lorraine ; Dieu veüille qu'elle n'aille pas plus loin. Ce Duc de Lorraine est un Prince malheureux & étourdi qui cherche noise. Plusieurs Compagnies ont reçû commandement de partir, & il y en a déja en chemin. Néanmoins quelques-uns disent que la paix se fait, que le Roi n'aura pas la peine d'y aller, & que le Duc a mis de l'eau dans son vin.

Mercredi passé 23. Janvier, nous enterrâmes à S. Mederic, Geneviéve Pietre, fille du grand Simon Pietre, qui mourût en 1618. & veuve de feu M. Charles qui mourût l'an 1631. Elle avoit 80. ans. Son pere & son mari ont tous deux été de grands Medecins autrefois, & tous deux Professeurs du Roy.

M. l'Abbé de Maisons Conseiller de la Cour, de 40000. liv. de rente, fils du President au Mortier, jadis Sur-Intendant des Finances, mourut hier subitement. Il plaidoit rudement & impudemment contre M. son pere. Voilà le procès terminé & fini. Ses benefices perdus & donnez dès hier. Je suis, &c. De Paris le 2[illegible] Janvier 1660.

LET-

LETTRE CCCCLXXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Depuis le 29. Janvier nous avons ici de nouveau la mort de M. Cramoisi ancien Libraire, âgé de 84. ans. L'on dit que le Roi viendra au Parlement le 8. de Février, & ce pour la Polette : & que sur la fin du même mois il partira d'ici pour un voyage de Provence. On dit qu'il nous vient ici de la part du grand Seigneur un Chiaoux. Je vous envoye avec la presente une These nouvelle qui n'est point mal faite, & que j'espere qui vous agréera.

Nous avons ici perdu depuis peu un honnête homme, nommé Monsieur Cramoisi, âgé de 84. ans, qui étoit le Roi des Libraires. On parle fort ici des amourettes de la Cour & des Courtisans : jadis un sçavant Anglois, nommé *Joannes Sarisberiensis*, Evêque de Chartres, fit un Livre *de nugis Curialium*; s'il vivoit aujourd'hui, il auroit assez de matiere pour en faire deux autres.

On dit ici qu'enfin nous perdrons Candie, *tanta fuit ignavia atque socordia eorum quorum interest.* Les Turcs se moqueront de nous : & nous pilleront : & puis sera vrai ce qu'a dit Claudian *in Ruffinum lib.* 2. Mais n'ont-ils pas raison, puis qu'on les laisse faire : *Getícis Europa catervis ludibrio prædæque datur.*

N v Eu-

Enfin le Roi accorde la Polette à Messieurs de Parlement & à plusieurs autres Officiers, horsmis à Messieurs les Tresoriers de France, & aux deux Parlemens de Bretagne & de Mets : mais elle n'est accordée qu'avec beaucoup de restrictions, &c. & pour trois ans seulement, aprés lesquels le Roi ne veut plus qu'il y ait de Polette. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 6. Février 1669.

LETTRE CCCCLXXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Plusieurs Officiers tremblent ici de peur, faute de la Polette que l'on attend de la bonté du Roi. On parle ici d'une nouvelle guerre entre l'Empereur d'Allemagne, & le grand Duc de Moscovie contre les Turcs. L'Epigramme Latine que vous avez trouvé dans ma derniere, *Amor Vesanus* a pour Auteur *Stehp. Bachot, Med. de Paris*, sur un Ecuyer du Comte de Cursol, qui de regret de n'avoir pas été correspondu en amour, d'une Demoiselle qu'il aimoit, se poignarda devant elle, il n'est pourtant pas encore mort : s'il en meurt, on le mettra dans la confrairie de ces amoureux fous, dont parle Virgile 6. Æneid. en ces beaux mots,

Pro-

Proxima deinde tenent mæsti loca, qui sibi lethum,
Insontes peperere manu, lucemque perosi.
Projecere animas: quàm vellent æthère in alto,
Nunc & pauperiem, & duros perferre labores.

Mad. d'Eguillon, Niece du Cardinal de Richelieu, faisoit travailler sur ses mémoires un Jesuite, nommé le P. Moine, pour prouver à la postérité le crédit que ce Favori avoit eu sur l'esprit du Roi, le premier Tome étoit sous la presse, qui eût été bien-tôt suivi du second, mais on a changé d'avis, & on a tout-à-fait quitté la besogne, Mad. d'Eguillon payoit 1500. liv. par an pour la pension dudit Pere, & de celui qui écrivoit sous lui: Est-ce qu'il faloit un Jesuite pour écrire l'histoire d'un Cardinal? ou plûtôt n'est-ce point que les bons Peres passefins ne se voyent gueres plus en crédit, & qu'ils ne pouroient honnêtement soûtenir tant de mensonges & de flâteries qui seront là?

Plusieurs François reviennent de Candie, & entr'autres M. le Comte de S. Pol, & M. le Duc de Roüennois. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 22. Février 1669.

LETTRE CCCCLXXXVI.

Au même.

MONSIEUR,

La pauvreté & la Polette font bêlle peur à bien du monde & en empêchent bien de dormir à leur aise. Jamais le monde ne fut si pauvre, ni plus miserable, de mémoire d'homme, & néanmoins la Ville est pleine de fous qui courent les ruës comme des Coribantes masquez & non masqués: tandis que les gens de bien prient Dieu dans les Eglises, ou sont cachez dans les maisons. On se plaint ici tout haut de la misere du tems, mais il y en a bien plus qui ne savent comment s'en mettre à couvert. Pour moi j'ai toute ma vie presenté à Dieu la requête de Salomon, qu'il ne me donnât ni pauvreté, ni richesse, mais je tremble quand je vois tant de desordres.

Un honnête homme m'a dit aujourd'hui que Monseigneur le Dauphin aprend merveilleusement bien, qu'il est fort gentil & qu'il sera quelque jour bien savant. Dieu lui fasse la grace de passer Loüis IX. en sainteté, Loüis XII. en probité, & Henry IV. son bisayeul *en vaillance*, en bonté & en raison, pour ne pas dire son propre Pere nôtre bon Roi Loüis XIV. en tout. Les Peres de la Societé sont ici fort humiliez. Les Jansenistes ont remonté sur leur bête. Depuis un mois en çà plusieurs ouvriers ont travaillé à reller.

lier le livre de M. Arnaud, contre M. Claude Ministre de Charenton. Il en a presenté un au Roy, & après aux Grands de l'Etat. Aujourd'hui on en promet la vente dans peu de jours. On dit que le Ministre Claude a promis de se rendre Catholique, & d'aller à la Messe comme M. de Turenne, si on peut lui répondre à deux objections qu'il a faites dans son Livre, & sur tout, il prétend qu'il y ait eu changement de doctrine environ le dixiéme siécle.

Enfin, nous avons passé la fête des fous. Les jours gras sont passez, le Carême est venu, & plût à Dieu qu'il s'en fut aussi allé. Le bruit court déja qu'on a tâté le poüil au Ministre Claude, & qu'il branle au manche. Vous sçavez bien qu'il y a divers moyens desquels Dieu se sert pour attirer à soi les hommes, la vertu des Ministres n'est pas plus à l'épreuve que celle des Peres de la Societé qui n'en refusent que le moins qu'ils peuvent; ni les Capucins non plus. Le *Plutus* d'Aristophane est un Dieu qui est aujourd'hui fort invoqué dans ce siécle. Je suis, &c. De Paris le 8. Mars 1669.

*LETTRE CCCCLXXXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Depuis le 9. Mars, j'aprends que peu de gens esperent la Polette, bien que plusieurs la souhaitent.

J'ai vû aujourd'hui en consultation avec Messieurs Brayer & Moreau, un jeune homme de Lion, fils d'un riche Marchand nommé Monsieur Beli, *laborat intemperie calida & sicca viscerum cum imminente siccitate pulmonis : timeo phthisim ante æstatem, imò omnia mihi videntur metuenda.*

La Cour va prendre le deüil pour un mois à cause de la mort de la Princesse d'Inspruck, parente du Roy & de la Reine, elle étoit dans l'âge de treize ans, *de Stemmate Austriaco.*

Nouvelle est arrivée d'Espagne, que le petit Roy s'y porte moins mal, il ne pisse plus de sang, il est pourtant bien foible, *ac vitreæ valetudinis.* bon Dieu! que nous verrions de remuëmens & de changemens en Europe si ce petit Prince mourroit, il y en a déja assez.

On ne parle ici que du livre de Monsieur Arnaud Docteur de Sorbonne, qui est un gros in-quarto bien imprimé, que l'on vend dix livres tout relié: mais tant de gens en achetent, que l'on ne peut fournir d'en relier, ils disent qu'ils en ont

vendu

vendu 1500. déja, & que l'on en fait une autre édition...

On dit aussi qu'on a tâté le poüil de la bonne sorte au Ministre Claude, & qu'il branle dans le manche : si nous pouvons voir une fois ce Ministre converti, cela sera un horrible scandale au parti Huguenot, & néanmoins cela peut arriver, car il y a bien des gens au monde, *qui fidem venalem habent, & quibus Numinit instar est Nummus ipse.* (*)

On dit que Monsieur le Duc de Chevreuse, gendre de Monsieur Colbert, s'en va être Grand Maître de l'Artillerie, à la place de Monsieur le Duc Mazarin, qui lui vend sa charge. Vous ne vous étonniez pas de tous ces changemens qui arrivent dans le monde, *fortuna in rebus mortalium, tàm accepit, quàm expensi utramque facit paginam, ex Plinio.*

On dit que Monsieur de Luines, pere de ce gendre de Monsieur Colbert, s'en va être Gouverneur de Guyenne.

Dans peu de jours nous aurons une nouvelle thése de Monsieur Blondel, à laquelle il présidera bien-tôt, je vous l'envoyera avec celle de M. Preaux, *de Somno.*

Le Roy s'en va passer l'Eté tout entier à saint Germain, où l'on fait bâtir quantité de belles maisons, afin que la Cour, qui est fort grosse, y puisse commodément loger. Dom Juan est entré avec 400. chevaux dans Madrid, & a obligé la Reine d'Espagne de chasser le P. Nitard son Con-

(*) Cela n'est point arrivé.

Confesseur, qui étoit Jesuite, & de l'envoyer *in tenebras exteriores*, hors de ses Royaumes, en Italie, ou en Allemagne.

Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 19. Mars 1669.

* LETTRE CCCCLXXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Enfin la Polette est arrivée pour plusieurs Officiers, mais avec d'assez dures conditions, il y en a plusieurs autres qui n'y sont pas admis, c'est qu'il n'a pas plû au Saint-Esprit, ni au Roy : plusieurs se plaignent ici, & les Médecins aussi, vû qu'il n'y a ni malades, ni argent : il n'y a plus que les Commédiens qui gagnent au Tartuffe de Moliére, grand monde y va souvent, il ne s'en faut pas étonner, il n'y a rien qui ressemble tant à la vie humaine, que la Comédie.

La Cour des Monnoyes étoit exceptée de la Polette, mais aujourd'hui on dit qu'ils ont assûrance de l'avoir. Monsieur le Compte de S. Pol a écrit de Malte au Roy, qu'il y a été bien malade, & qu'il en est, Dieu merci, heureusement échapé, avec l'aide de son Médecin, qui en a eu grand soin, c'est Monsieur Tullier Medecin de Paris, qui se met en état de revenir à Rome, de voir toute l'Italie, & de s'en revenir en France par

par le païs des Suisses, où il passera à Neufchâtel, dont il est Seigneur, & delà par la Bourgogne à Paris, où il est fort attendu de Mad. sa mere & autres : ce Prince est bien spirituel, & en bonne réputation, il est le cadet de M. de Longueville, qui est tout-à-fait dans la dévotion, & qui ci-devant s'étoit fait Jesuite, mais cette envie lui a changé. Un vieux Médecin Huguenot, nommé M. du Four, âgé de 78. ans, est mort depuis peu de jours, il avoit été long-tems à feu M. de Vendôme, puis s'étoit retiré à Blois sa patrie ; enfin étant revenu à Paris, il y est mort avec une prise de vin émetique, qu'un badin lui donna fort mal à propos, car il n'y avoit aucune indication, son mal étoit une excoriation de la vessie, dont il m'avoit autrefois demandé mon avis : je vous prie de le dire à M. Spon, je croi qu'ils étoient amis : je vous envoyerai sur la fin du Carême les Théses que je vous ai destinées, & quelques autres nouveautez.

On parle ici d'une nouvelle réformation pour les rentes de l'hôtel de Ville, il court aussi un petit Poëme François intitulé *l'Arriere-Ban des Moines*. Adieu, Monsieur, & consolez-vous-en, le monde est si fou, qu'ils ne seront jamais bannis. Je suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 29. Mars 1669.

LET-

* LETTRE CCCCLXXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je viens d'aprendre que M. de la Haye, Ambassadeur de France à Constantinople, en est parti, & qu'il vient delà à Malte, y prendre Monsieur le Comte de S. Paul, pour s'en revenir en France.

Le Roy n'est pas content des Parlemens, & outre la Polette qui ne leur est guere avantageuse au prix qu'elle leur est accordée, on prend encore le chemin de les ruiner ; voilà qui fait belle peur à tous les Officiers du Parlement ; mais outre ces Messieurs les Officiers des Cours Souveraines, tous les Marchands se plaignent fort ici de ce qu'il y a peu d'argent & de commerce, on ne parle plus que de Manufactures nouvelles, de gros impôts que l'on met sur les Marchandises étrangeres, afin qu'on n'en améne plus.

On dit que le Duc de Savoye viendra à Paris l'Eté prochain, & que le Roy lui fera une fort belle & somptueuse entrée, & qu'il viendra voir le Camp & les revûës que le Roy fait dans la campagne devers saint Germain.

Nous avons ici un des nôtres, nommé Pierre Yvelin, premier Médecin de Mad. la Duchesse d'Orleans, qui est fort malade d'une inflammation de poûmon. On dit que la Reine-Mere d'Angleterre est fort malade, que le Roy d'Angleterre

gleterre & Messieurs les Etats de Hollande aprêtent une grande Ambassade, pour envoyer ici vers le Roy, lui proposer qu'il rende aux Espagnols ce qu'il a pris en Flandres, en récompense de quoi on lui donnera Cambrai, & tout ce qui en dépend.

On dit que le Roy veut ôter les privileges à Messieurs du Parlement, Chambre des Comptes, & Cour des Aides, en leur ôtant le franc-salé, le droit de Noblesse, &c. La Déclaration fut lûë publiquement hier devant tout le monde en la Chancellerie, & c'est ce qui fait bien parler du monde: il y a aussi un Arrêt du Conseil pour le retranchement de tous les Convents & Moineries, qui ont été bâtis ici à l'entour depuis trente ans. Nôtre M. Yvelin se porte un peu mieux (ce 6. Avril,) & il y a bien dequoi esperer qu'il guérira, mais il a le poûmon bien foible, & en contre-change en voici un autre qui est tombé dans une atteinte d'Apoplexie, *in ictum sanguinis*, d'où il est déja paralitiquë de la moitié du corps, c'est *Urbain Bodineau*, qui a été mon compagnon de Licence, & qui est aujourd'hui âgé de 72. ans: Monsieur Bodineau est mort de son Apoplexie, on lui a trouvé du sang dans sa tête, épandu en plusieurs endroits, *verè fuit ictus sanguinis, de quo Aurelius Victor, in Vero Imp.*

Il nous viendra bien-tôt un Jubilé de Rome, pour obtenir la grace de Dieu, & victoire contre les Turcs, par le moïen des troupes que l'on va embarquer en Provence la veille de Pâques pro-

chaine.

chaine. Le Pere Nitard Jesuite Allemand, qui est chassé d'Espagne, doit passer par Lion pour retourner à Vienne. On dit que le Roy va mettre les rentes au denier 24. afin que l'on mette son argent au commerce. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 9. Avril 1669.

LETTRE CCCCXC.

Au même.

MONSIEUR,

Pour réponse à la vôtre du 8. Avril, que m'a envoyé Monsieur Troisdames, je vous dirai que c'est grand pitié qu'un jeune Médecin inhabile & inexpert, qui n'entend pas l'importance de la saignée dans toutes les maladies aiguës, & principalement celles du poûmon; je me souviens de ce jeune Médecin dont vous me parlez, qui a peché si lourdement & si malheureusement; qu'il lise Hyp. Galien, Fernel *lib. 2. Methodi*, Botal, & la belle These de M. de Gorris, il y poura aprendre ce qu'il ne sçait pas encore: cette sçavante These avec ses commentaires in-quarto contient plus de bonne & véritable Médecine, & plus de doctrine pour guérir les maladies aiguës, que tous les livres de Pharmacie & de Chimie, dans lesquels il y a trop de forfanterie Arabesque: vivent les Grecs, & sur tout le divin Galien, je suis ravi de ce que Monsieur vôtre fils le Médecin vous seconde, & vous imite si bien, il gagnera des bons

bats,

[illegible]marchant ainsi à vôtre côté, il aprendra en vous écoûtant, & vous voyant faire plus en un mois qu'il en feroit à Montpellier en dix ans, c'est pourquoi je le prie de continuer, & le conjure de vous croire en tout; je vous prie de lui dire que je le salüe très-cordialement. On recherche les Maîtres des Comptes, sur quoi on fait un parti, dont on offre dix millions.

Un Conseiller de la Grande Chambre, encore jeune, nommé Monsieur Dorat, mourût hier (ce 12. Avril) d'Apoplexie, & Monsieur Charon, Oncle de Mad. Colbert.

Le Roy a fait son Jubilé fort dévotement, & a donné fort bonne exemple de ces dévotions, & a même visité l'Hôtel-Dieu, tout le monde est satisfait de tant de piété, je prie Dieu qu'il lui prenne envie de soulager son peuple, qui souffre trop il y a long-tems: *Dii meliora piis.*

Mon Carolus est parti de Heidelberg, & est allé voir le Duc de Virtemberg, qui l'a mandé, pour en avoir du secours médecinal; il y avoit déja fait un autre voyage, dont il étoit fort content, comme ce Prince l'étoit aussi de lui, & il l'a renvoyé avec de beaux presens à la charge qu'il le retourneroit bien-tôt voir. Il m'écrit que s'il aimoit l'argent, il auroit là occasion de se satisfaire, & qu'outre sa profession où on l'honore fort: (Vous sçavez ce que c'est que *l'honorarium* des Médecins & des Avocats) ces Princes aiment fort à joüer au trictrac avec lui, & qu'ils perdent volontiers. Il dit que ce sont les plus honnêtes joüeurs, & les meilleures gens du monde.

On

On dit que le Roy d'Espagne a trois cauteres, mais qu'il se porte bien, & que nonobstant sa santé délicate il poura vivre encore long-tems. Les Véniticns ont envoyé au Roy de belles armes fort curieuses, & elles ont été fort bien reçûës : ils ont soin par ces marques d'affection de renouveller l'amitié sincere que tous les François ont pour eux, & particulierement à la Cour, depuis qu'ils prêterent de l'argent à Henry IV. dans des conjonctures fâcheuses. Nos troupes de Provence s'embarqueront bien-tôt avec grande esperance de chasser les Turcs de Candie. Le Pape a envoyé l'étendart de l'Eglise à Monsieur de Beaufort, qui l'a envoyé au Roy.

Je vis hier Monsieur de Lorme, c'est un merveilleux homme, & toûjours lui-même. *Plura alias.* Je vous remercie de vos deux beaux livres, que Monsieur de la Fille me vient de rendre. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 26. Avril 1669.

LETTRE CCCCXCI.

Au même.

MONSIEUR,

Les Lettres d'Italie portent le détail des miseres qu'ont causé dans la Sicile les flâmes & l'embrasement du Mont-Gibel, que les Anciens ont apellé le Mont *Ætna.*

Nos troupes s'embarquent pour Candie, on disoit

Fait que le siége étoit levé, néanmoins j'apris hier au souper chez Monsieur le Premier Président qu'on soupçonne l'accord entre les Vénitiens & les Turcs, qui fera rendre la place à ceux-ci, & qui sera honorable à ceux-là.

On dit que l'Abbé Fouquet est mort, & que ses benefices sont déja donnez : je viens d'aprendre qu'il n'est pas de la parenté du Sur-Intendant, mais que c'est un Abbé qui s'est tué de trop boire, qui avoit 15000. livres de rente en benefices. Il y a ici un Ambassadeur d'Angleterre, qui traite, comme dit Horace, *magnis de rebus utrinque.*

Le Roy est à saint Germain en Laye avec grande réjoüissance.

Monsieur le Dauphin aprend & étudie à merveilles, tout le monde en loüe ici Monsieur de Montauzier, qui sçait bien conduire l'esprit de ce jeune Prince, qui gouvernera quelque jour un si beau Royaume.

On attend avant la fin de ce mois l'élection du Roy de Pologne: on dit que les deux plus puissans competiteurs, sont Monsieur le Prince, & le Duc de Neubourg : pour le Duc Lorraine on tient qu'il n'y réüssira point, il ne passe pas chez les Polonois pour homme de bonne foi; c'est de l'Oncle qu'il le faut entendre, & non pas du jeune pour qui on brigue la couronne, que tout le monde connoît pour un excélent Prince, mais qui sera toûjours exclus, s'étant tout-à-fait attaché à la Maison d'Autriche.

Le Roy d'Angleterre a obtenu du Roy par son Ambassadeur la permission d'enlever de France pour

pour douze millions de bled, pour faire aller en Angleterre, cela n'est pas avantageux aux Hollandois.

On ne parle ici que du plaisir que le Roy se donne à visiter son camp, & d'y mener toute la Cour.

Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur,

Vôtre, &c. De Paris le 14. May 1669.

LETTRE CCCCXCII.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roy a donné à Monsieur de Chaunes, ci-devant Ambassadeur à Rome, le Gouvernement de Bretagne, il est oncle de M. le Duc de Chevreuse qui est très-riche, & gendre de M. Colbert. Le Roy est toûjours à S. Germain, à Versailles, ou au camp de S. Sebastien.

Les Hollandois font ce qu'ils peuvent pour s'oposer à nos desseins, nous les avons autrefois aidé dans leur révolte contre le Roy d'Espagne, aujourd'hui ils s'entendent avec eux contre nous, voilà la politique de ces nouveaux Républiquains, qui ne veulent pas se souvenir de leur obligation.

Nous avons ici quantité de rhûmes qui étouffent le poûmon en quatre jours, par un catarre suffoquant, si on n'en prévient le danger par la fréquente saignée, j'en ai fait saigner un dix fois en deux jours, qui est heureusement guéri, & qui ne pouvoit guérir que par là; tout ce qu'on lui di-

[illegible] du pus au lieu de sang, & une es[illegible] onduë. Il nous est ici venu depuis [illegible] enéve un petit livre assez mal imprimé, *Pharos Medicorum. Theophili Boneti*, qui sont des lieux communs de Medecine tirez des œuvres de feu Monsieur Baillon, qui mourût ici l'an 1616. l'Ancien de nôtre compagnie, Monsieur Spon sait bien ce que c'est que ce livre, il est excélent pour tout Medecin qui veut raisonner, & son métier avec science & autorité, je vous prie de l'indiquer à Monsieur vôtre fils aîné, afin qu'il s'en serve, & qu'il le lise soigneusement, & le porte dans sa poche, comme un *veni mecum*, ou plûtôt comme un petit tresor de belle science & de bonne métode: le bon Erasme, qui tout Batave qu'il étoit, étoit très *acut* & très-fin, a écrit quelque part *Suadeo ut Sacerdotes & Monachi habeant exemplar Divi Pauli pro concubina*: faites-en l'aplication vous-même.

Monsieur le Cardinal Antoine, grand Aumônier de France s'en veut retourner à Rome, d'autant que l'air de ce Païs lui est fort contraire pour sa santé. Le Roi a dit que nôtre secours doit être maintenant arrivé en Candie, où les Vénitiens ont perdu cet excélent Général, nommé *Cornaro*, c'est le nom d'une de leurs meilleures familles, qu'ils font même descendre de la famille Romaine Cornelia: s'il est vrai, je m'en raporte. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris, le [illegible] Juillet 1669.

*LETTRE CCCC[redacted]

Au même.

MONSIEUR,

Enfin Dieu a fait un Roi en Pologne, qui est de la Pologne même, j'aprends que la France y a réüssi, ne s'en étant mêlée que pour donner l'exclusion au Duc de Lorraine, qui étoit porté par la Maison d'Autriche ce Prince qu'ils ont fait Roi, est de fort bonne maison, mais il n'étoit pas riche; la feuë Reine-Mere lui faisoit present tous les ans de 6000. liv. parce que sa maison avoit été rüinée par les Cosaques : il s'apelle Michel Caribon Mitznovischi, nous en saurons l'inclination avec le tems.

Plusieurs ont ici belle peur de ce que le Roi ira bien-tôt au Parlement pour plusieurs réglemens, & entr'autres de la Chambre de Justice, des procès, de grands & de petits Commissaires qu'on veut leur ôter, du retranchement des Vacances, tant de l'Automne, que de Pâques, & de plusieurs supressions en la Chambre des Comptes : on dit même que le Roi veut faire le Parlement de Semestre, ce qui fut sous Henri II. l'an 1554. & tous nos Conseillers en sont alarmez.

Un prisonnier d'Etat s'est empoisonné dans la Bastille, épouventé du suplice qui ne lui pouvoit manquer, pour avoir parlé fort mal *de Domino Priore.*

De

d'un Chaoux, Capigi, ou Bacha ... Seigneur, qui vient de la part de son ... Seigneur saluer le Roi, en tant qu'il est le plus grand & le plus puissant Roi de la Chrétienté, on s'enquiert déja de l'entrée qu'on lui fera; *an per portam Sacram, an per Campenam?* Ceux qui viennent de saint Germain, disent que M. le Dauphin est malade, je prie Dieu qu'il guerisse bien-tôt, la France a grand besoin de ce petit Prince, *qui est columna familiæ regiæ, & firmamentum* : on dit qu'il est fort gentil, qu'il a bon esprit, & qu'il étudie bien; *de nostris annis illi Jupiter augeat annos* : c'est un vers d'un ancien Payen à un Empereur, dont Tertulien a fait mention quelque part; je prie Dieu que Monsieur le Dauphin ait les vertus du bon Roi Loüis XII. & du grand Roi Henry IV. & qu'il soit aussi heureux que Trajan.

Un jeune Provençal, nommé M. de Blain, m'est ici venu consulter, vous l'avez vû à Lion, & M. Meissonnier, qui lui a donné son Almanac in folio, n'y a-t-il pas moyen que j'en aye un pareil par vôtre moyen? Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 16. Juillet 1669.

*LETTRE CCCCX

Au même.

MONSIEUR,

Nous n'avons rien ici de nouveau depuis l'élection du Roi de Pologne ; sinon que M. le Dauphin est malade à saint Germain ; Il a été saigné trois fois. J'ai peur pour ce petit Prince qui nous est fort nécessaire : car il est à craindre que ce ne soit la petite vérole. J'espere que Dieu le conservera pour le besoin que nous en avons.

J'aprends que quelqu'un a fait l'Histoire de la Régence, je ne doute point que ce ne soit quelque fin & rusé Ecrivain : mais comme on alloit commencer l'édition de l'Imprimerie du Louvre, l'on a changé de dessein, & cela est remis pour une autrefois. Peut-être que nôtre siécle n'est point encore capable de tant de véritez qui doivent être révelées là-dedans. Toutes choses ont leur saison. L'histoire des guerres d'Italie de Guinchardin est un fort beau livre, mais il ne le voulut pas faire imprimer de son vivant, & même ne le fut-elle que long-tems après. L'Histoire de Monsieur le Président de Thou est belle & plus que belle : mais elle déplût si fort au Cardinal de Richelieu, qu'il en fit perdre la vie au fils aîné de l'Auteur, qui étoit un fort honnête homme, & cela pour un passage d'Antoine du Plessis de Richelieu, qui est dans le I. Tome sous François II. l'an 1560. aprés

[illegible]parlé de la conspiration d'Amboise, [illegible] la Renaudie qui en étoit le Chef, & qui [illegible] sa faute fut lui-même la cause de son malheur & de plusieurs autres : ce passage commence ainsi, *Antonius Richelius vulgò dictus Monachus &c.* L'Histoire de Guichardin a été écrite en Italien, mais la meilleure Traduction Françoise est en 2. Tome in 8°. de Geneve. Vive Tite-Live, & Corneille Tacite avec Suétone, & pour les Modernes l'illustre M. de Thou Guichardin & Buchanan. Faisons-y le septenaire entier, & y ajoûtons l'Histoire du Concile de Trente de Fra-Paolo, je suis à son égard de l'avis des Vénitiens, quoi qu'en disent les Jesuites & le Cardinal Palavicio.

L'on dit ici que Monsieur le Duc Mazarin n'est plus grand Maître de l'Artillerie, que le Roi a revêtu de cette Charge le Comte de Lude, qui étoit grand Maître de la Garderobe, en la place duquel a été mis Monsieur le Marquis de Gesvres, qui étoit premier Capitaine des Gardes : en sa place le Roi a établi Monsieur de Péquelin. La Cour est un Païs où l'on joue tous les jours à Boutehors, & à prendre la place de son compagnon. On dit que la maladie de Monsieur le Dauphin a rendu le Roi fort chagrin, & même la diversité d'opinion de ses Medecins les a rendus ridicules. *Sidonius Apollinaris* a remarqué la même chose ; car il a dit quelque part, *Consentientes & dissentientes Medicos, Minutæ controversiæ quibus ægri non indigent, ut potè quæ nihil faciunt ad depulsionem morborum.* Il y en a un qui propose au Roi la saignée

du pied, mais il la refusa & s'en porte presentement un peu mieux. fiévre continuë avec assoupissement, qui soupçonner quelque malignité. Il a été saigné quatre fois. Dieu lui donne les années de Nestor. *Vale*. De Paris le 31. Juillet 1669.

* LETTRE CCCCXCV

Au même.

MONSIEUR,

J'ai reçû par Messieurs Troisdames le livret que m'envoye Monsieur vôtre fils de Monsieur Loüis de Serres, que j'ai tout parcouru, c'est un homme qui se plaint, & il y en a bien d'autres que lui qui se plaindroient aussi-bien que lui, & encore avec bien plus de raison que lui, si on gagnoit quelque chose à se plaindre, *sed frustra*: qui est-ce qui fera droit à tant de gens qui se plaignent? qui les jugera? les Juges qui sont la plûpart fils de Marchands, & eux-mêmes Marchands de leurs Offices, tant en fonds qu'en détail, qui n'ont étudié que pour acheter & pour revendre, comme ils font tous les jours, qui n'aiment) pour me servir du terme de Monsieur Amiot) *la chose publique*, que pour leur profit, qui sont la plûpart ignorans, & ne sont pas même assez gens de bien pour régler tant de desordres qui sont par le monde, ces Messieurs, dis-je, réforment-ils les abus du siécle? J'ai vû quelquefois Monsieur le

pre-

[illegible] ent déplorer son malheur, de ne [illegible] cher tant d'abus qui sont dans le Pa- [illegible] qui redondent tous les jours sur le public: [illegible] vous dirai en un mot ce que j'en pense, il ne f[illegible]t parler de ce Livre en aucune façon, ni en bien, ni en mal, *ut hodie sunt res, & ut vivitur,* [illegible] lui dira tout à l'heure, qu'il n'en parle que par envie, il n'en faut donc rien dire du tout, ni même le censurer & le condamner, car il n'en vaut pas la peine; joint que cela lui pouroit donner quelque credit chez les sots. Que faire donc? ne dites mot, ce Livre ne se peut soûtenir: les Medecins, dit Petrone, assurent qu'un homme ne peut marcher sans nerf: aussi vous puis-je dire que ce Livre n'ira jamais gueres loin, faute de bonnes jambes, mais si l'Auteur est jeune, je veux bien esperer de lui qui s'amendera, à la charge qu'il fera quelque jour une douziéme édition de son Livre, dans laquelle il nous enseignera quels sont ces remedes Chymiques & specifiques, qu'il louë avec tant d'emportement, s'il me prouve cette proposition, je me soumets, & lui promets de passer de son parti, & de me faire de sa confrairie. Je vous remercie de la bonne affection que vous me témoignez pour mon Carolus, qui en verité la mérite, & de toutes les honnêtes gens; j'attens de ses nouvelles, & je ne sçai s'il est encore à Vienne, je ne sçai point encore quand il reviendra, peut-être que vous le verrez à Lion plûtôt que moi. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 4. Août 1669.

LETTRE CCCCX

A Monsieur C. M. C.

MONSIEUR,

Je vous remercie de tout mon cœur de celle qu'il vous a plû m'écrire. Il est vrai que j'ai traité Monsieur Remy avec joye & allegresse, & j'en suis fort content. Il m'a fait l'honneur de me croire & s'en est bien trouvé. La plûpart des *quartanaires* sont ordinairement mélancoliques & obstinez, & ne croyent gueres volontiers les Medecins. C'est la cause qui fait souvent durer ce mal plusieurs mois & même plusieurs années. Ils sont contens de moi. Mademoiselle Remy est une brave Dame. Ses deux filles belles & bien sages & Monsieur Remy est un maître homme ; de la classe de ces gens résolus, dont il n'y en a pas treize à la douzaine.

Il est des esprits des hommes comme des métaux. Il y en a de plus précieux les uns que les autres. Les uns sont d'or ou d'argent, les autres ne sont que de terre ou de cuivre doré, parmi ces derniers, il y a bien des tartuffes & des hypocrites. Au reste, Monsieur, je vous remercie de vôtre bon souvenir. Je vous suplie de m'aimer toujours, & de croire que je veux être toute ma vie, Vôtre, &c. De Paris le 28. Août 1669.

LETTRE

LETTRE CCCCXCVII.

A Monsieur F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Il y a ici beaucoup de monde affligé de la mort de Monsieur de Beaufort : on dit que les Prêtres y gagneront, d'autant que plusieurs font prier Dieu pour son ame, ainsi quand l'un perd, l'autre y gagne, mais quoi qu'il en soit, *sancta & salubris est cogitatio orrare pro defunctis, ut à peccantis solvantur*, cela ne sauroit manquer d'être bon pour un Prince, pour un Général d'armée, pour un Courtisan, mais en avoit-il grand besoin, vû qu'il combattoit contre le Turc, & qu'il défendoit la Chrétienté, *hoc est dubium Theologicum*, que je laisserai à résoudre à Messieurs de Sorbonne.

Nous avons ici, ce 22 Août, un Medecin dangereusement malade *ex fluxu dysenterico cum ἀτονία hepatis*, outre qu'il est détenu d'une maladie incurable à cause des années passées, il a 72. ans, c'est Monsieur Jacques Mentel, meilleur Medecin, qu'il n'est éloquent.

Nous allons avoir un nouveau Cardinal, qui sera Monsieur le Duc d'Albret, neveu de Monsieur de Turenne, & qui sera nommé le Cardinal de Bouillon, il est Docteur de Sorbonne, sçavant, liberal, agréable, aimé & prisé de tous ceux qui le connoissent, Dieu lui fasse la grace de

faire autant de bien à la France [illegible] niers lui ont fait de mal.

Il y a ici bien du monde qui veut q[illegible] sieur de Beaufort ne soit pas mort, m[illegible]eu[illegible] ment blessé, & prisonnier à Candie, plût à Dieu que cela fut vrai.

Le 25. de ce mois est mort un des nôtres, nommé Monsieur Chartier, âgé d'environ [illegible] ans, il avoit heureusement vendu sa charge de Medecin par quartier, il n'y a pas six mois, il restoit Professeur du Roi, la charge est aujourd'hui perduë, au moins est-elle au pillage; il étoit, à ce que j'entens, fort débauché, *inciderat in fluxum dysentericum*, ensuite la fiévre continuë l'atrapa, dont il est mort le ne[illegible]viéme jour, tant faute de son apareil, qu'aut[illegible] été gueres saigné, on dit qu'il a été purgé trop tôt, tant y a que, *malo, imò pessimo suo fato transiit ad plures, imò illam regionem penetravit, unde negant redire quemquam*: J'ai vû le pere, les deux fils, qui sont tous trois sont passez, de ces trois on n'auroit sçû en faire la moitié d'un bon Medecin, mais en ce monde, & les ânes & les chevaux meurent aussi-bien que les mulets & les chartiers. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 28. Août 1669.

TTRE CCCCXCVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Un de nos Medecins des plus étourdis conseill[a] à Philippe Chartier, autre jeune fou, de prendr[e] un remede purgatif dans sa fiévre qui étoit accompagnée d'un flux dissenterique, & ensuite il lui fit avaler du vin émetique, dont il mourût peu d'heures après, *citò Stygias ebrius hausit aquas* ; aujourd'hui sa charge est au pillage, plusieurs la demandent, il y a cinq competiteurs, pour lesquels des plus grands de la Cour s'employent ; on a donné avis au Roi que ce seroit le plus cour[t] de la mettre à la dispute, & la donner à celui qu[i] y montreroit plus de mérite, nous ne sommes pas encore assez sages pour prendre de ces régles-là. Mad. la Princesse de Conti étoit ici près, à l'Isl[e] Adam, à l'intention d'y passer le reste de l'Eté, elle y est tombée malade, & a été ramenée à Paris : tout le monde plaint cette Princesse, qui est la fleur des Dames de la Cour, en sagesse, en pieté, en probité, & dont la maison est réglée tout autrement mieux que toutes les autres : elle est niéce du feu Cardinal Mazarin, mais elle vau[t] mille fois mieux que lui ; cette Princesse est une autre sainte Catherine de Sienne : il y en a qui disent qu'elle est sainte comme saint Charles Borromée, *qui fuit seriò Christianus*, bien qu'il fu[t]

 neve[u]

neveu d'un méchant homme, sç
Pie IV. lequel eût pour successeur
fut fait ce distique :

Papa Pius quintus moritur, res mira tot inter
Pontifices tantum quinque fuisse pios.

On parle ici fort diversement du malheur arrivé à M. de Beaufort, quelques uns disent que le Roi en a eu grand regret, & qu'il en a écrit en colere à M. de Navailles, avec commandement de tout quitter, & de venir de deçà incontinent; le Roi envoye en sa place M. le Maréchal de Belfonds avec 4000. hommes.

Je traite malade un de nos Medecins, qui est M. Mentel, âgé de 72. ans, il est heureusement échapé d'une dangereuse & forte dissenterie, & d'un dégoût étrange de toute sorte de liqueurs, mais il y a bien de la peine à revenir, tant est vrai ce que Ciceron a dit, *Senectus ipsa morbus est:* Mais l'Auteur François a encore dit autrement, *L'an prochain, vieillesse sera maladie incurable à cause des années passées :* M. Mentel est ravi d'être saigné, & porte bien ce remede, mais il hait fort toutes sortes de médicamens, & particulierement tous les purgatifs.

Monsieur le Dauphin est encore malade, il a eu quelques frissons & de mauvaises nuits, si cela continue, on croit que le Roi n'ira point à Chambort. On dit que Mad. de Vendôme, mere de feu M. de Beaufort vient de mourir, elle étoit fille de feu M. le Duc de Mercœur, qui mourût

l'an

l'an 1601 à Nuremberg, à son retour d'Hongrie. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 8. Septembre 1669.

* LETTRE CCCCXCIX.

Au même.

MONSIEUR,

Enfin Madame de Vendôme est morte, & les Médecins ont bon tems, car il n'y a point ici de malades, si ce n'est quelques dissenteries. La Reine d'Angleterre est aussi morte à Coulombe d'un médicament narcotique. Dieu nous veüille par sa sainte grace préserver de l'Opium & de l'Antimoine. Le Roy est en colere contre Valot de ce qu'il a donné une pillule de Laudanum à la feuë Reine d'Angleterre. Les Charlatans tâchent avec leurs remedes chimiques de passer pour habiles gens & plus sçavans que les autres : mais ils s'y trompent bien souvent, & au lieu d'être Médecins, ils deviennent empoisonneurs. Ils se vantent de préparation, & ce n'est que de l'imposture. Thaïs étoit anciennement une belle putain qui tâchoit de passer pour femme de bien, & qui se déguisoit tant qu'elle pouvoit.

Ainsi fait la Chimie auprès de la Médecine. Il court ici des vers sanglans contre Valot, & entr'autres cette Epigramme.

Le croiriez-vous race future,
Que la fille du grand Henry,
Eût en mourant même avanture
Que feu son pere & son Mari,
Tous trois sont morts par assassin,
Ravaillac, Cromvel, Médecin.
Henry d'un coup de bayonnette,
Charles finit sur un billot,
Et maintenant meurt Henriette
Par l'ignorance de Valot.

On me vient de dire que Monsieur le Dauphin n'est pas encore bien, qu'il est fort maigre & a les jambes bien foibles, Dieu lui redonne bien-tôt la santé ; la France a grand besoin que cet Enfant vive. François I. perdit son Dauphin à 18. ans, & en même-tems sa bonne fortune. Cette Déesse aveugle aime les jeunes gens, & ne fait point de miracle pour les vieux. Adieu. De Paris le 20. Septembre 1669.

* LETTRE CCCCC.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai mandé comme j'avois rencontré sur le Pont au Change vôtre M. de [illegible]laistre, qui prit la peine de s'arrêter, & de me [illegible] de vôtre part, & de me faire beaucoup de complimens.

apres

après un peu de conversation nous nous en allâmes chacun de son côté, nos chiens n'ont garde de chasser ensemble, *Samaritani non coutuntur Judæis.*

On dit ici que le Roy a mandé à Monsieur de Navailles, qu'il revienne de Candie, & qu'il ramene ses troupes, puisque les Vénitiens & le Pape n'y font pas leur devoir pour en chasser le Turc, on dit pourtant que le Pape avoit envoyé pour cet effet des pardons & des Bulles : *Quidquid Roma dabit, nugas dabit, accipit aurum :* les Turcs ne sont-ils pas de méchantes gens, & bien incrédules, de ne rien déferer à ces Bulles, inventions Italiennes & Papalines.

On dit que le Roy va faire du changement en la Grande Chambre par le retranchement de quatre Présidens au Mortier, qui sont fort obérez, & qui ne payent point leurs dettes, Messieurs de Bailleul & de Novion sont les deux premiers, les deux autres ne se nomment pas si haut, pourtant je n'en crois rien, & le prends pour un bruit de Ville, & un son qui n'a pas d'efficace.

Le Maréchal de Belfonds va commander en Candie, & il y méne quant & soi 1500. hommes: il y en a qui croyent que l'accord y est fait entre les Vénitiens & les Turcs: d'autres disent que nos troupes revenoient, mais que le Roy les a contremandées, & qu'ils ont ordre de s'y en retourner.

J'ai ce matin (23. Septembre) rencontré près la Porte S. Michel Monsieur le Cardinal de Bouillon, qui étoit seul dans son carosse, il est ici en grande estime d'érudition & d'intelligence.

Nous

Nous avons ici des dissenteries qui ne sont pourtant pas fort cruelles, & plusieurs fiévres quartes : je pense que l'hyver sera fecond en maladies, à cause des grandes chaleurs de l'été, qui ont bien échauffé les corps, & à cause du vin nouveau qui sera terrible, à ce que disent les bons biberons ; delà viendront les inflammations de poûmon, les rhumatismes & les gouttes, sans oublier les doubles tierces & les quartes.

J'ai donné congé à mes Auditeurs dès le 12. Juillet, & ne recommencerai qu'à la fin de Novembre selon la coûtume : nous avons en nôtre Collége deux places vacantes, l'une de Philosophie, l'autre de Medecine, plusieurs les ont demandées, & ce par les plus grands du Royaume, le Roy n'en a voulu conferer aucune ; il veut qu'elles soient mises à la dispute, on commencera par celle de Philosophie, en exécution d'un Arrêt du Conseil, donné sous Charles IX. l'an 1566. & qui pourtant n'a jamais été observé. Quoi qu'il en soit, nous obéirons au Prince, qui est le grand Maître; qui est le patron de ces Chaires Royales: il y a un an que celle-ci vâque par la mort de M. des Auberis, professeur en Philosophie au College de Harcourt : celle de Médecine vâque par la mort de Philippe Chartier. Un des nôtres nommé Ruffin, se rendit Chartreux l'an passé, il a fait profession depuis quinze jours en Basse-Bretagne, & voilà comment le nombre se diminuë par mort ou autrement.

Plusieurs veulent ici gager que Monsieur de Beaufort n'est pas mort : *Outinam* ! Je vous baise les

les mains ; & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c.
De Paris, le 26. Septembre 1669.

LETTRE CCCCCI.

Au même.

MONSIEUR,

La santé de Monsieur le Dauphin va toûjours en amendant.

On dit que la Gazette d'Hollande assure que les Turcs ont levé le siege de Candie, je n'en lis jamais aucune, pas même des nôtres, mais je souhaite que celle-là ait dit vrai.

Monsieur le Chancelier étoit hier si fort malade, que l'on parloit déja de son successeur, & même on le nommoit, *dies die truditur, dies diem docet: juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt.* On publie que Monsieur de Beaufort n'est point mort, qu'il est prisonnier chez les Turcs, qu'il a écrit au Roi sa déroute & son desastre, on dit qu'il est aujourd'hui à Larisse, ville de Grece, dans laquelle est jadis mort nôtre grand Hypocrate, *idem ipse meminis Larissæa cujusdam Virginis lib. 3. Epidem. cujus historia est admodum memorabilis, utpote quæ judicata fuit sexto die, & tamen feliciter evasit triplicis evacuationis beneficio :* le fait est rare, & merveilleusement remarquable, sur quoi méritent d'être lûs les commentaires de Galien, Foesius, Mercurial, Valesius & Phrygius, je vous prie de les faire lire à Monsieur vôtre fils Noel Falconet, que je saluë de

de tout mon cœur; cette histoire vient fort à propos, & souvent chez nos malades, & en consultation. Depuis huit jours est ici morte une bonne veuve de plus de 83. ans, fille de Monsieur Riolan, qui mourut l'an 1606. & sœur de Mad. Bouvart, comme aussi de feu Monsieur Jean Riolan mon prédecesseur que vous avez connu : l'Automne est apelée par Tertulien, *tentator valetudinum*.

On dit que le vin nouveau est fort bouillant, cela fera tâter le pouls aux *quartanaires* & aux disenteriques, & fera venir ici des rhumatismes & des peripneumonies : le bon ami d'Agrippine a fort bien dit à ce propos, *gravis annus Medicis in quæstu est*. Il y a de la peste en Flandres, & une méchante fiévre épidemique en Hollande, qui emporte beaucoup de monde, ils sont si sots en ce païs-là, & si grossiers qu'ils aiment mieux se laisser mourir, que d'être saignez, *væ miseris !*

M. le Maréchal de Belfonds est parti pour Candie : il est allé par Chambort pour prendre congé du Roy, puisse-t'il être plus heureux que les autres. Mad. la Duchesse d'Orleans a écrit au Roy de grosses plaintes contre Valot, de ce qu'il a tué la Reine d'Angleterre sa mere avec sa pilule d'Opium, & demande qu'il soit chassé de la Cour, Monsieur le Duc d'Orleans est dans le même sentiment, & l'a menacé pareillement, je ne sçai ce qui en arrivera, mais on dit que cela est remis au retour du Roy, voila le bruit de la Cour; feu Monsieur Merlet disoit que l'Opium & l'antimoine étoient deux méchantes drogues, qu'il ne

vouloit

vouloit ni de l'un, ni de l'autre, il a vécu quatre-vingt ans, & n'en a jamais pris, il eût en une même année deux grandes maladies avec fiévre continuë, en chacune desquelles il fut saigné dix-huit fois, c'est trente-six fois en un an, & purgé plusieurs fois avec casse & sené, *absque stibio, mannâ & scammoniatis.*

Enfin le Roy a voulu (ce 5. Octobre) que la Chaire de Philosophie vâquante par la mort de Monsieur des Auberies fut disputée : Monsieur l'Abbé de Bourzé en a été établi le Juge avec six hommes sçavans, & six Professeurs du Roy : la dispute a été publiée par affiches, sept hommes se sont presentez, qui ont demandé à la disputer : ces Messieurs les treize Juges établis par le Roy, les ont voulu voir, & les ont entendu parler en leurs prétentions, trois d'iceux ont été congédiez doucement, en leur faisant connoître qu'ils n'y étoient pas propres, les quatre autres ont été retenus pour parler publiquement chacun une heure d'horloge *ad clepsydram*, sçavoir chacun sur un point différent, tiré de la doctrine d'Aristote, *de immortalitate animæ, de motu, de præstantia Philosophiæ Peripateticæ* : le quatriéme a été contre la prétenduë nouvelle Philosophie de M. Descartes, *qui dictus est magis indulsisse novitati, quàm veritati* : je les ai entendus tous quatre fort attentivement, & tous quatre ont fort bien fait, néanmoins il y en a deux qui ont plus paru que les deux autres, sçavoir ceux qui ont agité les deux premiers points: maintenant ils attendent le jugement qui en sera fait

fait par Messieurs les treize Juges deputez du Roy, mais nous ne sçavons pas quand ce sera, peut-être que l'on attendra le retour du Roy, qui sera, à ce qu'on dit, le 17. de ce mois.

Le Roy de Pologne doit bien-tôt arriver, il est depuis quelques jours à Chantilli, où Monsieur le Prince de Condé l'est allé recevoir, l'on dit qu'il n'entrera pas dans Paris en grande cérémonie, d'autant qu'il a desiré que le Roy lui donnât la droite, ce qui lui a été refusé, ainsi il ne fera que passer, & s'en ira passer l'hyver à Avignon.

On ne parle ici que de voleurs, de receleurs, & de gens qui tuënt, les exécutions publiques ne manquent point pour l'exemple, & néanmoins il y a toûjours quelqu'un qui y est attrapé, les fréquens suplices m'étonnent, & me font connoître la malice des hommes, & les vigilance des Juges qui travaillent pour le bien public. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 12. Octobre 1669.

LETTRE CCCCCII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai envoyé par ma derniere une Lettre de deux pages pour vous. Depuis ce temps-là M. le Marquis de Château-neuf autrement Hauterive, frere de feu M. le Garde des Sceaux a été

trait-

taillé de la pierre fort heureusement par François Colot. Il a 85. ans, on espere qu'il en échapera. Le bon homme M. Nicolas Ellain, l'ancien de nôtre école, qui mourût d'une pleuresie l'an 1621. âgé de 87. ans, avoit aussi été taillé, deux années avant sa mort. Nous avons ici quelques petites véroles & quantité de rougeoles. A l'une & à l'autre la saignée faite dans le commencement est d'un grand secours pour prévenir l'inflammation érisipelateuse du poûmon, qui est mortelle.

Pour ce qui est de l'usage de la glace dont vous me mandez mon avis, je ne le blâme point, ni celui de l'eau rafraîchie, mais je n'en ai jamais aprouvé l'excès qui est dangereux à tous ceux qui n'y sont pas accoûtumez. Cette fraîcheur subite est ennemie de l'estomac, dont les tuniques doivent être conservées dans leur juste température qui est toûjours accompagné d'une chaleur considérable. Elles ne peuvent sans en souffrir porter ce froid extrême. Tôt ou tard on s'en doit ressentir. Philippe Chartier étoit un gros garçon de trente-six ans, qui mangea force melons en un dîner, but rudement à la glace beaucoup de vin, tint table long-tems, mangea quantité de cerneaux & tomba malade ensuite. Dès le lendemain son compagnon de débauche fut son Médecin, peu saigné, purgé fort mal-à-propos dans un flux dissenterique qu'il avoit, il ne tarda pas à mourir. Le pere qui faisoit l'entendu en chicane, est mort gueux avec son Galien Grec & Latin qu'il avoit commencé de faire imprimer. Le second fils ne valoit pas mieux que son frere, & est mort

de

de faim, ainsi voilà trois Chartiers renversez.

L'on voit ici une relation de Candie, où il est dit qu'il n'a pas tenu à nos gens, que tout n'allât bien en ce païs-là contre les Turcs: mais que quelques troupes n'ont pas voulu seconder de leur côté, comme elles avoient promis. On louë néanmoins les Vénitiens de leur fermeté & de leur conduite. Feu M. Naudé m'a autrefois dit que Constantinople ne fut prise l'an 1453. par les Turcs, que par la faute des Prêtres & des Moines de cette Ville, qui ne voulurent rien contribuer pour la levée des Soldats & pour la défense de la Ville: que toute l'Europe étoit alors en fort mauvais état. L'Angleterre broüillée par les factions d'York & de Lancastre. La France divisée par la foiblesse d'esprit de Charles VII. outre qu'elle étoit occupée à repousser le reste des Anglois de France, depuis que la Pucelle d'Orleans eût si bravement réüssi à les chasser. L'Espagne étoit partagée en diverses Principautez. Les Princes d'Italie ni le Pape même ne firent aucun éfort pour repousser au-delà du Mont-Imaüs cet ennemi commun de la Chrétienté, Mahomet II. qui fut un vaillant Prince & un grand Conquérant, & qui avoit bien envie de venir jusqu'en Italie & de pousser sa bonne fortune plus loin. Mais ses débauches l'empêcherent de passer outre. Ce Tyran mourût presque des mêmes causes que ce Philippe Chartier dont je vous ai parlé, de vin, de femmes, de melon & de glace. C'est lui qui ordonna qu'on mit sur son tombeau, *Mens erat superare Rhodum & debellare superbam Italiam*. Mais

quoi!

quoique toute l'Europe aujourd'hui soit dans un état assez dissemblable quelque éfort qu'on ait fait à repousser les Turcs, ils n'ont pas laissé de s'avancer en leurs desseins, & de se rendre maîtres de toute l'Isle de Candie, Dieu veüille qu'ils y puissent demeurer là, & qu'ils n'aprochent pas davantage de la Sicile & de Rome, de peur qu'enfin on n'y dise, s'ils y viennent jamais, *nôtre saint Pere le Turc*, aussi-bien que l'on y dit aujourd'hui nôtre saint Pere le Pape. Tels progrès de nos ennemis nous doivent bien épouventer, vû qu'ils ne se font que par punition divine, *Vale*. De Paris le 6. Novembre 1669.

LETTRE CCCCCIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier, ce 7. Novembre, une lettre de quatre pages, en récompense de ce que je ne vous avois écrit il y a long-tems : je vis hier Monsieur de Lorme par visite chez lui, il me fit grand accueil, nous causâmes ensemble une bonne heure, nous ne fûmes muets ni l'un ni l'autre, il est admirable en son entretien, aussi bien qu'en toute autre chose, il a une mémoire admirable pour son âge de 85. ans, je croi qu'il mourra en sa vieille peau avec son Antimoine dans le cœur & dans la tête, & néanmoins, ce qui me console, c'est que j'espere qu'il n'en pren-

prendra jamais, aussi n'en a-t'il pas besoin.
On parle fort ici de trois hommes qui sont en prison, sçavoir d'un Marquis & de deux faux témoins qu'il avoit subornez pour perdre certain Officier qui avoit une belle femme, & avec laquelle il avoit intelligence secrette ; on dit qu'ils sont condamnez au Châtelet, & qu'il y a ap[illegible] Parlement. On parle d'un traité de grande importance qui détruiroit la triple alliance, c'est entre nous & le Roy d'Espagne, auquel nous vendrions l'Alsace & le Roussilon, & qui nous quitteroit le reste des Païs-bas ; si cela arrive jamais, Dieu puisse bien garder les Bourgue-maistres de la riche cité d'Amsterdam ; car comme nous serions en ce cas-là les plus proches voisins des Hollandois, on leur feroit bien-tôt connoître ce que vaut, & ce que peut nôtre voisinage. Eghinard en la vie de Charlemagne, & *Aventinus in Annalibus Bojorum*, ont raporté un proverbe, qui est pour le moins aussi vrai, qu'il est commun : *Gallum habeas amicum, non vicinum :* mais la science est réservée pour ceux qui s'y trouveront alors : *Vitæ summa brevis spem nos vetat inchoare longam :* il n'y a que le tems qui nous puisse aprendre les secrets d'Etat & de telle consequence : & de plus je vous assûre que je ne crois rien de tout cet échange, mais il faut laisser parler le monde.
Un Hollandois fort honnête & sçavant m'a aujourd'hui parlé de quelques livres François imprimez en Hollande, qui tous sont contre la Cour Romaine, du Cardinalisme, du Népotisme, & des Eloges des Cardinaux vivans, depuis Monsieur

sieur, François Barberini, jusqu'à Maldachini : on imprime presentement à Genéve un livre nouveau de Monsieur Daillé, Ministre de Charenton, que les Huguenots disent être le plus grand homme qu'ils ayent eu depuis Calvin, pour moi je crois que Monsieur Arnaud les surpasse tous deux de beaucoup.

Il y a ici un procès devant Monsieur le Lieutenant Criminel pour un de nos Docteurs nommé Crecé, fils d'un jadis Chirurgien fameux, il a dans son voisinage, vers la ruë de la venerie, un *barbier barbant*, nommé Griselle qui avoit une femme fort jolie ; à ce qu'on dit : le Medecin a été apellé chez le Barbier, pour y voir quelqu'un malade ; dés qu'il fut entré dans la chambre où il faisoit sombre, quatre hommes se jetérent sur lui, & lui mirent une corde à l'entour du col, lui voulurent lier les mains & les pieds, il se mit en défense & se remua si bien contre ses quatre hommes, qu'ils n'en pouvoient venir à bout, le bruit & sa résistance vigoureuse firent que les voisins vinrent au secours, & frapérent à la porte, cela obligea ces quatre hommes de le lâcher & de s'enfuir. le Medecin alla aussi-tôt faire sa plainte chez le Commissaire, après quoi le Barbier a été mis en prison, où il est, & sera jusqu'à la fin du procès: quelques-uns disent qu'il y a quelques amourettes cachées, & quelque intelligence secrette entre le Medecin, & la femme du Barbier, qui en est jaloux: quoi qu'il en soit, on blâme le Barbier de sa violence, il a tout loisir de s'en repentir. *Charon en sa sagesse*, (ô le beau livre! il vaut mieux

que des perles & des diamans) a dit quelque part, qu'un avare est plus malheureux qu'un pauvre, & un jaloux qu'un cocu : il me semble que ce grand homme a dit vrai là, aussi bien qu'ailleurs : *Nota* que ledit Medecin est marié, & de plus qu'il est bien glorieux, mais quoiqu'il en soit, *hic & alibi venditur piper & habent alauda omnes suam cristam* : quelques-uns prétendent que le Barbier sera pendu, pour avoir voulu ainsi traiter une personne publique : *dies diem docebit*.

Depuis trois jours le plus ancien Ministre de Charenton, nommé Monsieur Drelincourt, qui avoit près de 80. ans, c'est lui qui avoit un fils Medecin, qui est aujourd'hui Professeur à Leinden, à la place de Monsieur Vander Linden mon bon ami, a été enterré : nôtre bon ami Monsieur Spon, à qui je baise les mains, connoissoit bien ces deux Messieurs Drelincourt.

Il y a encore ici un autre Ministre de Charenton, nommé Monsieur Daillé, qui est fort vieux, & fort sçavant, & de grande réputation, même chez ceux qui sont de parti contraire.

Au sujet de la Hollande, je vous dirai que ce païs-là est malheureux, & fort sujet à plusieurs calamitez, vive la France, vive Paris, vive Lion ! en Hollande la plûpart des malades ne croyent point à la Medecine, & ne se servent point de Medecins, en vertu dequoi la plûpart des malades meurent aussi : les Medecins n'y saignent que trés rarement, parce qu'ils n'en sçavent pas l'importance, aussi les malades y sont si stupides, *ne dicam adeò Batavi*, & si sots, qu'ils ne veulent point

point être saignez, les Medecins y purgent d'ordinaire avec des pilules & des poudres chimiques avec l'antimoine & le vin émetique, dont ils sont fort mauvais Marchands, c'est ce qui leur a fort aidé à les décrier, ils ne croyent point à la métode de Galien, à la place de laquelle ils cherchent des secrets de chimie, qui les rendent ridicules & méprisables: tout le païs est sujet aux écroüelles & au scorbut, les Chirurgiens n'entendent rien à la verole, il n'y a là ni bon pain, ni bon vin, & ce qui est encore bien pis, il n'y à pas même de bonne eau. Joseph Scaliger a dit quelque part de la Hollande à son bon ami *Janus, Douza, in Epigrammate de Admirandis Hollandiæ.*

In mediis habitamus aquis, quis credere possit?
Et tamen hic nullæ, Duza, bibuntur aquæ.

Ce païs-là est extrêmement froid, exposé à de mauvais vents méridionaux, qui y aportent la peste fort souvent, on n'y boit que de la biere, & on n'y mange que du bœuf salé, vive le pain de Gonesse avec le bon vin de Paris, de Bourgogne, de Champagne, sans oublier celui de Coindrieu, & le Muscat de Languedoc & Provence, de la Cioutad, de S. Laurens, &c. mais, Monsieur, excusez mon babil, *jam satis est nugarum, itaque lubens desino, ut meliora sequantur, si fors dederit.*

Le petit François Colot a depuis peu taillé ici M. le Marquis de Hauterive, frere de feu M. le Garde des Sceaux de Château-neuf, qui s'en porte bien à l'âge de 85. ans, il est allé en Flandres, y tailler un riche Bourgeois.

 On

On parle fort ici d'un DE FEU S qui est envoyé au Roi par son ma en parle ici & se ait, qu'elle affaire il vient e contenter de ce qu'il tems à Fontainebleau, & e en justice, & même on deux lieuës de Paris chez ut faire une Comedi niere, ci-devant Tresorier r d'orénavant l'em

M. l'Evêque de Beziers, qui étoit en Pologne, est ici, où il s'aprête pour s'en aller en Espagne y traiter de l'accord que le Pape tâche de faire entre la France & la Maison d'Autriche, je prie Dieu que cette affaire réüssisse.

Le Roi de Pologne Casimir est à S. Taurin d'Evreux, qui est une des huit Abbayes que nôtre Roi lui a donné, on dit qu'il viendra demeurer à S. Germain des Fossez, qui en est une autre, dans Paris même & proche du Louvre.

L'illustre M. Arnaud Docteur de Sorbonne travaille à réfuter *la Morale des Calvinistes*, & on m'a dit qu'elle seroit bien-tôt faite. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 21. Novembre 1669.

LETTRE CCCCCIV.

Au même.

MONSIEUR,

Les Lettres de Hollande portent qu'il y a en tout ce païs-là, une méchante fiévre qui emporte quantité de malades. Ces bons Bataves sont bien badaus

[illegible] pas la saignée des Galenis-
[illegible] pendant à aller à la chasse
[illegible] les beaux & bons secrets
[illegible] ans les Aphorismes & le
[illegible], & dans la métode de Ga-
lien avec le Livre [illegible] saignée: que si cela ne suffit pas qu'on y ajoûte le Botal. Ils se piquent de vanité dans ce païs-là, quand on dit d'un homme qu'il est Docteur en Medecine, Theoricien & non pas Praticien, qui est à proprement parler ce que disoit Jules Cesar de la Republique de Rome, *Nomen sine re*, un nom sans effet ou bien comme Galien a dit dans la métode de la débilité d'estomac, que c'étoit un simple nom qui ne signifioit rien si l'on n'ajoûtoit la cause de cette débilité.

Je consultai hier avec Monsieur de la Chambre nôtre Collegue, fils du Medecin de Monsieur le Chancelier & Medecin ordinaire du Roi, qui a acheté cette charge 50000. liv. & qui est frere du Curé de saint Barthelemi en cette Ville. Ce Monsieur de la Chambre me dit tout affligé que son pere se mouroit. C'est un grand homme mélancolique, qui a beaucoup écrit & principalement du caractere des passions. J'ai peur qu'il n'aille gueres loin à cause de son grand âge de 76. ans. Il est sçavant, tout ce qu'il a écrit est fort bon. Mais les honnêtes gens meurent comme les autres & encore quelquefois plûtôt. La mort n'épargne personne, pas même les Sçavans qui vivent souvent moins que les autres.

Il n'y a encore rien de jugé touchant l'affaire de M. Cressé. Le procès est seulement [illegible] le Du-

 reau,

reau, mais tout le monde
du Medecin qui se devoi
avoit eu, sans s'en plaind
dit que M. Moliere en v
Cela poura bien arriver, c
las de pleurer, on ne cherche a rire, à l'exemple des Dieux de la Terre qui rient tant qu'ils peuvent du malheur d'autrui. Ceux qui ont bien pleuré en sont las, & ne savent plus qu'elle mine faire, quoi qu'on en eût encore assez de raison. Martial a dit fort à propos sur ce sujet, une chose qui est aujourd'hui très-véritable par toute la France.

Pars major lacrimas ridet, & intus habet.

Un Maître Chirurgien de Paris nommé Pierre Chenard, sot & glorieux comme un Barbier, & d'ailleurs méchant fripon & fort vicieux, tout marié qu'il étoit, a débauché une fille dévote, & la voyant prête d'accoucher il l'a tuée. Il s'étoit sauvé, mais il a été trouvé, pris & mis en prison au Châtelet, où son procès lui a été fait. Il y a été condamné d'être pendu & étranglé pour l'expiation de son crime. Apel à la Cour, où il n'a été condamné qu'aux Galeres perpetuelles. Ces Juges font leur métier en conscience quand ils veulent, & d'autrefois ils quittent la rigueur de la Loi pour gratifier qui il leur plaît & passer à une moderation charitable que les Anciens Grecs ont nommée, ἐπιεικείαν.

On a fait le service de la feue Reine d'Angleterre,

, dont le corps a été mis dans la cave des Bourbons, qui est dans le chœur de S. Denis, mais la voilà d'orénavant toute pleine: où mettra-t'on tous les autres qui suivront, & qui par ci-après mourront comme les autres aussi-bien que Cyrus & Alexandre le Grand? on dit seulement qu'il y a une place retenuë & destinée à S. Denis, dans laquelle on bâtira une Chapelle pour y mettre les Bourbons à commencer par Henri IV. Marie de Medicis, le feu Roi Loüis XIII. Anne d'Autriche sa femme, le Duc d'Orleans & cette Reine d'Angleterre. Dieu pourvoira avec le tems d'une autre Chapelle pour les autres Princes qui viendront après. Je souhaite pourtant qu'on n'y joigne pas de long-tems nôtre bon Roi qui nous est necessaire. *Vale.* De Paris le 22. Novembre 1669.

* LETTRE CCCCCV.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai ci-devant écrit d'un Evêque de Vence; il y a en cet endroit de la faute, c'est l'Evêque de Valence, en Dauphiné, qui étoit ci-devant Abbé de Conac, & premier Aumônier de M. le Duc d'Orleans, il fut disgracié il y a environ deux ans, il avoit fait quelque brigue pour revenir à la Cour, mais ses éforts ne lui ont pas réüssi pour ce coup, on dit que le Roi l'a envoyé en l'Isle Jourdain en Languedoc.

Le procès de Monsieur de Courboyet G[illegible] homme Normand de 40000. liv. de rente est sur le bureau, on dit qu'il est cousin de Monsieur le Maréchal de Grancé.

L'Envoyé du Turc est toûjours ici près à Issi & le Roi ne lui veut pas donner audience, qu'on n'ait nouvelle de Constantinople : où l'on a envoyé un Courier.

Monsieur l'Abbé Bossuet est fait Evêque de Condom, c'est un digne personnage & très-sçavant. Nôtre M. Cressé a reçû malgré soi un ajournement personnel par-devant Monsieur le Lieutenant Criminel, sur quoi par conseil d'Avocats il en a apellé & a évoqué au Parlement, nous verrons dans quelques jours quel train prendra cette affaire, qui fait ici bien parler du monde, qui veut que ce Medecin ait été foüetté, *velis, nolis, jure an injuria*, & néanmoins on dit qu'il ne l'a pas été, mais le bruit n'en vaut rien, *fama malum quo non aliud velocius ullum, Mobilitate viget, viresque acquirit eundo*, cela est capable de décrier & décrediter ici un Medecin, on dit qu'il est riche, mais aussi est-il bien glorieux, & ainsi haï de bien du monde, qui se mocque de lui, *tanti est sapere & abstinere*.

Le bon homme Monsieur de la Chambre est mort âgé de 76. ans, c'est lui qui a si bien écrit *des passions, de l'Iris ou arc-en-Ciel, de l'amour d'inclination, de l'accroissement du Nil, sur les Aphorismes d'Hipocrate, &c.* il étoit de l'Académie Françoise, & un des premiers, & des plus éminens tant à raison de sa doctrine, qui n'étoit

point

commune, que pour le crédit qu'il avoit chez Monsieur le Chancelier, en vertu dequoi il étoit officieux & bien faisant à ceux à qui il pouvoit servir, & qui avoient affaire en ce païs de Chancellerie.

Je viens d'aprendre d'un des nôtres que le Sr Griselle Barbier se défend fort bien contre M. Cressé, contre lequel il produit plusieurs pieces qui l'acusent d'incontinence, & de quelques mauvaises rencontres qu'il a eu ci-devant en divers lieux pour même faute & de même nature, *ventura dies cætera docebit, & forsan pejora:* au moins M. Cressé a cet avantage, que personne n'est de son côté, & que par provision on s'en mocque par tout Paris, je ne sçai ce qui en arrivera, mais plusieurs des nôtres sont déja d'avis par provision qu'il faudroit le chasser de nôtre compagnie, ce qui pourtant ne doit être fait qu'après que le procès aura été jugé à son desavantage, *aliter enim sunt oculati Judices: quàm vulgares homines:* ce n'est point nôtre métier de faire le procès aux hommes, nous ne sommes que l'Avocat du malade, & la mort ou la nature en sont les Juges.

Le Roi se trouve si bien à saint Germain, & il s'y plaît tant, qu'il y veut passer l'hiver, & ne revenir à Paris qu'à la fin du Carême.

Dès que les Juges après la S. Martin ont recommencé leurs exercices ordinaires, on a aussi fait plusieurs executions criminelles, & entr'autres de plusieurs malheureuses femmes receleuses & larronnesses, dont on a fait la dissection en plusieurs endroits; il y en a eu une en nos écoles, qui a du-

ré jusqu'au 2. de ce mois, & dès le le[illegible]de[illegible] qui fut hier (ce 3. Décembre) j'ai recommencé mes leçons au Collége Royal, où j'eus prés de 300. Auditeurs, & ce de diverses nations, Anglois, Hollandois, Allemans, Flamans, Suisses & même j'en eus deux de Moscovie.

L'Envoyé du grand Turc n'est plus à Issi, il est aujourd'hui logé dans Paris, derriere la Place Royale, à l'Hôtel de Ville, il a été à S. Germain en cérémonie, mais on ne sçait encore rien de particulier de ces affaires.

Je vis hier Monsieur de Lorme qui a encore l'esprit bien verd & une mémoire prodigieuse, ces deux Facultez sont en lui fort vigoureuses, & ne sentent rien du vieillard, mais pour le reste je n'en réponds point, *maximus est aretalogus*: j'aprens qu'il n'a pas bonne main pour la pratique, nonobstant sa prétenduë & assez mystique polypharmacie, il est d'une puissante conversation, il sçait beaucoup de bonnes choses, & les débite merveilleusement bien, & qui plus est, il est fort retenu, quand il est question de juger du mérite de plusieurs sçavans, qui ont vécu en France depuis tantôt cent ans, il y employe heureusement son jugement & sa charité, *nemini facit injuriam, nulli quidquam detrahit debitâ laudis*: à tout prendre, c'est un grand homme, qui pour ses perfections a de grandes obligations à Dieu, & à la nature, je voudrois seulement qu'il fut moins hableur, quand il est question de loüer quelqu'un qui le mérite moins, mais il me semble qu'il fait cela tout exprès pour ne point passer plus glorieux & médisant &

à

quelque chose cette retenuë est fort bonne.

[illegible]. Hier Samedi (ce [illegible] Décembre) par tout Paris on ne parle que de celui qui devoit être jugé ce jour-là, le procès de ce Gentilhomme de Normandie, nommé Courvoyé, avec les deux prétendus faux témoins, l'un desquels fut mis à la question ; on envoya des Archers en deux maisons differentes pour y prendre quelques Dames qui ne se trouvérent point, le bruit courût tôt aprés qu'il étoit condamné à être décapité en Gréve l'aprés-dîné, & ensuite toutes les ruës d'autour du Palais furent remplies de monde, tout le Pont Nôtre-Dame jusqu'à la Gréve, l'aparat d'une telle execution y fut tout entierement, & même on vit passer & aller au Palais deux troupes d'Archers qui devoient assister à ce mistere de mort, mais il y en eût bien de trompez, car l'heure qu'on le devoit tirer de la Conciergerie, pour être mené en Gréve, un peu devant cinq heures du soir, il survint une nouvelle, que le Roi vouloit prendre connoissance de cette affaire, & qu'il y avoit surséance, & ainsi chacun s'en retourna chez soi, sans avoir vû que quelques Archers passer & repasser, on dit que c'est une affaire qui est remise à la semaine qui vient, d'autant qu'il faut déliberer de nouveau sur diverses choses, que cet homme a répondu à la question.

M. Olier grand Audiencier de France est ici mort subitement, on dit aussi que le Pape est mort, & on ajoûte à ce conte, que les Moines l'ont fait empoisonner, parce qu'il vouloit les réformer.

Monsieur le President de Champlâtreux fort malade, vous sçavez bien qu'il est fils du defunt Monsieur le premier President & Garde des Sceaux, Monsieur Matthieu Molé. Ensuite de la mort du Pape on dit ici que le Roi a aussi-tôt mandé à Monsieur le Cardinal de Rets de revenir en Coûr, pour être envoyé à Rome avec Monsieur leCardinal de Boüillon à l'élection d'un nouveau Pape, nous avons là aussi Monsieur le Cardinal Antoine grand Aumônier de France, qui y est arrivé il n'y a pas long-tems, si bien que voilà de nouvelles brigues dans Rome, qui s'en vont nous donner un nouveau Pape, & ensuite *pro jucundo adventu ad Papatum*, un nouveau Jubilé. Le vin nouveau de l'an présent, qui est un jus tiré de la Vigne, produira de plus sensibles effets dans la tête des hommes, que cette nouvelle dévotion, qui en son espece, ne revient que trop souvent, *ab assuetis non afficimur*, il n'en faut pas tant pour être trouvé bon, mais le monde est fait ainsi, *populus vult decipi*: feu Monsieur l'Evêque de Belley, Messire Jean Camus, digne & sçavant Prélat, s'il en fut jamais, disoit que *Politica ars est non tam regendi, quàm fallendi homines*, je lui ai oüi dire une fois cela dans sa chambre 1632. mais je m'en suis plusieurs fois souvenu depuis.

Un Abbé me vient de dire que M. le Duc de Chaunes avoit reçû commandement du Roi de partir au plûtôt en poste, pour arriver de bonne heure à Rome, pour travailler à l'élection d'un nouveau Pape.

Dimanche & Lundi qui furent deux fêtes, on

ne

[illegible]ien au Palais, le Mardi 10. Décembre on [illegible]remit sur le bureau le procès de ce faux témoin, [illegible] avoit failli d'être executé Samedi dernier, [illegible]chafaut fut encore remis dans la Gréve, & le [illegible]ple encore en grand nombre assemblé jus[illegible]u Palais, & avant les cinq heures du soir il y eût encore une surseance à cause de plusieurs papiers trouvez dans un coffre, qui ne peuvent être visitez qu'avec grand soin & beaucoup de tems ; ce coffre apartient au Marquis de Courvoyé, cela empêcha encore une fois l'exécution, & les badaux qui s'attendoient à voir passer ce criminel sur le Pont Nôtre-Dame, n'eurent que la peine de s'en retourner, *dicuntur in istis foliis contineri multa horribilia & cruenta* ; si bien que ce malheureux faux témoin est encore en prison, on dit qu'il avouë qu'il a bien mérité la mort, *vivit tamen, & fruitur etiam Diis iratis, interea victrix provincia plorat*, toutefois on dit ici que bien-tôt s'ensuivra l'exécution criminelle.

Le Pape avant que de tomber malade, a fait sept Cardinaux nouveaux, dont il y en a un Feüillant, nommé le P. Bona, les autres sont Officiers de la Rote, on dit que ce Feüillant est honnête homme, qu'il est Jansenistе, quelques-uns disent qu'il n'est pas Feüillant, mais de l'Ordre de Cîteaux ; duquel sont sortis les Feüillans sous Henri III.

Le Jeudi 12. Décembre un des faux témoins a été décapité en Gréve en presence de 250. Archers, & d'une éfroyable quantité de monde, il étoit Normand, aussi-bien que les deux autres.

On

On parle ici de la mo[illegible] de la Reine d'E[illegible] & du rétablissement du commerce en Angleterre, & même que l'Anglois renonce à la triple alliance, *quod utinam esset verum*, car les Suédois seroient bien-tôt de nôtre parti ; si celà est v[illegible] *caveant sibi batavi*, de peur que cette nouv[illegible] République, qui s'est ci-devant & avec nôtre moyen si heureusement élevée contre son Souverain, ne périsse, & ne s'en aille avant l'eau avec ses barques de pêcheurs.

Le Marquis de Courboyé Gentilhomme Normand de 40000. liv. de rente, pour plusieurs crimes a eu en Gréve la tête coupée, âgé de cinquante-quatre ans, il est mort Huguenot, trois Docteurs de Sorbonne y ont perdu leur Latin ; à considérer la vie & la mort de ce malheureux homme, je croi qu'il étoit enragé : *plura aliàs*. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 13. Décembre 1669.

LETTRE CCCCCVI.

Au même.

MONSIEUR,

Les Lettres de Leiden & d'Amsterdam portent qu'il y a une étrange mortalité en ce païs-là par la fiévre continuë maligne, qui est d'autant plus dangéreuse, qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour s'y servir de la saignée qui les préserveroit.

On

parle aussi de quelques banqueroutes de Londres & d'Amsterdam, dont quelque portion penetrera jusqu'ici, à cause du raport qui est entre les Marchands d'Angleterre & de Hollande avec ceux de Paris; les banqueroutes sont contagieuses comme la peste, le mal s'en communique aisément.

Nos Cardinaux sont partis d'ici pour se rendre à Lion, & de-là s'en aller à Rome, pour y être assez-tôt à l'élection du nouveau Pape, qui doit succeder à Clément IX. en cas qu'il soit véritablement mort, dont on ne parle point encore assûrément, Monsieur le Duc de Chaumes est parti aussi.

L'affaire de M. Cressé est à la Tournelle; où en attendant qu'elle soit jugée, on en parle fort à Paris, & même fort desavantageusement aux dépens du Médecin, & même de la Médecine. Vous sçavez que les actions & les fautes sont personnelles, & néanmoins plusieurs des nôtres sont d'avis qu'on le chasse de la Compagnie, & qu'on le prive des honneurs & des émolumens: ceux qui ne le plaignent point, disent que c'est bien employé, qu'il est trop glorieux comme fils de barbier, son pere a été un fort habile Chirurgien, & ce fils est sçavant, mais en vérité il a trop de présomption, *unde sibi bellus videtur, inde mali labes, inde iræ & lachrymæ.*

Le Député du grand Turc s'en retourne mal content. Des deux faux témoins que le Marquis de Courboyé avoit gagnez, l'un est mort en Gréve, & l'autre en est échapé, il a eu sa grace d'au-

d'autant que par son aide, son moyen & r... lation toute la calomnie a été découverte ; ... crucem pretium sceleris tulit, hic diadema, nempe vitam & libertatem, qui sont deux choses d... prix inestimable. Je vous baise les mains, & ... de toute mon âme, Vôtre, &c. De Paris le ... Décembre 1669.

LETTRE CCCCCVII.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur l'Evêque de Beziers est Archevêque de Toulouse, il étoit l'année passée en Pologne, & on dit qu'il ira bien-tôt en Espagne : Monsieur Colbert qui étoit Capitaine des Mousquetaires, est aujourd'hui premier Capitaine des Gardes, à la place de Monsieur le Comte de Charot, qui est devenu premier Gentilhomme de la Chambre : on dit que M. l'Archevêque de Roüen se meurt, pour une artere qui lui a été ouverte au lieu d'une veine.

Je voudrois bien savoir si le Pere de Bussieres de Lion a fait imprimer quelque tome in folio de *l'Histoire de France*, c'est un de mes amis qui en est en peine, & à qui j'ai promis de m'en informer, & j'en attends réponse de vôtre bonté, je sçai bien que ce Pere a écrit un abregé de nôtre histoire en beau Latin en trois tomes in douze, mais je voudrois savoir s'il a fait quelque chose in folio.

Il y a ici un Charlatan prisonnier, se disant Médecin du païs de Languedoc, qui a fait une fausse obligation, de plus il est accusé de fausse monnoye, & même d'avoir mis le feu en une maison, voilà un méchant coquin, il en a fait assez pour être pendu, mais si on pendoit tous les Charlatans, il me semble que la corde seroit bien chere, car il est bien de ces gens-là par le monde, *lex, grex, mundus omnis facit histrioniam*: les Barbiers & Apotiquaires font tout ce qu'ils peuvent de nôtre métier pour s'enrichir, & pour tromper le monde, le Magistrat les laisse faire, peut-être d'autant qu'il ne les pouroit pas empêcher.

Le procès de M. Cressé est sur le bureau; mais je n'entends point dire qu'il avance; on m'a dit que M. de Moliere prétend en faire une Comédie ridicule, sous le titre du *Médecin foüetté, & du Barbier cocu.*

Nous voilà aux plus courts jours de l'année, c'est pourquoi j'ai donné congé à mes Ecoliers (dont le nombre est près de 300.) jusqu'après les Rois, alors je recommencerai de bon cœur, si Dieu m'en donne la force & le loisir, car je n'en ai guéres. Le Roy a donné le Gouvernement de Guyenne à M. de Crequi, ci-devant Ambassadeur à Rome: enfin le Pape est tout-à-fait mort, voilà un grand bien pour les bons compagnons, qui ont trop bû de vin nouveau, puis qu'ils en auront un Jubilé tout neuf. M. le Maître de Bellejame, Président à la quatriéme des Enquêtes, est ici mort en peu de jours de la petite vérole, c'étoit un excélent homme, voilà une grande perte pour le

le Parlement : Je salue de tout mon cœur M. Noël Faconet, auquel vous direz s'il vous plaît, que le 23. Décembre nous avons ici enterré Monsieur Bourdon mon beau-frere, Procureur de la Cour, qui a toûjours été malade depuis trois ans; il est mort *ex corruptela substantiæ pulmonis, à suppressa arthritide, quâ laboravit 20. annis, erat natus parente arthritico, & fuit ille morbus gentilitius. Qui viret in foliis, venit à radicibus humor, sic patrum in natos abeunt cum semine morbi.* Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 25. Décembre 1669.

LETTRE CCCCCVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Il y a ici un certain Jesuite natif de Bourges en Berry, fils du Doyen des Conseillers de ce Présidial nommé Bourdaloué, qui prêche aux Jesuites de la rue S. Antoine, avec tant d'éloquence & une si grande affluence de peuple, que leur Eglise est plus que pleine. Son pere étoit parti de Bourges, pour le venir entendre prêcher à Paris, mais il est mort en chemin. Ces bons Peres de la Société le prêchent à Paris comme un Ange descendu du Ciel. Scaliger le pere en ses Exercitations contre Cardan, a dit que ces prêcheurs ont un grand avantage, de ce qu'avec leur esprit échauffé, & leur babil prétendu Evangelique, ils ménent le

mon-

Ils veulent : si grand est l'amour qu'on [...] vie éternelle.

Nous perdîmes il y a deux jours un de nos [co]llégues nommé Antoine de Sartes, qui bûvoit [du] vin tout pur, quoiqu'il fut atrabilaire & as[sez] infirme. En voilà six des nôtres qui ont passé la barque de Caron, depuis un an. Nôtre Doyen vient de me dire que Monsieur Seguin Médecin de la feuë Reine mere, l'a averti qu'il nous quittoit, & se retiroit de nôtre Compagnie, & voilà le septiéme de nôtre catalogue depuis un an. C'est qu'il va prier Dieu & compter ses écus qu'il aime tant.

Je vis dernierement M. de Lorme, qui étoit un peu indisposé mais avec la même vigueur d'esprit, qu'en parfaite santé. Tout âgé qu'il est, on dit qu'il veut se remarier, & quelqu'un pousse à lui mettre cette folie dans la tête pour l'amener au Triumvirat, qui sera un dangereux joug pour lui & peut-être fatal; Je souhaite que ce soit pour le salut de son ame & pour la chaleur de ses pieds. Vous souvenez-vous des quatre Vers que fit Etienne Pâquier, sur les trois Mariages de Theodore de Bèze Ministre à Genéve, qui y mourût l'an 1605.

Uxores ego tres vario sum tempore nactus,
Cum juvenis, tùm vir, factus & inde Senex.
Propter opus prima est validis mihi juncta sub annis
Altera propter opes, tertia propter opem.

On dit que Monsieur de Vivonne a par commission la charge de vice-Amiral de France pour

vingt

vingt ans : mais il y en a encore qui v[illegible] M. de Beaufort n'est point mort, & [illegible] seulement prisonnier dans une Isle de Turqu[illegible] Le croye qui voudra, pour moi je le tiens m[illegible] & ne voudrois point l'être aussi certainement [illegible] lui, quoique je ne voulusse pas dire comme [illegible] Ancien, *Je ne voudrois pas mourir, mais je ne me soucierois point d'être mort.* Un autre dit, que c'est quelque chose que d'être mort, & que la mort ne finit pas tout. Et en tout cela, je suis de l'avis de nôtre Curé, *Vive, vale, & me ama.* De Paris le 14. Janvier 1670.

LETTRE CCCCCIX.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai avec ma derniere du 28. Février une excélente thése. *De Balneo aquæ tepidæ in variolis ægrè erumpentibus* : M. vôtre fils ne sçauroit mieux faire que de la lire & d'en profiter, il y a long-tems qu'on n'en a fait de meilleure : la sçavante famille des Pietres est finie avec tout son mérite, & leurs belles Théses aussi : *Perenne sit eorum memoria in benedictione.*

Le cinquiéme tome de l'Histoire de l'Université de Paris, fait par M. du Bouley, étoit sous la presse, quelques Docteurs de Sorbonne mal contens de cet ouvrage, ont presenté requête au Conseil du Roy, & lui en ont fait défendre la conti-

continuation, jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement ordonné : je ne voudrois pas dire que les Docteurs de Sorbonne ayent tort, mais j'en connois quelques-uns qui se persuadent que ce qu'ils veulent, est juste, & qui seroient fâchez de rien déferer au sentiment d'autrui : les Prêtres n'aiment pas assez le bien public, j'en suis persuadé, & ils sont plus attachez à leur particulier, que nous autres gens du monde & mariez.

Le Roy a ordonné que le Chevalier de Lorraine n'aille pas plus loin que Marseille, & qu'il ait la Ville pour prison. On se louë fort des liberalitez que le Roy a fait depuis peu à Monsieur & à Madame, d'autant plus qu'elles sont des marques certaines de la bonne intelligence de la Maison Royale, & qu'elles confondent certain gazetier Néapolitain, qui avoit injurieusement écrit que le Roy étoit Bourbon, & par conséquent avare.

Je viens d'aprendre la mort de M. Tubeuf, Président à la Chambre des Comptes.

J'ai aujourd'hui parlé à nôtre Médecin Cressé, il m'a dit qu'il étoit satisfait entierement de son barbier Griselle, qui lui avoit pardonné, & qu'il avoit quitté toutes les procédures judiciaires. O le bon Chrétien !

Je consultai hier pour la seconde fois avec Messieurs Brayer & Bourgaud pour un jeune homme de Lion, nommé Marvieux, il est fort mal, son poûmon souffre cruellement, enfin il est en grand danger, nous y ferons ce que nous pourons.

Le Pere Annat quitte la Cour, les Jesuites ont mis

mis en sa place le P. Ferrier, de Toulouse. Les Jesuites de ce païs y eussent bien voulu mettre le P. Deschamps, mais ils n'ont pas eu assez de crédit.

Nôtre Comes Archiatron est mal, on me vient de dire qu'il n'ira pas loin, & qu'il mourra bientôt, sa charge regarde M. Brayer, le S. Esprit l'a dit, *habenti dabitur.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 8. Mars 1670.

LETTRE CCCCCX.

Au même.

MONSIEUR,

Par Ordonnance de M. le Premier Président, & de Messieurs les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, les six Médecins de cet Hôpital furent assemblez il y a quelques jours chez un des Administrateurs, afin d'aviser ensemble ce qui se poura faire pour empêcher le progrés du Scorbut, qui devient si commun dans les Hôpitaux. A ces Messieurs, on y a ajoûté les deux Médecins de l'Hôpital General, Florimond Langlois & Robert Patin, & deux autres de nôtre Faculté M. Brayer & moi. La difficulté n'a été qu'effleurée, bien qu'il y en ait deux qui aiment à pleurer, qui ayent bien tenu le tapis : enfin il a été résolu que l'on nous ménera visiter les lieux & entr'autres le Château de Bicêtre, où il y en a grand nombre, & que là nous examinerons les causes de cette pro-

propagation du mal, & ferons réflexion sur la nature des eaux qu'on y boit, des vents qui y soufflent & des alimens dont on y est nourri; pour moi, il me semble que ce mal est *Morbus totius substantiæ*, maladie de pauvres gens & mal nourris, une lépre Septentrionale & marine, qui vient d'une coruption particuliere du sang & des parties internes, qui bouleverse l'économie naturelle. Le bon pain, un peu de vin, du linge blanc, un bon air & au commencement de cette maladie une purgation médiocrement forte y feroient grand bien, de même que de ne boire jamais de mauvaise eau. Strabon apelle cette maladie *Stomacace*. Elle est commune sur la mer, aussi-bien qu'en Hollande, Dannemarck, Suéde & Pologne. Les Allemans en ont beaucoup écrit: Je pense en avoir vû en ma vie plus de 200. Théses; mais ce mal ne se guérit ni par paroles latines ni par secrets de Chimie: qui guériroit la pauvreté du peuple guériroit bien le Scorbut. Il y en a qui disent qu'il y faut trouver une specifique, mais c'est comme parlent les Charlatans & les Chymistes qui se vantent d'avoir des spécifiques contre l'Epilepsie, la fiévre quarte, la Vérole, la Lépre, la Goute, &c. quand j'entends ces contes qui sont pires que les Fables d'Esope, il me semble que je vois un homme qui me veut faire voir la quadrature du Cercle, la Pierre Philosophale, la République de Platon, ou la matiére premiere dans le Globe de ce Pédant dont a parlé Renier dans ses Satires. *Vale*, De Paris le 23. Mars 1670.

LET-

LETTRE CCCCXI.

Au même.

MONSIEUR

Le Testament de M. l'Evêque de Langres ordonne qu'il lui sera fait une Epitaphe d'honneur, & trente pistoles pour celui qui en sera l'Auteur. Les Exécuteurs du Testament en ont fait prier M. François Ogier, qui ayant lû l'article du Testament, a aussi-tôt répondu, qu'il ne vouloit point accepter les trente pistoles léguées : mais plûtôt qu'il en offroit trente autres, à la charge que l'Epitaphe seroit gravée & publiée telle qu'il l'a feroit, sans rien changer ni ajoûter ; c'est-à-dire, qu'il se mocque de faire une Epitaphe à un tel homme, qui avoit laissé dix mille francs aux Chartreux pour être enterré chez eux, ce qu'ils ont sagement refusé, disans qu'ils ne vouloient ni de l'argent ni du corps d'un tel homme, *Qui dicitur obiisse ex Verteri Syphilide.* Je vous envoye un Sonnet que M. Ogier a fait sur son refus de faire une Epitaphe à ce M. l'Evêque de Langres. Tout le monde l'aprouve fort. M. le Premier Président l'a hautement loüé, & le Roy même l'a lû & l'a trouvé bon.

Monsieur Arnaud écrit un Livre de la Justification, qui sera tout contre la Morale des Calvinistes. On le mettra bien-tôt sous la presse ; & d'un autre côté les Huguenots font grand bruit & se pro-

promettent merveilles du Livre que fait leur M. Claude Ministre de Charenton, pour servir de réponse au gros livre de nôtre Monsieur Arnaud. Monsieur Ferri Ministre des Mets y est mort depuis un mois. Il étoit un des plus sçavans de sa volée. Si le Cardinal de Richelieu ne fut pas mort si-tôt, il alloit faire accorder les deux Religions. Il y avoit plusieurs Ministres gagnez pour cela. Ce Monsieur Ferri étoit de la bande & en avoit une pension de 500. écus tous les ans. Voilà comment les Huguenots en parlent ici. J'aurois peine à comprendre comment se fussent accordez les Ministres & les Moines sur le point du Purgatoire. C'est un feu tout miraculeux, un article d'importance, & qui par son mystere multiplié de beaucoup de messes, fait aujourd'hui boüillir tant de marmites qui servent à nourir tant de ventres oiseux & tant de fainéans, qui par son moyen font bonne chere à l'ombre d'un Crucifix. Valere Maxime qui ne connoissoit point encore de ces gens-là, car il vivoit sous Tibere, a dit quelque part de fort bonne grace, que la ville de Marseille jadis étoit si bien policée, qu'elle n'admettoit point dans l'enceinte de ses murailles telles gens oiseux: *Iis clausas portas habet qui per aliquam Religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt.* Permettez-moi, Monsieur, que je vous décrive par un seul vers de Virgile, cet animal encapuchonné qui s'en va de porte en porte chercher des bribes, mandier des miches pour emplir sa besace, & en nourrir des Freres Fredons, qui comme des mouches guépes sans faire aucun

miel, font trop bonne chére de l'aumône, de la charité & de la simplicité de tant de bons Chrétiens qui leur donnent. Le voici.

Ignavum fucos pecus à præsepibus arcent.

Buchanan dans son *Franciscanus*, où *Fratres Fraterrimi*, n'a pas mieux rencontré, quand il a si naïvement dépeint ces bonnes gens, que ce brave Evêque M. du Belley apelloit ordinairement, *Les gens de l'autre monde*. Mais c'est assez sur ce ton; laissons là ces gens avec leur capuchon, de peur qu'ils n'ayent froid à la tête, & qu'ils ne nous suposent quelque miracle qui nous donneroit de la confusion. *Vale*. De Paris le 14. Mars 1670.

* LETTRE CCCCCXII.

Au même.

MONSIEUR,

Ma derniere n'a été qu'un pot pouri de plusieurs nouvelles mal agencées. J'espére que celle-ci sera un peu plus reguliere. On me vient d'aprendre les deux vers qui suivent, sur la fortune du Roy de Pologne, qui de Jesuite est devenu Roi, & de Roi Abbé de saint Germain des Prez, où il vit aujourd'hui avec les Moines qui sont bien plus fins que lui.

De

De Monacho Regem, Monachum de Rege Polone.
Hæc sunt Casimiræ fortia gesta domus.

Je traite ici un honnête homme de Lyon nommé M. Remy, qui est dangereusement malade de la double maladie que quelques Anatomistes & Medecins Italiens ont fort proprement apellée, *Pleuroperipneumonia* : Inflammation de la pleure & du poûmon. On lui a déja ouvert la veine plusieurs fois, mais on ne lui a pas tiré une goute de sang, mais seulement de la pouriture & de la bouë. J'y ai fait encore apeller M. Blondel, qui n'en a pas bonne opinion non plus que moi. Néanmoins Dieu est sur tout. Les prédictions des Medecins ne sont pas des arrêts d'un Prevôt. Le malade est un homme chaud & violent, qui a encore de la vigueur, sur quoi je fonde ce que j'en espere de reste.

On dit que quelques Cardinaux se sont batus dans le Conclave. Si cela est vrai ne peut-on pas apeller cela faire un Pape à coups de poing. *Vale.* De Paris le 20. Mars 1670.

LETTRE CCCCCXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Une lettre de Bayonne porte que Dom Juan a manqué d'être empoisonné.

Mad. de Montespan est accouchée d'une fille.

On parle ici d'une nouvelle histoire de Loüis XI. qui à mon avis a été le plus spirituel & le plus méchant de tous nos Rois : (le bon Henry IV. a sans doute merité d'être honoré comme le meilleur) cette histoire est de Monsieur Philippe de Comines, mais elle est toute autre, & bien meilleure que celle qui est imprimée depuis tantôt 200. ans, on a bien apris des choses de ce Roi qu'on ne sçavoit pas auparavant.

Monsieur le Duc d'Orleans & Mad. la Duchesse n'étoient pas bien ensemble, le Roi a voulu les accorder par l'entremise de Mad. la Princesse Palatine, & y a réüssi, & même ils ont couché ensemble, *jamdudum enim.*

On dit que les Hollandois auront grand sujet de se repentir d'avoir quitté nôtre parti & nos interêts, & que leur commerce diminuëra, tant par la haine & l'envie de leurs voisins, qui sont plusieurs en nombre, Anglois, François, & autres, que par leur dissension manifeste qui éclate aujourd'hui entre la Hollande & la Zelande.

Un honnête homme me vient de dire (ce 4. Avril) qu'il doute fort que le Roi fasse le voyage de Flandres, dont on a tant parlé, pour plusieurs incommoditez qui se rencontrent, tant à aller, qu'à demeurer là quelque tems avec tant de gens & d'Officiers qui sont nécessaires à son service, & à toute sa Cour.

On fait ici diverses loteries, tant riches que médiocres ; enfin elles ont été défenduës, sous ombre qu'il y a trop peu à dire entre loterie & filoute-

filouterie. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 8. Avril 1670.

LETTRE CCCCCXIV.

Au même.

MONSIEUR

Nous avons ici des malades que l'hiver a fort incommodez, & qui s'attendent au lait d'ânesse, duquel je n'ai pas encore osé me servir, qu'il n'ait fait un peu plus chaud, & que le Soleil n'ait amendé par sa chaleur la crudité du suc des herbes qui sont sur la terre.

Je viens d'aprendre que l'Empereur veut chasser tous les Juifs de ses Provinces & dominations, & que cela se verra avant la S. Jean. Le Parlement de Mets en a fait brûler un tout vif depuis trois mois, dont les Juifs en ont fait de grandes plaintes au Roi, par des Deputez qu'ils ont tout exprès envoyez ici. On parle ici d'un certain M. de Varillas qui sçait beaucoup de choses, & qui écrit fort bien, qui s'en va nous donner l'histoire de quelques-uns de nos Rois : on dit qu'il commencera par Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. mais qu'il en demeurera là, sans toucher à Henri IV. ni aux deux suivans, Loüis XIII. & Loüis XIV. *durum enim est ac periculosæ plenum opus aleæ historiam sui temporis conscribere.* Feu Monsieur le President de Thou qui l'a si bien fait, n'y a réüssi qu'aux dépens de la vie de

ſon pauvre fils aîné ; il fait fort dangereux de tomber entre les mains d'un Tyran irrité. Après que le premier Tome aura été produit, il donnera les autres Rois, dont il commencera l'histoire à Charles V. & enſuite il donnera Charles VII. Loüis XI. Charles VIII. Loüis XII. François I. O que l'hiſtoire de ces ſix Rois ſerá belle, s'il en dit ce qui eſt vrai, & qui n'eſt pas commun, comme de la maladie de Charles VI. qui fut ſi long-tems foû, que la France en penſa paſſer à Henri V. Roi d'Angleterre, & des Amours de Charles VII. qui tenoit bien de ſon Pere du côté de l'eſprit, mais qui fut bien plus heureux que lui à chaſſer les Anglois de ſon Roïaume par le moyen d'un bâtard d'Orleans Comte de Dunois, & de cette brave Pucelle d'Orleans, dans l'hiſtoire de laquelle il y a bien du Romant : tout y eſt incertain, je m'en raporte à ce qu'en ont dit Eſt. Paſquier, Monſieur du Belley, Denis Lambin, Du Haillan, feu Monſieur Naudé, & pluſieurs autres qui diſent qu'elle ne fut point brûlée à Roüen, & que l'on jetta dans le feu un billot de bois au lieu d'elle, & qu'elle fut renvoyée en ſon païs de Barrois : après Charles VII. viendra Loüis XI. qui fut un étrange compagnon, habile, mais rude & méchant, qui fit empoiſonner ſon frere, qui ſupoſa un enfant, qui régna après lui ſous le nom de Charles VIII. ce Loüis XI. fut un dangereux maître, qui fit bien des fautes, & ſur tout qui nous laiſſa perdre les 17. Provinces du Païs-bas, qui étoient le patrimoine de Marie, fille unique de Charles

ce

ce malheureux Duc de Bourgogne, qui fut tué devant Nanci l'an 1477. (il la faloit marier à un Prince du sang) qui fut l'ayeul de François I. après Loüis XI. parût sur le theâtre Charles VIII. jeune homme, sans science & expérience, que se laissa trop gouverner, & qui mourût bientôt après, Loüis XII. suivit, qui fut le Pere du peuple, *obtimus bonorum*, je l'apelle ainsi, *quia obtimus ille qui minimis urgetur, duo duntaxat vitia illi objiciuntur, quòd fuerit mulierosus & avarus*, dont l'un suit de près l'humanité, & l'autre la necessité, pour François I. nous lui devons ceci, qu'il a rendu la France savante, & qu'il a fait & fondé les Professeurs du Roi : Dieu veüille leur pardonner à tous tant qu'ils sont. Toutes les Villes frontieres de nôtre Picardie sont pleines de gendarmerie, sans en sçavoir le pourquoi, non plus que quand le Roi partira pour aller en Flandre. *Prudens futuri temporis exitum caliginosa nocte premit Deus.* Il vient de sortir de céans un honnête homme, qui dit que le dessein du Roi est si fort caché, que personne n'y peut rien connoître.

On s'étonne ici de ce que les Cardinaux sont si longtems dans le Conclave, sans faire un Pape, je pense que les brigues de ces gens-là & les finesses politiques les plus rusées ne manquent pas d'être mises en œuvre, pour une affaire de telle importance, & que la malice des hommes y est autant employée, & aussi-bien occupée, que le Saint-Esprit duquel ils se targuent, & même je crois que ce bon Seigneur fera bien sagement de

ne s'y rencontrer, de peur de tomber en mauvaises mains.

Le Roi vint hier (ce 9. Avril) à Paris de S. Germain-en-Laye, & le même jour y retourna, il y fait quelques visites, & entr'autres fût au Louvre, où il prononça sur le dessein du bâtiment, & sur l'ordre qu'il veut être gardé pour en achever le bâtiment, à quoi on va travailler tout de bon. On dit par tout que le voyage est certain; bien que la cause en soit inconnuë, car de dire que c'est une promenade pour le Roi, & pour toute la Cour : on répond que ce n'est point encore là un tems propre pour s'aller promener si loin, il vaut mieux dire que personne ne sçait ce grand secret que le Roi, & tous ceux à qui il l'a révélé; c'est un mystere & une énigme, duquel le tems nous aprendra la vérité.

Je vous prie de dire à Monsieur Spon qu'il y a bien deux mois que je lui mandai que Monsieur Sorbiere son ancien ami étoit hydropique & astmatique, je ne l'ai vû qu'une fois depuis ce tems-là; aujourd'hui je puis vous dire qu'il est mort, je viens de recevoir son billet d'enterrement, & demain on fera son convoi à S. Eustache.

Je viens d'aprendre que le voyage du Roi est remis au 5. May, à cause du mauvais tems.

Monsieur de la Hoguette, neveu de Monsieur l'Archevêque de Paris, a tué de guet à pend un Gentilhomme, parent de Monsieur le Chancelier; ce meurtrier est en prison, son oncle n'en a pû obtenir la grace.

Il est ici mort depuis peu de jours un grand Ser-

viteur

…teur de Dieu, nommé M. de S. Pavin, grand camarade des Barreaux, qui eſt un autre fort illuſtre Iſraëlite, *ſi credere fas eſt.*

On parle fort ici d'un Sermon que le P. Bourdaloüe a fait ces dernieres Fêtes touchant un Curé d'Angleterre, & un certain adultere à qui on donna l'abſolution. On dit que le ſieur Valot eſt hydropique & aſtmatique, & de plus qu'il a une maladie que Rabelais dit être incurable à cauſe des années paſſées, qui eſt la vieilleſſe.

Le Curé de S. Nicolas n'a pas voulu donner l'Abſolution à Monſieur de S. Pavin, qu'il n'ait auparavant jetté dans le feu ſon teſtament, à cauſe de la vie ſcandaleuſe qu'il a menée, & qu'il n'ait fait des legs pieux du bien qui lui reſtoit.

Hier mourût ici le Commandeur de Jars, âgé de 76. ans. Je vous baiſe très-humblement les mains, & ſuis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 11. Avril 1670.

LETTRE CCCCCXV.

Au même.

Monsieur,

J'ai enfin reçû la vôtre & des nouvelles de vôtre ſanté. Dieu ſoit loüé que la goutte ſoit paſſée. Le Roi a bien ri des vers de M. Ogier, qui me ſemble bien vieilli. Il n'a pourtant que 72. ans. Il a toute ſa vie étudié. Il eſt devenu fort ſavant & fort vieux, & puis pour ſatisfaire à la nature, il faut mourir. Le Cardinal de Richelieu

lui avoit promis un Evêché, mais il mourût quinze jours après. La Reine-Mere Anne d'Autriche lui en avoit promis autant l'an 1643. pour la Harangue funébre du feu Roi Loüis XIII. qu'il avoit recitée dans saint Benoît avec l'applaudissement & l'admiration de tout Paris & neanmoins elle ne lui a rien donné : mais il a été quelquefois payé d'une pension que le Roi par gratification fait tous les ans payer à quelques Sçavans. Il fit il y a quelque tems une Oraison funébre sur la mort de Philippe IV. Roi d'Espagne, qui fut fort bien reçûë. Ses Panégyriques sont imprimez en deux Tomes : bref il est fort usé, graces à l'étude & aux veilles qui ruïnent ordinairement la santé.

Je vous remercie de vôtre livre du Scorbut dont plusieurs Allemans ont écrit. On ne voit point ici cette maladie chez les Bourgeois : mais seulement chez quelques pauvres gens ou dans les Hôpitaux, comme dans le Château de Bicêtre & dans la Savonerie, où les pauvres gens ne bûvoient que de mauvaises Eaux : mais Monsieur le premier President & les autres Administrateurs y ont donné ordre & en ont retranché beaucoup d'abus.

Ce Medecin Michar dont vous me parlez est celui que je ne vis jamais. J'aprens qu'il est du païs d'Adiousias, du Dauphiné ou de Provence, bon vivant, qui boit & mange comme un autre, & qui est peu savant si ce n'est du côté de la bouteille. Le vin pur n'a jamais gueri personne. Ce sont des contes & des chansons des yvrognes.

Martial

tial a dit d'un Phrygien : *Vinum Phryx ecu-bibit venenum.* En un hidropique je dirois *hé-par & lien.* Enfin le Roi est parti, Dieu le veüille bien conduire & ramener triomphant & en bonne santé. Pour le Conclave, c'est chose étrange que ces Messieurs les Cardinaux ne puissent s'accorder à faire un Pape : pourtant qu'ils en fassent un, s'ils veulent, je ne m'en soucie gueres, & ne suis pas des plus pressez, *Vale.* De Paris le 30. Avril 1670.

LETTRE CCCCCXVI.

Au même.

MONSIEUR,

Il y a ici quantité de fiévres intermittentes & doubles tierces : mais je vois bien souvent & presque tous les jours, de la vérole, dans la curation de laquelle nos Chirurgiens sont peu intelligens, bien qu'il n'y en ait pas un d'eux qui n'ait envie de s'y faire apeller Maître Jean. On pouroit accuser ces Halebardiers de S. Côme d'être cause de la fréquence de ce mal, *propter malè curatas tam multas gonorrheas & bubones venereos, qui hic grassantur.*

Il m'est aujourd'huy tombé entre les mains un Livre imprimé à Lion, intitulé *Jacobi Primerosi de vulgi erroribus in Medicina.* Il y a là dedans de fort bonnes choses & bien curieuses, & fort peu de mauvaises, sinon qu'il est trop hardi

dans l'usage ou plûtôt dans l'abus des remédes chymiques comme Antimoine, Laudanum, &c. Cet Auteur étoit natif de Bordeaux, fils d'un Ministre Ecossois, & qui avoit étudié à Paris sous M. Seguin, avec une pension que lui donnoit le Roi d'Angleterre, Jacques, le Roi du sçavoir.

Il y a du bruit entre l'Electeur & les Bourgeois de Cologne, qui poura bien allumer la guerre entr'eux, dont le Roi se pouroit bien mêler en se déclarant pour un parti, mais il y a aparence que les ennemis de la France; & entr'autres les Hollandois, prendront l'autre. Si l'on en vient jusques-là, l'Evêque de Munster, les Anglois & quelques Princes d'Allemagne ne manqueront point de se déclarer & de s'interesser pour la raison d'état, qui gouverne aujourd'hui le monde, qui est toûjours l'interêt de chaque particulier, & la chemise de l'ame du genre humain. Pour un Pape, ce sera quand il plaira à Dieu, j'attendrai cette élection le plus patiemment qu'il me sera possible. M. le Maréchal est mort le 5. May âgé de 97. ans, d'autres disent 102. On tient faux le bruit que le Cardinal Fachinetti étoit Pape, d'autres nomment le Cardinal Altieri, à quoi il y a plus d'aparence, *Vale*. De Paris le 12. May 1670.

LET-

LETTRE CCCCCXVII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous mandai tout ce que je sçavois par ma lettre du 12. Mad. la Duchesse d'Orleans n'est point encore partie pour aller en Angleterre, & il n'y a encore rien de certain sur l'élection d'un nouveau Pape : pour le Roi il est constant que son voïage ne durera pas si long-tems que l'on disoit il y a un mois, ils ont trouvé en ce païs-là beaucoup d'empêchemens en leur passage à cause des eaux : Sa Majesté a aujourd'hui couché dans Arras.

Enfin le bon homme Cardinal Altieri, est Pape, âgé de 82. ans, on dit qu'il est Romain *de flumine magno*, & que celui qui le suivra, est marqué sous l'épithete *de bellua vorax:* O que ce titre conviendra bien au grand Turc ! s'il vient en Italie pour y faire la guerre, comme elle en est bien menacée ; & si cela arrive, que deviendront tant de colonies de gens oiseux, de ventres paresseux, tant de troupes de Moines qui sont en ce païs-là, & qui vivent sans rien faire à l'ombre d'un Crucifix, *qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertiæ quærunt.*

On parle ici d'une nouvelle assemblée du Clergé qui sera composée de plusieurs Archevêques, Evêques, Députez du second ordre, & des Agens qui sont déja retenus. Les lettres de la Cour portent

tent que le Roi sera de retour de son grand voyage de Flandre le 16. Juin prochain à S. Germain; Dieu veüille bien les ramener tous en bonne santé, mais nous ne sçavons pas encore si Mad. la Duchesse d'Orleans est en état d'aller à Douvres, pour y voir le Roi d'Angleterre son frere.

Je vous remercie de vôtre derniere lettre du 9. May, depuis que le Roi est parti, je n'ai rien entendu dire *de Comite Archiatro*, ni de l'autre qui est ici *sub pretextu calculi, ad cujus extractionem si deveniatur*, je ne sçai lequel des deux Colots sera choisi, il ne m'importe : mais ce Gascon est bien atrabilaire, & me semble de mauvaise chair. Je vous trouve bienheureux, Monsieur, d'être aux bonnes graces de M. Denyau le fils, puisqu'il vous a envoyé sa harangue; n'est-ce pas un chef-d'œuvre de l'art Oratoire, nôtre College Royal voudroit pourtant bien qu'il ne l'eût jamais fait imprimer, plusieurs autres ont été faites à même dessein, qui n'ont pas vû le jour; ces impressions apartiennent à Turnebe, à Lambin, à Passerat, à Criton, à M. Bourbon, à Messieurs Valens & Granger, à Messieurs Duval & Moreau, du Chevreüil, Padet, & autres illustres, avec lesquels ce petit mirmidon n'entrera jamais en paralelle, si ce n'est comme un petit lumignon de chandelle, *aut tanquam Titio fumigans*, avec le Soleil, mais que faire? Les aveugles enragent de voir clair, les boiteux veulent courir, il n'y a point de corps qui n'ait sa partie honteuse; il nous faut prendre patience, peut-être qu'il s'amendera, & qu'il deviendra plus sage, il est encore

bien

bien ignorant, bien *sottelet*, & bien innocent, aussi est-il encore jeune & bien badin.

J'ai entre mes mains deux de nos compagnons bien malades, qui languissent en attendant que le beau tems vienne, les rhûmatismes de l'hyver passé ont de la peine à s'en aller, *eorum reliquiæ adhuc nos exercent*, mais il n'y a point d'hypocrisie, ni aucun dangereux reste; pour le scorbut il n'y en a tantôt plus, il n'a point été malin cette année.

Quelques-uns parlent du Roi d'Angleterre, qui a épousé la Princesse de Portugal, il la veut répudier à cause de sa sterilité, comme eût fait Henri II. à sa femme Catherine de Medecis, si Fernel ne s'en fut heureusement mêlé, de laquelle par une insigne libéralité il recevoit chaque fois qu'elle accouchoit, 10000. écus, à ce que dit Loüis d'Orleans, *en sa plante humaine*, & qu'il m'a dit autrefois lui-même, je l'ai connu l'an 1626. & je me souviens bien de diverses choses qu'il m'a dites. L'année suivante il tombe en une pleurésie, pour laquelle il fut saigné deux fois, & en guérit, âgé de 85. ans, & ne mourût que deux ans après: Monsieur le Commandeur de Souvré, qui est aujourd'hui grand Prieur de France, est mort âgé de 70. ans.

On me vient d'assûrer que M. Colbert le Capitaine des Mousquetaires a été disgracié du Roi pour quelque plainte faite contre lui, & que M. de Louvoy n'est plus Général des postes, *& alia quoque dicuntur, & clàm circunferuntur per vulgus, quæ tutò non possunt, nec debent chartæ committi.*

On

On dit qu'il y a un Code Criminel nouveau, que le Roi a envoyé chez Monsieur le premier President, & qui sera envoyé au Parlement après le retour du Roi. Mon fils aîné étoit allé à Lagni, où il a quelque bien du côté de sa femme, à la fin du Carême, pour y prendre du lait d'ânesse, ce qu'il a fait, & qui n'a gueres servi, la saison y a été contraire jusqu'à present, cela l'a obligé de revenir à Paris, où je le trouve bien mal-fait, avec une fiévre lente, & de mauvais crachats qui me font grand peur, nous n'avons encore eu depuis Pâque de beau tems, que deux beaux jours, *interea augetur morbus gliscitque medendo, dum vires infirmantur : O me miserum in filiis meis !* si Dieu veut, il aura pitié de nous. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 23. May 1670.

* LETTRE CCCCCXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je suis toûjours en peine de l'issuë de la maladie de mon fils aîné, R. P. nos remedes font merveilles par tout, mais il n'en reçoit gueres de soulagement. Mon Dieu ! que de malheurs en la vie ! On dit que le Roi paroît tout réformé, & qu'il s'en va vivre dans une grande sainteté, cela sera fort bon pour les païsans, si en même tems il diminuë la taille & les impôts, Dieu lui en

faisse

faſſe la grace, & de vivre encore 80. ans en ce bon état, depuis Hugues Capet, qui a été le chef de la troiſiéme race de nos Rois, il n'y en a qu'un qui ait atteint l'an 60. de ſon âge, qui véritablement étoit un habile homme, mais dangereux & méchant Prince, c'étoit Loüis XI. car la faute de qui nous avons perdu les Païs-bas, s'il n'eût fait par ſon maudit caprice cette ſignalée faute, il auroit épargné la vie à pluſieurs millions d'hommes, & la Maiſon d'Autriche ne ſeroit pas ſi élevée, tous les autres Rois ont été malheureux, ou débauchez : Loüis XII. & François I. ont mérité d'être loüez par la poſterité, mais Henri IV. a ſauvé la France, & l'a retirée des mains des Huguenots & des Ligueurs, qui étoient devenus furieux, *inebriati poculo & zelo cruentæ religionis*, à quoi ils étoient portez par l'ambition du Pape, & les piſtoles d'Eſpagne, *à qua duplici cauſa tam multi fatui fuerunt miſerè decepti :* la famille des oiſeaux niais étoit alors très-grande, il n'y en a plus tant aujourd'hui, le monde eſt bien *débêté*, Dieu merci, & les Moines, qui ont rafiné bien des gens.

On dit que Charles Duc de Lorraine eſt mort, voilà un Prince qui a bien fait du mal à ſes propres ſujets, & qui a bien ruïné du monde par ſa faute, & même ſon païs & ſa maiſon, perſonne ne perd à ſa mort tant que lui. Monſieur le Cardinal de Rets eſt parti de Rome après la création du Pape, pour revenir à Commerci, où dans trois jours il eſt attendu, mais la mort du Duc de Lorraine ne cauſera-t-elle point quelques troubles ; il

il y a long-tems que ce pauvre païs-là est affligé par le mauvais conseil de ce dernier Duc, qui n'a pas été plus sage que ce Charles dernier Duc de Bourgogne, qui fut tué l'an 1477. à Nanci de Loüis XI.

Mon fils aîné vient de partir, ce Mecredi 28. May, à six heures du matin avec sa femme & sa mere dans deux carosses, pour s'en aller en nôtre maison à Cormeilles y prendre du lait d'ânesse, tant qu'il voudra, l'air y est fort bon, & rien ne lui manquera, mais néanmoins j'ai bien peur du reste, plût à Dieu que j'en fusse mauvais Prophête, nos anciens n'ont point trouvé de meilleur remede que celui-là; je prie Dieu qu'il lui profite, il est embarassé d'un pernicieux mal, qui a trop fortement attaqué son poûmon par sa faute: son obstination & le grand hiver passé, qui a duré trop long-tems, en ont augmenté le danger, & retardé sa guérison. Nos Docteurs qui l'ont vû à ma priere, ne peuvent esperer son salut que par ce remede, *Galenus noster lib. 5. tales ægros primo vere amandabat ad montem Stabianum unde postea sani revertebantur Romam, quod utinam sic nobis contingat*: je le recommande aux bonnes graces & aux prieres de Madame Falconet. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 30. May 1670.

Lettre CCCCCXIX.

Au même.

Monsieur,

Je vous ai écrit le 30. May le mauvais état où étoit réduit mon fils aîné, il est chez nous à Cormeilles avec sa femme & sa mere, il y prend du lait d'ânesse quatre fois le jour & dans un grand repos, *Si Pergama dextrâ defendi possent, etiam hac defensa fuissent* : l'air y est fort bon, bien pur, frais & sec, au pied d'une belle montagne ; mais le mal est grand & dangereux, puis qu'il est dans le poûmon, partie nécessaire à chaque moment de nôtre vie : je prie Dieu qu'il nous assiste de ses graces, & qu'il veüille enfin avoir pitié de nous, c'est un méchant métier que d'être pere.

On parle fort ici de la langueur dans laquelle se trouve Monsieur le Chancelier, mais *Senectus ipsa morbus est* : si cette belle place vient à vâquer, il y en a qui la désignent à M. le grand Colbert, à Monsieur Pussort son Oncle, à Messieurs de Haligre, ou le Tellier ; pour moi je la souhaite à celui des quatre qui la méritera le mieux, c'est le solstice d'honneur, de nos hommes d'Etat, de nos politiques & sçavans Jurisconsultes.

Madame la Duchesse d'Orléans a passé la mer, & elle est presentement en Angleterre.

Le Code Criminel est entre les mains de quelque

que Messieurs de la grande Chambre, qui le doivent examiner, avant que de le vérifier en Parlement, les Avocats & les Procureurs en grondent déja, car il diminuëra leur gain. L'intérêt est aujourd'hui le premier mobile qui entraîne avec soi tous les hommes : je dirai avec Tertulien, *Ad hoc scamma Deus nos produxit* : il n'y a que bonheur & malheur en ce monde.

Les Hollandois ont empêché quelque dessein que le Roy avoit en son voyage, peut-être qu'enfin ils s'en repentiront ; ces nouveaux Républicains sont les entendus, pour avoir heureusement secoüé le joug de la sourcilleuse, superbe, & presque marâtre Maison d'Autriche, *sed sequitur à tergo Deus in eorum vicinia* : Dieu a bien fait d'autres miracles, & plus grands que celui-là : dans les histoires de Tacite on décrie les Bataves, *propter innatam genti gloriam* : ce sont les mêmes qu'aujourd'hui les Hollandois.

Les Marchands se plaignent fort ici, disans que le négoce ne va point, & que l'argent ne roule point, *sed ejusmodi homines Mercurio deditì semper conqueruntur*. On dit qu'il y a eu cette semaine trois banqueroutes dans la ruë saint Denis, d'un nommé Boileau, Neveu, &c.

Enfin, Monsieur, je suis desolé, *ô me miserum !* mon fils aîné est mort le premier Juin, Dieu veüille avoir son ame, il est mort bon Chrétien avec grand regret de ses fautes, *& cum maxima in Christum fiducia* : je prie Dieu de bon cœur qu'il vous conserve & tous ceux qui vous appartiennent. il ne faut point aller si vîte, on meurt assez-

tôt :

tôt: *Immodicis brevis est ætas & rara senectus :* le poumon se gâte trop aisément par trop de sang : il est mort à Cormeilles où il avoit été mené, pour y avoir un air plus pur qu'à Paris, il est enterré auprés de sa grande mere maternelle & son frere François dans la Chapelle de Nôtre-Dame près du chœur : *Quiescat in pace* : je suis si fort abatu de douleur de cette mort, & si fort fatigué des voyages que cette maladie m'a fait faire, que je ne suis capable de rien, je vous prie d'en témoigner ma douleur à nôtre bon ami M. Spon, auquel je n'écris rien de ce malheur, tant que je suis affligé, & dont même je ne demande point de consolation, il faut que je pleure toute ma vie un fils si sçavant, & que je puisse dire après cet Ancien qui ne pouvoit plus pleurer, *plorando fessus eram* : il laisse trois garçons & une petite fille, dont l'aîné passe neuf ans, & duquel j'espere quelque consolation, d'autant qu'il a bien de l'esprit, qu'il aprend bien, & qu'il est fort gentil, nous en ferons ce qu'il plaira à Dieu, qui tient en sa main la bonne & la mauvaise fortune des hommes.

On dit que le Roy sera de retour à saint Germain le 8. Juin, que le Grand Duc de Toscane est mort asthmatique, âgé de 61. an, & que Monsieur de Chaune revient avec Monsieur le Cardinal de Boüillon : on parle aussi d'un Ambassadeur extraordinaire de Hollande qui doit bien-tôt arriver. Le Roy sera le 5. Juin dans Beauvais, où il célébrera la Fête-Dieu. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 4. Juin 1670.

LET.

LETTRE CCCCCXX.

Au même.

MONSIEUR,

On dit que le Roy ira prendre l'air au bois de Vincennes, & qu'il envoyera ſon Code criminel nouveau, qui eſt aujourd'hui chez M. le Premier Préſident, en la grande Chambre, pour être vérifié avec diverſes ſupreſſions, *à quibus alii multi ſibi metuunt.*

On dit auſſi que Monſieur le Chancelier eſt ſi vieux, qu'il n'en peut plus, & que la memoire lui manque.

On dit que tout va à la guerre pour l'an prochain en Flandres ou en Hollande, & que ces nouveaux Républiquains ſont menacez pour leur ſuperbe & leur vanité batavique. Beaucoup de gens veulent me conſoler de la mort de mon aîné, mais cela n'apaiſe pas ma douleur, qui ne ſe peut guérir par de tels linimens, *ſunt verba & voces, prætereaque nihil,* rien ne me guérira que la mort, ou ſi elle n'arrive, comme je n'en ai point hâte, *ſi poſt fata venit gloria, non propero,* j'attendrai de la conſolation & du ſecours des trois grands Juges, dont a fait mention Apollonius dans Philoſtrate, *qui ſont des Dieux, le Tems, & la Philoſophie :* ces trois là ont bien apaiſé de la douleur depuis le commencement du monde; ce ſont trois puiſſans anodins, tout autrement plus certains

certains que la pilule de la Reine d'Angleterre.
Christine Reine de Suede quitte Rome, à ce qu'on dit, parce que le Pape ne veut plus lui continuer la pension que le feu Pape lui donnoit.

Monsieur Esprit a tous les signes de la pierre en la vessie, & en est enfin convaincu, il songe à se la faire tirer, c'est une résolution qui ne se doit pas prendre legerement.

Le Roi a envoyé au Châtelet un Acte pour séparer de corps & de biens Monsieur & Mad. de Montespan, *& alia multa de genere hoc dicuntur, quæ scribere non est animus*. Enfin après avoir bien marchandé le Pere le Moine Jesuite a mis sous la presse *son premier Tome de l'Histoire du feu Cardinal de Richelieu*: on dit qu'il y en aura trois in folio, voilà bien du papier mal employé, si cet *Acignius* n'a pas écrit la vérité. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 11. Juillet 1670.

LETTRE CCCCCXXI.

Au même.

MONSIEUR,

Enfin le Pere Annat Jesuite & Confesseur du Roi est mort ici le 14. de Juin. Il avoit 83. ans Monsieur le Chancelier qui est de cet âge là est aussi dangereusement malade d'une maladie incurable à cause des années. Nous avons aussi M. le Lieutenant Civil d'Aubrai fort malade de vomisse-

sement & dégoût, qui se plaint fort d'un Médecin qu'il a eu par ci-devant. C'est Eusebe Renaudot, qui ne valût jamais rien. Ce qui est encore pis, on dit que Mrs Esprit & Brayer lui veulent donner du vin Emetique ou Enetique, car c'est ainsi qu'il le faut nommer *ab enecando*. C'est pour aller encore plûtôt en Paradis, où Dieu le conduise par sa sainte grace. Enfin il est mort accablé de Simptomes & de Charlatans. Il est tombé dans la fosse qu'il avoit creusée. C'étoit de sa charge de chasser les Charlatans de la Ville, & néanmoins il leur a commis sa santé. Si les gens de qualité étoient sages, ils ne se fieroient point à eux : mais ils ne veulent point mourir métodiquement, & selon les régles. Je suis, &c. De Paris le 18. Juin 1670.

LETTRE CCCCCXXII.

Au même.

MONSIEUR

Il y a eu du desordre dans la famille de M. Valot. Sa grande fortune n'est pas exempte de tristesse & de calamité. Sa fille aînée, ennuyée peut-être de n'être pas mariée & poussée d'un saint desespoir, s'est réfugiée dans les Carmelites, dont l'on dit que la mere est fort affligée. La prosperité des affaires de ce monde est bien passagere. Erasme a dit dans ses Colloques que le desespoir faisoit un Soldat ou un Moine. L'Evêque de Nevers fils

ledudit Valot y eſt allé pour parler à elle, & tâcher de la ramener à la maiſon : mais il ne l'a pas pû voir, ſi entiere elle eſt dans cette ſainte réſolution. Tout cela n'eſt ſelon le langage des cagots, comme dit Scaron, que quitter la Terre pour gagner le Ciel. O heureux échange, pourvû que l'on y arrive au gîte, & qu'il n'y ait point de fauſſe monnoye dans le payement !

Vous ſavez que nôtre Ville eſt pleine de gens curieux & affamez de nouvelles. On y parle fort du Roi d'Eſpagne, ſur une lettre qui portoit que ce Prince étoit malade d'une fiévre double tierce continuë. Il eſt vrai que s'il mouroit ce ſeroit une étrange pomme de diſcorde dans l'Europe. Pour tout ce qui s'en dit je ne m'en étonne point : car tout le monde enrage de mentir, quand il parle de ces grandes nouvelles. Je crois que vous ſavez mieux que nous s'il eſt vrai d'une eſpece de petite révolte que l'on dit ici être arrivée en Vivarets par les Marchands de vin, à cauſe d'un impôt qu'on vouloit mettre ſur les Cabarets de huit livres par an, & dont quelques Maltotiers ont été mal-traitez. *Mundus omnis exerçet histrioniàm. Vale.* De Paris, le 20. Juin 1670.

* LETTRE CCCCCXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

La fille de Valot est retournée aux Carmelites de la ruë du Bouloir : il a quatre fils, dont l'aîné est Conseiller au grand Conseil sans enfans : le second est Evêque de Nevers, le troisiéme Chanoine de Nôtre-Dame : le quatriéme Capitaine aux Gardes, sans enfans : trois filles en Religion, *sic transit gloria mundi*, mais à qui passera tant d'argent acquis Dieu sçait comment ? que deviendront tant de secrets chimiques & vegetaux : tant de tartre vitriolé : tant de préparations de Laudanum & de vin émetique ? que deviendra la fortune de ce geant ? *omnia pulvis erunt*.

Le Roi se va baigner durant quinze jours à Versailles avec une agréable compagnie. Mad. la Duchesse d'Orleans est revenuë de près du Roi son frere.

On dit que M. le Chancelier empire, *vix vivit propter summam virium imbecillitatem & vitream valetudinem*. M. Pelletier est homme de grand mérite, & qui est dans l'aprobation de toutes les honnêtes gens, il est même Cousin de Monsieur le Tellier Secretaire d'Etat.

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de mon Carolus, il est bien Dieu merci, & en bonne santé à Strasbourg, où il voit souvent le fils de Monsieur

Spon;

pon ; *superanda omnis fortuna ferendo est.*

On examine chez Monsieur le Chancelier les articles du Code Criminel ? où Monsieur Pussort qui l'a dressé se défend fortement contre les objections que ces Mrs les Députez ne veulent point aprouver, on croit qu'il est bien assûré de la faveur ; & que *nititur jure suo*, aussi veut-il que tout passe comme il est écrit.

Monsieur le Lieutenant Civil n'avoit que 37. ans, *natus parente podagrico, & ipse jam podagricus*, il avoit été débauché, il est mort, *ex vomitu, abominabili quadam apositia cum febre lenta*, & une extrême avarice par laquelle il vouloit tout faire dans le Châtelet, il étoit fort riche, il pouvoit ne se point tuër, *tam deest avaro quod habet, quàm quod non habet, & hoc facit funestum pecuniæ desiderium ejusmodi hominibus, & minus hæc optat qui non habet* : Dieu soit loüé de ce qu'il y a encore au monde d'honnêtes gens, qui ne sont pas affamez, & qui suportent plus facilement une douce pauvreté ; & même qui soit fort éloignée de celle de Seneque, qui avoit plus de revenu que l'Electeur de Saxe, qui est le plus riche Prince de l'Allemagne, *ille parum in Philosophia profecit, qui non audet paupertatem profiteri.*

Je traite malade un des nôtres âgé de 73. ans, c'est M. Mentel, fort malade, il a de l'eau dans la poitrine, il faillit à mourir l'an passé d'une cruelle dissenterie atrabilaire, il est fort mélancolique & abatu : le Cardinal Mazarin mourût de cette même maladie : Monsieur Blondel & moi

ſommes, les deux Conſultans ordinaires de Monſieur Mentel, il y vient pourtant d'autres Medecins comme ſes amis.

On dit que Mad. Colbert a un frere Conſeiller de la Cour, nommé Monſieur Charon de Menar, qui pouroit bien venir Lieutenant Civil, mais je ne le crois pas, la fortune de M. Colbert va bien par-deſſus toutes ces dignitez populaires.

Monſieur le Chancelier a eu depuis peu des douleurs nephretiques, & a vuidé des petites pierres, on dit aujourd'hui qu'il eſt mieux, *ſed conſtare de calculo latente in veſica, quod mihi videtur eſſe peſſimum.* M. le Chancelier a été ſondé, on a ſenti la pierre, qui n'eſt pas aiſée à tirer, à tel âge tout y eſt à craindre, *multus ubique pavor, & plurima mortis imago.*

Monſieur le Duc d'Enghien a eu deux fils, qui ſont deux Princes du ſang, deux beaux & précieux rejettons de S. Loüis, dont l'aîné qui eſt Monſieur le Duc de Bourbon, eſt ici fort malade, *ardentibus votis exopto ut feliciter convaleſcat,* mais je le tiens en danger *duplici nomine, nempe ratione morbi, qui eſt prava diatheſis viſcerum cum febre, & ratione Medici, qui non ſapit quantum ſatis eſt :* j'entends Monſieur Bourdelot, qui eſt extravagant, & grand hableur ; ces gens-là ſont ordinairement trop bien reçûs chez les Princes, & bien ſouvent non ſans regret, *imò non ſine pœnitentia*, pour me ſervir ici d'un terme que Ciceron n'a jamais employé, ni prononcé, *& cui nec nomen Tullius ipſe dedit*, à ce qu'en a dit un des beaux eſprits du ſiecle paſſé,

qui

qu'a été Alciate *in Emblem*, qui méritoit bien un chapeau de Cardinal, mais un vieux Renard le trompa. Nous n'avons ici pour toutes maladies que quelques fiévres tierces, & des fluxions sur la poitrine, qui sont de deçà en usage dès le mois de Décembre passé, *ex quo morbi genere multi perierunt*, mais la plûpart de nos malades ont les jambes enflées, & les pieds *œdemateux*, ce qui me fait apréhender l'hydropisie, *ex prava diathesi viscerum*, pour l'Automne prochaine & l'hyver suivant les doubles tierces, & les quartes ne manqueront pas aussi, car tout le monde est ici fort mélancolique.

Je viens de voir (ce 24. Juin) nôtre Monsieur Mentel, son mal le presse, & le menace trop souvent, outre les mauvaises nuits, qui lui sont trop ordinaires, il a toûjours les jambes & les pieds enflez, *& sæpè tentatur vomitu, præsertim irritato ventriculo à medicamentis purgantibus, quorum usu etiam frequenti tamen levatur.*

Il est ici mort un vieux Medecin nommé Monsieur du Puy, âgé de 86. ans, il l'étoit de Mad. la Princesse Palatine, il n'étoit point de nôtre Faculté, il avoit autrefois demeuré à Nevers, c'étoit un homme sage, fin, déniaisé, fort sçavant & bon Philosophe, il raisonnoit bien en nôtre métier en bon François, *artem vitæ intellexit*, & pourtant il est mort aussi-bien que Patrocle, j'ai vû quelque chose du manuscrit qu'il avoit fait, qui partoit du bon endroit, il pouvoit avec raison dire après Martial, *hominem pagina nostra sapit.*

On ne parle ici que de M. le Chancelier, qui fait souvent des pierres : *lapis templum Domini destruit, lapis abstruit : sit nomen Domini benedictum.* Le Roi fait bâtir à Versailles, où il y a quantité de bons ouvriers en toutes sortes de bâtimens & d'ornemens de maisons Royales.

On purge, ce 25. Juin, Monsieur le Chancelier avec soulagement, *calor nativus infirmior in senibus magnum facit excrementorum proventum, inde major frequentis purgationis necessitas.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 25. Juin 1670.

*LETTRE CCCCCXXIV.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur le premier President est de retour de Compiegne, où il étoit allé saluër le Roi avec quelques Deputez de ce Corps, pour se réjoüir avec lui de ses victoires, & le prier de ne plus hazarder sa personne, comme il a fait ci-devant en diverses occasions en Flandres : Courtrai est rendu, on dit que les Espagnols y avoient voulu envoyer du secours, mais il a été repoussé par nos gens, qui en ont mis 1500. en déroute. Une autre nouvelle porte que Marsin y a attaqué nos gens, & que nous y avons perdu quelques hommes. On dit que le Roi est venu à S. Cloud dire

adieu

[…]u à Mad. la Ducheſſe d'Orleans, & qu'il s'en [r]etourne bien-tôt à Arras, où il emmenera la [R]eine, pour lui faire faire par après ſon entrée [d]ans Doüai, & dans Tournai.

Le rhûme a ici tué depuis peu quelques honnêtes gens, tels que ſont M. de Banquemarre, Preſident en la ſeconde des Enquêtes, M. de Samſon le Geographe, M. de Broſſes-Guenegaud, Maître des Requêtes, M. Doublet l'aîné, jadis Partiſan, & autres.

On dit ici que le Roi a pardonné au Comte de Guiche, j'en ſuis bien aiſe, & que l'on va faire partir des troupes pour faire la guerre en Catalogne.

Nous avons ici une eſpece de fiévre continuë, maligne & mortelle, & qui emporte nos malades en ſept ou huit jours, *habet ſuam* ὑπαρξιν *in corruptela ſubſtantiæ pulmonis*, & tous leurs crachats, *ſunt omenta purulenta, tabum & necroſium redolent*.

On a fait commandement de faire aujourd'hui dans tous les quartiers de la Ville des feux de joye pour la création du Pape, on dit qu'il eſt ennemi des Janſeniſtes, je crois pourtant qu'il ne nous fera pas grand mal.

On me vient de dire que le Roi a fait aſſiéger l'Iſle en Flandres. Je vous baiſe les mains, & ſuis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 19. Juillet 1670.

LETTRE CCCCCXXV.

Au même.

MONSIEUR

Je viens d'aprendre la mort d'un des nôtres nommé Nicolas Langlois, âgé de 64. ans, qui a été trouvé mort dans son lit. C'étoit un Philosophe fort mélancolique & taciturne, qui se mocquoit de la pratique, qui est ce que les autres recherchent avec tant d'avidité. Nous en avons encore un autre qui marchande de passer par le même chemin. Il est si fort dégoûté de prendre des purgatifs, que sans ce méchant & malheureux simptome, je croi qu'il seroit guéri, mais il a 73. ans.

On parle ici d'un nouveau Jubilé, comme d'une chose fort nécessaire. Je pense que c'est pour faire trotter les femmes & faire gagner les Moines. On parle encore de la mort de Madame la Duchesse d'Orleans. Il y en a qui prétendent par une fausse opinion qu'elle a été empoisonnée : mais la cause de sa mort ne vient que d'un mauvais régime de vivre & de la mauvaise constitution de ses entrailles : l'Epiploon étoit si fort corrompu, que sa seule puanteur étoit capable de lui causer une mort subite. Il est certain que le peuple qui aime à se plaindre & à juger de ce qu'il ne connoît pas, ne doit pas être crû en telle rencontre. Elle est morte comme je vous ai dit par la mauvaise

mauvaise conduite & faute de s'être bien purgée, selon le bon conseil de son Medecin, auquel elle ne croyoit gueres, ne faisant rien qu'à sa tête. C'est ainsi que vivent les Grands à la Cour. Ils donnent tout à leur fortune & à leurs plaisirs & presque rien à leur santé. Aussi meurent-ils comme les autres & bien souvent avant que d'être vieux. Le feu Roi n'avoit que 41. an. Le Cardinal de Richelieu que 57. & son successeur que 58. Mais il faut que Martial ait dit vrai, *Immodicis brevis est ætas & rara senectus.* Je suis, &c. De Paris le 30. Juillet 1670.

* LETTRE CCCCCXXVI.

A Monsieur N.

MONSIEUR,

La disgrace de Monsieur Foucaut fait ici parler le monde, mais néanmoins on croit qu'il sera rétabli, & qu'il rentrera dans les bonnes graces du Roi par le moyen de Monsieur Colbert. Oüi, tout est fait, Monsieur le Chancelier lui a fait grace.

Hier (ce 4. Août) il arriva une chose bien étrange dans Nôtre-Dame, un Prêtre disoit la Messe dans la Nef à un Autel célébre, un homme s'en aprocha pour lui aider, mais quand il vint à l'élévation de la Sainte Hostie, ce malheureux se leva, mit la main à l'épée, & voulut en escrimer, on dit qu'il vouloit percer cette Hostie que le Prêtre tenoit, il blessa le Prêtre qui étoit enco-

re jeune, de deux coups : ce malheureux assassin a été aussi-tôt mené en prison dans l'Archevêché, puis fut amené dans le grand Châtelet, il est Huguenot, natif de Caën en Normandie, & s'apelle Pierre Sarazin, il a été quelquefois Huguenot, & quelquefois Catholique, il étoit foû ce me semble. Défunt M. Naudé disoit qu'il faloit demeurer comme l'on étoit, & que c'étoit la marque d'un esprit mal tourné, de changer si souvent de religion, que le tout ne valoit pas la peine : *nota* qu'il avoit demeuré treize ans en Italie auprès du Cardinal Bagni, & qu'il avoit été intime ami de Cremonin, qui n'étoit point meilleur Chrétien que Pomponace, que Machiavel, que Cardan, & telle autres Dames moutonnieres, dont ce païs abonde, j'entends l'Italie, où il y a bien plus de fins & rusez politiques, que de bons Chrétiens, excepté les Jesuites & les Moines, qui sont fort gens de bien, gens d'honneur & de probité, grands serviteurs de Dieu, gens de charité & de conscience, qui aiment & servent Dieu, & ne veulent que vôtre bien. Ce miserable Normand a été jugé ce matin par M. le Lieutenant Criminel à faire amende honorable devant Nôtre-Dame de Paris, puis d'être mené en Gréve, où il aura le poing coupé, & sera brûlé tout vif, mais il y a apel au Parlement, où peut-être dès demain le procès sera jugé : les Juges ont envoyé à Caën, faire saisir les livres & les papiers de ce miserable Pierre Sarazin, & prendre ses deux freres, desquels il a parlé en son interrogatoire, il n'a pas encore vingt-deux ans, c'est un foû Calviniste,

perte

percé du divin trait d'une sotte superstition, ou folle opinion : *cruenta religione imbutus animus non est sui juris, nescit quiescere* : ces gens-là sont bien dangereux, tel étoit Ravaillac, qui tua si malheureusement nôtre bon grand Roi Henri IV. l'an 1610. il avoit été maître d'école & Moine Feüillant, d'où il étoit sorti depuis quelque tems, il avoit la nuit des visions, qui lui faisoient faire du bruit dans le Convent, & réveilloit les autres Moines, ses méditations étoient trop noires & trop criminelles : ces gens-là devroient être mis en bonne garde, & étroitement enfermez au pain & à l'eau, les fous se proménent par le monde avec trop de liberté, *nimis multa licent improbis & insanis*. Enfin la Sentence du Châtelet a été confirmée au Parlement (ce 5. Août) & ce miserable foû a été tiré de la Conciergerie, & mené à Nôtre-Dame, où il a fait amende honorable, & delà mené à la Gréve en belle compagnie, où il a été brûlé sans qu'il ait jamais témoigné aucun sentiment de pieté, ni de religion, ni de regret de mourir : tout le monde est d'accord que ce jeune homme étoit un esprit perdu, enragé & desesperé, on dit que quand on lui demanda de quelle religion il étoit, il dit qu'il étoit Israëlite ; mais les Israëlites suivent le Décalogue de Moïse, par lequel il est précisément défendu de tuër qui que ce soit, & beaucoup moins un Prêtre qui dit la Messe dans Nôtre-Dame ; d'où je conclus que ce miserable foû avoit perdu l'esprit, & qu'il méritoit d'être mis dans les petites Maisons, huit jours avant qu'entrer dans l'Eglise de Nôtre-Dame

 de

de Paris, où il a fait ce miserable assassinat.

Monsieur de Louvoy est allé à Pignerol par ordre du Roi en poste.

Pour Monsieur Foucaut Secretaire du Conseil, qui est rétabli dans les bonnes graces de Monsieur le Chancelier, & en ces charges, c'est une affaire cachée, que l'on soupçonne avoir été préméditée, & qui a seulement failli de réüssir au gré de ceux *qui fuerant artifices fabulæ*. Je vous baise les mains; & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 6. Août 1670.

LETTRE CCCCCXXVII.

A Monsieur F. C. M. D. R.

MONSIEUR,

Nous n'avons rien de nouveau ni de certain des affaires du Vivarets. Les Espagnols ne disent mot, non plus que les Hollandois: mais l'on parle ici d'un certain Duc de Buckinkam, Ambassadeur d'Angleterre qui est venu pour traiter d'une affaire de grande importance, & faire une belle alliance pour l'avantage des deux Couronnes. O que je serois ravi de voir cela bien achevé & bien entretenu! Peut-être que les Bataves n'en seroient pas si fiers ni si orgueilleux.

M. Valot est bien malade & en danger de mourir bien-tôt. Il a de la fiévre, il est astmatique & il a 74. ans. Il avoit été porté au Jardin Royal, mais ayant entendu que sa presence étoit requise

à la Cour, où il s'agit de lui choisir un successeur, il a aussi-tôt quitté le bel air de son beau jardin, & est revenu au Louvre. Ainsi il n'est pas permis à Paris non plus qu'à Athénes, de mourir à son aise ni à bon marché. Cette belle charge ne se vendra pas d'orénavant comme l'on fit du tems de Mazarin, l'an 1646. & l'an 1652. Monsieur Colbert a aujourd'hui bien plus de soin de l'honneur & de la santé du Roi, que l'on ne faisoit en ce tems-là, où l'avarice des Ministres emportoit & ravageoit tout. On parle de Mrs de la Chambre & Daquin le jeune, mais le cœur du Roi est en la main du Seigneur. M. Valot est pourtant retourné à son jardin pour sa commodité.

Hier sur les six heures du matin est mort M. le President Miron, consommé d'une fievre lente & d'une mauvaise disposition des visceres, qu'un vieux & opiniâtre rhûmatisme lui avoit laissé, & qui n'a pas pû être corrigé par le régime de vivre, les purgations, ni les eaux minerales. Encore faut-il que je vous dise que depuis son retour des eaux que je n'ai jamais aprouvées, je ne l'ai point vû comme Medecin: mais il a été visité par M. Brayer & après par Renaudot qui l'a achevé. Ce pauvre homme attenué & desséché dedans & dehors n'avoit pas besoin de vin Emétique, qui lui a coupé la gorge sans épée. Il n'avoit que quarante six ans. Il ne laisse que deux fils fort délicats avec peu de bien, hormis de sa femme qui est riche: car de son côté il prend beaucoup sur ses 2. Charges de Conseiller de la Cour & de Président au Mortier. Mais si vous voulez savoir pourquoi

M.

M. Brayer l'a vû : C'est que sa fille avec cent mille écus, a été mariée à M. l'Eschassier Conseiller de la Cour, fils de Marguerite Miron sœur du défunt Président : laquelle mourût pulmonique l'an 1663. Leur pere a été M. Robert Miron Ambassadeur en Suisse, frere de M. François Miron Lieutenant Civil, qui mourût ici l'an 1609. La mémoire de ces Mrs est ici en fort bonne odeur pour leur vertu & integrité : ces deux derniers freres étoient de fort habiles gens, qui tous deux avoient passé par les belles charges avec grande réputation. Ils étoient sortis d'un vieux Medecin de Paris nommé François Miron, Medecin de Charles IX. & qui avoit eu le premier lieu de sa Licence l'an 1514. sous le bon Roi Loüis XII. pere du peuple. Mais voilà toute cette bonne famille presque éteinte, hormis ces deux petits qui restent aujourd'hui. Dieu les veüille bien conserver. *Vale*. De Paris le 19. Août 1670.

LETTRE CCCCCXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere je vous dirai que les Hollandois sont sur le bureau, & que l'on parle d'eux comme s'ils étoient tout-à-fait déclarez nos ennemis : même il y en a qui suposent que le Roi d'Angleterre sera de nôtre côté.

Le premier Medecin Monsieur Valot est toûjours

jours bien malade. Je viens d'aprendre qu'il a été saigné trois fois depuis huit jours, pour des redoublemens, des frissons & des opressions. C'est une hydropisie de poûmon, selon mon sentiment, qui l'étouffera. Il a vendu tout ce qu'il a pû pour faire de l'argent, & il est en danger de voir bien-tôt le moment de sa vie auquel son argent ne lui servira plus de rien. *Stulte ; hac nocte repetent animam tuam & quæ parasti, cujus erunt?* Le Gardinal Mazarin étoit sujet à des douleurs néphrétiques & podagriques, qui l'afoiblirent fort; mais son dernier mal fut cette hydropisie de poûmon. L'eau qu'il avoit dans la poitrine l'étoufa à la fin, par un grand bonheur pour la France, & l'emporta en l'autre monde, d'où personne ne revient : aussi n'est-il pas revenu : mais son esprit a regné & régne encore en quelque façon. Les Soldats d'Alexandre le Grand disoient de lui après sa mort en voyant son portrait, qu'il commandoit encore quoi qu'il fut mort. Je ne les veux pas mettre en comparaison l'un avec l'autre, car toutes les comparaisons sont odieuses. Ils étoient tous deux grands Larrons & néanmoins fort dissemblables. Seneque apelloit Alexandre un jeune éventé & un voleur de tout le monde, *Vesanus Adolescens, infelix prædo orbis terrarum*, &c. pour le Mazarin il n'a fait que ce qu'il devoit, puis qu'on le laissoit faire.

Nous avons ici un Médecin fort malade âgé de 72 ans, c'est M. Jacques Thévart, dit le Camus. Il est un des Médecins qui servent à l'Hôtel-Dieu, a un *Cholera morbus*, autrement *troussegalant*, dont

il

il manqua hier de mourir & quoiqu'il en arrive, il est fort aisé de croire qu'il n'ira pas loin. De nôtre Licence, il n'y a plus que lui, Morisset & moi. Je suis, &c. De Paris le 10. Septembre 1670.

* LETTRE CCCCCXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roy a ordonné la dissolution de son camp; on en prend quinze mille hommes que l'on envoye à S. Quentin en Vermandois, d'où ils seront commandez pour le rendez-vous, qu'on tient encore secret : il y a toute aparence que ce sera contre les Hollandois, ils sont devenus si glorieux depuis leur commerce des Indes, que ceux qui traitent avec eux, disent qu'ils sont insuportables. Le Roy s'en est crû méprisé, & on croit qu'il en garde son ressentiment jusqu'à l'occasion de les en faire repentir. On a envoyé encore six mille hommes vers Soissons, & d'autres ailleurs. Vous voyez que tout cela va de même côté.

La triple alliance va être rompuë. Les Rois d'Angleterre & de Dannemark sont d'accord avec nôtre Roy : *Væ hostibus.*

Monsieur Yvelin Médecin de la Duchesse d'Orleans est ici fort malade, il a soixante ans, & n'a jamais vécu sobrement, il buvoit son vin tout pur : il est fort rougeaut ; Galien apelle ces gens-là ἐξέρυθρους, & dit qu'ils ont tous les entrailles trop échauffées.

T. III. Je,

Je vous prie de me mander si Messieurs de Tournes ont achevé d'imprimer la seconde partie du livre de M. Daillé. *De objecto Cultus Religiosi*. Un Conseiller de la Cour Huguenot m'a dit que dans leur Réformation ils n'ont point eu de plus grand homme que lui depuis Calvin, il est mort depuis peu. Ces gens-là font bien autrement étudier leurs proposans que nos Moines, c'est presque assez pour ceux-ci quand ils sçavent lire la Messe, cela est honteux: on en fait passer d'autres pour sçavans, quand ils ont fait quelque méchant livre, mais apuyé du crédit de cinquante mille hommes qui sont tous encapuchonnez de la même sorte. O! le bel argument de la plûpart d'entr'eux, c'est le panégyrique de quelque Confraire, ou quelque Commentaire *de animabus languentibus in purgatorio*: cependant cela fait bien boüillir leur marmite, & qui en diroit du mal, seroit à peu près excommunié. Laissons ce discours, *Stultus est labor ineptiarum*.

Il est certain que le Roy d'Angleterre a écrit au Roy en faveur de Monsieur Fouquet, mais il n'y a pas d'aparence que Monsieur Colbert consente à cette liberté, contre laquelle il a fait tant de machines. *Interea patitur justus.*

Mad. de Guise fille de Gaston Duc d'Orleans est accouchée d'un fils, dont la naissance réjoüit fort la famille, elle alloit en décadence faute de mâles qui sont, comme vous sçavez, *fulcra & columnæ familiarum*.

Monsieur de Perigny Président aux Enquêtes, Précepteur de Monseigneur le Dauphin, est mort

à

à saint Germain d'une apoplexie, & aussi l'aînée des deux filles de M. de Chevreuse, gendre du grand Colbert. La charge de Précepteur se donne ici suivant les passions d'un chacun : les uns veulent le Pere Mascaron Prêtre de l'Oratoire : d'autres M. de Bassompierre Evêque de Xaintes : & d'autres l'Abbé Bossuet, qui est presentement Evêque de Condom : tous trois sont fort habiles, mais je crois que ce dernier sera préferé, cet emploi est de grande importance.

On parle ici fort d'un jeune homme de Lion, nommé Guinaut, qui a été misérablement tué par des voleurs, dont on ne sçait pas encore les particularitez : on a trouvé beaucoup d'argent chez lui, mais on croit que l'or a été dérobé, *Homo homini lupus, ut* Δαιμων.

Il y a bien à dire que ce qu'on écrit de la rage ne soit vrai, Monsieur Pietre s'en mocquoit, & moi aussi, on n'en guérit point pour aller à la mer. Cette maladie que les Grecs ont nommé *Hydrophobia*, est une espece de délire causé par une attrabile très-pernicieuse qui renverse les fonctions du cerveau. Fernel étoit un très-grand homme, mais il a trop donné dans les qualitez occultes.

On avoit fait venir à la Cour un Capucin qui devoit guérir tout le monde, c'étoit un demi faiseur de miracles, il a vû le Roy par le crédit d'un Grand, vous sçavez que les Moines en ont toûjours quelqu'un, même plus que d'honnêtes gens : on dit qu'il est fort impudent, belle qualité pour un Capucin ! & qu'il

qu'il est fort ignorant, passe pour celle-ci. Monsieur Valot est plus mal que jamais, sa maison est en larmes : on l'a raporté en litiere au jardin Royal, & il veut être traité par trois Médecins de Paris, n'ayez pas peur qu'il prenne de l'antimoine, quoi qu'il en ait tant donné, il diroit qu'il n'en a pas besoin, & je le crois; mais trois ou quatre mille personnes qu'il a tué, en diroient bien autant, si elles pouvoient parler : on dit qu'il est en colere contre Monsieur Brayer, qu'il prévoit être son successeur : celui-ci en est très-digne, mais fin & rusé, il a déja quatre-vingt mille livres de rente, il n'est pourtant pas encore content. *Tria insatiabilia, mare, mulier, avarus :* les Moines diroient *infernus.* Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 17. Septembre 1670.

* LETTRE CCCCCXXX.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur le Maréchal de Crequi se rend maître de toute la Loraine sous l'autorité du Roy, & la puissance de ses armes : Espinal est rendu, & enfin tout nous viendra, puisque nous sommes les plus forts, & que personne ne se déclare pour ce malheureux Duc : un Officier du Roy m'a dit aujourd'hui (ce 1. Octobre) que le Roy fait lever 8000. hommes de pied, & 6000. chevaux; & que

que les Hollandois levent 30000. hommes.

Nôtre M. Matthieu est mort, ayant passé 77 ans, il avoit été le plus fort & le plus robuste de son tems, mais la goute l'a miné, & enfin faute de venir l'a tué : vous sçavez, Monsieur, mieux que moi, ce qu'a dit Duret sur Hollier, est très-vrai, *quand vous avez la goutte vous êtes à plaindre, quand vous ne l'avez pas, vous êtes à craindre*, & néanmoins contre toute fortune bon cœur, je voudrois être obligé d'avoir la goutte à tel âge, je tâcherois de m'en consoler, je vous la souhaitte aussi en ce tems-là.

Monsieur le Blanc, Professeur en droit Canon, est ici m[illegible] d'une dissenterie atrabilaire, âgé de 73. ans [illegible] ai vû une fois dans le cours de sa maladie, en consultation avec Monsieur Blondel, il étoit de la connoissance de Monsieur vôtre fils aîné, à qui je me recommande.

Monsieur Valot quoique fort foible & déja vieux, est allé à Chambort à la suite du Roy, pour y prendre l'air de la Cour (ce 9. Octobre.)

Monsieur le Chevalier de Boüillon s'est batu en duel à Bellisle, & il y a été blessé.

Messieurs du Clergé assemblez à Pontoise ont envoyé à Monsieur de sainte Beuve, jadis Docteur & Professeur en Sorbonne, que les Carabins du P. Ignace ont deshonoré, une pension annuelle de 1000. livres, quoi qu'il n'en ait jamais demandé.

Monsieur Morus Ministre de Charenton est mort, & il n'y a encore personne en sa place.

Monsieur Pelisson qui a fait *l'Histoire de l'Académie*

Lettre Françoise in octavo livre gentil & fort curieux, étoit né Huguenot, & il s'est fait Catholique, ce fut lui qui fut arrêté prisonnier avec M. Fouquet, & qui a été quelques années en prison; c'est un digne homme très-sçavant, & qui a de grandes qualitez, c'est de lui dont la Chapelle a dit, Et *Pelisson un Adonis*. Messieurs du Clergé ont demandé au Roy le rétablissement des Docteurs Jansenistes, qui étoient sortis de Sorbonne, le Roy les a renvoyez à M. l'Archevêque de Paris, qui a été son Précepteur, marque du bon naturel, & de l'équité du Roy; je crois pourtant qu'ils y rentreront, pourvû que les Jesuites ne l'empêchent point, qui n'ont pas aujourd'hui tant de crédit, qu'autrefois, ils n'en ont pourtant encore que trop, car le monde est plein de sots, qui prennent pour hommes Apostoliques, ces moutons d'Ethiopie.

Monsieur le Chancelier vit en grand honneur, mais il est bien vieux, on parle déja de sa mort, de sa dépoüille, de sa charge, de son successeur, & du changement qui arrivera en diverses charges, sur quoi on parle de Monsieur le Premier Président, de Monsieur Pussort, de Monsieur Boucherat, Monsieur le Tellier & autres.

Charles Patin a fait deux différentes relations, l'une de son voyage de Vienne, & l'autre de Tirol, & vous me dites que vous n'en avez vû qu'une, il y a moyen d'y remédier. Tout le monde aime ce fils, & il ne fait que du bien, cependant au nom du Roi on l'a persécuté; & on lui a fait quitter son païs, & j'espere toûjours que le

le Roy connoîtra son innocence & son mérite.

Monsieur Brayer m'a dit ce matin que M. le Dauphin n'est pas guéri, & qu'il craint la récidive de son mal, c'est de qui je suis bien marri, car ce petit Prince doit être bien cher à toute la France, aussi est-il bien à craindre que le feu ne s'allume dans les hypochondres, dans quelqu'un de ses visceres, foye, ratte, ou autres, & ce qui me touche fort, c'est que l'on dit qu'il est fort aimable, & gentil de son esprit, mais qu'il est fort délicat du corps, & d'une santé bien frêle : ceux qui l'ont aproché, m'ont dit qu'ils ont remarqué en lui une très-bonne volonté d'aprendre ce qu'on lui propose, & que rien ne le rebute.

Voici un reste de Lune qui est tout pluvieux, & qui nous améne une constitution tout-à-fait *austrine*, chaude & humide, telle que nous l'a décrite en ses Aphor, le bon Hypocrate. Aussi avons-nous déja des rhûmes, des catharres, des toux, des rhûmatismes, des gouttes, des fiévres quartes, mais si la saison devient pire, comme il y a grande aparence, nous aurons des doubles tierces, des dissenteries, des hydropisies.

Il y en a qui prétendent qu'on a dessein sur la Franche-Comté, sur Dole & Besançon, & que les Electeurs envoyent au Roy un Député sur ces affaires, ce sont des pensées de gens qui devinent, & qui veulent s'ériger en politiques speculatifs sur les affaires publiques, *genus hominum quod in civitate nostra semper vetabitur, & semper retinebitur*, qui est-ce qu'a dit Corn. Tacite des Astrolo-

mes Judiciaires de son tems, quoi qu'il leur fasse l'honneur de les apeller Mathematiciens.

Il court un bruit que l'on a découvert en Bearn un homme de ceux qui ont assassiné le pauvre Grimod, mais je doute de tout ce qu'on en dit, car les uns disent aussi en Savoye, les autres en Suisse, les autres près d'Avignon, & en ce cas là il n'y a rien d'assûré.

Je rends graces à M. Falconet, d'un livre qu'il m'a envoyé par Monsieur Troisdames, qui est de Monsieur Bicais Médecin d'Aix en Provence; quand je serai guéri de mon rhûme, je le parcourrai, & après j'en écrirai pour les remercier tous deux.

Tout ce qu'on dit de ceux qui ont contribué au massacre du pauvre banquier de Lion Jean Grimod, se trouve aujourd'hui faux : on parle d'un certain Florin, & d'un autre nommé le Beau, mais qui ne sont point pris, & d'un Abbé qu'on dit avoir été premier inventeur de la tragédie. Quoi que c'en soit, on dit qu'ils sont quatre Lionnois débauchez, fripons, & très-dangereux garnemens, c'est à eux d'y prendre garde, car comme le diable a commencé l'affaire, le bourreau poura bien l'achever. Dieu ne permettra pas qu'une telle méchanceté demeure impunie, car je n'ai garde de dire avec ce Poëte ancien, ce misérable mot.

Cum rapiant mala fata bonos ignoscite fasso,
Sollicitor nullos esse putare Deos.

J'aime

J'aime mieux dire avec un autre,

O bone Romule, ista videbis & feres !

On dit que le Roy a donné des gardes à Mr le Duc de Mazarin, qui n'a guéres d'esprit, & qui devient foû de bigotise. Cela n'est-il point honteux, & même de voir ce que deviennent aujourd'hui les deux familles de ces deux Cardinaux qui ont si misérablement pillé la France.

On m'écrit d'Allemagne que le Duc de Lorraine a cherché contre nous du secours en divers endroits, & même à la Diette de Ratisbonne, & qu'il n'en a pû attraper nulle part. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 30. Octobre 1670.

* LETTRE CCCCCXXXI.

Au même.

MONSIEUR,

Monsieur le Dauphin se porte bien, & Monsieur Valot aussi, hormis que celui-ci est fort mélancolique, mais on dit qu'il l'a toûjours été depuis qu'il donna de l'opium à la Reine d'Angleterre dès l'an passé, joint qu'il est vieux, & a pour le moins 74. ans.

Jerôme Colot vous saluë, il vient de sortir de ceans; en me parlant d'un enfant qu'il doit tailler un de ces jours pour la pierre qu'il a en la vessie.

Mon-

M. de Louvoy va en Flandres, y visiter nos Villes, & peut-être aussi pour leur demander de l'argent, on dit que depuis deux ans nous y avons perdu 2080. hommes de maladie, de pauvreté, & de mauvaise nourriture, & sur-tout de méchante biere, qui a fait crever nos soldats, qui ne sont pas accoûtumez à ce maudit breuvage; j'aimerois mieux de l'eau bien pure & bien nette de la riviere de Seine que toute la biere du Septentrion, je suis de l'avis de Buchanan, lors qu'il a dit, *Salve beata Gallia*, &c. *Jejuna misere escqua Lusitaniæ, valete longum* &c. & de *Joannes Hautivvillensis in Archithrenio*, lorsque parlant de Paris, dans ce bel Epigramme, il a dit, *Dives agris, fœcunda mero, mansueta colonis*, &c. Un grand personnage, qui a été feu Hugo Grotius Hollandois, avoit fait des vers en l'honneur de la biere; feu M. Gujet natif d'Angers, en fit contre par un Epigramme Latin, qui commence ainsi, *Tritici latices mensis Borealibus opta munera, sed Celtis terra venena meis* &c. je suis très-volontiers de son avis, car je n'aime point la biere, ni le vin émetique des Chymistes, ni même le vin de cabaret, & même de celui qui est fort bon, j'en bois peu, je m'en tiens à nôtre Fernel, qui a dit que *vinum facit vitam jucundiorem: sed breviorem*, & cela est fort bien & très-véritablement dit. Un autre sçavant du siecle passé a fait un petit Traité Latin *de Vino*, qui vaut mieux que tous les livres de Chymie & Astrologie.

Le Gouvernement de Guyenne étoit vâquant depuis la mort de Monsieur d'Espernon, enfin le

 Roi

Roi l'a donné à Monsieur le Maréchal d'Albret.

L'hiver nous touche de près, mais il est fort humide, je souhaite qu'il ne soit pas si froid & si rigoureux, que nous en eûmes un l'année passée. Paris se remplit de beaucoup de monde, mais Dieu merci, il n'y a pas de maladie considérable, jamais les Medecins n'eurent tant de loisir, & même ils s'en étonnent tous tant qu'ils sont, *quoniam mitis annus non est in quæstu.* Le bon Ovide ce gentil Chevalier Romain a dit bien à propos :

Si valeant homines, ars tua, Phœbe, jacet.

Je viens d'aprendre une nouvelle qui me console, que l'on a pris un des voleurs qui a massacré le pauvre Jean Grimod, on dit qu'il s'apelle le Beau, je dirois volontiers après saint Loüis principalement en tel cas, *fiat justitia, vel pereat mundus :* cette nouvelle a aujourd'hui couru dans le Châtelet, & vient de M. le Lieutenant Criminel, qui n'est point homme à dire faux, quoi qu'il en soit, *omnes boni lætantur, & utinam sit verum, ut adimpleantur Scripturæ,* que Dieu ne laisse rien d'impuni.

On m'a dit aujourd'hui que le Roi fait ôter à Messieurs de Guenegaut & Janin, jadis Tresorier de l'Epargne, les deux charges d'Officiers de l'Ordre des Chevaliers du Saint-Esprit, & qu'il les donne à Messieurs le premier President & de Louvoi, avec le Cordon bleu, avec les cérémonies accoûtumées. Le bon homme Matthieu de Morgues, Abbé de saint Germain : jadis Aumônier de la Reine-Mere, Marie de Medicis, & qui fut le chaud ennemi du Cardinal de Richelieu,

lieu, est si vieux, qu'il n'en peut plus, on dit qu'il passe 87. ans, cet homme sçait une infinité de particularitez de la Cour depuis 60. ans, & en a vû une partie, y étant auprès de la Reine-Mere, l'histoire qu'il a écrite, sera fort belle, il y aura divers mémoires qui ont été cachez jusqu'ici, qui seront relevez, il y aura des véritez fort sanglantes du gouvernement de ce Card. qui a regenté la France trop cruellement & *in virga ferrea*, mais Dieu soit loüé, je crois que je n'y serai plus : il y a encore en nôtre histoire beaucoup de choses que l'on ne sçait pas bien, comme le fait de la pucelle d'Orleans, la mort du Roi d'Angleterre, Henri V. dans le bois de Vincennes, la mort de Charles Duc de Guyenne frere du Roi Loüis XI, le régne de celui qui lui succeda Charles VIII. que l'on dit avoir été un enfant suposé, la mort du grand Roi François premier, la prise, & puis la levée du siege de Mets, la mort d'Anne du Bourg, Conseiller de la grande Chambre, qui fut pendu & brûlé en Gréve, la conspiration d'Amboise, le massacre de la S. Barthelemi, la mort du Roi Charles IX. la mort des deux Guisars dans Blois, la mort du Marquis d'Ancre, & de sa femme, la mort du Connétable de Luines, celle de M. de Chalais, de Mrs de Montmorenci & de Cinq-mars &c.

Mad. la Duchesse de S. Simond est ici morte de la petite vérole, âgée de 42. ans.

Enfin M. le Lieutenant Criminel vengera la mort du pauvre Grimod, puisque par sa vigilance il a découvert & attrapé un des principaux

& des plus méchans assassins, qui ont commis un si horrible homicide, il s'apelle Florin, on dit qu'il est Lionnois, il a été pris le 9. Décembre bien tard en soûpant, dans le Fauxbourg saint Germain, où il étoit caché dans une quatriéme chambre, on travaille à son procès: Dieu soit loüé que les méchans soient punis, & la mort des pauvres innocens exemplairement vengée, ce qui en peut retenir d'autres.

On parle aujourd'hui, ce 12. Décembre, d'un Ambassadeur des Indes, qui vient saluër nôtre Roi comme le premier, & le plus grand Roi de l'Europe, on croit que c'est pour établir quelque commerce en ce païs-là, malgré les Hollandois, qui ont tâché de l'empêcher, & de le prendre pour eux-mêmes.

On parle à la Cour d'un mariage de Mademoiselle de Thiange, qui est encore fort jeune, & Niece de Mad. de Montespan, avec Monsieur le Duc de Nevers, qui est Neveu du jadis Cardinal Mazarin.

On parle ici d'une tragedie célébre & nouvelle, que les Comédiens representent sur le Theâtre, c'est la Berenice, de laquelle Suetone, *in Tito*, a fait mention, *qui invitus invitam dimisit* & n'osa l'épouser de peur de déplaire au peuple Romain à cause de la diversité de Religion, elle étoit *Judaïcis ritibus addicta*, si bien qu'elle ne fut pas Imperatrice, & qu'il lui falut malgré soi retourner en la Judée: deux divers Poëtes y ont travaillé, on verra ceux qui y auront mieux réüssi.

Nous aurons un Livre nouveau en Latin, fait par

par M. de la Barde, ci-devant Ambassadeur en Suisse, dont le tître est, *De Rebus Gallicis* : on dit que c'est l'histoire de la Régence de nôtre défunte Reine Anne d'Autriche.

Monsieur Amelot premier Président de la Cour des Aides est mort d'une pilule que lui a donnée un Charlatan nommé Riviere : l'Apotiquaire qui l'a préparée, s'apelle Beaurains, & est en fuite, on le poursuit criminellement; je suis fâché de la mort de M. Amelot, mais pourquoi des Juges commettent-ils leur vie à des fripons & à des ignorans, c'est à eux à les chasser & à les punir.

Le P. Menetrier parla hier dans l'Académie de M. le premier President, & fit fort bien en parlant de l'éloquence. L'Evêque de Condom, Monsieur Bossuet harangua fortement de l'Eloquence divine qui est dans la Bible, sur-tout dans la Genese & dans les Prophêtes : il loüa fort David, Salomon, & l'éloquence des Patriarches, sur tout celle de Moïse. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 15. Décembre 1671.

LETTRE. CCCCCXXXII.

Au même.

MONSIEUR,

On dit que les Hollandois se préparent à la guerre, qu'ils levent 30000 hommes, & qu'ils ont

peur que l'on n'assiege Mastricht sur eux, qui n'est pas loin de nos conquêtes & de nos frontieres.

Hier fut enterré un de nos Medecins nommé Claude Tardy. Si j'étois aussi savant que celui-là pensoit l'être, je passerois Galien, Aristote & Fernel. Nôtre Faculté lui donnoit tous les ans cent écus pour l'aider à vivre. Il étoit fait comme un gueu & se consommoit en procès, à chicaner tout le monde. Mais il n'avoit obtenu cette somme qu'à la charge qu'il ne feroit plus de Livres, & ne feroit plus rien imprimer sans la permission de nôtre Faculté. Un Chirurgien de ses voisins m'a dit aujourd'hui qu'on lui avoit bien trouvé de l'argent dans son coffre. Il passoit 72. ans. Il avoit été marié & sans enfans, qu'il eût laissé mourir de faim, s'il en eût eu. Il se vantoit un jour dans nos Ecoles, mais en colere, parce qu'on se moquoit de lui, qu'il étoit plus sçavant que Simon Pietre, Nicolas Pietre & M. Riolan. C'étoit enfin un attrabilaire qu'il eût falu lier, s'il n'eût été assez foû de se laisser mourir de faim & de froid comme il a fait.

M. Mathieu de Morgues sieur de S. Germain, jadis Aumônier de la Reine-Mere Marie de Medicis, & qui a tant écrit pour elle contre le Cardinal de Richelieu, est mort aux Incurables dans le Fauxbourg S. Germain âgé de 88. ans. Il a fait une Histoire de Loüis XIII. qui poura d'orénavant être imprimée; car il ne l'a jamais voulu permettre de son vivant. Je vous souhaite bon jour & bon an, & vous prie de croire que je suis de toute mon affection, Vôtre, &c. De Paris le [illegible]. Décembre 1670.

LETTRE CCCCCXXXIII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous envoyai hier une page de nos nouvelles avec deux de mes Theses dont vous en ferez part d'une s'il vous plaît à Monsieur S. nôtre bon ami. Nous avons ici M. son fils qui est un jeune homme très-sage, *multorum mores hominum qui vidit & urbes.*

On fait voir ici au sot peuple de Paris, le cadavre de feu M. l'Archevêque, qui y court comme au feu, où comme s'il y avoit des pardons à gagner d'avoir vû le visage fort boufi d'un Archevêque mort pour avoir pris trois fois du vin émetique. Le Roi a donné sa place à M. de Chanvalon Archevêque de Roüen. Pour M. le Cardinal de Boüillon, qui a toutes les belles qualitez requises en un honnête homme, on dit qu'il est assez riche, & de plus jeune Prince, Cardinal, Neveu de M. de Turenne, avec tout ce qu'il lui viendra, il peut devenir grand Aumônier de France & Archevêque de quelque bon revenu, & obtenir aussi quelques bonnes & belles Abbayes, qui fassent boüillir la marmite en vertu du S. & sacré feu du Purgatoire. Les Huguenots disent que Leon X. qui mourût l'an 1521. disoit ordinairement avec une exclamation admirative, *O combien nous a fait de biens cette fable du Purgatoire !*

 Mais

Mais n'en pleurez point, s'il vous plaît, il n'est peut-être pas vrai qu'il l'ait dit de la sorte. C'est peut-être quelque charité que ces méchans Huguenots lui prêtent, eux qui ont toûjours haï les Papes.

Le 5. Janvier veille des Rois, la conference ordinaire fut tenuë chez M. le premier Président. Ce fut M. Pelisson qui y parla de l'Histoire & des Historiens, sans faire le procès à aucun d'eux en particulier, ce que j'eusse pourtant bien souhaité. M. le premier President qui est fort sçavant y parla aussi environ demi-heure. Enfin nous nous levâmes pour aller crier le Roi boit chacun chez soi : mais avant que de nous séparer j'y saluai deux sçavans Jesuites, qui me parlerent de vous, sçavoir le P. Bertet & le P. Menetrier. L'un d'eux me dit que vous lui aviez montré quelques-unes de mes Lettres : ce qui me fit rougir, vû qu'elles ne sont écrites que très-familierement, car j'y mets tout ce qui me vient en pensée, sans choisir ou affecter des termes : C'est pourquoi je vous prie de m'épargner une autrefois.

Nous avons perdu depuis un mois l'ancien de nôtre Faculté M. Pierre de Beaurains, âgé de 80. ans. Il n'y en a plus que six devant moi, à la fin il faudra partir. *Sat dixi si sat bene.*

Il y a trois semaines qu'un homme qui a été valet de pied de M. le Prince, donna dans l'Hôtel de Condé, à Mademoiselle la Princesse, qu'il trouva à son avantage, un coup d'épée, qui n'est pas mortel. On croit qu'il avoit envie de la voler; mais il se sauva & n'est pas pris. Tous les diables

ne sont pas en enfer, ni tous les fous dans les petites Maisons. Il y a bien des gens las de vivre sur la terre. Enfin il est pris & s'apelle du Val. Il lui demandoit de l'argent qu'il prétendoit lui être dû. Son procès est sur le Bureau. On parle ici de cette affaire à l'oreille & fort diversement. *Vale.* De Paris le 14. Janvier 1671.

LETTRE CCCCCXXXIV.

Au même.

Monsieur,

Mad. la Valiere s'étoit retirée dans une Religion de filles à Chaliot, mais le Roi l'a envoyé querir par trois fois, enfin elle en est sortie, & c'est M. Colbert qui l'a été querir de la part du Roi qui l'a ramenée à la Cour, avant lui, c'étoit M. le Marquis de Belfonds, & M. de Crequi, qui n'avoient pas eu le credit de la tirer & faire sortir du Monastere de la Visitation, elle est donc maintenant à la Cour.

On m'a dit aujourd'hui que la Reine d'Espagne a commandé que l'on rende ce prisonnier nommé [redacted]onois, qui étoit arrêté dans Luxembourg, on a envoyé ici des Archers avec un Exempt, qui le doivent amener à Paris, & l'y rendre dans dix jours, ou environ, pour lui faire son procès, & à Florin, & à deux autres qui sont prisonniers dans le Châtelet, dont l'un s'apelle Seguin.

Le valet de pied nommé du Val, qui avoit blessé Mad. [redacted] a été condamné aux Gale-

res, & mis à la chaîne avec les autres, mais ils ne sont point encore partis, car il est encore à Paris, mais pour elle on dit qu'elle partira bien-tôt pour être menée à Châteauroux en Berri, par commandement du Roi, & ordre du mari, on n'en sçait pas le secret.

Monsieur Valot est au lit bien malade, à ce qu'on dit, d'une fiévre continuë avec crachement de sang & assoupissement; je n'ose vous assûrer de rien, mais on dit qu'il prit hier (ce 29. Février) un grain d'opium, cette drogue pourtant va plûtôt à la vie qui est éternelle, qu'au salut du corps: pour son successeur on parle de M. Brayer, M. de la Chambre, & encore d'un autre tiers; *sed quis futurus ille sit gallinæ filius albæ, nullus adhuc novit tam grande secretum.*

Enfin le prisonnier de Luxembourg, nommé le Beau, a été amené à Paris, & est dans le Châtelet, ils sont quatre présumez coupables de la mort du pauvre Grimod, Monsieur le Lieutenant Criminel travaille à leur procès, de ces quatre il y en a eu trois d'expédiez en Gréve, & rompus tout vifs le 12. Mars, sçavoir le Beau, Florin, & son Vallet, en belle & nombreuse compagnie: pour le quatriéme, je ne sçai ce qu'il deviendra, mais quelques-uns disent qu'il aura sa grace, d'autant qu'il n'a pas tué, & que même il a aidé à découvrir les autres, il s'apelle Seguin.

Monsieur Valot prend quelquefois des grains narcotiques, c'est ce que Guenaut apelloit des petits grains, *ex opio præparato castigato*, mais le mieux préparé n'est guere bon, *omnia semper*

[illegible]

simia, &c il a encore été saigné depuis deux jours pour un étouffement, qui l'a plusieurs fois repris la nuit, & ce n'est que la huitiéme fois : vous voyez M. comme ces gens qui se vantent chez les Grands de sçavoir tant de secrets de Chymie, sont enfin obligez, & bien souvent trop tard, de recourir à la saignée ; quand ils sont pressez. Le grand M. Colbert s'en va en carosse de relais faire un voyage de quinze jours à la Rochelle, pour y visiter un nouveau Port que l'on y a fait, & que l'on dit avoir coûté une horrible somme d'argent, quelques-uns disent quarante millions. Je vous baise très-humblement les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 18. Mars 1671.

LETTRE CCCCCXXXV.

Au même.

MONSIEUR,

Je présiderai Dieu-aidant, bien-tôt à une These Cardinale laquelle conclura ainsi, *Ergo febri pestilenti Theriaca venenum*, pour refuser l'erreur commune & populaire d'un tas de barbiers ignorans & autres Charlatans qui entendent le mot de Peste, pour amasser de l'argent promettent sa guérison par le Theriaque qu'ils ne connoissent ni n'entendent. Le Theriaque des Anciens ne fut jamais inventé pour la Peste, seulement pour les morsures des animaux venimeux. Encore ne vou-

voudrois-je point m'y fier. Andromachus Medecin de Neron n'étoit qu'un Charlatan & fort ignorant, par conséquent digne Opérateur de ce Tiran qui fit tant de mal avant que de mourir, & qui entr'autres fit empoisonner son frere Britannicus, & assommer sa fille Agrippine qui étoit une méchante chenille, indigne de si bons pere & mere : elle étoit fille de Germanicus le meilleur de tous les bons Princes & de cette Agrippine qui étoit si femme de bien qu'elle en étoit glorieuse, au dire de Tacite qui en a si illustrement parlé dans ses Annales. Je ne veux pas oublier d'ajoûter à l'éloge de Neron, qu'entr'autres crimes, il fit brûler la Ville de Rome, qu'il fit emprisonner son brave Gouverneur Burrhus, & mourir son Précepteur Seneque, & qu'il fut le premier persecuteur des Chrétiens, comme assure Tertulien dans son Apologetique, que Scaliger a nommé quelque part, *le Bouclier de l'ancien Christianisme.* Mais laissons-là ce Tiran.

Monsieur Boucherat Doyen de la Chambre des Comptes est ici mort âgé de 96. ans. Il savoit par cœur son Homere Grec ; & étoit pere du Conseiller d'Etat. *Vale.* De Paris le 17. Mars 1671.

Lettre CCCCCXXXVI.

Au même.

Monsieur,

Il n'y a rien de nouveau à Paris ni morts ni malades; c'eſt un eſpece de Proverbe. Jamais le peuple ne fut ſi ſain par le moyen de la ſobriété que la Chambre de Juſtice y a introduite. On dit qu'il y a du bruit entre le Pape & la République de Gennes. Il menace cette République d'excommunication : mais c'eſt une marchandiſe qui n'a plus de crédit, *Terriculamentum puerorum brutum fulmen* qui ne fait du mal que lors qu'on s'en épouvente mal-à-propos. Si j'en étois en peine je m'en raporterois à ce qu'en penſe la République de Veniſe. Ses ſentimens durant la guerre de ſon interdit en l'an 1605. ont ouvert les yeux à bien du monde, & cet exemple dévroit bien retenir la Cour Romaine de ſemblables attentats.

Monſieur Valot n'eſt guére bien, mais il craint ſi fort que le Roy ne faſſe prendre ſa place à un autre, qu'il a mieux aimé hazarder & entreprendre le voyage de Flandre avec lui, comme il a fait depuis huit jours. Dieu ſoit loüé de tout. Je ſouhaite cette place à celui qui l'aura, mais à la charge qu'il s'en acquitera en homme de bien & au profit du Maître, à qui je ſouhaite les années de Neſtor.

Jamais Paris ne fut ſi ſec ni ſi avare. Le deſor-

dre

dre va jusqu'à la gueuserie. Les Marchands se plaignent du Commerce & des Manufactures, les Officiers du peu d'argent & de la Polette. Le peuple se plaint toûjours tant il est bête. *Omne querulum natura infirmum est.*

Une colique bilieuse a retenu pour quelques jours M. Colbert, comme il étoit en chemin d'aller trouver le Roy à Dunkerque. On en a demandé ici quelques consultes à divers Médecins, mais il n'a pas été nommé. Chaque Médecin a eu un Loüis d'or. On dit que si M. Colbert vient à mourir, il faut dire adieu à toutes les Manufactures qu'il a fait établir en France, tant pour les tapisseries & bas de Soye, que pour ceux d'estame qui se font en plusieurs lieux de France, ce qui fait travailler beaucoup ce petit peuple en diverses Provinces. Pour moi j'ai un intérêt particulier à sa convalescence, outre qu'il a souvent dit du bien de moi, & qu'il a augmenté mes gages de Professeur Royal, c'est que j'en attends la liberté de mon fils Carolus. Car parce que beaucoup de gens ont crû que c'étoit lui qui l'a fait persécuter, il a dit quelquefois, même de son propre mouvement, que ce n'étoit pas lui. Ainsi nous sommes réduits à n'en sçavoir ni l'accusation ni l'accusateur. Mais comme je vous ai dit, j'ai bonne esperance que ce grand Ministre contribuëra à nôtre bonheur, malgré les sollicitations contraires de nos ennemis. *Vale.* De Paris le 2. Juin 1671.

Lettre CCCCCXXXVII.

Au même.

Monsieur,

Je vous ai écrit environ le douziéme de Juin & je vous mandois comme j'avois vû M. Meyssonnier qui est venu ici pour un procès qu'il a à la Grande Chambre à cause d'un Benefice qu'il poursuit, surquoi je vous dirai que l'Auteur François a dit à propos sur ce sujet, chance pour le demandeur, chance aussi pour le défendeur.

M. de Harlay ancien Procureur Général du Parlement est mort le 7. Juin âgé de 64. ans d'un abscès dans le mésentere. Il avoit un mois auparavant été taillé pour la pierre dans la vessie. Il laisse son fils à sa place, qui est gendre de M. le Premier Président, habile homme, de grand sens, fort exact, sévere, mais un peu trop mélancolique.

Les Hollandois ont tâché d'obtenir du Roy, par leur Ambassadeur qui est fils de M. Grotius, le premier homme de son siécle, la liberté & le rétablissement du commerce: mais ils n'ont pas pû encore en venir à bout, & je crois qu'à la fin ils se repentiront de ne s'être pas tenus aux bonnes graces du Roy: mais qui dit Hollandois, dit glorieux, & puis ils sont Huguenots & Républicains. Ils ont réüssi en leur révolte contre le Roy d'Espagne & leurs gens de mer qui sont des causes de leur superbe:

perbe; aussi dit-on qu'ils sont extrêmement riches & très-puissans sur mer & non sur la terre.

La diversité des études de Charles Patin me console en quelque façon de son absence; mais les malices de son frere aîné Robert Patin me confondent. Cet ingrat m'a trompé méchamment & même en mourant. Ce que je n'eusse jamais pensé d'un Fils aîné à qui je me fiois entierement. Sa Veuve en tire ses avantages, & fait tout ce qu'elle peut pour ruïner nôtre famille à son profit. Le fils de M. Spon parle de son retour bien-tôt. C'est un honnête homme, il vous portera de nos Théses.

Monsieur le premier Médecin est à saint Germain près de Monsieur le Duc d'Anjou, qui est malade d'une fiévre hectique & en danger de devenir tabide, par une trop grande secheresse des entrailles & particulierement du Poûmon. C'est la *Phthoë* des Anciens Athéniens, une phthysie séche & la maladie de consomption des Anglois, que quelqu'un a apellé fort à propos le fleau de l'Angleterre. Monsieur le Chancelier âgé de 84. ans est encore en vie & se porte bien, mais je pense que ce n'est qu'un beau jour d'hiver, qui n'a plus guére d'assurance ni de force.

On parle à la Cour de rapeller mon Carolus. Il y a beaucoup de gens de bien qui l'aiment, mais un ou deux qui le haïssent, sans même qu'on sçache pourquoi, lui ont fait plus de mal que ses amis ne lui peuvent faire de bien. Je sçai de bonne part que Monsieur de C. a voulu avoir ses manuscrits, mais il aime mieux [illegible] dans son

exil

exil, que de donner la gloire de son travail à un autre. Il a trouvé moyen d'acheter l'histoire des Médailles des Empereurs Romains. Le livre est beau, mais ne doutez pas que ses ennemis n'en diront du mal. Il l'a dédié à l'Empereur, auquel il m'écrit qu'il a des obligations insignes, pour les honneurs & le bien qu'il lui a faits.

• On parle ici d'un grand embrasement de l'Escurial en Espagne, où l'on dit qu'il y a bien de la perte, & même une grande Bibliothéque, où il y avoit quantité de manuscrits Grecs, Hebreux & Arabes, & autres Orientaux. On dit que c'est un Moine qui a été cause de tout ce malheur. Cela pouroit bien être, car les Moines ne sont que des animaux malencontreux, comme le dit Rabelais : le Duc d'Anjou est mort à S. Germain le 3. Juillet. Dieu conserve son frere Monseigneur le Dauphin, puisse-t-il devenir aussi vaillant que le bon Roy Henry IV. son grand pere & plus heureux que lui. Adieu. De Paris le 23. Juillet 1671.

* LETTRE CCCCCXXXVIII.

Au même.

MONSIEUR,

On parle beaucoup ici de Monsieur de Lionne, qui avec la permission du Roy a fait enlever sa femme, & l'a fait mettre dans un Monastere, on dit que c'est à cause de son jeu & de ses profusions.

ſions. La Cour eſt en triſteſſe pour Monſieur le Duc d'Anjou, & de ce que Monſieur le Dauphin ne ſe porte guéres bien.

Monſieur de Guiſe âgé de 22. ans eſt mort d'une fiévre continuë avec la petite vérole & une opreſſion de poitrine ſans avoir été ſaigné, & ſans Médecins, il n'a eu pour ſecours *iatrique*, qu'un grand charlatan d'Apotiquaire nommé Baurains, qui eſt, à ce qu'il dit, plus ſçavant que tous les Médecins, qui lui a donné des remedes cordiaux, & des poudres de perles, & un nommé du Freſne, ſoi diſant Médecin, qui étoit ci-devant valet de Chambre de feu Mad. de Guiſe, *his gradibus tranſeunt Principes in terram Auſtralem, nulli mortalium adhuc cognitam :* les ſages ne ſçavent rien de cette geographie, que par la grace des Janſeniſtes, ou par la voye de révélation.

On me vient de dire que Valot eſt fort malade, & qu'il s'eſt fait ramener de ſaint Germain à Paris, où il eſt preſentement, il eſt devenu ſi gros & ſi peſant, qu'il ne ſçauroit ſe ſoûtenir, s'il n'eſt aidé par deux hommes : enfin il eſt fortement aſtmatique.

Deux Evêques ſont morts depuis peu, ſçavoir celui d'Auxerre, & celui du Mans. Un de nos Médecins, nommé Fabien Perreau, mourût pareillement hier ici (ce 4. Août) âgé de trente-trois ans, il eſt mort d'une fiévre continuë maligne, qui lui eſt venuë du mauvais air de l'Hôtel-Dieu, où il étoit un des Médecins, il a été ſaigné douze fois, mais ce qui lui a bien aidé à mourir, ont été trois jeunes Médecins de ſes amis, qui lui

qui ont fait prendre plusieurs verres d'eau de casse, dans lesquels par une finesse ridicule, & même punissable, on faisoit mettre quelque once de vin Emétique, pur poison en cette conjoncture, car il étoit fort assoupi, & même avoit des mouvemens convulsifs, mais *erat in fatis in misere periret ingratissimus discipulus D. Francisci Blondel.*

Voici un autre malheur d'une autre nature, un de nos Médecins, M. de Launay âgé de septante quatre ans, est tombé en enfance, son fils unique, Avocat célebre a été conseillé de faire une assemblée de parens, & par autorité des Juges il l'a fait mener à saint Lazarre, où on a coûtumé de mettre de telles gens, il y a été gardé quelque-tems, & enfin le mal augmentant, on l'a mis où on met les fous, sçavoir dans les petites maisons du Fauxbourg saint Germain.

Valot est au lit fort pressé de son astme, peu s'en falut qu'il n'étouffat avant-hier au soir, mais il en fut délivré par une copieuse saignée, il a reçû l'Extrême-Onction, c'est pour lui rendre les genoux plus souples pour le grand voyage qui lui reste à faire : il n'a été qu'un Charlatan en ce monde, mais je ne sçai ce qu'il fera en l'autre, s'il n'y vient crieur de noir à noircir, ou de quelque autre métier, où on puisse gagner beaucoup d'argent, qu'il a toûjours extrêmement aimé, pour son honneur, il est mort au jardin Royal le 9. Août à six heures après midi, on ne l'a point vû mourir, & on l'a trouvé mort en son lit. Je vous

vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris, le 10. Août 1671.

LETTRE CCCCCXXXIX.

Au même.

MONSIEUR,

On dit que le Roy a toûjours été fort triste depuis la mort de M. le Duc d'Anjou, & si fort mélancolique du rencontre de diverses affaires qui sont aujourd'hui à la Cour, que l'on ne l'a pû voir rire depuis ce tems-là, je crois que cela se doit un peu entendre de la querelle qui est entre Messieurs Colbert & de Louvoy.

Un de nos Médecins me vient de dire qu'il y a une grande brigue à la Cour, pour mettre Monsieur Daquin le fils à la place de Monsieur Valot, & que cette brigue est si puissante, qu'elle fait peur à celui qui la desire très-ardemment, & même on dit que la Reine est le chef de cette brigue: toute la Cour n'est guéres gouvernée que par intrigues où les Dames se mêlent bien avant, mais quand je fais réflexion sur cette brigue, je ne puis croire que la Reine donne son Médecin au Roy, ni même quand elle le voudroit, que le Roy s'y laissât emporter, pour des raisons que je pourois alléguer, & qu'il vaut mieux taire, elles sont de deux sortes, phisiques & politiques, mais il faut voir ce qui arrivera, je crois pourtant que Monsieur Brayer y sera le plus puissant, étant beaucoup

qu'il est connu du Roy, comme habile homme, & sçavant Médecin, que d'autant qu'il est très-riche, ce qui fait un beau visage à la Cour, je vous dirai en passant qu'il a plus de 30000. écus de rente, devinez d'où viennent tant de biens, *an ex Mammo na.* J'ai vû aujourd'hui (ce 14. Août) un homme qui dit que M. Brayer espere si fort de devenir premier Médecin du Roy, qu'il en mourra, si cela n'arrive; mais je n'en crois rien, car il est si riche, qu'il peut bien se passer de rien desirer, il a environ 65. ans, & bien de l'esprit, il est merveilleusement adroit, & bien propre à la Cour, *omnis Aristippum decuit color, & status, & res:* on dit que cette place est merveilleusement briguée, & qu'une grande Dame en a parlé au Roy en faveur d'un Médecin qui n'est point à Paris, & qui est Huguenot: on parle d'un autre qui a offert 10000. écus à une grande Dame si elle la pouvoit obtenir pour lui, mais je crois que ni l'un ni l'autre ne l'auront point, mais pour qui sera-ce donc? *candidi pectoris verbum ex Julio Cæsare Scaligero proferam, Certè nescio:* je crois qu'il n'y a que le Roy qui le sçache, & le futur de ce païs-là est toûjours fort incertain.

On parle ici d'une autre affaire bien plus grande, qui est que le Roy fait lever des troupes en plusieurs païs pour faire 10000. hommes pour la fin de l'hyver prochain, qui seront employez sur mer & sur terre, on dit aussi 25000. hommes de Cavalerie, & que Monsieur le Duc d'Orleans s'en va épouser la fille de Monsieur l'Electeur Palatin, qui est Huguenotte: à la charge qu'elle se

fera

sera Catholique, & qu'elle ira bien devotement à la Messe, peut-être que cela servira à nous aider à quelque entreprise du côté du Rhin & de l'Allemagne, car c'est aux Hollandois que l'on en veut, ces nouveaux Républiquains sont trop glorieux, il faut qu'il arrive quelque grande chose qui les humilie : on leve pour nous des soldats en Hibernie, en Angleterre, en Ecosse, & ailleurs aussi : on parle aussi de nouvelles levées de deniers en France, & de mettre quarante sols d'entrée à Paris sur chaque muy de vin. Le Roy continuë ses grandes dépenses en bâtimens, tant à Paris, qu'à saint Germain & à Versailles : Dieu soit benit, si le vin devient si cher, au moins nous avons la riviere de Seine qui ne nous peut manquer, & qui est fort bonne. Je vous baise les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 14. Août 1671.

LETTRE CCCCCXL.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit le 18. d'Août. Aujourd'hui je vous dirai que le Pere le Moine Jesuite, Historien du Cardinal de Richelieu aux dépens & aux gages de Madame d'Aiguillon, est ici mort le 22. Août âgé de 69. ans. On n'a pas encore pourvû à la Charge de premier Médecin. Le Roy a dit qu'il se porte bien, qu'il n'a que faire de Médecin, qu'il

en prendra un lors qu'il sera malade, & que le meilleur de Paris ne lui èst pas trop bon, en quoi je trouve qu'il a bien raison. M. le Président de Maisons quitte le Palais & céde sa place à son fils Maître des Requêtes. On dit que le Roy l'a ainsi ordonné, à cause de sa dureté d'oreille. L'Histoire Ethiopique d'Héliodore dit que la vieillesse est une maladie des Oreilles.

Monsieur Petit qui a écrit ci-devant *de Lacrymis*, & depuis peu contre les Cartesiens n'est que Bachelier en Médecine & en a quitté l'étude. Il demeure chez M. de Nicolas Premier Président de la Chambre des Comptes. Celui-là ne songe pas à devenir premier Médecin. Il n'a jamais vû malade : mais celui qui voudroit bien l'être est un certain Guillaume Petit, âgé de cinquante-quatre ans, Normand, sçavant, doucet, fin, rusé & qu'il n'a qu'un fils qui le fait enrager. C'est un *Tartuffe* parfait, à qui tout est bon, pourvû qu'il gagne ; mélancolique brûlé qui ne parle que de Vierge Marie & de conscience & qui par toutes voyes ne cherche que de la pratique & de l'argent. Pour cet Huguenot dont vous me parlez, c'est M. Bellay de Blois. On dit que c'est M. Valot qui l'a nommé dans un billet, qui est tombé entre les mains du Roy ; mais on dit aussi que ce billet est faux, & qu'il ne vient que de quelques ennemis de M. Brayer, qui y a de grandes prétentions. M. Valot n'est pas mort, si riche qu'on pense. Il laisse une femme qui joüe, & sept enfans, trois filles à marier & quatre fils. L'aîné est Evêque de Nevers, qui n'a

besoin

besoin que de science, d'esprit & d'argent. Son frere est Conseiller au Grand Conseil, qui n'a jamais raporté procès & qui a bon apétit. L'autre est Chanoine de Nôtre-Dame & le quatriéme Capitaine aux Gardes. Ces deux mariez n'ont point d'enfans, les deux derniers sont honnêtes gens. Les deux Prêtres n'en auront jamais. Les trois filles aparemment auront bien des écus, & cela leur servira à trouver des maris, mais le Pere qui avoit du crédit n'y est plus. Il est en plomb à l'*Ave-Maria*. Donnez-vous patience du reste. Les hommes font tous les jours des procès, mais c'est Dieu qui les juge.

Monsieur de Lionne Secrétaire d'Etat est mort le premier de Septembre avec plusieurs doses de vin Emétique. C'est le passe-port de ceux qui ont hâte d'aller en l'autre monde, parmi plusieurs Grands de la Cour. J'ai consulté ce matin avec M. Brayer, qui m'a semblé fort triste. N'est-ce point qu'il s'ennuye d'attendre ce brevet tant esperé de premier Médecin. Le Roy a dit qu'il ne voudroit point avoir un Médecin si avare & si importun que le défunt, qui étoit insatiable. Il y en a pourtant plusieurs qui se tremoussent pour cette Charge, qui semble être au pillage. Le Roy a donné la place de M. de Lionne à M. de Pompone fils de M. Arnaud d'Andilly âgé de 80. ans. Ce Monsieur de Pompone est aujourd'hui nôtre Ambassadeur en Hollande & neveu de M. Arnaud Docteur en Sorbonne & de M. l'Evêque d'Angers. Il a cet avantage que tout le monde l'aime & qu'il le mérite. Peut-être qu'on

que le Jesuite le haït, mais il n'oseroit le dire. Mr Jonquet Professeur Botanique au Jardin du Roi, vient de mourir. En voilà six des nôtres depuis neuf mois. *Vale.* De Paris le 7. Septembre 1671.

LETTRE CCCCCXLI.

Au même.

MONSIEUR,

Je viens de voir un Officier de l'armée, qui dit que les Espagnols offrent au Roi, Aire, S. Omer, le Cambresis, & quelqu'autres villes, & que nous leur rendions tout ce que nous avons pris sur eux cette campagne derniere : toutes ces conditions sont au-dessous de nos conquêtes, & de la Majesté de nôtre Conquérant, c'est pourquoi il faudra que les Espagnols cherchent de nouveaux moyens de pacification, ou qu'ils fassent naître de nouveaux soldats pour se défendre l'année prochaine contre nos attaques ; car ces offres-là ne meritent point qu'on y ait égard : les Espagnols se piquoient autrefois de finesses, mais la mine est éventée, il y en a encore aujourd'hui en France de plus fins qu'eux : *jam pridem Sirus in Tyberim defluxit Orontes.*

J'ai vû aujourd'hui passer près de saint Eustache, ou de sa Paroisse le corps de feu Mr Maillet, riche & ancien Bourgeois de Paris, qui étoit

un des Directeurs & Administrateurs de plusieurs maisons de Communautez de Paris, comme de l'Hôpital général, de la Trinité, & des Enfans bleus, des Enfans rouges, &c. il étoit presque octuagenaire: le voilà mort, il n'y a plus de différence entre son corps & celui d'un gueu: *omnis caro fœnum.*

On prépare de belles Comedies à la Cour pour l'hiver prochain, & je ne doute pas qu'il ne nous vienne dès le mois de Décembre prochain, en vertu de toutes nos conquêtes en Flandres, de beaux Almanacs. On dit que le Cardinal Visconti est arrivé ce soir à Paris, qui vient aporter au Roi de la part du Pape des articles de pacification avec l'Espagne, *sed me pudet tot ineptiarum.* Je vous baise très-humblement les mains, & suis de toute mon ame, Vôtre, &c. De Paris le 27. Septembre 1671.

* LETTRE CCCCCXLII.

Au même.

MONSIEUR,

Je vous ai écrit que le Roi avoit fait choix de Monsieur de Pompone pour être Secretaire d'Etat, à la place de Monsieur de Lionne. Il est fort dans les bonnes graces du Roi, & a été préferé à Monsieur l'Archevêque de Toulouse, qui est un fort habile Italien: à quoi on dit qu'il a été se-

con-

condu par Messieurs Colbert & le Tellier, qui craignoient l'esprit de ce Monsieur de Bonzi.

Je fus mené en carosse de relais le mois passé en Normandie pour un Conseiller qui y étoit demeuré fort malade, & qui en est revenu, Dieu merci, en bonne santé. Et depuis 8. jours j'ai été mené en Brie à dix lieuës d'ici, pour un Capitaine qui, Dieu aidant en réchapera: mais ces voyages ausquels je ne suis pas accoûtumé, me déplaisent. Ils me fatiguent trop. J'en fis un autre au commencement de Juillet vers Orleans qui me désorienta fort. Les Barbiers qui sont fort ignorans & grands yvrognes, se mêlent de donner du vin émetique, & y tuënt impunément bien des pauvres malades.

Nous avons ici un de nos Medecins fort malade, c'est Eusebe Renaudot, qui a fait autrefois L'ANTI-MOINE TRIOMPHANT. Il a ressemblé à celui qui pensa une fois en sa vie à l'Empire. Il a pensé à la Charge de premier Medecin, esperant beaucoup en M. de Montausier Gouverneur de M. le Dauphin. Mais son épée s'est trouvée trop courte: il n'a pû y atteindre, dont on allégue trois raisons. La premiere est qu'il est puant de corps & d'ame, je crois même qu'il est punais. La 2. C'est qu'il a la vûë presque perduë. La 3. qu'il est grand Charlatan, & il a eu raison d'intituler son Livre, *L'antimoine triomphant*, car pour triompher, il falloit en avoir tué pour le moins 6000. aussi a fait l'Antimoine & bien par de-là, avec son écrivain & sa sequelle, qui sont plusieurs faux freres gagnez par les Apo-

tiquaires, qui enragent que le peuple connoisse la Casse, le Sené & le Sirop de roses pâles, dont il est fort soulagé. Je ne saurois souffrir cette tirannie, laquelle nous fait passer pour des coupeurs de bourses. Pour souffrir cela il faut avoir une ame vénale & aussi mal-faite qu'un Apotiquaire, qui étoit défini par Monsieur Hautin, *Animal fourbissimum faciens bene partes & lucrans mirabiliter. Vale.* De Paris le 6. Octobre 1671.

*LETTRE CCCCCXLIII.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi de Danemarck a fait publier dans tous ses Etats une liberté de conscience, n'est-ce point qu'il veut augmenter le nombre de ses sujets en quelque façon ? s'il veut des Moines, il n'en manquera point pourvû qu'il leur donne bien à dîner & de l'argent de reste, pour ne pas dire autre chose, mais laissons-les faire, ils en trouveront bien.

On parle ici d'une grande révolte des Arabes contre le Turc, on dit que ces Arabes ont pillé & brûlé la Méque, & qu'ils ont fait un butin de plus de 50. millions, je crois que c'est une fable pour amuser le peuple. Il court un bruit que le Roi fait venir d'Afrique un régiment de Cavalerie

rie de Négres, pour être employez dans son armée, cela sera bon contre les Hollandois, quand nous commencerons la guerre contr'eux, ils se connoissent déja.

Monsieur Colbert qui étoit Intendant de Justice en Alsace, a été fait par le Roi Président de Mets, & Monsieur Colbert Evêque de Lusson, est Evêque d'Auxerre, celui-ci est frere du grand Colbert sur-Intendant des Finances, & Secretaire d'Etat.

On ne parle ici que du mariage de Monsieur le Duc d'Orleans avec la fille de Monsieur l'Electeur Palatin, & des presens qu'on lui envoye deça, tant de la part du Duc son futur Mari, que du Roi même. Madame la Palatine, Tante de cette Princesse nubile, est allée au devant d'elle; le premier Aumônier de Monsieur le Duc d'Orleans, qui est Monsieur l'Abbé de Montaigu, a promis à Monsieur de Robineau nôtre très-cher ami & allié de s'employer après ce mariage pour le retour de mon cher fils Carolus, & j'espere que cela nous aidera, mais auparavant il faudroit savoir à qui nous avons affaire. Il n'y a que la bonté de Dieu, & la justice du Roi en qui je me fie. In *filiis hominum non est salus.*

On dit ici tout haut que la Reine est grosse, plût à Dieu qu'elle nous donnât un petit Roi, qui vaille quelque jour S. Loüis, ou le bon Roi Loüis XII. ou tout au moins Henri IV. qui délivra la France en son tems de la Tyrannie des Espagnols, & de la Ligue, aussi bien que de la malice de nos mauvais voisins, & sur tout des Huguenots.

Vous trouverez ici une lettre pour nôtre bon ami M. Spon, je vous prie de faire en sorte qu'elle lui soit rendue avec toute assûrance, à cause d'un papier qui est dedans, & qui importe fort aux affaires de mon Carolus. Quand le verrai-je? Quand le Roi aura-t-il le loisir d'y songer? Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 23. Octobre 1671.

* LETTRE CCCCCXLIV.

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi a accordé la Polette à plusieurs Officiers, & presque à tous ceux qui avoient affaire.

Monsieur de Peguilin a été envoyé au même lieu que M. Fouquet, à Pignerol, sans que nous sçachions la cause de sa disgrace: on l'apelle à la Cour le Comte de Lauzun.

Monsieur de Bezon, Intendant de Justice en Languedoc, a été fait par le Roi Premier Président de Provence, à la place de Monsieur d'Oppede.

Le Roi d'Angleterre nous donnera du secours contre les Hollandois, étant fort ami du nôtre.

Il court ici beaucoup de fiévres catharales, & des rhûmatismes, mais nous les guérissons aisément par la saignée & la boisson d'eau. Le vin nouveau a déja fait des goûteux & des hydropiques.

Je vous envoye deux de nos Théses, nôtre dernier Catalogue, & la derniere affiche de nôtre Collége Royal. Au mois de Novembre de l'an 1672. nous aurons un nouveau Doyen, & un nouveau Catalogue, mais qui y sera? *Prudens futuri temporis exitum caliginosa nocte premit Deus.* Les Rabins disent que Dieu s'est réservé trois Clefs, dont la premiere est du beau ou du mauvais tems : la seconde de la fertilité, ou stérilité : la troisiéme est la science du futur : certes voilà trois beaux secrets, mais qui n'apartiennent qu'à ce grand Maître.

Monsieur de Peguilin a été arrêté le même jour que le fut à Londres le Duc de Bukinkan. Madame la Duchesse d'Orleans est à S. Germain, où tout est en réjoüissance, elle trouve la Cour fort belle, elle y fait bonne chere, & y trouve le vin fort bon, bien-tôt on là doit mener promener à S. Cloud, logis de Monsieur le Duc son mari, pour lui faire voir les belles cascades & les fontaines qui y sont.

Pour la guerre, on la tient certaine, si les Hollandois la préviennent par leur prudence républiquaine. Il est vrai que Mr le Chancelier est bien vieux, & qu'aparemment sa place sera bien-tôt remplie par Mr le Tellier, pere de Mr de Louvoy, ou par Mr Pussort, Oncle de Mr Colbert.

Monsieur le Cardinal de Boüillon est grand Aumônier de France. Je me souviens bien de Damascene, ce n'est qu'un fou. Je vous baise les mains, & suis de tout mon cœur, Vôtre, &c. De Paris le 21. Décembre 1671.

LET-

LETTRE CCCCCXLVI

Au même.

MONSIEUR,

Le Roi est tout-à-fait résolu à la guerre, & il y a toute aparence que nous l'aurons. Mais où, je ne sçai. Peut-être contre les Hollandois ou ceux de Cologne, aparemment contre tous deux. Quoi qu'il en soit, le Roi a fait faire des magazins sur le Rhin, de bled, de vin, de poudre, &c. pour six mois, & 80000. hommes. Quelques-uns disent que l'on veut faire élire Mr le Dauphin Roi des Romains, quoi qu'il n'ait que dix ans, & la Loy en requiert dix-sept; mais, *Quid facient leges, ubi tanta potentia regnat?* Quand le Roi aura une puissante armée commandée par Mr le Prince, Mr de Turenne, Mr de Crequi, & ses autres foudres de guerre, s'amusera-t'on à observer une Loy ancienne qui lui est contraire? J'aime mieux croire que le Roi dira ce que disoit cet ancien Capitaine dans Stace, qui ayant l'épée en main & la puissance presente, disoit fort hardiment, *Virtus mihi numen & ensis quem teneo.* On dit que les Hollandois s'offrent de donner au Roi toute la satisfaction qu'il voudra. C'est Mr l'Ambassadeur de Hollande qui me le dit hier lui-même. Il est fils de M. Hugo Grotius, qui me faisoit l'honneur de m'aimer, & qui mourut l'an 1645. à Rostoc en

reve-

revenant de Suede où il étoit Ambassadeur de la Reine Christine vers nôtre Roi. Il a été le plus sçavant homme de son tems avec Saumaise. Ils n'étoient pas tous deux de même avis en beaucoup de choses, & particulierement en matiere de Religion: car M. Grotius étoit Catholique en son ame, & s'alloit déclarer dès qu'il eût été arrivé: mais au contraire M. de Saumaise s'étoit fait de Romain Huguenot, & disoit qu'il s'étonnoit de ce que tous les gens d'esprit ne faisoient de même, vû que c'étoit une Religion fort commode, qu'on n'y alloit point à confesse, qu'il n'y avoit point de Purgatoire, de Prêtres & de Moines, grands coupeurs de bourse, *in nomine Domini*; ni de Pape, ni de Chapelets, ni de grains benits, & autres telles bagatelles. *Vale*. De Paris le 19. Décembre 1671.

LETTRE CCCCCXLVI.

Au même.

MONSIEUR,

Depuis le 19. Décembre que je vous écrivis; toutes les villes de Picardie & de Champagne sont extrêmement pleines de Soldats, qui ne sont bons qu'à la guerre: mais contre qui? personne n'en sçait rien. On dit que M. de Louvoi est parti pour quelque affaire, & qu'il est allé en Lorraine, dont on tire de differentes conjectures: il vaut mieux n'en rien dire. Le mois de Mars viendra qu'on

qu'on se mettra en campagne & alors on en ver[ra]
l'éfet.

Nous fûmes hier tout le Collége Royal des
Professeurs du Roi chez M. le Cardinal de Boüil-
lon lui faire la révérence, comme ayant été de-
puis peu nommé par le Roi à la Charge de gran[d]
Aumônier de France. Le Roi est nôtre Maît[re]
& Fondateur, & le grand Aumônier est nôt[re]
Directeur. C'est de lui que nous relevons & q[ui]
nous donne nos augmentations, Monsieur Mo-
reau comme nôtre Sindic en l'absence de nôt[re]
Doyen qui est M. de Flavigny, Docteur en Sor-
bonne, lui fit une petite Harangue Latine, à la-
quelle M. le Cardinal de Boüillon répondit su[r]
le champ aussi en Latin, fort élégamment, nou[s]
promettant qu'il auroit grand soin de nôtre Col-
lége.

Nous avons perdu un des nôtres, qui est Flo-
rimond Langlois, âgé de 65. ans. Il a fait mira-
cle en mourant; Il est mort sans rendre l'esprit
au moins n'en eût-il jamais guéres. Il étoit de-
venu bête, & est mort de la poudre Emetiqu[e]
d'un Moine. Il n'y a guéres de maladies, jama[is]
Paris ne fut si sain ni si sec. Si les Medecins n[e]
meurent de faim: au moins il y en a de bien em-
pêchez de leur contenance.

On crie ici la prise de Jerusalem par les Arabes
mais le bruit des coups de canon ne peut pas ve-
nir jusqu'à nous. On dit que le Roi ira à Châlon[s]
& à Mets. Il y en a qui parlent du Siége de Stra[s]-
bourg ou de Cologne, mais il n'y a rien de cer-
tain. Tout ce que je vous puis dire de très assu-
ré

00100604

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 19 September, 2016